

Première Partie

La profession de la foi

Première section " JE crois " – " Nous croyons "

26 Lorsque nous professons notre foi, nous commençons par dire : " Je crois " ou " Nous croyons ". Avant d'exposer la foi de l'Église telle qu'elle est confessée dans le Credo, célébrée dans la liturgie, vécue dans la pratique des Commandements et dans la prière, demandons-nous donc ce que signifie " croire ". La foi est la réponse de l'homme à Dieu qui se révèle et se donne à lui, en apportant en même temps une lumière surabondante à l'homme en quête du sens ultime de sa vie. Nous considérons dès lors d'abord cette quête de l'homme (*chapitre premier*), ensuite la Révélation divine, par laquelle Dieu vient au devant de l'homme (*chapitre deuxième*), enfin la réponse de la foi (*chapitre troisième*).

Chapitre premier

L'homme est " capable " de Dieu

I. Le désir de Dieu

27 Le désir de Dieu est inscrit dans le cœur de l'homme, car l'homme est créé par Dieu et pour Dieu ; Dieu ne cesse d'attirer l'homme vers Lui, et ce n'est qu'en Dieu que l'homme trouvera la vérité et le bonheur qu'il ne cesse de chercher :

L'aspect le plus sublime de la dignité humaine se trouve dans cette vocation de l'homme à communier avec Dieu. Cette invitation que Dieu adresse à l'homme de dialoguer avec Lui commence avec l'existence humaine. Car si l'homme existe, c'est que Dieu l'a créé par Amour et, par Amour, ne cesse de lui donner l'être ; et l'homme ne vit pleinement selon la vérité que s'il reconnaît librement cet Amour et s'abandonne à son Créateur (GS 19, § 1).

28 De multiples manières, dans leur histoire, et jusqu'à aujourd'hui, les hommes ont donné expression à leur quête de Dieu par leurs croyances et leurs comportements religieux (prières, sacrifices, cultes, méditations, etc.). Malgré les ambiguïtés qu'elles peuvent comporter, ces formes d'expression sont si universelles que l'on peut appeler l'homme *un être religieux* :

Dieu a fait habiter sur toute la face de la terre tout le genre humain, issu d'un seul ; il a fixé aux peuples les temps qui leur étaient départis et les limites de leur habitat, afin que les hommes cherchent la divinité pour l'atteindre, si possible, comme à tâtons, et la trouver ; aussi bien n'est-elle pas loin de chacun de nous. C'est en elle en effet que nous avons la vie, le mouvement et l'être (Ac 17, 26-28).

29 Mais ce " rapport intime et vital qui unit l'homme à Dieu " (GS 19, § 1) peut être oublié, méconnu et même rejeté explicitement par l'homme. De telles attitudes peuvent avoir des origines très diverses (cf. GS 19-21) : la révolte contre le mal dans le monde, l'ignorance ou l'indifférence religieuses, les soucis du monde et des richesses (cf. Mt 13, 22), le mauvais exemple des croyants, les courants de pensée hostiles à la religion, et finalement cette attitude de l'homme pécheur qui, de peur, se cache devant Dieu (cf. Gn 3, 8-10) et fuit devant son appel (cf. Jon 1, 3).

30 " Joie pour les cœurs qui cherchent Dieu " (Ps 105, 3). Si l'homme peut

oublier ou refuser Dieu, Dieu, Lui, ne cesse d'appeler tout homme à Le chercher pour qu'il vive et trouve le bonheur. Mais cette quête exige de l'homme tout l'effort de son intelligence, la rectitude de sa volonté, " un cœur droit ", et aussi le témoignage des autres qui lui apprennent à chercher Dieu.

Tu es grand, Seigneur, et louable hautement : grand est ton pouvoir et ta sagesse n'a point de mesure. Et l'homme, petite partie de ta création, prétend Te louer, précisément l'homme qui, revêtu de sa condition mortelle, porte en lui le témoignage de son péché et le témoignage que Tu résistes aux superbes. Malgré tout, l'homme, petite partie de ta création, veut Te louer. Toi-même Tu l'y incites, en faisant qu'il trouve ses délices dans ta louange, parce que Tu nous a fait pour Toi et notre cœur est sans repos tant qu'il ne se repose en Toi (S. Augustin, conf. 1, 1, 1).

II. Les voies d'accès à la connaissance de Dieu

31 Créé à l'image de Dieu, appelé à connaître et à aimer Dieu, l'homme qui cherche Dieu découvre certaines " voies " pour accéder à la connaissance de Dieu. On les appelle aussi " preuves de l'existence de Dieu ", non pas dans le sens des preuves que cherchent les sciences naturelles, mais dans le sens d'" arguments convergents et convaincants " qui permettent d'atteindre à de vraies certitudes.

Ces " voies " pour approcher Dieu ont pour point de départ la création : le monde matériel et la personne humaine.

32 Le *monde* : A partir du mouvement et du devenir, de la contingence, de l'ordre et de la beauté du monde, on peut connaître Dieu comme origine et fin de l'univers.

S. Paul affirme au sujet des païens : " Ce qu'on peut connaître de Dieu est pour eux manifeste : Dieu en effet le leur a manifesté. Ce qu'il y a d'invisible depuis la création du monde se laisse voir à l'intelligence à travers ses œuvres, son éternelle puissance et sa divinité " (Rm 1, 19-20 ; cf. Ac 14, 15. 17 ; 17, 27-28 ; Sg 13, 1-9).

Et S. Augustin : " Interroge la beauté de la terre, interroge la beauté de la mer, interroge la beauté de l'air qui se dilate et se diffuse, interroge la beauté du ciel (...) interroge toutes ces réalités. Toutes te répondent : Vois, nous sommes belles. Leur beauté est une profession (*confessio*). Ces beautés sujettes au changement, qui les a faites sinon le Beau (*Pulcher*), non sujet au changement ? " (Serm. 241, 2 : PL 38, 1134).

33 L'*homme* : avec son ouverture à la vérité et à la beauté, son sens du bien moral, sa liberté et la voix de sa conscience, son aspiration à l'infini et au bonheur, l'homme s'interroge sur l'existence de Dieu. A travers tout cela il perçoit des signes de son âme spirituelle. " Germe d'éternité qu'il porte en lui-même, irréductible à la seule matière " (GS 18, § 1 ; cf. 14, § 2), son âme ne peut avoir son origine qu'en Dieu seul.

34 Le monde et l'homme attestent qu'ils n'ont en eux-mêmes ni leur principe premier ni leur fin ultime, mais participent à l'Être en soi, sans origine et sans fin. Ainsi, par ces diverses " voies ", l'homme peut accéder à la connaissance de l'existence d'une réalité qui est la cause première et la fin ultime de tout, " et que tous appellent Dieu " (S. Thomas d'A., s. th. 1, 2, 3).

35 Les facultés de l'homme le rendent capable de connaître l'existence d'un Dieu personnel. Mais pour que l'homme puisse entrer dans son intimité, Dieu a voulu se

révéler à lui et lui donner la grâce de pouvoir accueillir cette révélation dans la foi. Néanmoins, les preuves de l'existence de Dieu peuvent disposer à la foi et aider à voir que la foi ne s'oppose pas à la raison humaine.

III. La connaissance de Dieu selon l'Église

36 " La Sainte Église, notre mère, tient et enseigne que Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être connu avec certitude par la lumière naturelle de la raison humaine à partir des choses créées " (Cc. Vatican I : DS 3004 ; cf. 3026 ; DV 6). Sans cette capacité, l'homme ne pourrait accueillir la révélation de Dieu. L'homme a cette capacité parce qu'il est créé " à l'image de Dieu " (Gn 1, 27).

37 Dans les conditions historiques dans lesquelles il se trouve, l'homme éprouve cependant bien des difficultés pour connaître Dieu avec la seule lumière de sa raison :

Bien que la raison humaine, en effet, à parler simplement, puisse vraiment par ses forces et sa lumière naturelles arriver à une connaissance vraie et certaine d'un Dieu personnel, protégeant et gouvernant le monde par sa Providence, ainsi que d'une loi naturelle mise par le Créateur dans nos âmes, il y a cependant bien des obstacles empêchant cette même raison d'user efficacement et avec fruit de son pouvoir naturel, car les vérités qui concernent Dieu et les hommes dépassent absolument l'ordre des choses sensibles, et lorsqu'elles doivent se traduire en action et informer la vie, elles demandent qu'on se donne et qu'on se renonce. L'esprit humain, pour acquérir de semblables vérités, souffre difficulté de la part des sens et de l'imagination, ainsi que des mauvais désirs nés du péché originel. De là vient qu'en de telles matières les hommes se persuadent facilement de la fausseté ou du moins de l'incertitude des choses dont ils ne voudraient pas qu'elles soient vraies (Pie XII, enc. " Humani Generis " : DS 3875).

38 C'est pourquoi l'homme a besoin d'être éclairé par la révélation de Dieu, non seulement sur ce qui dépasse son entendement, mais aussi sur " les vérités religieuses et morales qui, de soi, ne sont pas inaccessibles à la raison, afin qu'elles puissent être, dans l'état actuel du genre humain, connues de tous sans difficulté, avec une ferme certitude et sans mélange d'erreur " (*ibid.*, DS 3876 ; cf. Cc. Vatican I : DS 3005 ; DV 6 ; S. Thomas d'A., s. th. 1, 1, 1).

IV. Comment parler de Dieu ?

39 En défendant la capacité de la raison humaine de connaître Dieu, l'Église exprime sa confiance en la possibilité de parler de Dieu à tous les hommes et avec tous les hommes. Cette conviction est le point de départ de son dialogue avec les autres religions, avec la philosophie et les sciences, et aussi avec les incroyants et les athées.

40 Puisque notre connaissance de Dieu est limitée, notre langage sur Dieu l'est également. Nous ne pouvons nommer Dieu qu'à partir des créatures, et selon notre mode humain limité de connaître et de penser.

41 Les créatures portent toutes une certaine ressemblance de Dieu, tout spécialement l'homme créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. Les multiples perfections des créatures (leur vérité, leur bonté, leur beauté) reflètent donc la

perfection infinie de Dieu. Dès lors, nous pouvons nommer Dieu à partir des perfections de ses créatures, " car la grandeur et la beauté des créatures font, par analogie, contempler leur Auteur " (Sg 13, 5).

42 Dieu transcende toute créature. Il faut donc sans cesse purifier notre langage de ce qu'il a de limité, d'imagé, d'imparfait pour ne pas confondre le Dieu " ineffable, incompréhensible, invisible, insaisissable " (Liturgie de S. Jean Chrysostome, Anaphore) avec nos représentations humaines. Nos paroles humaines restent toujours en deçà du mystère de Dieu.

43 En parlant ainsi de Dieu, notre langage s'exprime, certes, de façon humaine, mais il atteint réellement Dieu lui-même, sans pourtant pouvoir l'exprimer dans son infinie simplicité. En effet, il faut se rappeler qu'" entre le Créateur et la créature on ne peut marquer tellement de ressemblance que la dissemblance entre eux ne soit pas plus grande encore " (Cc. Latran IV : DS 806), et que " nous ne pouvons saisir de Dieu ce qu'Il est, mais seulement ce qu'Il n'est pas, et comment les autres êtres se situent par rapport à Lui " (S. Thomas d'A., s. gent. 1, 30)

En bref

44 *L'homme est par nature et par vocation un être religieux. Venant de Dieu, allant vers Dieu, l'homme ne vit une vie pleinement humaine que s'il vit librement son lien avec Dieu.*

45 *L'homme est fait pour vivre en communion avec Dieu en qui il trouve son bonheur : " Quand tout entier je serai en Toi, il n'y aura plus jamais de chagrin et d'épreuve ; tout entière pleine de Toi, ma vie sera accomplie " (S. Augustin, conf. 10, 28, 39).*

46 *Quand il écoute le message des créatures et la voix de sa conscience, l'homme peut atteindre la certitude de l'existence de Dieu, cause et fin de tout.*

47 *L'Église enseigne que le Dieu unique et véritable, notre Créateur et Seigneur, peut être connu avec certitude par ses œuvres grâce à la lumière naturelle de la raison humaine (cf. Cc. Vatican I : DS 3026).*

48 *Nous pouvons réellement nommer Dieu en partant des multiples perfections des créatures, similitudes du Dieu infiniment parfait, même si notre langage limité n'en épuise pas le mystère.*

49 *" La créature sans le Créateur s'évanouit " (GS 36). Voilà pourquoi les croyants se savent pressés par l'amour du Christ d'apporter la lumière du Dieu vivant à ceux qui l'ignorent ou le refusent.*

Chapitre deuxième Dieu à la rencontre de l'homme

50 Par la raison naturelle, l'homme peut connaître Dieu avec certitude à partir de ses œuvres. Mais il existe un autre ordre de connaissance que l'homme ne peut nullement atteindre par ses propres forces, celui de la Révélation divine (cf. Cc. Vatican I : DS 3015). Par une décision tout à fait libre, Dieu se révèle et se donne à l'homme. Il le fait en révélant son mystère, son dessein bienveillant qu'Il a formé de toute éternité dans le Christ en faveur de tous les hommes. Il révèle pleinement son dessein en envoyant son Fils bien-aimé, notre Seigneur Jésus-Christ, et l'Esprit Saint.

Article 1 La Révélation de Dieu

I. Dieu révèle son " dessein bienveillant "

51 " Il a plu à Dieu dans sa sagesse et sa bonté de se révéler en personne et de faire connaître le mystère de sa volonté grâce auquel les hommes, par le Christ, le Verbe fait chair, accèdent dans l'Esprit Saint auprès du Père et sont rendus participants de la nature divine " (DV 2).

52 Dieu qui " habite une lumière inaccessible " (1 Tm 6, 16) veut communiquer sa propre vie divine aux hommes librement créés par Lui, pour en faire, dans son Fils unique, des fils adoptifs (cf. Ep 1, 4-5). En se révélant Lui-même, Dieu veut rendre les hommes capables de Lui répondre, de Le connaître et de L'aimer bien au-delà de tout ce dont ils seraient capables d'eux-mêmes.

53 Le dessein divin de la Révélation se réalise à la fois " par des actions et par des paroles, intimement liées entre elles et s'éclairant mutuellement " (DV 2). Il comporte une " pédagogie divine " particulière : Dieu se communique graduellement à l'homme, Il le prépare par étapes à accueillir la Révélation surnaturelle qu'Il fait de lui-même et qui va culminer dans la Personne et la mission du Verbe incarné, Jésus-Christ.

S. Irénée de Lyon parle à maintes reprises de cette pédagogie divine sous l'image de l'accoutumance mutuelle entre Dieu et l'homme : " Le Verbe de Dieu a habité dans l'homme et s'est fait Fils de l'homme pour accoutumer l'homme à saisir Dieu et accoutumer Dieu à habiter dans l'homme, selon le bon plaisir du Père " (Hær. 3, 20, 2 ; cf. par exemple 3, 17, 1 ; 4, 12, 4 ; 4, 21, 3).

II. Les étapes de la Révélation

Dès l'origine, Dieu se fait connaître

54 " Dieu qui a créé et conserve toutes choses par le Verbe, donne aux hommes dans les choses créées un témoignage incessant sur Lui-même ; voulant de plus ouvrir la voie d'un salut supérieur, Il se manifesta aussi Lui-même, dès l'origine, à nos premiers parents " (DV 3) Il les a invités à une communion intime avec Lui-même en les revêtant d'une grâce et d'une justice resplendissantes.

55 Cette Révélation n'a pas été interrompue par le péché de nos premiers parents. Dieu, en effet, " après leur chute leur promet une rédemption, leur rendit courage en les faisant espérer le salut ; sans arrêt, Il montra sa sollicitude pour le genre humain, afin de donner la vie éternelle à tous ceux qui par la constance dans le bien cherchent le salut " (DV 3).

Comme il avait perdu ton amitié en se détournant de Toi, tu ne l'as pas abandonné au pouvoir de la mort. (...) Tu as multiplié les alliances avec eux (MR, prière eucharistique IV, 118).

L'alliance avec Noé

56 Une fois l'unité du genre humain morcelée par le péché, Dieu cherche tout d'abord à sauver l'humanité en passant par chacune de ses parties. L'alliance avec Noé d'après le déluge (cf. Gn 9, 9) exprime le principe de l'Économie divine envers les " nations ", c'est-à-dire envers les hommes regroupés " d'après leurs pays, chacun selon sa langue, et selon leurs clans " (Gn 10, 5 ; cf. 10, 20-31).

57 Cet ordre à la fois cosmique, social et religieux de la pluralité des nations (cf. Ac 17, 26-27) est destiné à limiter l'orgueil d'une humanité déchue qui, unanime dans sa perversité (cf. Sg 10, 5), voudrait faire par elle-même son unité à la manière de Babel (cf. Gn 11, 4-6). Mais, à cause du péché (cf. Rm 1, 18-25), le polythéisme ainsi que l'idolâtrie de la nation et de son chef menacent sans cesse d'une perversion païenne cette économie provisoire.

58 L'alliance avec Noé est en vigueur tant que dure le temps des nations (cf. Lc 21, 24), jusqu'à la proclamation universelle de l'Évangile. La Bible vénère quelques grandes figures des " nations ", tels qu' " Abel le juste ", le roi-prêtre Melchisédech (cf. Gn 14, 18), figure du Christ (cf. He 7, 3) ou les justes " Noé, Daniel et Job " (Ez 14, 14). Ainsi, l'Écriture exprime quelle hauteur de sainteté peuvent atteindre ceux qui vivent selon l'alliance de Noé dans l'attente que le Christ " rassemble dans l'unité tous les enfants de Dieu dispersés " (Jn 11, 52)

Dieu élit Abraham

59 Pour rassembler l'humanité dispersée, Dieu élit Abram en l'appelant " hors de son pays, de sa parenté et de sa maison " (Gn 12, 1), pour faire de lui Abraham, c'est-à-dire " le père d'une multitude de nations " (Gn 17, 5) : " En toi seront bénies toutes les nations de la terre " (Gn 12, 3 LXX ; cf. Ga 3, 8).

60 Le peuple issu d'Abraham sera le dépositaire de la promesse faite aux patriarches, le peuple de l'élection (cf. Rm 11, 28), appelé à préparer le rassemblement, un jour, de tous les enfants de Dieu dans l'unité de l'Église (cf. Jn 11, 52 ; 10, 16) ; il sera la racine sur laquelle seront greffés les païens devenus croyants (cf. Rm 11, 17-18. 24).

61 Les patriarches et les prophètes et d'autres personnages de l'Ancien Testament ont été et seront toujours vénérés comme saints dans toutes les traditions liturgiques de l'Église.

Dieu forme son peuple Israël

62 Après les patriarches, Dieu forma Israël comme son peuple en le sauvant de l'esclavage de l'Égypte. Il conclut avec lui l'Alliance du Sinaï et lui donna, par Moïse, sa Loi, pour qu'il Le reconnaisse et Le serve comme le seul Dieu vivant et vrai, Père provident et juste juge, et qu'il attende le Sauveur promis (cf. DV 3).

63 Israël est le Peuple sacerdotal de Dieu (cf. Ex 19, 6), celui qui " porte le nom du Seigneur " (Dt 28, 10). C'est le peuple de ceux " à qui Dieu a parlé en premier " (MR, Vendredi Saint 13 : oraison universelle VI), le peuple des " frères aînés " dans la foi d'Abraham (cf. Jean-Paul II, allocution dans la synagogue de Rome [13 avril 1986], 4).

64 Par les prophètes, Dieu forme son peuple dans l'espérance du salut, dans l'attente d'une Alliance nouvelle et éternelle destinée à tous les hommes (cf. Is 2, 2-4), et qui sera inscrite dans les cœurs (cf. Jr 31, 31-34 ; He 10, 16). Les prophètes annoncent une rédemption radicale du Peuple de Dieu, la purification de toutes ses infidélités (cf. Ez 36), un salut qui inclura toutes les nations (cf. Is 49, 5-6 ; 53, 11). Ce seront surtout les pauvres et les humbles du Seigneur (cf. So 2, 3) qui porteront cette espérance. Les femmes saintes comme Sara, Rébecca, Rachel, Miryam, Débora, Anne, Judith et Esther, ont conservé vivante l'espérance du salut d'Israël. La figure la plus pure en est Marie (cf. Lc 1, 38).

III Le Christ Jésus

" Médiateur et Plénitude de toute la Révélation " (DV 2)

Dieu a tout dit en son Verbe

65 " Après avoir, à bien des reprises et de bien des manières, parlé par les prophètes, Dieu en ces jours qui sont les derniers, nous a parlé par son Fils " (He 1, 1-2). Le Christ, le Fils de Dieu fait homme, est la Parole unique, parfaite et indépassable du Père. En Lui Il dit tout, et il n'y aura pas d'autre parole que celle-là. S. Jean de la Croix, après tant d'autres, l'exprime de façon lumineuse, en commentant He 1, 1-2 :

Dès lors qu'Il nous a donné son Fils, qui est sa Parole, Dieu n'a pas d'autre parole à nous donner. Il nous a tout dit à la fois et d'un seul coup en cette seule Parole et il n'a rien de plus à dire ; car ce qu'Il disait par parties aux prophètes, Il l'a dit tout entier dans son Fils, en nous donnant ce tout qu'est son Fils. Voilà pourquoi celui qui voudrait maintenant l'interroger, ou désirerait une vision ou une révélation, non seulement ferait une folie, mais ferait injure à Dieu, en ne jetant pas les yeux uniquement sur le Christ, sans chercher autre chose ou quelque nouveauté (Carm. 2, 22, 3-5).

Il n'y aura plus d'autre Révélation

66 " L'Économie chrétienne, étant l'Alliance Nouvelle et définitive, ne passera donc jamais et aucune nouvelle révélation publique n'est dès lors à attendre avant la manifestation glorieuse de notre Seigneur Jésus-Christ " (DV 4). Cependant, même si la Révélation est achevée, elle n'est pas complètement explicitée ; il restera à la foi chrétienne d'en saisir graduellement toute la portée au cours des siècles.

67 Au fil des siècles il y a eu des révélations dites " privées ", dont certaines ont été reconnues par l'autorité de l'Église. Elles n'appartiennent cependant pas au dépôt de la foi. Leur rôle n'est pas d' " améliorer " ou de " compléter " la Révélation définitive du Christ, mais d'aider à en vivre plus pleinement à une certaine époque de l'histoire. Guidé par le Magistère de l'Église, le sens des fidèles sait discerner et accueillir ce qui dans ces révélations constitue un appel authentique du Christ ou de ses saints à l'Église.

La foi chrétienne ne peut pas accepter des " révélations " qui prétendent dépasser ou corriger la Révélation dont le Christ est l'achèvement. C'est le cas de certaines religions non chrétiennes et aussi de certaines sectes récentes qui se fondent sur de telles " révélations ".

En bref

68 *Par amour, Dieu s'est révélé et s'est donné à l'homme. Il apporte ainsi une réponse définitive et surabondante aux questions que l'homme se pose sur le sens et le but de sa vie.*

69 *Dieu s'est révélé à l'homme en lui communiquant graduellement son propre mystère par des actions et par des paroles.*

70 *Au delà du témoignage que Dieu donne de Lui-même dans les choses créées, Il s'est manifesté Lui-même à nos premiers parents. Il leur a parlé et, après la chute, leur a promis le salut (cf. Gn 3, 15) et leur a offert son alliance.*

71 *Dieu conclut avec Noé une alliance éternelle entre Lui et tous les êtres vivants (cf. Gn 9, 16). Elle durera tant que dure le monde.*

72 *Dieu a élu Abraham et a conclu une alliance avec lui et sa descendance. Il en a formé son peuple auquel il a révélé sa loi par Moïse. Il l'a préparé par les prophètes à accueillir le salut destiné à toute l'humanité.*

73 *Dieu s'est révélé pleinement en envoyant son propre Fils en qui Il a établi son Alliance pour toujours. Celui-ci est la Parole définitive du Père, de sorte qu'il n'y aura plus d'autre Révélation après Lui.*

Article 2

La transmission de la Révélation divine

74 Dieu " veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité " (1 Tm 2, 4), c'est-à-dire du Christ Jésus (cf. Jn 14, 6). Il faut donc que le Christ soit annoncé à tous les peuples et à tous les hommes et qu'ainsi la Révélation parvienne jusqu'aux extrémités du monde :

Cette Révélation donnée pour le salut de toutes les nations, Dieu, avec la même bienveillance, prit des dispositions pour qu'elle demeurât toujours en son intégrité et qu'elle fût transmise à toutes les générations (DV 7).

I. La Tradition apostolique

75 " Le Christ Seigneur en qui s'achève toute la Révélation du Dieu très haut, ayant accompli Lui-même et proclamé de sa propre bouche l'Évangile d'abord promis par les prophètes, ordonna à ses apôtres de le prêcher à tous comme la source de toute vérité salutaire et de toute règle morale en leur communiquant les dons divins " (DV 7).

La prédication apostolique...

76 La transmission de l'Évangile, selon l'ordre du Seigneur, s'est faite de deux manières :

Oralement " par les apôtres, qui, dans la prédication orale, dans les exemples et les institutions transmirent, soit ce qu'ils avaient appris de la bouche du Christ en vivant avec Lui et en Le voyant agir, soit ce qu'ils tenaient des suggestions du Saint-Esprit " ;

Par écrit " par ces apôtres et par des hommes de leur entourage, qui, sous l'inspiration du même Esprit Saint, consignèrent par écrit le message de salut " (DV 7).

... continuée dans la succession apostolique

77 " Pour que l'Évangile fût toujours gardé intact et vivant dans l'Église, les apôtres laissèrent comme successeurs les évêques, auxquels ils 'transmirent leur propre charge d'enseignement' " (DV 7). En effet, " la prédication apostolique, qui se trouve spécialement exprimée dans les livres inspirés, devait être conservée par une succession ininterrompue jusqu'à la consommation des temps " (DV 8).

78 Cette transmission vivante, accomplie dans l'Esprit Saint, est appelée la Tradition en tant que distincte de la Sainte Écriture, quoique étroitement liée à elle. Par elle, " l'Église perpétue dans sa doctrine, sa vie et son culte et elle transmet à chaque génération tout ce qu'elle est elle-même, tout ce qu'elle croit " (DV 8). " L'enseignement des saints Pères atteste la présence vivifiante de cette Tradition, dont les richesses passent dans la pratique et la vie de l'Église qui croit et qui prie " (DV 8).

79 Ainsi, la communication que le Père a faite de Lui-même par son Verbe dans l'Esprit Saint, demeure présente et agissante dans l'Église : " Dieu qui parla jadis ne cesse de converser avec l'Épouse de son Fils bien-aimé, et l'Esprit Saint, par qui la voix vivante de l'Évangile retentit dans l'Église et par elle dans le monde, introduit les croyants dans la vérité tout entière et fait que la parole du Christ habite en eux avec abondance " (DV 8).

II. Le rapport entre la Tradition et l'Écriture Sainte

Une source commune...

80 " Elles sont reliées et communiquent étroitement entre elles. Car toutes deux jaillissent d'une source divine identique, ne forment pour ainsi dire qu'un tout et tendent à une même fin " (DV 9). L'une et l'autre rendent présent et fécond dans l'Église le mystère du Christ qui a promis de demeurer avec les siens " pour toujours, jusqu'à la fin du monde " (Mt 28, 20).

... deux modes distincts de transmission

81 " *La Sainte Écriture* est la parole de Dieu en tant que, sous l'inspiration de l'Esprit divin, elle est consignée par écrit. "

" Quant à *la sainte Tradition*, elle porte la parole de Dieu, confiée par le Christ Seigneur et par l'Esprit Saint aux apôtres, et la transmet intégralement à leurs successeurs, pour que, illuminés par l'Esprit de vérité, en la prêchant, ils la gardent, l'exposent et la répandent avec fidélité " (DV 9).

82 Il en résulte que l'Église à laquelle est confiée la transmission et l'interprétation de la Révélation, " ne tire pas de la seule Écriture Sainte sa certitude sur tous les points de la Révélation. C'est pourquoi l'une et l'autre doivent être reçues et vénérées avec égal sentiment d'amour et de respect " (*Ibid*).

Tradition apostolique et traditions ecclésiales

83 La Tradition dont nous parlons ici vient des apôtres et transmet ce que ceux-ci ont reçu de l'enseignement et de l'exemple de Jésus et ce qu'ils ont appris par l'Esprit Saint. En effet, la première génération de chrétiens n'avait pas encore un Nouveau Testament écrit, et le Nouveau Testament lui-même atteste le processus de la Tradition vivante.

Il faut en distinguer les " traditions " théologiques, disciplinaires, liturgiques ou dévotionnelles nées au cours du temps dans les Églises locales. Elles constituent des formes particulières sous lesquelles la grande Tradition reçoit des expressions adaptées aux divers lieux et aux diverses époques. C'est à sa lumière que celles-ci peuvent être maintenues, modifiées ou aussi abandonnées sous la conduite du Magistère de l'Église.

III. L'interprétation de l'héritage de la foi

L'héritage de la foi confié à la totalité de l'Église

84 " L'héritage sacré " (cf. 1 Tm 6, 20 ; 2 Tm 1, 12-14) de la foi (*depositum fidei*), contenu dans la Sainte Tradition et dans l'Écriture Sainte a été confié par les apôtres à l'ensemble de l'Église. " En s'attachant à lui le peuple saint tout entier uni à ses pasteurs reste assidûment fidèle à l'enseignement des apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières, si bien que, dans le maintien, la pratique et la confession de la foi transmise, s'établit, entre pasteurs et fidèles, une singulière unité d'esprit " (DV 10).

Le Magistère de l'Église

85 " La charge d'interpréter de façon authentique la Parole de Dieu, écrite ou transmise, a été confiée au seul Magistère vivant de l'Église dont l'autorité s'exerce au nom de Jésus-Christ " (DV 10), c'est-à-dire aux évêques en communion avec le successeur de Pierre, l'évêque de Rome.

86 " Pourtant, ce Magistère n'est pas au-dessus de la parole de Dieu, mais il la sert, n'enseignant que ce qui fut transmis, puisque par mandat de Dieu, avec l'assistance de l'Esprit Saint, il écoute cette Parole avec amour, la garde saintement et l'expose aussi avec fidélité, et puise en cet unique dépôt de la foi tout ce qu'il propose à croire comme étant révélé par Dieu " (DV 10).

87 Les fidèles, se souvenant de la parole du Christ à ses apôtres : " Qui vous écoute, m'écoute " (Lc 10, 16 ; cf. LG 20), reçoivent avec docilité les enseignements et directives que leurs pasteurs leur donnent sous différentes formes.

Les dogmes de la foi

88 Le Magistère de l'Église engage pleinement l'autorité reçue du Christ quand il définit des dogmes, c'est-à-dire quand il propose, sous une forme obligeant le peuple chrétien à une adhésion irrévocable de foi, des vérités contenues dans la Révélation divine ou bien quand il propose de manière définitive des vérités ayant avec celles-là un lien nécessaire.

89 Il existe un lien organique entre notre vie spirituelle et les dogmes. Les dogmes sont des lumières sur le chemin de notre foi, ils l'éclairent et le rendent sûr. Inversement, si notre vie est droite, notre intelligence et notre cœur seront ouverts pour accueillir la lumière des dogmes de la foi (cf. Jn 8, 31-32).

90 Les liens mutuels et la cohérence des dogmes peuvent être trouvés dans l'ensemble de la Révélation du mystère du Christ (cf. Cc. Vatican I : DS 3016 : " nexus mysteriorum " ; LG 25). Il faut, en effet, se rappeler que " la diversité de leurs rapports avec les fondements de la foi chrétienne marque un ordre ou une 'hiérarchie' des vérités de la doctrine catholique " (UR 11).

Le sens surnaturel de la foi

91 Tous les fidèles ont part à la compréhension et à la transmission de la vérité révélée. Ils ont reçu l'onction de l'Esprit Saint qui les instruit (cf. 1 Jn 2, 20. 27) et les conduit vers la vérité toute entière (cf. Jn 16, 13).

92 " L'ensemble des fidèles (...) ne peut se tromper dans la foi et manifeste cette qualité par le moyen du sens surnaturel de la foi qui est celui du peuple tout entier, lorsque, 'des évêques jusqu'au dernier des fidèles laïcs', il apporte aux vérités concernant la foi et les mœurs un consentement universel " (LG 12).

93 " Grâce en effet à ce sens de la foi qui est éveillé et soutenu par l'Esprit de vérité, et sous la conduite du Magistère sacré, (...) le Peuple de Dieu s'attache indéfectiblement à la foi transmise aux saints une fois pour toutes, il y pénètre plus profondément en l'interprétant comme il faut et dans sa vie la met plus parfaitement en œuvre " (LG 12).

La croissance dans l'intelligence de la foi

94 Grâce à l'assistance du Saint-Esprit, l'intelligence tant des réalités que des paroles de l'héritage de la foi peut croître dans la vie de l'Église :

– " Par la contemplation et l'étude des croyants qui les méditent en leur cœur " (DV 8) ; c'est en particulier " la recherche théologique qui approfondit la connaissance de la vérité révélée " (GS 62, § 7 ; cf. 44, § 2 ; DV 23 ; 24 ; UR 4).

– " Par l'intelligence intérieure que les croyants éprouvent des choses spirituelles " (DV 8) ; " les divines paroles et celui qui les lit grandissent ensemble " (S. Grégoire le Grand, hom. Ez. 1, 7, 8 : PL 76, 843D).

– " Par la prédication de ceux qui, avec la succession épiscopale, reçurent un charisme certain de la vérité " (DV 8).

95 " Il est donc clair que la Sainte Tradition, la Sainte Écriture et le Magistère de l'Église, par une très sage disposition de Dieu, sont tellement reliés et solidaires entre eux qu'aucune de ces réalités ne subsiste sans les autres, et que toutes ensemble, chacune à sa façon, sous l'action du seul Esprit Saint, contribuent efficacement au salut des âmes " (DV 10, § 3).

En bref

96 *Ce que le Christ a confié aux apôtres, ceux-ci l'ont transmis par leur prédication et par écrit, sous l'inspiration de l'Esprit Saint, à toutes les générations, jusqu'au retour glorieux du Christ.*

97 *" La Sainte Tradition et la Sainte Écriture constituent un unique dépôt sacré de la parole de Dieu " (DV 10) en lequel, comme dans un miroir, l'Église pèlerinante contemple Dieu, source de toutes ses richesses.*

98 *" Dans sa doctrine, sa vie et son culte, l'Église perpétue et transmet à chaque génération tout ce qu'elle est elle-même, tout ce qu'elle croit " (DV 8).*

99 *Grâce à son sens surnaturel de la foi, le Peuple de Dieu tout entier ne cesse d'accueillir le don de la Révélation divine, de le pénétrer plus profondément et d'en vivre plus pleinement.*

100 *La charge d'interpréter authentiquement la Parole de Dieu a été confiée au seul Magistère de l'Église, au Pape et aux évêques en communion avec lui.*

Article 3 La Sainte ÉCRITURE

I. Le Christ – Parole unique de l'Écriture Sainte

101 Dans la condescendance de sa bonté, Dieu, pour se révéler aux hommes, leur parle en paroles humaines : " En effet, les paroles de Dieu, exprimées en langues humaines, ont pris la ressemblance du langage humain, de même que le Verbe du Père éternel, ayant assumé l'infirmité de notre chair, est devenu semblable aux hommes " (DV 13).

102 A travers toutes les paroles de l'Écriture Sainte, Dieu ne dit qu'une seule Parole, son Verbe unique en qui Il se dit tout entier (cf. He 1, 1-3) :

Rappelez-vous que c'est une même Parole de Dieu qui s'étend dans toutes les Écritures, que c'est un même Verbe qui résonne dans la bouche de tous les écrivains sacrés, lui qui, étant au commencement Dieu auprès de Dieu, n'y a pas besoin de syllabes parce qu'il n'y est pas soumis au temps (S. Augustin, Psal. 103, 4, 1 : PL 37, 1378).

103 Pour cette raison, l'Église a toujours vénéré les divines Écritures comme elle vénère aussi le Corps du Seigneur. Elle ne cesse de présenter aux fidèles le Pain de vie pris sur la Table de la Parole de Dieu et du Corps du Christ (cf. DV 21).

104 Dans l'Écriture Sainte, l'Église trouve sans cesse sa nourriture et sa force (cf. DV 24), car en elle, elle n'accueille pas seulement une parole humaine, mais ce qu'elle est réellement : la Parole de Dieu (cf. 1 Th 2, 13). " Dans les Saints livres, en effet, le Père qui est aux Cieux vient avec tendresse au-devant de ses fils et entre en conversation avec eux " (DV 21).

II. Inspiration et vérité de la Sainte Écriture

105 *Dieu est l'Auteur de l'Écriture Sainte.* " La vérité divinement révélée, que contiennent et présentent les livres de la Sainte Écriture, y a été consignée sous l'inspiration de l'Esprit Saint ".

" Notre Sainte Mère l'Église, de par sa foi apostolique, juge sacrés et canoniques tous les livres tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, avec toutes leurs parties, puisque, rédigés sous l'inspiration de l'Esprit Saint ils ont Dieu pour auteur et qu'ils ont été transmis comme tels à l'Église elle-même " (DV 11).

106 *Dieu a inspiré les auteurs humains des livres sacrés.* " En vue de composer ces livres sacrés, Dieu a choisi des hommes auxquels il eut recours dans le plein usage de leurs facultés et de leurs moyens, pour que, lui-même agissant en eux et par eux, ils missent par écrit, en vrais auteurs, tout ce qui était conforme à son désir, et cela seulement " (DV 11).

107 *Les livres inspirés enseignent la vérité.* " Dès lors, puisque toutes les assertions des auteurs inspirés ou hagiographes doivent être tenues pour assertions de l'Esprit Saint, il faut déclarer que les livres de l'Écriture enseignent fermement, fidèlement et sans erreur la vérité que Dieu a voulu voir consignée pour notre salut dans les Lettres sacrées " (DV 11).

108 Cependant, la foi chrétienne n'est pas une " religion du Livre ". Le christianisme est la religion de la " Parole " de Dieu, " non d'un verbe écrit et muet, mais du Verbe incarné et vivant " (S. Bernard, hom. miss. 4, 11 : *Opera*, ed. J. Leclercq-H. Rochais, v. 4 [Romae 1966] p. 57). Pour qu'elles ne restent pas lettre morte, il faut que le Christ, Parole éternelle du Dieu vivant, par l'Esprit Saint nous " ouvre l'esprit à l'intelligence des Écritures " (Lc 24, 45).

III. L'Esprit Saint, interprète de l'Écriture

109 Dans l'Écriture Sainte, Dieu parle à l'homme à la manière des hommes. Pour bien interpréter l'Écriture, il faut donc être attentif à ce que les auteurs humains ont vraiment voulu affirmer et à ce que Dieu a bien voulu nous manifester par leurs paroles (cf. DV 12, § 1).

110 Pour découvrir *l'intention des auteurs sacrés*, il faut tenir compte des conditions de leur temps et de leur culture, des " genres littéraires " en usage à cette époque, des manières de sentir, de parler et de raconter courantes en ce temps-là.

" Car c'est de façon bien différente que la vérité se propose et s'exprime en des textes diversement historiques, en des textes, ou prophétiques, ou poétiques, ou même en d'autres genres d'expression " (DV 12, § 2).

111 Mais puisque l'Écriture Sainte est inspirée, il y a un autre principe de l'interprétation juste, non moins important que le précédent, et sans lequel l'Écriture demeurerait lettre morte : " La Sainte Écriture doit être lue et interprétée à la lumière du même Esprit qui la fit rédiger " (DV 12, § 3).

Le Concile Vatican II indique *trois critères* pour une interprétation de l'Écriture conforme à l'Esprit qui l'a inspirée (cf. DV 12, § 3) :

112 1. *Porter une grande attention " au contenu et à l'unité de toute l'Écriture "*. En effet, aussi différents que soient les livres qui la composent, l'Écriture est une en raison de l'unité du dessein de Dieu, dont le Christ Jésus est le centre et le cœur, ouvert depuis sa Pâque (cf. Lc 24, 25-27. 44-46).

Le cœur (cf. Ps 22, 15) du Christ désigne la Sainte Écriture qui fait connaître le cœur du Christ. Ce cœur était fermé avant la passion car l'Écriture était obscure. Mais l'Écriture a été ouverte après la passion, car ceux qui désormais en ont l'intelligence considèrent et discernent de quelle manière les prophéties doivent être interprétées (cf. S. Thomas d'A., Psal. 21, 11).

113 2. *Lire ensuite l'Écriture dans " la Tradition vivante de toute l'Église "*. Selon un adage des Pères, la Sainte Écriture se lit bien plus dans le cœur de l'Église que dans les moyens matériels de son expression. En effet, l'Église porte dans sa Tradition la mémoire vivante de la Parole de Dieu, et c'est l'Esprit Saint qui lui donne l'interprétation spirituelle de l'Écriture (" ... selon le sens spirituel dont l'Esprit gratifie l'Église " : Origène, hom. in Lev. 5, 5).

114 3. *Être attentif " à l'analogie de la foi "* (cf. Rm 12, 6). Par " analogie de la foi " nous entendons la cohésion des vérités de la foi entre elles et dans le projet total de la Révélation.

Les sens de l'Écriture

115 Selon une ancienne tradition, on peut distinguer deux *sens* de l'Écriture : le sens littéral et le sens spirituel, ce dernier étant subdivisé en sens allégorique, moral et anagogique. La concordance profonde des quatre sens assure toute sa richesse à la lecture vivante de l'Écriture dans l'Église :

116 Le *sens littéral*. C'est le sens signifié par les paroles de l'Écriture et découvert par l'exégèse qui suit les règles de la juste interprétation " Tous les sens de la Sainte Écriture trouvent leur appui dans le sens littéral " (S. Thomas d'A., s. th. 1, 1, 10, ad 1).

117 Le *sens spirituel*. Grâce à l'unité du dessein de Dieu, non seulement le texte de l'Écriture, mais aussi les réalités et les événements dont il parle peuvent être des signes.

1. Le sens *allégorique*. Nous pouvons acquérir une compréhension plus profonde des événements en reconnaissant leur signification dans le Christ ; ainsi, la traversée de la Mer Rouge est un signe de la victoire du Christ, et ainsi du Baptême (cf. 1 Co 10, 2).

2. Le sens *moral*. Les événements rapportés dans l'Écriture peuvent nous conduire à un agir juste. Elles ont été écrites " pour notre instruction " (1 Co 10, 11 ; cf. He 3 – 4, 11).

3. Le sens *anagogique*. Nous pouvons voir des réalités et des événements dans leur signification éternelle, nous conduisant (en grec : *anagoge*) vers notre Patrie. Ainsi, l'Église sur terre est signe de la Jérusalem céleste (cf. Ap 21, 1 – 22, 5).

118 Un distique médiéval résume la signification des quatre sens : Le sens littéral enseigne les événements, l'allégorie ce qu'il faut croire, le sens moral ce qu'il faut faire, l'anagogie vers quoi il faut tendre (Augustin de Dace, *Rotulus pugillaris*, I : ed. A. Walz, *Angelicum* 6 [1929] 256).

119 " Il appartient aux exégètes de s'efforcer, suivant ces règles, de pénétrer et d'exposer plus profondément le sens de la Sainte Écriture, afin que, par leurs études en quelque sorte préparatoires, mûrisse le jugement de l'Église. Car tout ce qui concerne la manière d'interpréter l'Écriture est finalement soumis au jugement de l'Église, qui exerce le ministère et le mandat divinement reçus de garder la parole de Dieu et de l'interpréter " (DV 12, 3) :

Je ne croirais pas à l'Évangile, si l'autorité de l'Eglise catholique ne m'y poussait (S. Augustin, *fund.* 5, 6 : PL 42, 176).

IV. Le Canon des Écritures

120 C'est la Tradition apostolique qui a fait discerner à l'Église quels écrits devaient être comptés dans la liste des Livres Saints (cf. DV 8, 3). Cette liste intégrale est appelée " Canon " des Écritures. Elle comporte pour l'Ancien Testament 46 (45, si l'on compte Jr et Lm ensemble) écrits et 27 pour le Nouveau (cf. DS 179 ; 1334-1336 ; 1501-1504) :

Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome, Josué, Juges, Ruth, les deux livres de Samuel, les deux livres des Rois, les deux livres des Chroniques, Esdras et Néhémie, Tobie, Judith, Esther, les deux livres des Maccabées, Job, les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, la Sagesse, l'Ecclésiastique, Isaïe, Jérémie, les Lamentations, Baruch, Ezéchiël, Daniel, Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Agée, Zacharie, Malachie pour l'Ancien Testament ;

les Évangiles de Matthieu, de Marc, de Luc et de Jean, les Actes des Apôtres, les Épîtres de S. Paul aux Romains, la première et la deuxième aux Corinthiens, aux Galates, aux Ephésiens, aux Philippiens, aux Colossiens, la première et la deuxième aux Thessaloniciens, la première et la deuxième à Timothée, à Tite, à Philémon, l'Épître aux Hébreux, l'Épître de Jacques, la première et la deuxième de Pierre, les trois Épîtres de Jean, l'Épître de Jude et l'Apocalypse pour le Nouveau Testament.

L'Ancien Testament

121 L'Ancien Testament est une partie inamissible de l'Écriture Sainte. Ses livres sont divinement inspirés et conservent une valeur permanente (cf. DV 14) car l'Ancienne Alliance n'a jamais été révoquée.

122 En effet, " l'Économie de l'Ancien Testament avait pour principale raison d'être de préparer l'avènement du Christ Sauveur du monde ". " Bien qu'ils contiennent de l'imparfait et du provisoire ", les livres de l'Ancien Testament témoignent de toute la divine pédagogie de l'amour salvifique de Dieu : " En eux se trouvent de sublimes enseignements sur Dieu, une bienfaisante sagesse sur la vie humaine, d'admirables trésors de prière ; en eux enfin se tient caché le mystère de notre salut " (DV 15).

123 Les chrétiens vénèrent l'Ancien Testament comme vraie Parole de Dieu. L'Église a toujours vigoureusement repoussé l'idée de rejeter l'Ancien Testament sous prétexte que le Nouveau l'aurait rendu caduc (Marcionisme).

Le Nouveau Testament

124 " La Parole de Dieu qui est une force divine pour le salut de tout croyant, se présente dans les écrits du Nouveau Testament et sa puissance s'y manifeste de façon singulière " (DV 17). Ces écrits nous livrent la vérité définitive de la Révélation divine. Leur objet central est Jésus-Christ, le Fils de Dieu incarné, ses actes, ses enseignements, sa passion et sa glorification ainsi que les débuts de son Église sous l'action de l'Esprit Saint (cf. DV 20).

125 Les *Évangiles* sont le cœur de toutes les Écritures " en tant qu'ils constituent le témoignage par excellence sur la vie et sur l'enseignement du Verbe incarné, notre Sauveur " (DV 18).

126 Dans la formation des Évangiles on peut distinguer trois étapes :

1. *La vie et l'enseignement de Jésus*. L'Église tient fermement que les quatre Évangiles, " dont elle affirme sans hésiter l'historicité, transmettent fidèlement ce que Jésus le Fils de Dieu, durant sa vie parmi les hommes, a réellement fait et enseigné pour leur salut éternel, jusqu'au jour où il fut enlevé au ciel ".

2. *La tradition orale*. " Ce que le Seigneur avait dit et fait, les apôtres après son Ascension le transmièrent à leurs auditeurs avec cette intelligence plus profonde des choses dont eux-mêmes, instruits par les événements glorieux du Christ et éclairés par l'Esprit de vérité, jouissaient ".

3. *Les Évangiles écrits*. " Les auteurs sacrés composèrent donc les quatre Évangiles, choisissant certains des nombreux éléments soit oralement soit déjà par écrit, rédigeant un résumé des autres, ou les expliquant en fonction de la situation des Églises, gardant enfin la forme d'une prédication, de manière à nous livrer toujours sur Jésus des choses vraies et sincères " (DV 19).

127 L'Évangile quadriforme occupe dans l'Église une place unique, témoins la vénération dont l'entoure la liturgie et l'attrait incomparable qu'il a exercé de tout temps sur les saints :

Il n'y a aucune doctrine qui soit meilleure, plus précieuse et plus splendide que le texte de l'Évangile. Voyez et retenez ce que notre Seigneur et Maître, le Christ, a enseigné par ses paroles et réalisé par ses actes (Ste Césarie la Jeune, Rich. : SC 345, 480).

C'est par-dessus tout l'*Évangile* qui m'entretient pendant mes oraisons ; en lui je trouve tout ce qui est nécessaire à ma pauvre âme. J'y découvre toujours de nouvelles lumières, des sens cachés et mystérieux (Ste. Thérèse de l'Enfant-Jésus, ms. autob. A 83v).

L'unité de l'Ancien et du Nouveau Testament

128 L'Église, déjà aux temps apostoliques (cf. 1 Co 10, 6. 11 ; He 10, 1 ; 1 P 3, 21), et puis constamment dans sa Tradition, a éclairé l'unité du plan divin dans les deux Testaments grâce à la *typologie*. Celle-ci discerne dans les œuvres de Dieu

dans l'Ancienne Alliance des préfigurations de ce que Dieu a accompli dans la plénitude des temps, en la personne de son Fils incarné.

129 Les chrétiens lisent donc l'Ancien Testament à la lumière du Christ mort et ressuscité. Cette lecture typologique manifeste le contenu inépuisable de l'Ancien Testament. Elle ne doit pas faire oublier qu'il garde sa valeur propre de Révélation que Notre Seigneur lui-même a réaffirmée (cf. Mc 12, 29-31). Par ailleurs, le Nouveau Testament demande d'être lu aussi à la lumière de l'Ancien. La catéchèse chrétienne primitive y aura constamment recours (cf. 1 Co 5, 6-8 ; 10, 1-11). Selon un vieil adage, le Nouveau Testament est caché dans l'Ancien, alors que l'Ancien est dévoilé dans le Nouveau : " Le Nouveau se cache dans l'Ancien et dans le Nouveau l'Ancien se dévoile " (S. Augustin, Hept. 2, 73 : PL 34, 623 ; cf. DV 16).

130 La typologie signifie le dynamisme vers l'accomplissement du plan divin quand " Dieu sera tout en tous " (1 Co 15, 28). Aussi la vocation des patriarches et l'Exode de l'Égypte, par exemple, ne perdent pas leur valeur propre dans le plan de Dieu, du fait qu'ils en sont en même temps des étapes intermédiaires.

V. La Sainte Écriture dans la vie de l'Église

131 " La force et la puissance que recèle la Parole de Dieu sont si grandes qu'elles constituent, pour l'Église, son point d'appui et sa vigueur et, pour les enfants de l'Église, la force de leur foi, la nourriture de leur âme, la source pure et permanente de leur vie spirituelle " (DV 21). Il faut " que l'accès à la Sainte Écriture soit largement ouvert aux chrétiens " (DV 22).

132 " Que l'étude de la Sainte Écriture soit donc pour la sacrée théologie comme son âme. Que le ministère de la Parole, qui comprend la prédication pastorale, la catéchèse, et toute l'instruction chrétienne, où l'homélie liturgique doit avoir une place de choix, trouve, lui aussi, dans cette même Parole de l'Écriture, une saine nourriture et une saine vigueur " (DV 24).

133 L'Église " exhorte instamment et spécialement tous les chrétiens (...) à acquérir, par la lecture fréquente des divines Écritures, 'la science éminente de Jésus-Christ' (Ph 3, 8). 'En effet, ignorer les Écritures, c'est ignorer le Christ' (S. Jérôme, Is. prol. : PL 24, 17B) " (DV 25).

En bref

134 *Toute l'Écriture divine n'est qu'un seul livre, et ce seul livre c'est le Christ, " car toute l'Écriture divine parle du Christ, et toute l'Écriture divine s'accomplit dans le Christ " (Hugues de Saint Victor, De arca Noe 2, 8 : PL 176, 642 ; cf. ibid. 2, 9 : PL 176, 642-643: PL 176, 642C).*

135 *" Les Saintes Écritures contiennent la Parole de Dieu et, puisqu'elles sont inspirées, elles sont vraiment cette Parole " (DV 24).*

136 *Dieu est l'Auteur de l'Écriture Sainte en inspirant ses auteurs humains ; Il agit en eux et par eux. Il donne ainsi l'assurance que leurs écrits enseignent sans erreur la vérité salutaire (cf. DV 11).*

137 *L'interprétation des Écritures inspirées doit être avant tout attentive à ce que Dieu veut révéler par les auteurs sacrés pour notre salut. " Ce qui vient de l'Esprit, n'est pleinement entendu que par l'action de l'Esprit " (Origène, hom. in Ex. 4, 5).*

138 *L'Église reçoit et vénère comme inspirés les 46 livres de l'Ancien et les 27 livres du Nouveau Testament.*

139 *Les quatre Évangiles tiennent une place centrale puisque le Christ Jésus en est le centre.*

140 *L'unité des deux Testaments découle de l'unité du dessein de Dieu et de sa Révélation.. L'Ancien Testament prépare le Nouveau, alors que celui-ci accomplit l'Ancien ; les deux s'éclairent mutuellement ; les deux sont vraie Parole de Dieu.*

141 *" L'Église a toujours vénéré les divines Écritures, comme elle l'a fait pour le Corps même du Seigneur " (DV 21) : ces deux nourrissent et régissent toute la vie chrétienne. " Ta Parole est la lumière de mes pas, la lampe de ma route " (Ps 119, 105 ; cf. Is 50, 4).*

Chapitre troisième **La réponse de l'homme à Dieu**

142 *Par sa révélation, " provenant de l'immensité de sa charité, Dieu, qui est invisible s'adresse aux hommes comme à ses amis et converse avec eux pour les inviter à entrer en communion avec lui et les recevoir en cette communion " (DV 2). La réponse adéquate à cette invitation est la foi.*

143 *Par la foi l'homme soumet complètement son intelligence et sa volonté à Dieu. De tout son être l'homme donne son assentiment à Dieu révélateur (cf. DV 5). L'Écriture Sainte appelle " obéissance de la foi " cette réponse de l'homme au Dieu qui révèle (cf. Rm 1, 5 ; 16, 26).*

Article 1 **Je crois**

I. L'obéissance de la foi

144 *Obéir (ob-audire) dans la foi, c'est se soumettre librement à la parole écoutée, parce que sa vérité est garantie par Dieu, la Vérité même. De cette obéissance, Abraham est le modèle que nous propose l'Écriture Sainte. La Vierge Marie en est la réalisation la plus parfaite.*

Abraham – " le père de tous les croyants "

145 *L'Épître aux Hébreux, dans le grand éloge de la foi des ancêtres, insiste particulièrement sur la foi d'Abraham : " Par la foi, Abraham obéit à l'appel de partir vers un pays qu'il devait recevoir en héritage, et il partit ne sachant où il allait " (He 11, 8 ; cf. Gn 12, 1-4). Par la foi, il a vécu en étranger et en pèlerin dans la Terre*

promise (cf. Gn 23, 4). Par la foi, Sara reçut de concevoir le fils de la promesse. Par la foi enfin, Abraham offrit son fils unique en sacrifice (cf. He 11, 17).

146 Abraham réalise ainsi la définition de la foi donnée par l'épître aux Hébreux : " La foi est la garantie des biens que l'on espère, la preuve des réalités qu'on ne voit pas " (He 11, 1). " Abraham eut foi en Dieu, et ce lui fut compté comme justice " (Rm 4, 3 ; cf. Gn 15, 6). Grâce à cette " foi puissante " (Rm 4, 20), Abraham est devenu " le père de tous ceux qui croiraient " (Rm 4, 11. 18 ; cf. Gn 15, 5).

147 De cette foi, l'Ancien Testament est riche en témoignages. L'Épître aux Hébreux proclame l'éloge de la foi exemplaire des anciens " qui leur a valu un bon témoignage " (He 11, 2. 39). Pourtant, " Dieu prévoyait pour nous un sort meilleur " : la grâce de croire en son Fils Jésus, " le chef de notre foi, qui la mène à la perfection " (He 11, 40 ; 12, 2).

Marie – " Bienheureuse celle qui a cru "

148 La Vierge Marie réalise de la façon la plus parfaite l'obéissance de la foi. Dans la foi, Marie accueillit l'annonce et la promesse apportées par l'ange Gabriel, croyant que " rien n'est impossible à Dieu " (Lc 1, 37 ; cf. Gn 18, 14), et donnant son assentiment : " Je suis la servante du Seigneur, qu'il m'advienne selon ta parole " (Lc 1, 38). Élisabeth la salua : " Bienheureuse celle qui a cru en l'accomplissement de ce qui lui a été dit de la part du Seigneur " (Lc 1, 45). C'est pour cette foi que toutes les générations la proclameront bienheureuse (cf. Lc 1, 48).

149 Pendant toute sa vie, et jusqu'à sa dernière épreuve (cf. Lc 2, 35), lorsque Jésus, son fils, mourut sur la croix, sa foi n'a pas vacillé. Marie n'a pas cessé de croire " en l'accomplissement " de la parole de Dieu. Aussi bien, l'Église vénère-t-elle en Marie la réalisation la plus pure de la foi.

II. " Je sais en qui j'ai mis ma foi " (2 Tm 1, 12)

Croire en Dieu seul

150 La foi est d'abord une *adhésion personnelle* de l'homme à Dieu ; elle est en même temps, et inséparablement, *l'assentiment libre à toute la vérité que Dieu a révélé*. En tant qu'adhésion personnelle à Dieu et assentiment à la vérité qu'il a révélé, la foi chrétienne diffère de la foi en une personne humaine. Il est juste et bon de se confier totalement en Dieu et de croire absolument ce qu'Il dit. Il serait vain et faux de mettre une telle foi en une créature (cf. Jr 17, 5-6 ; Ps 40, 5 ; 146, 3-4).

Croire en Jésus-Christ, le Fils de Dieu

151 Pour le chrétien, croire en Dieu, c'est inséparablement croire en Celui qu'Il a envoyé, " son Fils bien-aimé " en qui Il a mis toute sa complaisance (cf. Mc 1, 11) ; Dieu nous a dit de L'écouter (cf. Mc 9, 7). Le Seigneur Lui-même dit à ses disciples : " Croyez en Dieu, croyez aussi en moi " (Jn 14, 1). Nous pouvons croire en Jésus-Christ parce qu'Il est Lui-même Dieu, le Verbe fait chair : " Nul n'a jamais vu Dieu ; le Fils unique, qui est dans le sein du Père, Lui, L'a fait connaître " (Jn 1, 18). Parce

qu'il " a vu le Père " (Jn 6, 46), Il est seul à Le connaître et à pouvoir Le révéler (cf. Mt 11, 27).

Croire en l'Esprit Saint

152 On ne peut pas croire en Jésus-Christ sans avoir part à son Esprit. C'est l'Esprit Saint qui révèle aux hommes qui est Jésus. Car " nul ne peut dire : 'Jésus est Seigneur', que sous l'action de l'Esprit Saint " (1 Co 12, 3). " L'Esprit sonde tout, jusqu'aux profondeurs de Dieu (...) Nul ne connaît ce qui concerne Dieu, sinon l'Esprit de Dieu " (1 Co 2, 10-11). Dieu seul connaît Dieu tout entier. Nous croyons *en* l'Esprit Saint parce qu'il est Dieu.

L'Église ne cesse de confesser sa foi en un seul Dieu, Père, Fils et Esprit Saint.

III. Les caractéristiques de la foi

La foi est une grâce

153 Lorsque S. Pierre confesse que Jésus est le Christ, le Fils du Dieu vivant, Jésus lui déclare que cette révélation ne lui est pas venue " de la chair et du sang, mais de mon Père qui est dans les cieux " (Mt 16, 17 ; cf. Ga 1, 15 ; Mt 11, 25). La foi est un don de Dieu, une vertu surnaturelle infuse par Lui. " Pour prêter cette foi, l'homme a besoin de la grâce prévenante et aidante de Dieu, ainsi que des secours intérieurs du Saint-Esprit. Celui-ci touche le cœur et le tourne vers Dieu, ouvre les yeux de l'esprit et donne 'à tous la douceur de consentir et de croire à la vérité' " (DV 5).

La foi est un acte humain

154 Croire n'est possible que par la grâce et les secours intérieurs du Saint-Esprit. Il n'en est pas moins vrai que croire est un acte authentiquement humain. Il n'est contraire ni à la liberté ni à l'intelligence de l'homme de faire confiance à Dieu et d'adhérer aux vérités par lui révélées. Déjà dans les relations humaines il n'est pas contraire à notre propre dignité de croire ce que d'autres personnes nous disent sur elles-mêmes et sur leurs intentions, et de faire confiance à leurs promesses (comme, par exemple, lorsqu'un homme et une femme se marient), pour entrer ainsi en communion mutuelle. Dès lors, il est encore moins contraire à notre dignité de " présenter par la foi la soumission plénière de notre intelligence et de notre volonté au Dieu qui révèle " (Cc. Vatican I : DS 3008) et d'entrer ainsi en communion intime avec Lui.

155 Dans la foi, l'intelligence et la volonté humaines coopèrent avec la grâce divine : " Croire est un acte de l'intelligence adhérant à la vérité divine sous le commandement de la volonté mue par Dieu au moyen de la grâce " (S. Thomas d'A., s. th. 2-2, 2, 9 ; cf. Cc. Vatican I : DS 3010).

La foi et l'intelligence

156 Le *motif* de croire n'est pas le fait que les vérités révélées apparaissent comme vraies et intelligibles à la lumière de notre raison naturelle. Nous croyons " à cause de l'autorité de Dieu même qui révèle et qui ne peut ni se tromper ni nous tromper ". " Néanmoins, pour que l'hommage de notre foi fût conforme à la raison, Dieu a voulu que les secours intérieurs du Saint-Esprit soient accompagnés des preuves extérieures de sa Révélation " (ibid., DS 3009). C'est ainsi que les miracles du Christ et des saints (cf. Mc 16, 20 ; He 2, 4), les prophéties, la propagation et la sainteté de l'Église, sa fécondité et sa stabilité " sont des signes certains de la Révélation, adaptés à l'intelligence de tous ", des " motifs de crédibilité " qui montrent que l'assentiment de la foi n'est " nullement un mouvement aveugle de l'esprit " (Cc. Vatican I : DS 3008-3010).

157 La foi est *certaine*, plus certaine que toute connaissance humaine, parce qu'elle se fonde sur la Parole même de Dieu, qui ne peut pas mentir. Certes, les vérités révélées peuvent paraître obscures à la raison et à l'expérience humaines, mais " la certitude que donne la lumière divine est plus grande que celle que donne la lumière de la raison naturelle " (S. Thomas d'A., s. th. 2-2, 171, 5, obj. 3). " Dix mille difficultés ne font pas un seul doute " (Newman, apol.).

158 " La foi *cherche à comprendre* " (S. Anselme, prosl. procœm. : PL 153, 225A) : il est inhérent à la foi que le croyant désire mieux connaître Celui en qui il a mis sa foi, et mieux comprendre ce qu'il a révélé ; une connaissance plus pénétrante appellera à son tour une foi plus grande, de plus en plus embrasée d'amour. La grâce de la foi ouvre " les yeux du cœur " (Ep 1, 18) pour une intelligence vive des contenus de la Révélation, c'est-à-dire de l'ensemble du dessein de Dieu et des mystères de la foi, de leur lien entre eux et avec le Christ, centre du mystère révélé. Or, pour " rendre toujours plus profonde l'intelligence de la Révélation, l'Esprit Saint ne cesse, par ses dons, de rendre la foi plus parfaite " (DV 5). Ainsi, selon l'adage de S. Augustin (serm. 43, 7, 9 : PL 38, 258), " je crois pour comprendre et je comprends pour mieux croire ".

159 *Foi et science*. " Bien que la foi soit au-dessus de la raison, il ne peut jamais y avoir de vrai désaccord entre elles. Puisque le même Dieu qui révèle les mystères et communique la foi a fait descendre dans l'esprit humain la lumière de la raison, Dieu ne pourrait se nier lui-même ni le vrai contredire jamais le vrai " (Cc. Vatican I : DS 3017). " C'est pourquoi la recherche méthodique, dans tous les domaines du savoir, si elle est menée d'une manière vraiment scientifique et si elle suit les normes de la morale, ne sera jamais réellement opposée à la foi : les réalités profanes et celles de la foi trouvent leur origine dans le même Dieu. Bien plus, celui qui s'efforce, avec persévérance et humilité, de pénétrer les secrets des choses, celui-là, même s'il n'en a pas conscience, est comme conduit par la main de Dieu, qui soutient tous les êtres et les fait ce qu'ils sont " (GS 36, § 2).

La liberté de la foi

160 Pour être humaine, " la réponse de la foi donnée par l'homme à Dieu doit être volontaire ; en conséquence, personne ne doit être contraint à embrasser la foi malgré soi. Par sa nature même, en effet, l'acte de foi a un caractère volontaire " (DH 10 ; cf. CIC, can. 748, § 2). " Dieu, certes, appelle l'homme à le servir en esprit et vérité ; si cet appel oblige l'homme en conscience, il ne le contraint pas. (...) Cela est

apparu au plus haut point dans le Christ Jésus " (DH 11). En effet, le Christ a invité à la foi et à la conversion, il n'y a nullement contraint. " Il a rendu témoignage à la vérité, mais il n'a pas voulu l'imposer par la force à ses contradicteurs. Son royaume (...) s'étend grâce à l'amour par lequel le Christ, élevé sur la croix, attire à lui tous les hommes " (DH 11).

La nécessité de la foi

161 Croire en Jésus-Christ et en Celui qui l'a envoyé pour notre salut est nécessaire pour obtenir ce salut (cf. Mc 16, 16 ; Jn 3, 36 ; 6, 40 e.a.). " Parce que 'sans la foi (...) il est impossible de plaire à Dieu' (He 11, 6) et d'arriver à partager la condition de ses fils, personne jamais ne se trouve justifié sans elle et personne à moins qu'il n'ait 'persévéré en elle jusqu'à la fin' (Mt 10, 22 ; 24, 13), n'obtiendra la vie éternelle " (Cc. Vatican I : DS 3012 ; cf. Cc. Trente : DS 1532).

La persévérance dans la foi

162 La foi est un don gratuit que Dieu fait à l'homme. Ce don inestimable, nous pouvons le perdre ; S. Paul en avertit Timothée : " Combats le bon combat, possédant foi et bonne conscience ; pour s'en être affranchis, certains ont fait naufrage dans la foi " (1 Tm 1, 18-19). Pour vivre, croître et persévérer jusqu'à la fin dans la foi nous devons la nourrir par la Parole de Dieu ; nous devons implorer le Seigneur de l'augmenter (cf. Mc 9, 24 ; Lc 17, 5 ; 22, 32) ; elle doit " agir par la charité " (Ga 5, 6 ; cf. Jc 2, 14-26), être portée par l'espérance (cf. Rm 15, 13) et être enracinée dans la foi de l'Église.

La foi – commencement de la vie éternelle

163 La foi nous fait goûter comme à l'avance, la joie et la lumière de la vision béatifique, but de notre cheminement ici-bas. Nous verrons alors Dieu " face à face " (1 Co 13, 12), " tel qu'Il est " (1 Jn 3, 2). La foi est donc déjà le commencement de la vie éternelle :

Tandis que dès maintenant nous contemplons les bénédictions de la foi, comme un reflet dans un miroir, c'est comme si nous possédions déjà les choses merveilleuses dont notre foi nous assure qu'un jour nous en jouirons (S. Basile, Spir. 15, 36 : PG 32, 132 ; cf. S. Thomas d'A., s. th. 2-2, 4, 1).

164 Maintenant, cependant, " nous cheminons dans la foi, non dans la claire vision " (2 Co 5, 7), et nous connaissons Dieu " comme dans un miroir, d'une manière confuse, (...), imparfaite " (1 Co 13, 12). Lumineuse par Celui en qui elle croit, la foi est vécue souvent dans l'obscurité. La foi peut être mise à l'épreuve. Le monde en lequel nous vivons semble souvent bien loin de ce que la foi nous assure ; les expériences du mal et de la souffrance, des injustices et de la mort paraissent contredire la Bonne Nouvelle, elles peuvent ébranler la foi et devenir pour elle une tentation.

165 C'est alors que nous devons nous tourner vers les *témoins de la foi* : Abraham, qui crut, " espérant contre toute espérance " (Rm 4, 18) ; la Vierge Marie qui, dans " le pèlerinage de la foi " (LG 58), est allée jusque dans la " nuit de la foi " (Jean-Paul II, RM 18) en communiant à la souffrance de son Fils et à la nuit de son

tombeau ; et tant d'autres témoins de la foi : " Enveloppés d'une si grande nuée de témoins, nous devons rejeter tout fardeau et le péché qui nous assiège et courir avec constance l'épreuve qui nous est proposée, fixant nos yeux sur le chef de notre foi, qui la mène à la perfection, Jésus " (He 12, 1-2).

Article 2 **Nous croyons**

166 La foi est un acte personnel : la réponse libre de l'homme à l'initiative de Dieu qui se révèle. Mais la foi n'est pas un acte isolé. Nul ne peut croire seul, comme nul ne peut vivre seul. Nul ne s'est donné la foi à lui-même comme nul ne s'est donné la vie à lui-même. Le croyant a reçu la foi d'autrui, il doit la transmettre à autrui. Notre amour pour Jésus et pour les hommes nous pousse à parler à autrui de notre foi. Chaque croyant est ainsi comme un maillon dans la grande chaîne des croyants. Je ne peux croire sans être porté par la foi des autres, et par ma foi, je contribue à porter la foi des autres.

167 " Je crois " (Symbole des Apôtres) : c'est la foi de l'Église professée personnellement par chaque croyant, principalement lors du baptême. " Nous croyons " (Symbole de Nicée-Constantinople, dans l'original grec) : c'est la foi de l'Église confessée par les évêques assemblés en Concile ou, plus généralement, par l'assemblée liturgique des croyants. " Je crois " : c'est aussi l'Église, notre Mère, qui répond à Dieu par sa foi et qui nous apprend à dire : " Je crois ", " Nous croyons ".

I. " Regarde, Seigneur, la foi de ton Église "

168 C'est d'abord l'Église qui croit, et qui ainsi porte, nourrit et soutient ma foi. C'est d'abord l'Église qui, partout, confesse le Seigneur (" C'est toi que par tout l'univers la Sainte Église proclame son Seigneur ", chantons-nous dans le " Te Deum "), et avec elle et en elle, nous sommes entraînés et amenés à confesser, nous aussi : " Je crois ", " Nous croyons ". C'est par l'Église que nous recevons la foi et la vie nouvelle dans le Christ par le baptême. Dans le " Rituale Romanum ", le ministre du baptême demande au catéchumène : " Que demandes-tu à l'Église de Dieu ? " Et la réponse : " La foi ". " Que te donne la foi ? " " La vie éternelle " (OICA 75 et 247).

169 Le salut vient de Dieu seul ; mais parce que nous recevons la vie de la foi à travers l'Église, celle-ci est notre mère : " Nous croyons l'Église comme la mère de notre nouvelle naissance, et non pas en l'Église comme si elle était l'auteur de notre salut " (Faustus de Riez, Spir. 1, 2 : CSEL 21, 104). Parce qu'elle est notre mère, elle est aussi l'éducatrice de notre foi.

II. Le langage de la foi

170 Nous ne croyons pas en des formules, mais dans les réalités qu'elles expriment et que la foi nous permet de " toucher ". " L'acte (de foi) du croyant ne s'arrête pas à l'énoncé, mais à la réalité (énoncée) " (S. Thomas d'A., s. th. 2-2, 1, 2, ad 2). Cependant, ces réalités, nous les approchons à l'aide des formulations de la foi. Celles-ci permettent d'exprimer et de transmettre la foi, de la célébrer en communauté, de l'assimiler et d'en vivre de plus en plus.

171 L'Église qui est " la colonne et le soutien de la vérité " (1 Tm 3, 15), garde fidèlement " la foi transmise aux saints une fois pour toutes " (Jude 3). C'est elle qui garde la mémoire des Paroles du Christ, c'est elle qui transmet de génération en génération la confession de foi des apôtres. Comme une mère qui apprend à ses enfants à parler, et par là même à comprendre et à communiquer, l'Église, notre Mère, nous apprend le langage de la foi pour nous introduire dans l'intelligence et la vie de la foi.

III. Une seule foi

172 Depuis des siècles, à travers tant de langues, cultures, peuples et nations, l'Église ne cesse de confesser sa foi unique, reçue d'un seul Seigneur, transmise par un seul baptême, enracinée dans la conviction que tous les hommes n'ont qu'un seul Dieu et Père (cf. Ep 4, 4-6). S. Irénée de Lyon, témoin de cette foi, déclare :

173 " En effet, l'Église, bien que dispersée dans le monde entier jusqu'aux extrémités de la terre, ayant reçu des apôtres et de leurs disciples la foi (...) garde [cette prédication et cette foi] avec soin, comme n'habitant qu'une seule maison, elle y croit d'une manière identique, comme n'ayant qu'une seule âme et qu'un seul cœur, et elle les prêche, les enseigne et les transmet d'une voix unanime, comme ne possédant qu'une seule bouche " (hær. 1, 10, 1-2).

174 " Car, si les langues diffèrent à travers le monde, le contenu de la Tradition est un et identique. Et ni les Églises établies en Germanie n'ont d'autre foi ou d'autre Tradition, ni celles qui sont chez les Ibères, ni celles qui sont chez les Celtes, ni celles de l'Orient, de l'Égypte, de la Libye, ni celles qui sont établies au centre du monde... " (ibid. 1, 10, 1-2) " Le message de l'Église est donc véridique et solide, puisque c'est chez elle qu'un seul chemin de salut apparaît à travers le monde entier " (ibid., 5, 20, 1).

175 " Cette foi que nous avons reçue de l'Église, nous la gardons avec soin, car sans cesse, sous l'action de l'Esprit de Dieu, telle un dépôt de grand prix renfermé dans un vase excellent, elle rajeunit et fait rajeunir le vase même qui la contient " (ibid., 3, 24, 1).

En bref

176 *La foi est une adhésion personnelle de l'homme tout entier à Dieu qui se révèle. Elle comporte une adhésion de l'intelligence et de la volonté à la Révélation que Dieu a faite de lui-même par ses actions et ses paroles.*

177 *" Croire " a donc une double référence : à la personne et à la vérité ; à la vérité par confiance en la personne qui l'atteste.*

178 *Nous ne devons croire en nul autre que Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit.*

179 *La foi est un don surnaturel de Dieu. Pour croire, l'homme a besoin des secours intérieurs du Saint-Esprit.*

180 " Croire " est un acte humain, conscient et libre, qui correspond à la dignité de la personne humaine.

181 " Croire " est un acte ecclésial. La foi de l'Église précède, engendre, porte et nourrit notre foi. L'Église est la mère de tous les croyants. " Nul ne peut avoir Dieu pour Père qui n'a pas l'Église pour mère " (S. Cyprien, unit. eccl. : PL 4, 503A).

182 " Nous croyons tout ce qui est contenu dans la parole de Dieu, écrite ou transmise, et que l'Église propose à croire comme divinement révélé " (SPF 20).

183 La foi est nécessaire au salut. Le Seigneur lui-même l'affirme : " Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé ; celui qui ne croira pas, sera condamné " (Mc 16, 16).

184 " La foi est un avant-goût de la connaissance qui nous rendra bienheureux dans la vie future " (S. Thomas d'A., comp. 1, 2).

Le Credo

Symbole des Apôtres (DS 30)

Je crois en Dieu,

le Père Tout-Puissant,

Créateur du ciel et de la terre.

Et en Jésus-Christ, son Fils unique
notre Seigneur,

qui a été conçu du Saint-Esprit,
est né de la Vierge Marie,

Credo de Nicée-Constantinople (DS 150)

Je crois en un seul Dieu,

le Père Tout-Puissant,

Créateur du ciel et de la terre
de l'univers visible et invisible.

Je crois en un seul Seigneur, Jésus-Christ
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles

Il est Dieu, né de Dieu,

Lumière, né de la Lumière,

vrai Dieu, né du vrai Dieu,

engendré, non pas créé,

de même nature que le Père,

et par Lui tout a été fait.

Pour nous les hommes, et pour notre salut,

Il descendit du ciel ;

par l'Esprit Saint,

Il a pris chair de la Vierge Marie,

	et S'est fait homme.
a souffert sous Ponce Pilate,	Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
a été crucifié, est mort	Il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
et a été enseveli,	
est descendu aux enfers.	
Le troisième jour est ressuscité des morts,	Il ressuscita le troisième jour,
	conformément aux Ecritures,
est monté aux cieux,	et Il monta au ciel;
est assis à la droite de Dieu le Père	Il est assis à la droite du Père.
Tout-Puissant,	
d'où Il viendra juger les vivants et les morts.	Il reviendra dans la gloire,
	pour juger les vivants et les morts;
	et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,	Je crois en l'Esprit Saint,
	qui est Seigneur et qui donne la vie;
	Il procède du Père et du Fils;
	avec le Père et le Fils,
	Il reçoit même adoration et même gloire;
	Il a parlé par les prophètes.
à la sainte Eglise catholique,	Je crois en l'Eglise,
à la communion des saints,	une, sainte, catholique et apostolique.
	Je reconnais un seul baptême
à la rémission des péchés,	pour le pardon des péchés.
à la résurrection de la chair,	J'attends la résurrection des morts,
à la vie éternelle,	et la vie du monde à venir.
Amen.	Amen.

Deuxième section

La profession de la foi chrétienne

Les symboles de la foi

185 Qui dit " Je crois ", dit " J'adhère à ce que *nous* croyons ". La communion dans la foi a besoin d'un langage commun de la foi, normatif pour tous et unissant dans la même confession de foi.

186 Dès l'origine, l'Église apostolique a exprimé et transmis sa propre foi en des formules brèves et normatives pour tous (cf. Rm 10, 9 ; 1 Co 15, 3-5 ; etc.). Mais très tôt déjà, l'Église a aussi voulu recueillir l'essentiel de sa foi en des résumés organiques et articulés, destinés surtout aux candidats au Baptême :

Cette synthèse de la foi n'a pas été faite selon les opinions humaines ; mais de toute l'Écriture a été recueilli ce qu'il y a de plus important, pour donner au complet l'unique enseignement de la foi. Et comme la semence de sénevé contient dans une toute petite graine un grand nombre de branches, de même ce résumé de la foi renferme-t-il en quelques paroles toute la connaissance de la vraie piété contenue dans l'Ancien et le Nouveau Testament (S. Cyrille de Jérusalem, catech. ill. 5, 12 : PG 33, 521-524).

187 On appelle ces synthèses de la foi " professions de foi " puisqu'elles résument la foi que professent les chrétiens. On les appelle " Credo " en raison de ce qui en est normalement la première parole : " Je crois ". On les appelle également " Symboles de la foi ".

188 Le mot grec *symbolon* signifiait la moitié d'un objet brisé (par exemple un sceau) que l'on présentait comme un signe de reconnaissance. Les parties brisées étaient mises ensemble pour vérifier l'identité du porteur. Le " symbole de la foi " est donc un signe de reconnaissance et de communion entre les croyants. *Symbolon* signifie ensuite recueil, collection ou sommaire. Le " symbole de la foi " est le recueil des principales vérités de la foi. D'où le fait qu'il sert de point de référence premier et fondamental de la catéchèse.

189 La première " profession de foi " se fait lors du Baptême. Le " symbole de la foi " est d'abord le symbole *baptismal*. Puisque le Baptême est donné " au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit " (Mt 28, 19), les vérités de foi professées lors du Baptême sont articulées selon leur référence aux trois personnes de la Sainte Trinité.

190 Le Symbole est donc divisé en trois parties : " d'abord il est question de la première Personne divine et de l'œuvre admirable de la création ; ensuite, de la seconde Personne divine et du mystère de la Rédemption des hommes ; enfin de la troisième Personne divine, source et principe de notre sanctification " (Catech. R. 1, 1, 3). Ce sont là " les trois chapitres de notre sceau (baptismal) " (S. Irénée, dem. 100).

191 " Ces trois parties sont distinctes quoique liées entre elles. D'après une comparaison souvent employée par les Pères, nous les appelons *articles*. De même, en effet, que dans nos membres, il y a certaines articulations qui les distinguent et les séparent, de même, dans cette profession de foi, on a donné avec justesse et raison le nom d'articles aux vérités que nous devons croire en particulier et d'une manière distincte " (Catech. R. 1, 1, 4). Selon une antique tradition, attestée déjà par S. Ambroise, on a aussi coutume de compter *douze* articles du Credo, symbolisant par le nombre des apôtres l'ensemble de la foi apostolique (cf. symb. 8 : PL 17, 1158D).

192 Nombreux ont été, tout au long des siècles, en réponse aux besoins des différentes époques, les professions ou symboles de la foi : les symboles des différentes Églises apostoliques et anciennes (cf. DS 1-64), le Symbole " Quicumque ", dit de S. Athanase (cf. DS 75-76), les professions de foi de certains Conciles (Tolède : DS 525-541 ; Latran : DS 800-802 ; Lyon : DS 851-861 ; Trente : DS 1862-1870) ou de certains papes, tels la " Fides Damasi " (cf. DS 71-72) ou le " Credo du Peuple de Dieu " [SPF] de Paul VI (1968).

193 Aucun des symboles des différentes étapes de la vie de l'Église ne peut être considéré comme dépassé et inutile. Ils nous aident à atteindre et à approfondir aujourd'hui la foi de toujours à travers les divers résumés qui en ont été faits.

Parmi tous les symboles de la foi, deux tiennent une place toute particulière dans la vie de l'Église :

194 Le *Symbole des apôtres*, appelé ainsi parce qu'il est considéré à juste titre comme le résumé fidèle de la foi des apôtres. Il est l'ancien symbole baptismal de l'Église de Rome. Sa grande autorité lui vient de ce fait : " Il est le symbole que garde l'Église romaine, celle où a siégé Pierre, le premier des apôtres, et où il a apporté la sentence commune " (S. Ambroise, symb. 7 : PL 17, 1158D).

195 Le *Symbole dit de Nicée-Constantinople* tient sa grande autorité du fait qu'il est issu des deux premiers Conciles œcuméniques (325 et 381). Il demeure commun, aujourd'hui encore, à toutes les grandes Églises de l'Orient et de l'Occident.

196 Notre exposé de la foi suivra le *Symbole des apôtres* qui constitue, pour ainsi dire, " le plus ancien catéchisme romain ". L'exposé sera cependant complété par des références constantes au *Symbole de Nicée-Constantinople*, souvent plus explicite et plus détaillé.

197 Comme au jour de notre Baptême, lorsque toute notre vie a été confiée " à la règle de doctrine " (Rm 6, 17), accueillons le Symbole de notre foi qui donne la vie. Réciter avec foi le Credo, c'est entrer en communion avec Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit, c'est entrer aussi en communion avec l'Église toute entière qui nous transmet la foi et au sein de laquelle nous croyons :

Ce Symbole est le sceau spirituel, il est la méditation de notre cœur et la garde toujours présente, il est, à coup sûr, le trésor de notre âme (S. Ambroise, symb. 1 : PL 17, 1155C).

Chapitre premier **Je crois en Dieu le Père**

198 Notre profession de foi commence par *Dieu*, car Dieu est " Le premier et Le dernier " (Is 44, 6), le Commencement et la Fin de tout. Le Credo commence par *Dieu le Père*, parce que le Père est la Première Personne Divine de la Très Sainte Trinité ; notre Symbole commence par la création du ciel et de la terre, parce que la création est le commencement et le fondement de toutes les œuvres de Dieu .

Article 1 **" Je crois en Dieu le Père Tout-puissant Créateur du ciel et de la terre "**

Paragraphe 1. **Je crois en Dieu**

199 " Je crois en Dieu " : cette première affirmation de la profession de foi est aussi la plus fondamentale. Tout le Symbole parle de Dieu, et s'il parle aussi de l'homme et du monde, il le fait par rapport à Dieu. Les articles du Credo dépendent tous du premier, tout comme les commandements explicitent le premier. Les autres articles nous font mieux connaître Dieu tel qu'il s'est révélé progressivement aux hommes. " Les fidèles font d'abord profession de croire en Dieu " (Catech. R. 1, 2, 2).

I. " Je crois en un seul Dieu "

200 C'est avec ces paroles que commence le Symbole de Nicée-Constantinople. La confession de l'Unité de Dieu, qui a sa racine dans la Révélation Divine dans l'Ancienne Alliance, est inséparable de celle de l'existence de Dieu et tout aussi fondamentale. Dieu est Unique : il n'y a qu'un seul Dieu : " La foi chrétienne confesse qu'il y a un seul Dieu, par nature, par substance et par essence " (Catech. R. 1, 2, 8).

201 A Israël, son élu, Dieu S'est révélé comme l'Unique : " Écoute, Israël ! Le Seigneur notre Dieu est le Seigneur Un. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de tout ton être, de toute ta force " (Dt 6, 4-5). Par les prophètes, Dieu appelle Israël et toutes les nations à se tourner vers Lui, l'Unique : " Tournez-vous vers Moi et vous serez sauvés, tous les confins de la terre, car Je suis Dieu, il n'y en a pas d'autre (...). Oui, devant Moi tout genou fléchira, par Moi jurera toute langue en disant : en Dieu seul sont la justice et la force " (Is 45, 22-24 ; cf. Ph 2, 10-11).

202 Jésus Lui-même confirme que Dieu est " l'unique Seigneur " et qu'il faut L'aimer " de tout son cœur, de toute son âme, de tout son esprit et de toutes ses forces " (cf. Mc 12, 29-30). Il laisse en même temps entendre qu'Il est Lui-même " le Seigneur " (cf. Mc 12, 35-37). Confesser que " Jésus est Seigneur " est le propre de la foi chrétienne. Cela n'est pas contraire à la foi en Dieu l'Unique. Croire en l'Esprit Saint " qui est Seigneur et qui donne la Vie " n'introduit aucune division dans le Dieu unique :

Nous croyons fermement et nous affirmons simplement, qu'il y a un seul vrai Dieu, immense et immuable, incompréhensible, Tout-Puissant et ineffable, Père et Fils et Saint Esprit : Trois Personnes, mais une Essence, une Substance ou Nature absolument simple (Cc. Latran IV : DS 800).

II. Dieu révèle son nom

203 A son peuple Israël Dieu s'est révélé en lui faisant connaître son nom. Le nom exprime l'essence, l'identité de la personne et le sens de sa vie. Dieu a un nom. Il n'est pas une force anonyme. Livrer son nom, c'est se faire connaître aux autres ; c'est en quelque sorte se livrer soi-même en se rendant accessible, capable d'être connu plus intimement et d'être appelé, personnellement.

204 Dieu s'est révélé progressivement et sous divers noms à son peuple, mais c'est la révélation du nom divin faite à Moïse dans la théophanie du buisson ardent, au seuil de l'Exode et de l'alliance du Sinaï qui s'est avérée être la révélation fondamentale pour l'Ancienne et la Nouvelle Alliance.

Le Dieu vivant

205 Dieu appelle Moïse du milieu d'un buisson qui brûle sans se consumer. Dieu dit à Moïse : " Je suis le Dieu de tes pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob " (Ex 3, 6). Dieu est le Dieu des pères, Celui qui avait appelé et guidé les patriarches dans leurs pérégrinations. Il est le Dieu fidèle et compatissant qui se souvient d'eux et de Ses promesses ; Il vient pour libérer leurs descendants de l'esclavage. Il est le Dieu qui par delà l'espace et le temps le peut et le veut et qui mettra Sa Toute Puissance en œuvre pour ce dessein.

" Je suis Celui qui suis "

Moïse dit à Dieu : " Voici, je vais trouver les Israélites et je leur dis : 'Le Dieu de vos pères m'a envoyé vers vous'. Mais s'ils me disent : 'quel est son nom ?', que leur dirai-je ? " Dieu dit à Moïse : " Je Suis Celui qui Suis ". Et il dit : " Voici ce que tu diras aux Israélites : 'Je suis' m'a envoyé vers vous. (...) C'est mon nom pour toujours, c'est ainsi que l'on m'invoquera de génération en génération " (Ex 3, 13-15).

206 En révélant Son nom mystérieux de YHWH, " Je Suis Celui qui Est " ou " Je Suis Celui qui Suis " ou aussi " Je Suis qui Je Suis ", Dieu dit Qui Il est et de quel nom on doit L'appeler. Ce nom Divin est mystérieux comme Dieu est mystère. Il est tout à la fois un nom révélé et comme le refus d'un nom, et c'est par là même qu'il exprime le mieux Dieu comme ce qu'Il est, infiniment au-dessus de tout ce que nous pouvons comprendre ou dire : Il est le " Dieu caché " (Is 45, 15), son nom est ineffable (cf. Jg 13, 18), et Il est le Dieu qui Se fait proche des hommes :

207 En révélant son nom, Dieu révèle en même temps sa fidélité qui est de toujours et pour toujours, valable pour le passé (" Je suis le Dieu de tes pères ", Ex 3, 6), comme pour l'avenir : (" Je serai avec toi ", Ex 3,12). Dieu qui révèle son nom comme " Je suis " se révèle comme le Dieu qui est toujours là, présent auprès de son peuple pour le sauver.

208 Devant la présence attirante et mystérieuse de Dieu, l'homme découvre sa petitesse. Devant le buisson ardent, Moïse ôte ses sandales et se voile le visage (cf. Ex 3, 5-6) face à la Sainteté Divine. Devant la gloire du Dieu trois fois saint, Isaïe s'écrie : " Malheur à moi, je suis perdu ! Car je suis un homme aux lèvres impures " (Is 6, 5). Devant les signes divins que Jésus accomplit, Pierre s'écrie : " Éloigne-toi de moi, Seigneur, car je suis un pécheur " (Lc 5, 8). Mais parce que Dieu est saint, Il peut pardonner à l'homme qui se découvre pécheur devant lui : " Je ne donnerai pas cours à l'ardeur de ma colère (...) car je suis Dieu et non pas homme, au milieu de toi je suis le Saint " (Os 10, 9). L'apôtre Jean dira de même : " Devant Lui nous apaiseront notre cœur, si notre cœur venait à nous condamner, car Dieu est plus grand que notre cœur, et Il connaît tout " (1 Jn 3, 19-20).

209 Par respect pour sa sainteté, le peuple d'Israël ne prononce pas le nom de Dieu. Dans la lecture de l'Écriture Sainte le nom révélé est remplacé par le titre divin " Seigneur " (*Adonai*, en grec *Kyrios*). C'est sous ce titre que sera acclamée la Divinité de Jésus : " Jésus est Seigneur ".

" Dieu de tendresse et de pitié "

210 Après le péché d'Israël, qui s'est détourné de Dieu pour adorer le veau d'or (cf. Ex 32), Dieu écoute l'intercession de Moïse et accepte de marcher au milieu d'un peuple infidèle, manifestant ainsi son amour (cf. Ex 33, 12-17). A Moïse qui demande de voir Sa gloire, Dieu répond : " Je ferai passer devant toi toute ma bonté [beauté] et je prononcerai devant toi le nom de YHWH " (Ex 33, 18-19). Et le Seigneur passe devant Moïse et proclame : " YHWH, YHWH, Dieu de tendresse et de pitié, lent à la colère, riche en grâce et en fidélité " (Ex 34, 5-6). Moïse confesse alors que le Seigneur est un Dieu qui pardonne (cf. Ex 34, 9).

211 Le nom divin " Je suis " ou " Il est " exprime la fidélité de Dieu qui, malgré l'infidélité du péché des hommes et du châtiment qu'il mérite, " garde sa grâce à des

milliers " (Ex 34, 7). Dieu révèle qu'Il est " riche en miséricorde " (Ep 2, 4) en allant jusqu'à donner son propre Fils. En donnant sa vie pour nous libérer du péché, Jésus révélera qu'Il porte Lui-même le nom divin : " quand vous aurez élevé le Fils de l'homme, alors vous saurez que 'Je suis' " (Jn 8, 28).

Dieu seul EST

212 Au cours des siècles, la foi d'Israël a pu déployer et approfondir les richesses contenues dans la révélation du nom divin. Dieu est unique, hormis Lui pas de dieux (cf. Is 44, 6). Il transcende le monde et l'histoire. C'est Lui qui a fait le ciel et la terre : " Eux périssent, Toi tu restes ; tous, comme un vêtement ils s'usent (...) mais Toi, le même, sans fin sont tes années " (Ps 102, 27-28). En Lui " n'existe aucun changement, ni l'ombre d'une variation " (Jc 1, 17). Il est " Celui qui est ", depuis toujours et pour toujours, et c'est ainsi qu'Il demeure toujours fidèle à Lui-même et à ses promesses.

213 La révélation du nom ineffable " Je suis celui qui suis " contient donc la vérité que Dieu seul EST. C'est en ce sens que déjà la traduction des Septante et à sa suite la Tradition de l'Église, ont compris le nom divin : Dieu est la plénitude de l'Être et de toute perfection, sans origine et sans fin. Alors que toutes les créatures ont reçu de Lui tout leur être et leur avoir, Lui seul est son être même et Il est de Lui-même tout ce qu'Il est.

III. Dieu , " Celui qui est ", est Vérité et Amour

214 Dieu, " Celui qui est ", s'est révélé à Israël comme Celui qui est " riche en grâce et en fidélité " (Ex 34, 6). Ces deux termes expriment de façon condensée les richesses du nom divin. Dans toutes ses œuvres Dieu montre sa bienveillance, sa bonté, sa grâce, son amour ; mais aussi sa fiabilité, sa constance, sa fidélité, sa vérité. " Je rends grâce à ton nom pour ton amour et ta vérité " (Ps 138, 2 ; cf. Ps 85, 11). Il est la Vérité, car " Dieu est Lumière, en Lui point de ténèbres " (1 Jn 1, 5) ; Il est " Amour ", comme l'apôtre Jean l'enseigne (1 Jn 4, 8).

Dieu est Vérité

215 " Vérité, le principe de ta parole ! Pour l'éternité, tes justes jugements " (Ps 119, 160). " Oui, Seigneur Dieu, c'est Toi qui es Dieu, tes paroles sont vérité " (2 S 7, 28) ; c'est pourquoi les promesses de Dieu se réalisent toujours (cf. Dt 7, 9). Dieu est la Vérité même, ses paroles ne peuvent tromper. C'est pourquoi on peut se livrer en toute confiance à la vérité et à la fidélité de sa parole en toutes choses. Le commencement du péché et de la chute de l'homme fut un mensonge du tentateur qui induit à douter de la parole de Dieu, de sa bienveillance et de sa fidélité.

216 La vérité de Dieu est sa sagesse qui commande tout l'ordre de la création et du gouvernement du monde (cf. Sg 13, 1-9). Dieu qui, seul, a créé le ciel et la terre (cf. Ps 115, 15), peut seul donner la connaissance véritable de toute chose créée dans sa relation à Lui (cf. Sg 7, 17-21).

217 Dieu est vrai aussi quand Il se révèle : l'enseignement qui vient de Dieu est " une doctrine de vérité " (Mt 2, 6). Quand Il enverra son Fils dans le monde ce sera

" pour rendre témoignage à la Vérité " (Jn 18, 37) : " Nous savons que le Fils de Dieu est venu et qu'Il nous a donné l'intelligence afin que nous connaissions le Vritable " (1 Jn 5, 20 ; cf. Jn 17, 3).

Dieu est Amour

218 Au cours de son histoire, Israël a pu découvrir que Dieu n'avait qu'une raison de s'être révélé à lui et de l'avoir choisi parmi tous les peuples pour être à lui : son amour gratuit (cf. Dt 4, 37 ; 7, 8 ; 10, 15). Et Israël de comprendre, grâce à ses prophètes, que c'est encore par amour que Dieu n'a cessé de le sauver (cf. Is 43, 1-7) et de lui pardonner son infidélité et ses péchés (cf. Os 2).

219 L'amour de Dieu pour Israël est comparé à l'amour d'un père pour son fils (Os 11, 1). Cet amour est plus fort que l'amour d'une mère pour ses enfants (cf. Is 49, 14-15). Dieu aime son Peuple plus qu'un époux sa bien-aimée (cf. Is 62, 4-5) ; cet amour sera vainqueur même des pires infidélités (cf. Ez 16 ; Os 11) ; il ira jusqu'au don le plus précieux : " Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné son Fils unique " (Jn 3, 16).

220 L'amour de Dieu est " éternel " (Is 54, 8) : " Car les montagnes peuvent s'en aller et les collines s'ébranler, mais mon amour pour toi ne s'en ira pas " (Is 54, 10). " D'un amour éternel, je t'ai aimé ; c'est pourquoi je t'ai conservé ma faveur " (Jr 31, 3).

221 S. Jean va encore plus loin lorsqu'il atteste : " Dieu est Amour " (1 Jn 4, 8. 16) : l'Être même de Dieu est Amour. En envoyant dans la plénitude des temps son Fils unique et l'Esprit d'Amour, Dieu révèle son secret le plus intime (cf. 1 Co 2, 7-16 ; Ep 3, 9-12) : Il est Lui-même éternellement échange d'amour : Père, Fils et Esprit Saint, et Il nous a destinés à y avoir part.

IV. La portée de la foi en Dieu Unique

222 Croire en Dieu, l'Unique, et L'aimer de tout son être a des conséquences immenses pour toute notre vie :

223 *C'est connaître la grandeur et la majesté de Dieu* : " Oui, Dieu est si grand qu'Il dépasse notre science " (Jb 36, 26). C'est pour cela que Dieu doit être " premier servi " (Ste Jeanne d'Arc, dictum).

224 *C'est vivre en action de grâce* : si Dieu est l'Unique, tout ce que nous sommes et tout ce que nous possédons vient de Lui : " Qu'as-tu que tu n'aies reçu ? " (1 Co 4, 7). " Comment rendrai-je au Seigneur tout le bien qu'Il m'a fait ? " (Ps 116, 12).

225 *C'est connaître l'unité et la vraie dignité de tous les hommes* : tous, ils sont faits " à l'image et à la ressemblance de Dieu " (Gn 1, 26).

226 *C'est bien user des choses créées* : la foi en Dieu l'Unique nous amène à user de tout ce qui n'est pas Lui dans la mesure où cela nous rapproche de Lui, et à nous en détacher dans la mesure où cela nous détourne de Lui (cf. Mt 5, 29-30 ; 16, 24 ; 19, 23-24) :

Mon Seigneur et mon Dieu, prends-moi tout ce qui m'éloigne de Toi. Mon Seigneur et mon Dieu, donne-moi tout ce qui me rapproche de Toi. Mon Seigneur et mon Dieu, détache-moi de moi-même pour me donner tout à Toi (S. Nicolas de Flüe, prière).

227 *C'est faire confiance à Dieu en toute circonstance, même dans l'adversité. Une prière de Ste. Thérèse de Jésus l'exprime admirablement :*

Que rien ne te trouble / Que rien ne t'effraie

Tout passe / Dieu ne change pas

La patience obtient tout / Celui qui a Dieu

Ne manque de rien / Dieu seul suffit.

(Poes. 9)

En bref

228 *" Écoute, Israël, le Seigneur notre Dieu est l'Unique Seigneur... " (Dt 6, 4 ; Mc 12, 29). " Il faut nécessairement que l'Être suprême soit unique, c'est-à-dire sans égal. (...) Si Dieu n'est pas unique, il n'est pas Dieu " (Tertullien, Marc. 1, 3).*

229 *La foi en Dieu nous amène à nous tourner vers Lui seul comme vers notre première origine et notre fin ultime, et ne rien Lui préférer ou Lui substituer.*

230 *Dieu, en se révélant, demeure mystère ineffable : " Si tu Le comprenais, ce ne serait pas Dieu " (S. Augustin, serm. 52, 6, 16 : PL 38, 360).*

231 *Le Dieu de notre foi s'est révélé comme Celui qui est ; Il s'est fait connaître comme " riche en grâce et en fidélité " (Ex 34, 6). Son Être même est Vérité et Amour.*

Paragraphe 2. Le Père

I. " Au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit "

232 Les chrétiens sont baptisés " au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit " (Mt 28, 19). Auparavant ils répondent " Je crois " à la triple interrogation qui leur demande de confesser leur foi au Père, au Fils et à l'Esprit : " La foi de tous les chrétiens repose sur la Trinité " (S. Césaire d'Arles, symb. : CCL 103, 48).

233 Les chrétiens sont baptisés " au nom " du Père et du Fils et du Saint-Esprit et non pas " aux noms " de ceux-ci (cf. Profession de foi du pape Vigile en 552 : DS 415) car il n'y a qu'un seul Dieu, le Père tout puissant et son Fils unique et l'Esprit Saint : la Très Sainte Trinité.

234 Le mystère de la Très Sainte Trinité est le mystère central de la foi et de la vie chrétienne. Il est le mystère de Dieu en Lui-même. Il est donc la source de tous les autres mystères de la foi ; il est la lumière qui les illumine. Il est l'enseignement le plus fondamental et essentiel dans la " hiérarchie des vérités de foi " (DCG 43).
" Toute l'histoire du salut n'est autre que l'histoire de la voie et des moyens par lesquels le Dieu vrai et unique, Père, Fils et Saint-Esprit, se révèle, se réconcilie et s'unit les hommes qui se détournent du péché " (DCG 47).

235 Dans ce paragraphe, il sera exposé brièvement de quelle manière est révélé le mystère de la Bienheureuse Trinité (I), comment l'Église a formulé la doctrine de la foi sur ce mystère (II), et enfin, comment, par les missions divines du Fils et de l'Esprit Saint, Dieu le Père réalise son " dessein bienveillant " de création, de rédemption et de sanctification (III).

236 Les Pères de l'Église distinguent entre la *Theologia* et l'*Oikonomia*, désignant par le premier terme le mystère de la vie intime du Dieu-Trinité, par le second toutes les œuvres de Dieu par lesquelles Il Se révèle et communique Sa vie. C'est par l'*Oikonomia* que nous est révélée la *Theologia* ; mais inversement, c'est la *Theologia* qui éclaire toute l'*Oikonomia*. Les œuvres de Dieu révèlent qui Il est en Lui-même ; et inversement, le mystère de Son Être intime illumine l'intelligence de toutes Ses œuvres. Il en est ainsi, analogiquement, entre les personnes humaines. La personne se montre dans son agir, et mieux nous connaissons une personne, mieux nous comprenons son agir.

237 La Trinité est un mystère de foi au sens strict, un des " mystères cachés en Dieu, qui ne peuvent être connus s'ils ne sont révélés d'en haut " (Cc. Vatican I : DS 3015). Dieu certes a laissé des traces de son être trinitaire dans son œuvre de Création et dans sa Révélation au cours de l'Ancien Testament. Mais l'intimité de Son Être comme Trinité Sainte constitue un mystère inaccessible à la seule raison et même à la foi d'Israël avant l'Incarnation du Fils de Dieu et la mission du Saint Esprit .

II. La révélation de Dieu comme Trinité

Le Père révélé par le Fils

238 L'invocation de Dieu comme " Père " est connue dans beaucoup de religions. La divinité est souvent considérée comme " père des dieux et des hommes ". En Israël, Dieu est appelé Père en tant que Créateur du monde (cf. Dt 32, 6 ; Mt 2, 10). Dieu est Père plus encore en raison de l'alliance et du don de la Loi à Israël son " fils premier-né " (Ex 4, 22). Il est aussi appelé Père du roi d'Israël (cf. 2 S 7, 14). Il est tout spécialement " le Père des pauvres ", de l'orphelin et de la veuve qui sont sous sa protection aimante (cf. Ps 68, 6).

239 En désignant Dieu du nom de " Père ", le langage de la foi indique principalement deux aspects : que Dieu est origine première de tout et autorité transcendante et qu'il est en même temps bonté et sollicitude aimante pour tous ses enfants. Cette tendresse parentale de Dieu peut aussi être exprimée par l'image de la maternité (cf. Is 66, 13 ; Ps 131, 2) qui indique davantage l'immanence de Dieu, l'intimité entre Dieu et Sa créature. Le langage de la foi puise ainsi dans l'expérience humaine des parents qui sont d'une certaine façon les premiers représentants de Dieu pour l'homme. Mais cette expérience dit aussi que les parents humains sont faillibles et qu'ils peuvent défigurer le visage de la paternité et de la maternité. Il convient alors de rappeler que Dieu transcende la distinction humaine des sexes. Il n'est ni homme, ni femme, il est Dieu. Il transcende aussi la paternité et la maternité humaines (cf. Ps 27, 10), tout en en étant l'origine et la mesure (cf. Ep 3, 14 ; Is 49, 15) : Personne n'est père comme l'est Dieu.

240 Jésus a révélé que Dieu est " Père " dans un sens inouï : Il ne l'est pas seulement en tant que Créateur, Il est éternellement Père en relation à son Fils unique, qui éternellement n'est Fils qu'en relation au Père : " Nul ne connaît le Fils si ce n'est le Père, comme nul ne connaît le Père si ce n'est le Fils et celui à qui le Fils veut bien Le révéler " (Mt 11, 27).

241 C'est pourquoi les apôtres confessaient Jésus comme " le Verbe qui était au commencement auprès de Dieu et qui est Dieu " (Jn 1, 1), comme " l'image du Dieu invisible " (Col 1, 15), comme " le resplendissement de sa gloire et l'effigie de sa substance " (He 1, 3).

242 A leur suite, suivant la tradition apostolique, l'Église a confessé en 325 au premier Concile œcuménique de Nicée que le Fils est " consubstantiel " au Père, c'est-à-dire un seul Dieu avec lui. Le deuxième Concile œcuménique, réuni à Constantinople en 381, a gardé cette expression dans sa formulation du Credo de Nicée et a confessé " le Fils unique de Dieu, engendré du Père avant tous les siècles, lumière de lumière, vrai Dieu du vrai Dieu, engendré non pas créé, consubstantiel au Père " (DS 150).

Le Père et le Fils révélés par l'Esprit

243 Avant sa Pâque, Jésus annonce l'envoi d'un " autre Paraclet " (Défenseur), l'Esprit Saint. A l'œuvre depuis la création (cf. Gn 1, 2), ayant jadis " parlé par les prophètes " (Symbole de Nicée-Constantinople), il sera maintenant auprès des disciples et en eux (cf. Jn 14, 17), pour les enseigner (cf. Jn 14, 26) et les conduire " vers la vérité tout entière " (Jn 16, 13). L'Esprit Saint est ainsi révélé comme une autre personne divine par rapport à Jésus et au Père.

244 L'origine éternelle de l'Esprit se révèle dans sa mission temporelle. L'Esprit Saint est envoyé aux apôtres et à l'Église aussi bien par le Père au nom du Fils, que par le Fils en personne, une fois retourné auprès du Père (cf. Jn 14, 26 ; 15, 26 ; 16, 14). L'envoi de la personne de l'Esprit après la glorification de Jésus (cf. Jn 7, 39) révèle en plénitude le mystère de la Sainte Trinité.

245 La foi apostolique concernant l'Esprit a été confessée par le deuxième Concile œcuménique en 381 à Constantinople : " Nous croyons dans l'Esprit Saint, qui est Seigneur et qui donne la vie ; il procède du Père " (DS 150). L'Église reconnaît par là le Père comme " la source et l'origine de toute la divinité " (Cc. Tolède VI en 638 : DS 490). L'origine éternelle de l'Esprit Saint n'est cependant pas sans lien avec celle du Fils : " L'Esprit Saint qui est la Troisième Personne de la Trinité, est Dieu, un et égale au Père et au Fils, de même substance et aussi de même nature. (...) Cependant, on ne dit pas qu'il est seulement l'Esprit du Père, mais à la fois l'Esprit du Père et du Fils " (Cc. Tolède XI en 675 : DS 527). Le Credo du Concile de Constantinople de l'Église confesse : " Avec le Père et le Fils il reçoit même adoration et même gloire " (DS 150).

246 La tradition latine du Credo confesse que l'Esprit " procède du Père *et du Fils (filioque)* ". Le Concile de Florence, en 1438, explicite : " Le Saint Esprit tient son essence et son être à la fois du Père et du Fils et Il procède éternellement de l'Un comme de l'Autre comme d'un seul Principe et par une seule spiration... Et parce que

tout ce qui est au Père, le Père Lui-même l'a donné à Son Fils unique en L'engendrant, à l'exception de son être de Père, cette procession même du Saint Esprit à partir du Fils, Il la tient éternellement de son Père qui L'a engendré éternellement " (DS 1300-1301).

247 L'affirmation du *filioque* ne figurait pas dans le symbole confessé en 381 à Constantinople. Mais sur la base d'une ancienne tradition latine et alexandrine, le Pape S. Léon l'avait déjà confessée dogmatiquement en 447 (cf. DS 284) avant même que Rome ne connût et ne reçût, en 451, au Concile de Chalcédoine, le symbole de 381. L'usage de cette formule dans le Credo a été peu à peu admis dans la liturgie latine (entre le VIII^e et le XI^e siècle). L'introduction du *filioque* dans le Symbole de Nicée-Constantinople par la liturgie latine constitue cependant, aujourd'hui encore, un différend avec les Églises orthodoxes.

248 La tradition orientale exprime d'abord le caractère d'origine première du Père par rapport à l'Esprit. En confessant l'Esprit comme " issu du Père " (Jn 15, 26), elle affirme que celui-ci est *issu* du Père *par* le Fils (cf. AG 2). La tradition occidentale exprime d'abord la communion consubstantielle entre le Père et le Fils en disant que l'Esprit procède du Père et du Fils (*filioque*). Elle le dit " de manière légitime et raisonnable " (Cc. Florence en 1439 : DS 1302), car l'ordre éternel des personnes divines dans leur communion consubstantielle implique que le Père soit l'origine première de l'Esprit en tant que " principe sans principe " (DS 1331), mais aussi qu'en tant que Père du Fils unique, Il soit avec Lui " l'unique principe d'où procède l'Esprit Saint " (Cc. Lyon II en 1274 : DS 850). Cette légitime complémentarité, si elle n'est pas durcie, n'affecte pas l'identité de la foi dans la réalité du même mystère confessé.

III. La Sainte Trinité dans la doctrine de la foi

La formation du dogme trinitaire

249 La vérité révélée de la Sainte Trinité a été dès les origines à la racine de la foi vivante de l'Église, principalement au moyen du baptême. Elle trouve son expression dans la règle de la foi baptismale, formulée dans la prédication, la catéchèse et la prière de l'Église. De telles formulations se trouvent déjà dans les écrits apostoliques, ainsi cette salutation, reprise dans la liturgie eucharistique : " La grâce du Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu et la communion du Saint-Esprit soient avec vous tous " (2 Co 13, 13 ; cf. 1 Co 12, 4-6 ; Ep 4, 4-6).

250 Au cours des premiers siècles, l'Église a cherché de formuler plus explicitement sa foi trinitaire tant pour approfondir sa propre intelligence de la foi que pour la défendre contre des erreurs qui la déformaient. Ce fut l'œuvre des Conciles anciens, aidés par le travail théologique des Pères de l'Église et soutenus par le sens de la foi du peuple chrétien.

251 Pour la formulation du dogme de la Trinité, l'Église a dû développer une terminologie propre à l'aide de notions d'origine philosophique : " substance ", " personne " ou " hypostase ", " relation ", etc. Ce faisant, elle n'a pas soumis la foi à une sagesse humaine mais a donné un sens nouveau, inouï à ces termes appelés à signifier désormais aussi un mystère ineffable, " infiniment au-delà de tout ce que nous pouvons concevoir à la mesure humaine " (SPF 9).

252 L'Église utilise le terme " substance " (rendu aussi parfois par " essence " ou par " nature ") pour désigner l'être divin dans son unité, le terme " personne " ou " hypostase " pour désigner le Père, le Fils et le Saint-Esprit dans leur distinction réelle entre eux, le terme " relation " pour désigner le fait que leur distinction réside dans la référence des uns aux autres.

Le dogme de la Sainte Trinité

253 *La Trinité est Une.* Nous ne confessons pas trois dieux, mais un seul Dieu en trois personnes : " la Trinité consubstantielle " (Cc. Constantinople II en 553 : DS 421). Les personnes divines ne se partagent pas l'unique divinité mais chacune d'elles est Dieu tout entier : " Le Père est cela même qu'est le Fils, le Fils cela même qu'est le Père, le Père et le Fils cela même qu'est le Saint-Esprit, c'est-à-dire un seul Dieu par nature " (Cc. Tolède XI en 675 : DS 530). " Chacune des trois personnes est cette réalité, c'est-à-dire la substance, l'essence ou la nature divine " (Cc. Latran IV en 1215 : DS 804).

254 *Les personnes divines sont réellement distinctes entre elles.* " Dieu est unique mais non pas solitaire " (Fides Damasi : DS 71). " Père ", " Fils ", " Esprit Saint " ne sont pas simplement des noms désignant des modalités de l'être divin, car ils sont réellement distincts entre eux : " Celui qui est le Fils n'est pas le Père, et celui qui est le Père n'est pas le Fils, ni le Saint-Esprit n'est celui qui est le Père ou le Fils " (Cc. Tolède XI en 675 : DS 530). Ils sont distincts entre eux par leurs relations d'origine : " C'est le Père qui engendre, le Fils qui est engendré, le Saint-Esprit qui procède " (Cc. Latran IV en 1215 : DS 804). *L'Unité divine est Trine.*

255 *Les personnes divines sont relatives les unes aux autres.* Parce qu'elle ne divise pas l'unité divine, la distinction réelle des personnes entre elles réside uniquement dans les relations qui les réfèrent les unes aux autres : " Dans les noms relatifs des personnes, le Père est référé au Fils, le Fils au Père, le Saint-Esprit aux deux ; quand on parle de ces trois personnes en considérant les relations, on croit cependant en une seule nature ou substance " (Cc. Tolède XI en 675 : DS 528). En effet, " tout est un [en eux] là où l'on ne rencontre pas l'opposition de relation " (Cc. Florence en 1442 : DS 1330). " A cause de cette unité, le Père est tout entier dans le Fils, tout entier dans le Saint-Esprit ; le Fils est tout entier dans le Père, tout entier dans le Saint-Esprit ; le Saint-Esprit tout entier dans le Père, tout entier dans le Fils " (Cc. Florence en 1442 : DS 1331).

256 Aux Catéchumènes de Constantinople, S. Grégoire de Nazianze, que l'on appelle aussi " le Théologien ", confie ce résumé de la foi trinitaire :

Avant toutes choses, gardez-moi ce bon dépôt, pour lequel je vis et je combats, avec lequel je veux mourir, qui me fait supporter tous les maux et mépriser tous les plaisirs : je veux dire la profession de foi en le Père et le Fils et le Saint-Esprit. Je vous la confie aujourd'hui. C'est par elle que je vais tout à l'heure vous plonger dans l'eau et vous en élever. Je vous la donne pour compagne et patronne de toute votre vie. Je vous donne une seule Divinité et Puissance, existant Une dans les Trois, et contenant les Trois d'une manière distincte. Divinité sans disparate de substance ou de nature, sans degré supérieur qui élève ou degré inférieur qui abaisse. (...) C'est de trois infinis l'infinie connaturalité. Dieu tout entier chacun considéré en soi-même (...), Dieu les Trois considérés ensemble (...). Je n'ai pas commencé de penser à l'Unité que la Trinité me baigne dans sa splendeur. Je n'ai pas commencé de penser à la Trinité que l'unité me ressaisit ... (or. 40, 41 : PG 36, 417).

IV. Les œuvres divines et les missions trinitaires

257 " O Trinité lumière bienheureuse, O primordiale unité " (LH, hymne " O lux beata Trinitas " de vêpres) ! Dieu est éternelle béatitude, vie immortelle, lumière sans

déclin. Dieu est amour : Père, Fils et Esprit Saint. Librement Dieu veut communiquer la gloire de sa vie bienheureuse. Tel est le " dessein bienveillant " (Ep 1, 9) qu'il a conçu dès avant la création du monde en son Fils bien-aimé, " nous prédestinant à l'adoption filiale en celui-ci " (Ep 1, 4-5), c'est-à-dire " à reproduire l'image de Son Fils " (Rm 8, 29) grâce à " l'Esprit d'adoption filiale " (Rm 8, 15). Ce dessein est une " grâce donnée avant tous les siècles " (2 Tm 1, 9-10), issue immédiatement de l'amour trinitaire. Il se déploie dans l'œuvre de la création, dans toute l'histoire du salut après la chute, dans les missions du Fils et de l'Esprit, que prolonge la mission de l'Église (cf. AG 2-9).

258 Toute l'économie divine est l'œuvre commune des trois personnes divines. Car de même qu'elle n'a qu'une seule et même nature, la Trinité n'a qu'une seule et même opération (cf. Cc Constantinople II en 553 : DS 421). " Le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont pas trois principes des créatures mais un seul principe " (Cc. Florence en 1442 : DS 1331). Cependant, chaque personne divine opère l'œuvre commune selon sa propriété personnelle. Ainsi l'Église confesse à la suite du Nouveau Testament (cf. 1 Co 8, 6) : " un Dieu et Père de qui sont toutes choses, un Seigneur Jésus-Christ pour qui sont toutes choses, un Esprit Saint en qui sont toutes choses " (Cc. Constantinople II : DS 421). Ce sont surtout les missions divines de l'Incarnation du Fils et du don du Saint-Esprit qui manifestent les propriétés des personnes divines.

259 Œuvre à la fois commune et personnelle, toute l'économie divine fait connaître et la propriété des personnes divines et leur unique nature. Aussi, toute la vie chrétienne est communion avec chacune des personnes divines, sans aucunement les séparer. Celui qui rend gloire au Père le fait par le Fils dans l'Esprit Saint ; celui qui suit le Christ, le fait parce que le Père l'attire (cf. Jn 6, 44) et que l'Esprit le meut (cf. Rm 8, 14).

260 La fin ultime de toute l'économie divine, c'est l'entrée des créatures dans l'unité parfaite de la Bienheureuse Trinité (cf. Jn 17, 21-23). Mais dès maintenant nous sommes appelés à être habités par la Très Sainte Trinité : " Si quelqu'un m'aime, dit le Seigneur, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera et nous viendrons à lui, et nous ferons chez lui notre demeure " (Jn 14, 23) :

O mon Dieu, Trinité que j'adore, aidez-moi à m'oublier entièrement pour m'établir en Vous, immobile et paisible comme si déjà mon âme était dans l'éternité ; que rien ne puisse troubler ma paix ni me faire sortir de Vous, ô mon Immuable, mais que chaque minute m'emporte plus loin dans la profondeur de votre mystère ! Pacifiez mon âme. Faites-en votre ciel, votre demeure aimée et le lieu de votre repos. Que je ne Vous y laisse jamais seul, mais que je sois là, toute entière, toute éveillée en ma foi, toute adorante, toute livrée à votre action créatrice (Prière de la Bienheureuse Élisabeth de la Trinité).

En bref

261 *Le mystère de la Très Sainte Trinité est le mystère central de la foi et de la vie chrétienne. Dieu seul peut nous en donner la connaissance en Se révélant comme Père, Fils et Saint-Esprit.*

262 *L'Incarnation du Fils de Dieu révèle que Dieu est le Père éternel, et que le Fils est consubstantiel au Père, c'est-à-dire qu'il est en lui et avec lui le même Dieu unique.*

263 *La mission du Saint-Esprit, envoyé par le Père au nom du Fils (cf. Jn 14, 26) et par le Fils " d'auprès du Père " (Jn 15, 26) révèle qu'il est avec eux le même Dieu unique. " Avec le Père et le Fils il reçoit même adoration et même gloire ".*

264 *" Le Saint-Esprit procède du Père en tant que source première et, par le don éternel de celui-ci au Fils, du Père et du Fils en communion " (S. Augustin, Trin. 15, 26, 47).*

265 *Par la grâce du baptême " au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit ", nous sommes appelés à partager la vie de la Bienheureuse Trinité, ici-bas dans l'obscurité de la foi, et au-delà de la mort, dans la lumière éternelle (cf. SPF 9).*

266 *" La foi catholique consiste en ceci : vénérer un seul Dieu dans la Trinité, et la Trinité dans l'Unité, sans confondre les personnes, sans diviser la substance : car autre est la personne du Père, autre celle du Fils, autre celle de l'Esprit Saint ; mais du Père, du Fils et de l'Esprit Saint une est la divinité, égale la gloire, coéternelle la majesté " (Symbolum " Quicumque " (DS 75).*

267 *Inséparables dans ce qu'elles sont, les personnes divines sont aussi inséparables dans ce qu'elles font. Mais dans l'unique opération divine chacune manifeste ce qui lui est propre dans la Trinité, surtout dans les missions divines de l'Incarnation du Fils et du don du Saint-Esprit.*

Paragraphe 3 **Le Tout-Puissant**

268 De tous les attributs divins, seule la Toute-Puissance de Dieu est nommée dans le Symbole : la confesser est d'une grande portée pour notre vie. Nous croyons qu'elle est *universelle*, car Dieu qui a tout créé (cf. Gn 1, 1 ; Jn 1, 3), régit tout et peut tout ; *aimante*, car Dieu est notre Père (cf. Mt 6, 9) ; *mystérieuse*, car seule la foi peut la discerner lorsqu' " elle se déploie dans la faiblesse " (2 Co 12, 9 ; cf. 1 Co 1, 18).

" Tout ce qu'il veut, Il le fait " (Ps 115, 3)

269 Les Saintes Écritures confessent à maintes reprises la puissance *universelle* de Dieu. Il est appelé " Le Puissant de Jacob " (Gn 49, 24 ; Is 1, 24 e.a.), " le Seigneur des armées ", " le Fort, le Vaillant " (Ps 24, 8-10). Si Dieu est Tout-Puissant " au ciel et sur la terre " (Ps 135, 6), c'est qu'il les a faits. Rien ne lui est donc impossible (cf. Jr 32, 17 ; Lc 1, 37) et il dispose à son gré de son œuvre (cf. Jr 27, 5) ; il est le Seigneur de l'univers dont il a établi l'ordre qui lui demeure entièrement soumis et disponible ; il est le Maître de l'histoire : il gouverne les cœurs et les événements selon son gré (cf. Est 4, 17b ; Pr 21, 1 ; Tb 13, 2) : " Ta grande

puissance est toujours à ton service, et qui peut résister à la force de ton bras ? " (Sg 11, 21).

" Tu as pitié de tous, parce que Tu peux tout " (Sg 11, 23)

270 Dieu est le *Père Tout-Puissant*. Sa paternité et sa puissance s'éclairent mutuellement. En effet, il montre sa Toute-Puissance paternelle par la manière dont Il prend soin de nos besoins (cf. Mt 6, 32) ; par l'adoption filiale qu'il nous donne (" Je serai pour vous un père, et vous serez pour moi des fils et des filles, dit le Seigneur Tout-Puissant " : 2 Co 6, 18) ; enfin par sa miséricorde infinie, puisqu'il montre sa puissance au plus haut point en pardonnant librement les péchés.

271 La Toute-Puissance divine n'est nullement arbitraire : " En Dieu la puissance et l'essence, la volonté et l'intelligence, la sagesse et la justice sont une seule et même chose, de sorte que rien ne peut être dans la puissance divine qui ne puisse être dans la juste volonté de Dieu ou dans sa sage intelligence " (S. Thomas d'A., s. th. 1, 25, 5, ad 1).

Le mystère de l'apparente impuissance de Dieu

272 La foi en Dieu le Père Tout-Puissant peut-être mise à l'épreuve par l'expérience du mal et de la souffrance. Parfois Dieu peut sembler absent et incapable d'empêcher le mal. Or, Dieu le Père a révélé sa Toute-Puissance de la façon la plus *mystérieuse* dans l'abaissement volontaire et dans la Résurrection de son Fils, par lesquels Il a vaincu le mal. Ainsi, le Christ crucifié est " puissance de Dieu et sagesse de Dieu. Car ce qui est folie de Dieu est plus sage que les hommes et ce qui est faiblesse de Dieu est plus fort que les hommes " (1 Co 1, 24-25). C'est dans la Résurrection et dans l'exaltation du Christ que le Père a " déployé la vigueur de sa force " et manifesté " quelle extraordinaire grandeur revêt sa puissance pour nous les croyants " (Ep 1, 19-22).

273 Seule la foi peut adhérer aux voies mystérieuses de la Toute-Puissance de Dieu. Cette foi se glorifie de ses faiblesses afin d'attirer sur elle la puissance du Christ (cf. 2 Co 12, 9 ; Ph 4, 13). De cette foi, la Vierge Marie est le suprême modèle, elle qui a cru que " rien n'est impossible à Dieu " (Lc 1, 37) et qui a pu magnifier le Seigneur : " Le Puissant fit pour moi des merveilles, saint est son nom " (Lc 1, 49).

274 " Rien n'est donc plus propre à affermir notre Foi et notre Espérance que la conviction profondément gravée dans nos âmes que rien n'est impossible à Dieu. Car tout ce que [le Credo] nous proposera ensuite à croire, les choses les plus grandes, les plus incompréhensibles, aussi bien que les plus élevées au-dessus des lois ordinaires de la nature, dès que notre raison aura seulement l'idée de la Toute-Puissance divine, elle les admettra facilement et sans hésitation aucune " (Catech. R. 1, 2, 13).

En bref

275 Avec Job, le juste, nous confessons : " Je sais que Tu es Tout-Puissant : ce que Tu conçois, Tu peux le réaliser " (Jb 42, 2).

276 *Fidèle au témoignage de l'Écriture, l'Église adresse souvent sa prière au " Dieu Tout-Puissant et éternel " (" omnipotens sempiternus Deus... "), croyant fermement que " rien n'est impossible à Dieu " (Lc 1, 37 ; cf. Gn 18, 14 ; Mt 19, 26).*

277 *Dieu manifeste sa Toute-Puissance en nous convertissant de nos péchés et en nous rétablissant dans son amitié par la grâce : " Dieu, qui donnes la preuve suprême de ta puissance, lorsque tu patientes et prends pitié... " (MR, collecte du 26^e dimanche).*

278 *A moins de croire que l'amour de Dieu est Tout-Puissant, comment croire que le Père a pu nous créer, le Fils nous racheter, l'Esprit Saint nous sanctifier ?*

Paragraphe 4 **Le Créateur**

279 " Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre " (Gn 1, 1). C'est avec ces paroles solennelles que commence l'Écriture Sainte. Le Symbole de la foi reprend ces paroles en confessant Dieu le Père Tout-puissant comme " le Créateur du ciel et de la terre ", " de l'univers visible et invisible ". Nous parlerons donc d'abord du Créateur, ensuite de sa création, enfin de la chute du péché dont Jésus-Christ, le Fils de Dieu, est venu nous relever.

280 La création est le *fondement* de " tous les desseins salvifiques de Dieu ", " le commencement de l'histoire du salut " (DCG 51) qui culmine dans le Christ. Inversement, le mystère du Christ est la lumière décisive sur le mystère de la création ; il révèle la fin en vue de laquelle, " au commencement, Dieu créa le ciel et la terre " (Gn 1, 1) : dès le commencement, Dieu avait en vue la gloire de la nouvelle création dans le Christ (cf. Rm 8, 18-23).

281 C'est pour cela que les lectures de la Nuit Pascale, célébration de la création nouvelle dans le Christ, commencent par le récit de la création ; de même, dans la liturgie byzantine, le récit de la création constitue toujours la première lecture des vigiles des grandes fêtes du Seigneur. Selon le témoignage des anciens, l'instruction des catéchumènes pour le baptême suit le même chemin (cf. Ethérie, pereg. 46 : PLS 1, 1089-1090 ; S. Augustin, catech. 3, 5).

I. La catéchèse sur la Création

282 La catéchèse sur la Création revêt une importance capitale. Elle concerne les fondements mêmes de la vie humaine et chrétienne : car elle explicite la réponse de la foi chrétienne à la question élémentaire que les hommes de tous les temps se sont posée : " D'où venons-nous ? " " Où allons-nous ? " " Quelle est notre origine ? " " Quelle est notre fin ? " " D'où vient et où va tout ce qui existe ? " Les deux questions, celle de l'origine et celle de la fin, sont inséparables. Elles sont décisives pour le sens et l'orientation de notre vie et de notre agir.

283 La question des origines du monde et de l'homme fait l'objet de nombreuses recherches scientifiques qui ont magnifiquement enrichi nos connaissances sur l'âge et les dimensions du cosmos, le devenir des formes vivantes, l'apparition de l'homme. Ces découvertes nous invitent à admirer d'autant plus la grandeur du Créateur, de lui rendre grâce pour toutes ses œuvres et pour l'intelligence et la sagesse qu'il donne aux savants et aux chercheurs. Avec Salomon, ceux-ci peuvent dire : " C'est Lui qui m'a donné la science vraie de ce qui est, qui m'a fait connaître la

structure du monde et les propriétés des éléments (...) car c'est l'ouvrière de toutes choses qui m'a instruit, la Sagesse " (Sg 7, 17-21).

284 Le grand intérêt réservé à ces recherches est fortement stimulé par une question d'un autre ordre, et qui dépasse le domaine propre des sciences naturelles. Il ne s'agit pas seulement de savoir quand et comment a surgi matériellement le cosmos, ni quand l'homme est apparu, mais plutôt de découvrir quel est le sens d'une telle origine : si elle est gouvernée par le hasard, un destin aveugle, une nécessité anonyme, ou bien par un Être transcendant, intelligent et bon, appelé Dieu. Et si le monde provient de la sagesse et de la bonté de Dieu, pourquoi le mal ? D'où vient-il ? Qui en est responsable ? Et y en a-t-il une libération ?

285 Depuis ses débuts, la foi chrétienne a été confrontée à des réponses différentes de la sienne sur la question des origines. Ainsi, on trouve dans les religions et les cultures anciennes de nombreux mythes concernant les origines. Certains philosophes ont dit que tout est Dieu, que le monde est Dieu, ou que le devenir du monde est le devenir de Dieu (panthéisme) ; d'autres ont dit que le monde est une émanation nécessaire de Dieu, s'écoulant de cette source et retournant vers elle ; d'autres encore ont affirmé l'existence de deux principes éternels, le Bien et le Mal, la Lumière et les Ténèbres, en lutte permanente (dualisme, manichéisme) ; selon certaines de ces conceptions, le monde (au moins le monde matériel) serait mauvais, produit d'une déchéance, et donc à rejeter ou à dépasser (gnose) ; d'autres admettent que le monde ait été fait par Dieu, mais à la manière d'un horloger qui l'aurait, une fois fait, abandonné à lui-même (déisme) ; d'autres enfin n'acceptent aucune origine transcendante du monde, mais y voient le pur jeu d'une matière qui aurait toujours existé (matérialisme). Toutes ces tentatives témoignent de la permanence et de l'universalité de la question des origines. Cette quête est propre à l'homme.

286 L'intelligence humaine peut, certes, déjà trouver une réponse à la question des origines. En effet, l'existence de Dieu le Créateur peut être connue avec certitude par ses œuvres grâce à la lumière de la raison humaine (cf. DS 3026), même si cette connaissance est souvent obscurcie et défigurée par l'erreur. C'est pourquoi la foi vient confirmer et éclairer la raison dans la juste intelligence de cette vérité : " Par la foi, nous comprenons que les mondes ont été formés par une parole de Dieu, de sorte que ce que l'on voit provient de ce qui n'est pas apparent " (He 11, 3).

287 La vérité de la création est si importante pour toute la vie humaine que Dieu, dans sa tendresse, a voulu révéler à son Peuple tout ce qui est salutaire à connaître à ce sujet. Au-delà de la connaissance naturelle que tout homme peut avoir du Créateur (cf. Ac 17, 24-29 ; Rm 1, 19-20), Dieu a progressivement révélé à Israël le mystère de la création. Lui qui a choisi les patriarches, qui a fait sortir Israël d'Égypte, et qui, en élisant Israël, l'a créé et formé (cf. Is 43, 1), il se révèle comme celui à qui appartiennent tous les peuples de la terre, et la terre entière, comme celui qui, seul, " a fait le ciel et la terre " (Ps 115, 15 ; 124, 8 ; 134, 3).

288 Ainsi, la révélation de la création est inséparable de la révélation et de la réalisation de l'alliance de Dieu, l'Unique, avec son Peuple. La création est révélée comme le premier pas vers cette alliance, comme le premier et universel témoignage de l'amour Tout-Puissant de Dieu (cf. Gn 15, 5 ; Jr 33, 19-26). Aussi, la vérité de la création s'exprime-t-elle avec une vigueur croissante dans le message des prophètes (cf. Is 44, 24), dans la prière des psaumes (cf. Ps 104) et de la liturgie, dans la

réflexion de la sagesse (cf. Pr 8, 22-31) du Peuple élu.

289 Parmi toutes les paroles de l'Écriture Sainte sur la création, les trois premiers chapitres de la Genèse tiennent une place unique. Du point de vue littéraire ces textes peuvent avoir diverses sources. Les auteurs inspirés les ont placés au commencement de l'Écriture de sorte qu'ils expriment, dans leur langage solennel, les vérités de la création, de son origine et de sa fin en Dieu, de son ordre et de sa bonté, de la vocation de l'homme, enfin du drame du péché et de l'espérance du salut. Lues à la lumière du Christ, dans l'unité de l'Écriture Sainte et dans la Tradition vivante de l'Église, ces paroles demeurent la source principale pour la catéchèse des mystères du " commencement " : création, chute, promesse du salut.

II. La création – œuvre de la Sainte Trinité

290 " Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre " (Gn 1, 1) : trois choses sont affirmées dans ces premières paroles de l'Écriture : le Dieu éternel a posé un commencement à tout ce qui existe en dehors de lui. Lui seul est créateur (le verbe " créer " – en hébreu *bara* – a toujours pour sujet Dieu). La totalité de ce qui existe (exprimé par la formule " le ciel et la terre ") dépend de Celui qui lui donne d'être.

291 " Au commencement était le Verbe (...) et le Verbe était Dieu. (...) Tout a été fait par lui et sans lui rien n'a été fait " (Jn 1, 1-3). Le Nouveau Testament révèle que Dieu a tout créé par le Verbe Éternel, son Fils bien-aimé. C'est en lui " qu'ont été créées toutes choses, dans les cieux et sur la terre (...) tout a été créé par lui et pour lui. Il est avant toute chose et tout subsiste en lui " (Col 1, 16-17). La foi de l'Église affirme de même l'action créatrice de l'Esprit Saint : il est le " donateur de vie " (Symbole de Nicée-Constantinople), " l'Esprit Créateur " (" Veni, Creator Spiritus "), la " Source de tout bien " (Liturgie byzantine, Tropaïre des vêpres de Pentecôte).

292 Insinuée dans l'Ancien Testament (cf. Ps 33, 6 ; 104, 30 ; Gn 1, 2-3), révélée dans la Nouvelle Alliance, l'action créatrice du Fils et de l'Esprit, inséparablement une avec celle du Père, est clairement affirmée par la règle de foi de l'Église : " Il n'existe qu'un seul Dieu (...) : il est le Père, il est Dieu, il est le Créateur, il est l'Auteur, il est l'Ordonnateur. Il a fait toutes choses *par lui-même*, c'est-à-dire par son Verbe et par sa Sagesse " (S. Irénée, *hær.* 2, 30, 9), " par le Fils et l'Esprit " qui sont comme " ses mains " (*ibid.*, 4, 20, 1). La création est l'œuvre commune de la Sainte Trinité.

III. " Le monde a été créé pour la gloire de Dieu "

293 C'est une vérité fondamentale que l'Écriture et la Tradition ne cessent d'enseigner et de célébrer : " Le monde a été créé pour la gloire de Dieu " (Cc. Vatican I : DS 3025). Dieu a créé toutes choses, explique S. Bonaventure, " non pour accroître la Gloire, mais pour manifester et communiquer cette gloire " (sent. 2, 1, 2, 2, 1). Car Dieu n'a pas d'autre raison pour créer que son amour et sa bonté : " C'est la clef de l'amour qui a ouvert sa main pour produire les créatures " (S. Thomas d'A., sent. 2, prol.) Et le premier Concile du Vatican explique :

Dans sa bonté et par sa force toute-puissante, non pour augmenter sa béatitude, ni pour acquérir sa perfection, mais pour la manifester par les biens qu'il accorde à ses créatures, ce seul vrai Dieu a, dans le plus libre dessein, tout ensemble, dès le commencement du temps, créé de rien l'une et l'autre créature, la spirituelle et la corporelle (DS 3002).

294 La gloire de Dieu c'est que se réalise cette manifestation et cette communication de sa bonté en vue desquelles le monde a été créé. Faire de nous

" des fils adoptifs par Jésus-Christ : tel fut le dessein bienveillant de Sa volonté à la louange de gloire de sa grâce " (Ep 1, 5-6) : " Car la gloire de Dieu, c'est l'homme vivant, et la vie de l'homme, c'est la vision de Dieu : si déjà la révélation de Dieu par la création procura la vie à tous les êtres qui vivent sur la terre, combien plus la manifestation du Père par le Verbe procure-t-elle la vie à ceux qui voient Dieu " (S. Irénée, hær. 4, 20, 7). La fin ultime de la création, c'est que Dieu, " qui est le Créateur de tous les êtres, devienne enfin 'tout en tous' (1 Co 15, 28), en procurant à la fois sa gloire et notre béatitude " (AG 2).

IV. Le mystère de la création

Dieu crée par sagesse et par amour

295 Nous croyons que Dieu a créé le monde selon sa sagesse (cf. Sg 9, 9). Il n'est pas le produit d'une nécessité quelconque, d'un destin aveugle ou du hasard. Nous croyons qu'il procède de la volonté libre de Dieu qui a voulu faire participer les créatures à son être, sa sagesse et sa bonté : " Car c'est toi qui crées toutes choses ; tu as voulu qu'elles soient, et elles furent créées " (Ap 4, 11). " Que tes œuvres sont nombreuses, Seigneur ! Toutes avec sagesse tu les fis " (Ps 104, 24). " Le Seigneur est bonté envers tous, ses tendresses vont à toutes ses œuvres " (Ps 145, 9).

Dieu crée " de rien "

296 Nous croyons que Dieu n'a besoin de rien de préexistant ni d'aucune aide pour créer (cf. Cc. Vatican I : DS 3022). La création n'est pas non plus une émanation nécessaire de la substance divine (cf. Cc. Vatican I : DS 3023-3024). Dieu crée librement " de rien " (DS 800 ; 3025) :

Quoi d'extraordinaire si Dieu avait tiré le monde d'une matière préexistante ? Un artisan humain, quand on lui donne un matériau, en fait tout ce qu'il veut. Tandis que la puissance de Dieu se montre précisément quand il part du néant pour faire tout ce qu'il veut (S. Théophile d'Antioche, Autol. 2, 4 : PG 6, 1052).

297 La foi en la création " de rien " est attestée dans l'Écriture comme une vérité pleine de promesse et d'espérance. Ainsi la mère des sept fils les encourage au martyre :

Je ne sais comment vous êtes apparus dans mes entrailles ; ce n'est pas moi qui vous ai gratifiés de l'esprit et de la vie ; ce n'est pas moi qui ai organisé les éléments qui composent chacun de vous. Aussi bien le Créateur du monde, qui a formé le genre humain et qui est à l'origine de toute chose, vous rendra-t-il, dans sa miséricorde, et l'esprit et la vie, parce que vous vous méprisez maintenant vous-mêmes pour l'amour de ses lois (...). Mon enfant, regarde le ciel et la terre et vois tout ce qui est en eux, et sache que Dieu les a faits de rien et que la race des hommes est faite de la même manière (2 M 7, 22-23. 28).

298 Puisque Dieu peut créer de rien, il peut, par l'Esprit Saint, donner la vie de l'âme à des pécheurs en créant en eux un cœur pur (cf. Ps 51, 12), et la vie du corps aux défunts par la Résurrection, Lui " qui donne la vie aux morts et appelle le néant à l'existence " (Rm 4, 17). Et puisque, par sa Parole, il a pu faire resplendir la lumière

des ténèbres (cf. Gn 1, 3), il peut aussi donner la lumière de la foi à ceux qui l'ignorent (cf. 2 Co 4, 6).

Dieu crée un monde ordonné et bon

299 Puisque Dieu crée avec sagesse, la création est ordonnée : " Tu as tout disposé avec mesure, nombre et poids " (Sg 11, 20). Créée dans et par le Verbe éternel, " image du Dieu invisible " (Col 1, 15), elle est destinée, adressée à l'homme, image de Dieu (cf. Gn 1, 26), appelé à une relation personnelle avec Dieu. Notre intelligence, participant à la lumière de l'Intellect divin, peut entendre ce que Dieu nous dit par sa création (cf. Ps 19, 2-5), certes non sans grand effort et dans un esprit d'humilité et de respect devant le Créateur et son œuvre (cf. Jb 42, 3). Issue de la bonté divine, la création participe à cette bonté (" Et Dieu vit que cela était bon (...) très bon " : Gn 1, 4. 10. 12. 18. 21. 31). Car la création est voulue par Dieu comme un don adressé à l'homme, comme un héritage qui lui est destiné et confié . L'Église a dû, à maintes reprises, défendre la bonté de la création, y compris du monde matériel (cf. DS 286 ; 455-463 ; 800 ; 1333 ; 3002).

Dieu transcende la création et lui est présent

300 Dieu est infiniment plus grand que toutes ses œuvres (cf. Si 43, 28) : " Sa majesté est plus haute que les cieux " (Ps 8, 2), " à sa grandeur point de mesure " (Ps 145, 3). Mais parce qu'Il est le Créateur souverain et libre, cause première de tout ce qui existe, Il est présent au plus intime de ses créatures : " En Lui nous avons la vie, le mouvement et l'être " (Ac 17, 28). Selon les paroles de S. Augustin, Il est " plus haut que le plus haut de moi, plus intime que le plus intime " (Conf. 3, 6, 11).

Dieu maintient et porte la création

301 Avec la création, Dieu n'abandonne pas sa créature à elle-même. Il ne lui donne pas seulement d'être et d'exister, il la maintient à chaque instant dans l'être, lui donne d'agir et la porte à son terme. Reconnaître cette dépendance complète par rapport au Créateur est une source de sagesse et de liberté, de joie et de confiance :

Oui, tu aimes tout ce qui existe, et tu n'as de dégoût pour rien de ce que tu as fait ; car si tu avais haï quelque chose, tu ne l'aurais pas formé. Et comment une chose aurait-elle subsisté, si tu ne l'avais voulue ? Ou comment ce que tu n'aurais pas appelé aurait-il été conservé ? Mais tu épargnes tout, parce que tout est à toi, Maître ami de la vie (Sg 11, 24-26).

V. Dieu réalise son dessein : la divine providence

302 La création a sa bonté et sa perfection propres, mais elle n'est pas sortie tout achevée des mains du Créateur. Elle est créée dans un état de cheminement (" *in statu viæ* ") vers une perfection ultime encore à atteindre, à laquelle Dieu l'a destinée. Nous appelons divine providence les dispositions par lesquelles Dieu conduit sa création vers cette perfection :

Dieu garde et gouverne par sa providence tout ce qu'Il a créé, " atteignant avec force d'une extrémité à l'autre et disposant tout avec douceur " (Sg 8, 1). Car " toutes choses sont à nu et à découvert devant ses yeux " (He 4, 13), même celles que l'action libre des créatures produira (Cc. Vatican I : DS 3003).

303 Le témoignage de l'Écriture est unanime : la sollicitude de la divine providence est *concrète et immédiate*, elle prend soin de tout, des moindres petites choses jusqu'aux grands événements du monde et de l'histoire. Avec force, les livres saints affirment la souveraineté absolue de Dieu dans le cours des événements : " Notre Dieu, au ciel et sur la terre, tout ce qui lui plaît, Il le fait " (Ps 115, 3) ; et du Christ il est dit : " S'Il ouvre, nul ne fermera, et s'Il ferme, nul n'ouvrira " (Ap 3, 7) ; " Il y a beaucoup de pensées dans le cœur de l'homme, seul le dessein de Dieu se réalisera " (Pr 19, 21).

304 Ainsi voit-on l'Esprit Saint, auteur principal de l'Écriture Sainte, attribuer souvent des actions à Dieu, sans mentionner des causes secondes. Ce n'est pas là " une façon de parler " primitive, mais une manière profonde de rappeler la primauté de Dieu et sa Seigneurie absolue sur l'histoire et le monde (cf. Is 10, 5-15 ; 45, 5-7 ; Dt 32, 39 ; Si 11, 14) et d'éduquer ainsi à la confiance en Lui. La prière des Psaumes est la grande école de cette confiance (cf. Ps 22 ; 32 ; 35 ; 103 ; 138 ; e.a.).

305 Jésus demande un abandon filial à la providence du Père céleste qui prend soin des moindres besoins de ses enfants : " Ne vous inquiétez donc pas en disant : qu'allons-nous manger ? qu'allons-nous boire ? (...) Votre Père céleste sait que vous avez besoin de tout cela. Cherchez d'abord son Royaume et sa justice, et tout cela vous sera donné par surcroît " (Mt 6, 31-33 ; cf. 10, 29-31).

La providence et les causes secondes

306 Dieu est le Maître souverain de son dessein. Mais pour sa réalisation, Il se sert aussi du concours des créatures. Ceci n'est pas un signe de faiblesse, mais de la grandeur et de la bonté du Dieu Tout-puissant. Car Dieu ne donne pas seulement à ses créatures d'exister, il leur donne aussi la dignité d'agir elles-mêmes, d'être causes et principes les unes des autres et de coopérer ainsi à l'accomplissement de son dessein.

307 Aux hommes, Dieu accorde même de pouvoir participer librement à sa providence en leur confiant la responsabilité de " soumettre " la terre et de la dominer (cf. Gn 1, 26-28). Dieu donne ainsi aux hommes d'être causes intelligentes et libres pour compléter l'œuvre de la Création, en parfaire l'harmonie pour leur bien et celui de leur prochains. Coopérateurs souvent inconscients de la volonté divine, les hommes peuvent entrer délibérément dans le plan divin, par leurs actions, par leurs prières, mais aussi par leurs souffrances (cf. Col 1, 24). Ils deviennent alors pleinement " collaborateurs de Dieu " (1 Co 3, 9 ; 1 Th 3, 2) et de son Royaume (cf. Col 4, 11).

308 C'est une vérité inséparable de la foi en Dieu le Créateur : Dieu agit en tout agir de ses créatures. Il est la cause première qui opère dans et par les causes secondes : " Car c'est Dieu qui opère en nous à la fois le vouloir et l'opération même, au profit de ses bienveillants desseins " (Ph 2, 13 ; cf. 1 Co 12, 6). Loin de diminuer la dignité de la créature, cette vérité la rehausse. Tirée du néant par la puissance, la sagesse et la bonté de Dieu, elle ne peut rien si elle est coupée de son origine, car " la créature sans le Créateur s'évanouit " (GS 36, § 3) ; encore moins peut-elle atteindre sa fin ultime sans l'aide de la grâce (cf. Mt 19, 26 ; Jn 15, 5 ; Ph 4, 13).

La providence et le scandale du mal

309 Si Dieu le Père Tout-puissant, Créateur du monde ordonné et bon, prend soin de toutes ses créatures, pourquoi le mal existe-t-il ? A cette question aussi pressante qu'inévitable, aussi douloureuse que mystérieuse, aucune réponse rapide ne saura suffire. C'est l'ensemble de la foi chrétienne qui constitue la réponse à cette question : la bonté de la création, le drame du péché, l'amour patient de Dieu qui vient au devant de l'homme par ses alliances, par l'Incarnation rédemptrice de son Fils, par le don de l'Esprit, par le rassemblement de l'Église, par la force des sacrements, par l'appel à une vie bienheureuse à laquelle les créatures libres sont invitées d'avance à consentir, mais à laquelle elles peuvent aussi d'avance, par un mystère terrible, se dérober. *Il n'y a pas un trait du message chrétien qui ne soit pour une part une réponse à la question du mal.*

310 Mais pourquoi Dieu n'a-t-il pas créé un monde aussi parfait qu'aucun mal ne puisse y exister ? Selon sa puissance infinie, Dieu pourrait toujours créer quelque chose de meilleur (cf. S. Thomas d'A., s. th. 1, 25, 6). Cependant dans sa sagesse et sa bonté infinies, Dieu a voulu librement créer un monde " en état de voie " vers sa perfection ultime. Ce devenir comporte, dans le dessein de Dieu, avec l'apparition de certains êtres, la disparition d'autres, avec le plus parfait aussi le moins parfait, avec les constructions de la nature aussi les destructions. Avec le bien physique existe donc aussi *le mal physique*, aussi longtemps que la création n'a pas atteint sa perfection (cf. S. Thomas d'A., s. gent. 3, 71).

311 Les anges et les hommes, créatures intelligentes et libres, doivent cheminer vers leur destinée ultime par choix libre et amour de préférence. Ils peuvent donc se dévoyer. En fait, ils ont péché. C'est ainsi que *le mal moral* est entré dans le monde, sans commune mesure plus grave que le mal physique. Dieu n'est en aucune façon, ni directement ni indirectement, la cause du mal moral (cf. S. Augustin, lib. 1, 1, 1 : PL 32, 1221-1223 ; S. Thomas d'A., s. th. 1-2, 79, 1). Il le permet cependant, respectant la liberté de sa créature, et, mystérieusement, il sait en tirer le bien :

Car le Dieu Tout-puissant (...), puisqu'il est souverainement bon, ne laisserait jamais un mal quelconque exister dans ses œuvres s'il n'était assez puissant et bon pour faire sortir le bien du mal lui-même (S. Augustin, enchir. 11, 3).

312 Ainsi, avec le temps, on peut découvrir que Dieu, dans sa providence toute-puissante, peut tirer un bien des conséquences d'un mal, même moral, causé par ses créatures : " Ce n'est pas vous, dit Joseph à ses frères, qui m'avez envoyé ici, c'est Dieu ; (...) le mal que vous aviez dessein de me faire, le dessein de Dieu l'a tourné en bien afin de (...) sauver la vie d'un peuple nombreux " (Gn 45, 8 ; 50, 20 ; cf. Tb 2, 12-18 vulg.). Du mal moral le plus grand qui ait jamais été commis, le rejet et le meurtre du Fils de Dieu, causé par les péchés de tous les hommes, Dieu, par la surabondance de sa grâce (cf. Rm 5, 20), a tiré le plus grand des biens : la glorification du Christ et notre Rédemption. Le mal n'en devient pas pour autant un bien.

313 " Tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu " (Rm 8, 28). Le témoignage des saints ne cesse de confirmer cette vérité :

Ainsi, S. Catherine de Sienne dit à " ceux qui se scandalisent et se révoltent de ce qui leur arrive " : " Tout procède de l'amour, tout est ordonné au salut de l'homme, Dieu ne fait rien que dans ce but " (dial. 4, 138).

Et S. Thomas More, peu avant son martyre, console sa fille : " Rien ne peut arriver que Dieu ne l'ait voulu. Or, tout ce qu'il veut, si mauvais que cela puisse nous paraître, est cependant ce qu'il y a de meilleur pour nous " (Margarita Roper, *Epistula ad Aliciam Alington* (mense augusti 1534).

Et Lady Julian of Norwich : " J'appris donc, par la grâce de Dieu, qu'il fallait m'en tenir fermement à la foi, et croire avec non moins de fermeté que toutes choses seront bonnes... Et tu verras que toutes choses seront bonnes ". " *Thou shalt see thyself that all MANNER of thing shall be well* " (rev. 13, 32).

314 Nous croyons fermement que Dieu est le Maître du monde et de l'histoire. Mais les chemins de sa providence nous sont souvent inconnus. Ce n'est qu'au terme, lorsque prendra fin notre connaissance partielle, lorsque nous verrons Dieu " face à face " (1 Co 13, 12), que les voies nous seront pleinement connues, par lesquelles, même à travers les drames du mal et du péché, Dieu aura conduit sa création jusqu'au repos de ce *Sabbat* (cf. Gn 2, 2) définitif, en vue duquel Il a créé le ciel et la terre.

En bref

315 *Dans la création du monde et de l'homme, Dieu a posé le premier et universel témoignage de son amour tout-puissant et de sa sagesse, la première annonce de son " dessein bienveillant " qui trouve sa fin dans la nouvelle création dans le Christ.*

316 *Bien que l'œuvre de la création soit particulièrement attribuée au Père, c'est également vérité de foi que le Père, le Fils et l'Esprit Saint sont l'unique et indivisible principe de la création.*

317 *Dieu seul a créé l'univers librement, directement, sans aucune aide.*

318 *Aucune créature n'a le pouvoir infini qui est nécessaire pour " créer " au sens propre du mot, c'est-à-dire de produire et de donner l'être à ce qui ne l'avait aucunement (appeler à l'existence ex nihilo) (cf. DS 3624).*

319 *Dieu a créé le monde pour manifester et pour communiquer sa gloire. Que ses créatures aient part à Sa vérité, à Sa bonté et à Sa beauté, voilà la gloire pour laquelle Dieu les a créées.*

320 *Dieu qui a créé l'univers le maintient dans l'existence par son Verbe, " ce Fils qui soutient l'univers par sa parole puissante " (He 1, 3) et par son Esprit Créateur qui donne la vie.*

321 *La divine Providence, ce sont les dispositions par lesquelles Dieu conduit avec sagesse et amour toutes les créatures jusqu'à leur fin ultime.*

322 *Le Christ nous invite à l'abandon filial à la Providence de notre Père céleste (cf. Mt 6, 26-34), et l'apôtre S. Pierre reprend : " De toute*

votre inquiétude, déchargez-vous sur lui, car il prend soin de vous " (1 P 5, 7 ; cf. Ps 55, 23).

323 La providence divine agit aussi par l'agir des créatures. Aux êtres humains, Dieu donne de coopérer librement à ses desseins.

324 La permission divine du mal physique et du mal moral est un mystère que Dieu éclaire par son Fils, Jésus-Christ, mort et ressuscité pour vaincre le mal. La foi nous donne la certitude que Dieu ne permettrait pas le mal s'il ne faisait pas sortir le bien du mal même, par des voies que nous ne connaissons pleinement que dans la vie éternelle.

Paragraphe 5 Le ciel et la terre

325 Le Symbole des apôtres professe que Dieu est " le Créateur du ciel et de la terre ", et le Symbole de Nicée-Constantinople explicite : " ... de l'univers visible et invisible ".

326 Dans l'Écriture Sainte, l'expression " ciel et terre " signifie : tout ce qui existe, la création toute entière. Elle indique aussi le lien, à l'intérieur de la création, qui à la fois unit et distingue ciel et terre : " La terre ", c'est le monde des hommes (cf. Ps 115, 16) " Le ciel " ou " les cieux " peut désigner le firmament (cf. Ps 19, 2), mais aussi le " lieu " propre de Dieu : " notre Père aux cieux " (Mt 5, 16 ; cf. Ps 115, 16) et, par conséquent, aussi le " ciel " qui est la gloire eschatologique. Enfin, le mot " ciel " indique le " lieu " des créatures spirituelles – les anges – qui entourent Dieu.

327 La profession de foi du quatrième Concile du Latran affirme que Dieu " a tout ensemble, dès le commencement du temps, créé de rien l'une et l'autre créature, la spirituelle et la corporelle, c'est-à-dire les anges et le monde terrestre ; puis la créature humaine qui tient des deux, composée qu'elle est d'esprit et de corps " (DS 800 ; cf. DS 3002 et SPF 8).

I. Les Anges

L'existence des anges – une vérité de foi

328 L'existence des êtres spirituels, non corporels, que l'Écriture Sainte nomme habituellement anges, est une vérité de foi. Le témoignage de l'Écriture est aussi net que l'unanimité de la Tradition.

Qui sont-ils ?

329 S. Augustin dit à leur sujet : " 'Ange' désigne la fonction, non pas la nature. Tu demandes comment s'appelle cette nature ? – Esprit. Tu demandes la fonction ? – Ange ; d'après ce qu'il est, c'est un esprit, d'après ce qu'il fait, c'est un ange " (Psal. 103, 1, 15). De tout leur être, les anges sont *serviteurs* et messagers de Dieu. Parce qu'ils contemplent " constamment la face de mon Père qui est aux cieux " (Mt 18, 10), ils sont " les ouvriers de sa parole, attentifs au son de sa parole " (Ps 103, 20).

330 En tant que créatures purement *spirituelles*, ils ont intelligence et volonté : ils sont des créatures personnelles (cf. Pie XII : DS 3801) et immortelles (cf. Lc 20, 36). Ils dépassent en perfection toutes les créatures visibles. L'éclat de leur gloire en témoigne (cf. Dn 10, 9-12).

Le Christ " avec tous ses anges "

331 Le Christ est le centre du monde angélique. Ce sont ses anges à Lui : " Quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire avec tous ses anges ... " (Mt 25, 31). Ils sont à Lui parce que créés *par* et *pour* lui : " Car c'est en lui qu'ont été créées toutes choses, dans les cieux et sur la terre, les visibles et les invisibles : trônes, seigneuries, principautés, puissances ; tout a été créé par lui et pour lui " (Col 1, 16). Ils sont à Lui plus encore parce qu'Il les a faits messagers de son dessein de salut : " Est-ce que tous ne sont pas des esprits chargés d'un ministère, envoyés en service pour ceux qui doivent hériter le salut ? " (He 1, 14).

332 Ils sont là, dès la création (cf. Jb 38, 7, où les anges sont appelés " fils de Dieu ") et tout au long de l'histoire du salut, annonçant de loin ou de près ce salut et servant le dessein divin de sa réalisation : ils ferment le paradis terrestre (cf. Gn 3, 24), protègent Lot (cf. Gn 19), sauvent Agar et son enfant (cf. Gn 21, 17), arrêtent la main d'Abraham (cf. Gn 22, 11), la loi est communiquée par leur ministère (cf. Ac 7, 53), ils conduisent le Peuple de Dieu (cf. Ex 23, 20-23), ils annoncent naissances (cf. Jg 13) et vocations (cf. Jg 6, 11-24 ; Is 6, 6), ils assistent les prophètes (cf. 1 R 19, 5), pour ne citer que quelques exemples. Enfin, c'est l'ange Gabriel qui annonce la naissance du Précurseur et celle de Jésus lui-même (cf. Lc 1, 11. 26).

333 De l'Incarnation à l'Ascension, la vie du Verbe incarné est entourée de l'adoration et du service des anges. Lorsque Dieu " introduit le Premier-né dans le monde, il dit : 'Que tous les anges de Dieu l'adorent' " (He 1, 6). Leur chant de louange à la naissance du Christ n'a cessé de résonner dans la louange de l'Église : " Gloire à Dieu ... " (Lc 2, 14). Ils protègent l'enfance de Jésus (cf. Mt 1, 20 ; 2, 13. 19), servent Jésus au désert (cf. Mc 1, 12 ; Mt 4, 11), le réconfortent dans l'agonie (cf. Lc 22, 43), alors qu'il aurait pu être sauvé par eux de la main des ennemis (cf. Mt 26, 53) comme jadis Israël (cf. 2 M 10, 29-30 ; 11, 8). Ce sont encore les anges qui " évangélisent " (Lc 2, 10) en annonçant la Bonne Nouvelle de l'Incarnation (cf. Lc 2, 8-14), et de la Résurrection (cf. Mc 16, 5-7) du Christ. Ils seront là au retour du Christ qu'ils annoncent (cf. Ac 1, 10-11), au service de son jugement (cf. Mt 13, 41 ; 24, 31 ; Lc 12, 8-9).

Les anges dans la vie de l'Église

334 D'ici là toute la vie de l'Église bénéficie de l'aide mystérieuse et puissante des anges (cf. Ac 5, 18-20 ; 8, 26-29 ; 10, 3-8 ; 12, 6-11 ; 27, 23-25).

335 Dans sa liturgie, l'Église se joint aux anges pour adorer le Dieu trois fois saint ; elle invoque leur assistance (ainsi dans *In Paradisum deducant te angeli...* de la Liturgie des défunts [OEx 50], ou encore dans l'" Hymne chérubinique " de la Liturgie byzantine [(Liturgie de S. Jean Chrysostome]), elle fête plus particulièrement la mémoire de certains anges (S. Michel, S. Gabriel, S. Raphaël, les anges gardiens).

336 Du début (de l'existence) (cf. Mt 18, 10) au trépas (cf. Lc 16, 22), la vie humaine est entourée de leur garde (cf. Ps 34, 8 ; 91, 10-13) et de leur intercession (cf. Jb 33, 23-24 ; Za 1, 12 ; Tb 12, 12). " Chaque fidèle a à ses côtés un ange comme protecteur et pasteur pour le conduire à la vie " (S. Basile, Eun. 3, 1 : PG 29, 656B). Dès ici-bas, la vie chrétienne participe, dans la foi, à la société bienheureuse des anges et des hommes, unis en Dieu.

II. Le Monde visible

337 C'est Dieu lui-même qui a créé le monde visible dans toute sa richesse, sa diversité et son ordre. L'Écriture présente l'œuvre du Créateur symboliquement comme une suite de six jours " de travail " divin qui s'achèvent sur le " repos " du septième jour (Gn 1, 1 – 2, 4). Le texte sacré enseigne, au sujet de la création, des vérités révélées par Dieu pour notre salut (cf. DV 11) qui permettent de " reconnaître la nature profonde de la création, sa valeur et sa finalité qui est la gloire de Dieu " (LG 36) :

338 *Il n'existe rien qui ne doive son existence à Dieu créateur.* Le monde a commencé quand il a été tiré du néant par la parole de Dieu ; tous les êtres existants, toute la nature, toute l'histoire humaine s'enracinent en cet événement primordial : c'est la genèse même par laquelle le monde est constitué, et le temps commencé (cf. S. Augustin, Gen. Man. 1, 2, 4 : PL 35, 175).

339 *Chaque créature possède sa bonté et sa perfection propres.* Pour chacune des œuvres des " six jours " il est dit : " Et Dieu vit que cela était bon ". " C'est en vertu de la création même que toutes les choses sont établies selon leur consistance, leur vérité, leur excellence propre avec leur ordonnance et leurs lois spécifiques " (GS 36, § 2). Les différentes créatures, voulues en leur être propre, reflètent, chacune à sa façon, un rayon de la sagesse et de la bonté infinies de Dieu. C'est pour cela que l'homme doit respecter la bonté propre de chaque créature pour éviter un usage désordonné des choses, qui méprise le Créateur et entraîne des conséquences néfastes pour les hommes et pour leur ambiance.

340 *L'interdépendance des créatures* est voulue par Dieu. Le soleil et la lune, le cèdre et la petite fleur, l'aigle et le moineau : les innombrables diversités et inégalités signifient qu'aucune créature ne se suffit à elle-même, qu'elles n'existent qu'en dépendance les unes des autres, pour se compléter mutuellement, au service les unes des autres.

341 *La beauté de l'univers* : L'ordre et l'harmonie du monde créé résultent de la diversité des êtres et des relations qui existent entre eux. L'homme les découvre progressivement comme lois de la nature. Ils font l'admiration des savants. La beauté de la création reflète l'infinie beauté du Créateur. Elle doit inspirer le respect et la soumission de l'intelligence de l'homme et de sa volonté.

342 *La hiérarchie des créatures* est exprimée par l'ordre des " six jours ", qui va du moins parfait au plus parfait. Dieu aime toutes ses créatures (cf. Ps 145, 9), il prend soin de chacune, même des passereaux. Néanmoins, Jésus dit : " Vous valez mieux qu'une multitude de passereaux " (Lc 12, 6-7), ou encore : " Un homme vaut plus qu'une brebis " (Mt 12, 12).

343 *L'homme est le sommet* de l'œuvre de la création. Le récit inspiré l'exprime en distinguant nettement la création de l'homme de celle des autres créatures (cf. Gn 1, 26).

344 Il existe une *solidarité entre toutes les créatures* du fait qu'elles ont toutes le même Créateur, et que toutes sont ordonnées à sa gloire :

Loué sois-tu, Seigneur, dans toutes tes créatures,
spécialement messire le frère Soleil,
par qui tu nous donnes le jour la lumière ;
il est beau, rayonnant d'une grande splendeur,
et de toi, le Très-Haut, il nous offre le symbole. ...
Loué sois-tu, mon Seigneur, pour sœur Eau,
qui est très utile et très humble,
précieuse et chaste. ...
Loué sois-tu, mon Seigneur, pour sœur notre mère la Terre
qui nous porte et nous nourrit,
qui produit la diversité des fruits
avec les fleurs diaprées et les herbes. ...
Louez et bénissez mon Seigneur,
rendez-lui grâce et servez-le
en toute humilité.
(S. François d'Assise, cant.)

345 *Le Sabbat – fin de l'œuvre des " six jours "*. Le texte sacré dit que " Dieu conclut au septième jour l'ouvrage qu'Il avait fait " et qu'ainsi " le ciel et la terre furent achevés ", et que Dieu, au septième jour, " chôma " et qu'Il sanctifia et bénit ce jour (Gn 2, 1-3). Ces paroles inspirées sont riches en enseignements salutaires :

346 Dans la création Dieu a posé un fondement et des lois qui demeurent stables (cf. He 4, 3-4), sur lesquels le croyant pourra s'appuyer avec confiance, et qui lui seront le signe et le gage de la fidélité inébranlable de l'alliance de Dieu (cf. Jr 31, 35-37 ; 33, 19-26). De son côté, l'homme devra rester fidèle à ce fondement et respecter les lois que le Créateur y a inscrites.

347 La création est faite en vue du Sabbat et donc du culte et de l'adoration de Dieu. Le culte est inscrit dans l'ordre de la création (cf. Gn 1, 14). " Ne rien préférer au culte de Dieu ", dit la règle de S. Benoît (reg. 43, 3), indiquant ainsi le juste ordre des préoccupations humaines.

348 Le Sabbat est au cœur de la loi d'Israël. Garder les commandements, c'est correspondre à la sagesse et à la volonté de Dieu exprimées dans son œuvre de création.

349 Le *huitième jour*. Mais pour nous, un jour nouveau s'est levé : le jour de la Résurrection du Christ. Le septième jour achève la première création. Le huitième jour commence la nouvelle création. Ainsi, l'œuvre de la création culmine en l'œuvre plus grande de la rédemption. La première création trouve son sens et son sommet dans la nouvelle création dans le Christ, dont la splendeur dépasse celle de la première (cf. MR, Vigile Pascale 24 : prière après la première lecture).

En bref

350 *Les anges sont des créatures spirituelles qui glorifient Dieu sans cesse et qui servent ses desseins salvifiques envers les autres créatures : " Les anges concourent à tout ce qui est bon pour nous " (S. Thomas d'A., s. th. 1, 114, 3, ad 3).*

351 *Les anges entourent le Christ, leur Seigneur. Ils le servent particulièrement dans l'accomplissement de sa mission salvifique envers les hommes.*

352 *L'Église vénère les anges qui l'aident dans son pèlerinage terrestre. et qui protègent tout être humain.*

353 *Dieu a voulu la diversité de ses créatures et leur bonté propre, leur interdépendance et leur ordre. Il a destiné toutes les créatures matérielles au bien du genre humain. L'homme, et toute la création à travers lui, est destiné à la gloire de Dieu.*

354 *Respecter les lois inscrites dans la création et les rapports qui dérivent de la nature des choses, est un principe de sagesse et un fondement de la morale.*

Paragraphe 6 L'homme

355 " Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, homme et femme il les créa " (Gn 1, 27). L'homme tient une place unique dans la création : il est " à l'image de Dieu " (I) ; dans sa propre nature il unit le monde spirituel et le monde matériel (II) ; il est créé " homme et femme " (III) ; Dieu l'a établi dans son amitié (IV).

I. " A l'image de Dieu "

356 De toutes les créatures visibles, seul l'homme est " capable de connaître et d'aimer son Créateur " (GS 12, § 3) ; il est " la seule créature sur terre que Dieu a voulue pour elle-même " (GS 24, § 3) ; lui seul est appelé à partager, par la connaissance et l'amour, la vie de Dieu. C'est à cette fin qu'il a été créé, et c'est là la raison fondamentale de sa dignité :

Quelle raison T'a fait constituer l'homme en si grande dignité ? L'amour inestimable par lequel Tu as regardé en Toi-même Ta créature, et Tu T'es épris d'elle ; car c'est

par amour que Tu l'as créée, c'est par amour que Tu lui as donné un être capable de goûter Ton Bien éternel (Ste. Catherine de Sienne, dial. 4, 13 : ed. G. Cavallini [Roma 1995] p. 43).

357 Parce qu'il est à l'image de Dieu l'individu humain a la dignité de *personne* : il n'est pas seulement quelque chose, mais quelqu'un. Il est capable de se connaître, de se posséder et de librement se donner et entrer en communion avec d'autres personnes, et il est appelé, par grâce, à une alliance avec son Créateur, à Lui offrir une réponse de foi et d'amour que nul autre ne peut donner à sa place.

358 Dieu a tout créé pour l'homme (cf. GS 12, § 1 ; 24, § 3 ; 39, § 1), mais l'homme a été créé pour servir et aimer Dieu et pour Lui offrir toute la création :

Quel est donc l'être qui va venir à l'existence entouré d'une telle considération ? C'est l'homme, grande et admirable figure vivante, plus précieux aux yeux de Dieu que la création toute entière : c'est l'homme, c'est pour lui qu'existent le ciel et la terre et la mer et la totalité de la création, et c'est à son salut que Dieu a attaché tant d'importance qu'il n'a même pas épargné son Fils unique pour lui. Car Dieu n'a pas eu de cesse de tout mettre en œuvre pour faire monter l'homme jusqu'à lui et le faire asseoir à sa droite (S. Jean Chrysostome, serm. in Gen. 2, 1 : PG 54, 587D-588A).

359 " En réalité, c'est seulement dans le mystère du Verbe incarné que s'éclaire véritablement le mystère de l'homme " (GS 22, § 1) :

Saint Paul nous apprend que deux hommes sont à l'origine du genre humain : Adam et le Christ ... Le premier Adam, dit-il, a été créé comme un être humain qui a reçu la vie ; le dernier est un être spirituel qui donne la vie. Le premier a été créé par le dernier, de qui il a reçu l'âme qui le fait vivre ... Le second Adam a établi son image dans le premier Adam alors qu'il le modelait. De là vient qu'il en a endossé le rôle et reçu le nom, afin de ne pas laisser perdre ce qu'il avait fait à son image. Premier Adam, dernier Adam : le premier a commencé, le dernier ne finira pas. Car le dernier est véritablement le premier, comme il l'a dit lui-même : " Je suis le Premier et le Dernier " (S. Pierre Chrysologue, serm. 117, 1-2 : PL 52, 520B).

360 Grâce à la communauté d'origine *le genre humain forme une unité*. Car Dieu " a fait sortir d'une souche unique toute la descendance des hommes " (Ac 17, 26 ; cf. Tb 8, 6) :

Merveilleuse vision qui nous fait contempler le genre humain dans l'unité de son origine en Dieu (...) ; dans l'unité de sa nature, composée pareillement chez tous d'un corps matériel et d'une âme spirituelle ; dans l'unité de sa fin immédiate et de sa mission dans le monde ; dans l'unité de son habitation : la terre, des biens de laquelle tous les hommes, par droit de nature, peuvent user pour soutenir et développer la vie ; unité de sa fin surnaturelle : Dieu même, à qui tous doivent tendre ; dans l'unité des moyens pour atteindre cette fin ; (...) dans l'unité de son rachat opéré pour tous par le Christ (Pie XII, enc. " Summi pontificatus " ; cf. NA 1).

361 " Cette loi de solidarité humaine et de charité " (*Ibid.*), sans exclure la riche variété des personnes, des cultures et des peuples, nous assure que tous les hommes sont vraiment frères.

II. " Un de corps et d'âme "

362 La personne humaine, créée à l'image de Dieu, est un être à la fois corporel et spirituel. Le récit biblique exprime cette réalité avec un langage symbolique, lorsqu'il

affirme que " Dieu modela l'homme avec la glaise du sol ; il insuffla dans ses narines une haleine de vie et l'homme devint un être vivant " (Gn 2, 7). L'homme tout entier est donc *voulu* par Dieu.

363 Souvent, le terme *âme* désigne dans l'Écriture Sainte la *vie* humaine (cf. Mt 16, 25-26 ; Jn 15, 13) ou toute la *personne* humaine (cf. Ac 2, 41). Mais il désigne aussi ce qu'il y a de plus intime en l'homme (cf. Mt 26, 38 ; Jn 12, 27) et de plus grande valeur en lui (cf. Mt 10, 28 ; 2 M 6, 30), ce par quoi il est plus particulièrement image de Dieu : " âme " signifie le *principe spirituel* en l'homme.

364 Le *corps* de l'homme participe à la dignité de l'" image de Dieu " : il est corps humain précisément parce qu'il est animé par l'âme spirituelle, et c'est la personne humaine toute entière qui est destinée à devenir, dans le Corps du Christ, le Temple de l'Esprit (cf. 1 Co 6, 19-20 ; 15, 44-45) :

Corps et âme, mais vraiment un, l'homme, dans sa condition corporelle, rassemble en lui-même les éléments du monde matériel qui trouvent ainsi, en lui, leur sommet, et peuvent librement louer leur Créateur. Il est donc interdit à l'homme de dédaigner la vie corporelle. Mais au contraire il doit estimer et respecter son corps qui a été créé par Dieu et qui doit ressusciter au dernier jour (GS 14, § 1).

365 L'unité de l'âme et du corps est si profonde que l'on doit considérer l'âme comme la " forme " du corps (cf. Cc. Vienne en 1312 : DS 902) ; c'est-à-dire, c'est grâce à l'âme spirituelle que le corps constitué de matière est un corps humain et vivant ; l'esprit et la matière, dans l'homme, ne sont pas deux natures unies, mais leur union forme une unique nature.

366 L'Église enseigne que chaque âme spirituelle est immédiatement créée par Dieu (cf. Pie XII, enc. " Humani generis ", 1950 : DS 3896 ; SPF 8) – elle n'est pas " produite " par les parents – ; elle nous apprend aussi qu'elle est immortelle (cf. Cc. Latran V en 1513 : DS 1440) : elle ne périt pas lors de sa séparation du corps dans la mort, et s'unira de nouveau au corps lors de la résurrection finale.

367 Parfois il se trouve que l'âme soit distinguée de l'esprit. Ainsi S. Paul prie pour que notre " être tout entier, l'esprit, l'âme et le corps " soit gardé sans reproche à l'Avènement du Seigneur (1 Th 5, 23). L'Église enseigne que cette distinction n'introduit pas une dualité dans l'âme (Cc. Constantinople IV en 870 : DS 657). " Esprit " signifie que l'homme est ordonné dès sa création à sa fin surnaturelle (Cc. Vatican I : DS 3005 ; cf. GS 22, § 5), et que son âme est capable d'être surélevée gratuitement à la communion avec Dieu (cf. Pie XII, Enc. " Humani generis ", 1950 : DS 3891).

368 La tradition spirituelle de l'Église insiste aussi sur le *cœur*, au sens biblique de " fond de l'être " (Jr 31, 33) où la personne se décide ou non pour Dieu (cf. Dt 6, 5 ; 29, 3 ; Is 29, 13 ; Ez 36, 26 ; Mt 6, 21 ; Lc 8, 15 ; Rm 5, 5).

III. " Homme et femme il les créa "

Égalité et différence voulues par Dieu

369 L'homme et la femme sont *créés*, c'est-à-dire ils sont *voulus par Dieu* : dans une parfaite égalité en tant que personnes humaines, d'une part, et d'autre part dans leur être respectif d'homme et de femme. " Être homme ", " être femme " est une réalité bonne et voulue par Dieu : l'homme et la femme ont une dignité inamissible qui leur vient immédiatement de Dieu leur créateur (cf. Gn 2, 7. 22). L'homme et la femme sont, avec une même dignité, " à l'image de Dieu ". Dans leur " être-homme " et leur " être-femme ", ils reflètent la sagesse et la bonté du Créateur.

370 Dieu n'est aucunement à l'image de l'homme. Il n'est ni homme ni femme. Dieu est pur esprit en lequel il n'y a pas place pour la différence des sexes. Mais les " perfections " de l'homme et de la femme reflètent quelque chose de l'infinie perfection de Dieu : celles d'une mère (cf. Is 49, 14-15 ; 66, 13 ; Ps 130, 2-3) et celles d'un père et époux (cf. Os 11, 1-4 ; Jr 3, 4-19).

" L'un pour l'autre " – " une unité à deux "

371 Créés *ensemble*, l'homme et la femme sont voulus par Dieu l'un *pour* l'autre. La Parole de Dieu nous le fait entendre par divers traits du texte sacré. " Il n'est pas bon que l'homme soit seul. Il faut que je lui fasse une aide qui lui soit assortie " (Gn 2, 18). Aucun des animaux ne peut être ce " vis-à-vis " de l'homme (Gn 2, 19-20). La femme que Dieu " façonne " de la côte tirée de l'homme et qu'il amène à l'homme, provoque de la part de l'homme un cri d'admiration, une exclamation d'amour et de communion : " C'est l'os de mes os et la chair de ma chair " (Gn 2, 23). L'homme découvre la femme comme un autre " moi ", de la même humanité.

372 L'homme et la femme sont faits " l'un pour l'autre " : non pas que Dieu ne les aurait faits qu'" à moitié " et " incomplets " ; Il les a créés pour une communion de personnes, en laquelle chacun peut être " aide " pour l'autre parce qu'ils sont à la fois égaux en tant que personnes (" os de mes os... ") et complémentaires en tant que masculin et féminin (MD 7). Dans le mariage, Dieu les unit de manière que, en formant " une seule chair " (Gn 2, 24), ils puissent transmettre la vie humaine : " Soyez féconds, multipliez, emplissez la terre " (Gn 1, 28). En transmettant à leur descendants la vie humaine, l'homme et la femme comme époux et parents, coopèrent d'une façon unique à l'œuvre du Créateur (cf. GS 50, § 1).

373 Dans le dessein de Dieu, l'homme et la femme ont la vocation de " soumettre " la terre (cf. Gn 1, 28) comme " intendants " de Dieu. Cette souveraineté ne doit pas être une domination arbitraire et destructrice. A l'image du Créateur " qui aime tout ce qui existe " (Sg 11, 24), l'homme et la femme sont appelés à participer à la Providence divine envers les autres créatures. De là, leur responsabilité pour le monde que Dieu leur a confié.

IV. L'homme au Paradis

374 Le premier homme n'a pas seulement été créé bon, mais il a été constitué dans une amitié avec son Créateur et une harmonie avec lui-même et avec la création autour de lui telles qu'elles ne seront dépassées que par la gloire de la nouvelle création dans le Christ.

375 L'Église, en interprétant de manière authentique le symbolisme du langage

biblique à la lumière du Nouveau Testament et de la Tradition, enseigne que nos premiers parents Adam et Eve ont été constitué dans un état " de sainteté et de justice originelle " (Cc. Trente : DS 1511). Cette grâce de la sainteté originelle était une " participation à la vie divine " (LG 2).

376 Par le rayonnement de cette grâce toutes les dimensions de la vie de l'homme étaient confortées. Tant qu'il demeurait dans l'intimité divine, l'homme ne devait ni mourir (cf. Gn 2, 17 ; 3, 19), ni souffrir (cf. Gn 3, 16). L'harmonie intérieure de la personne humaine, l'harmonie entre l'homme et la femme (cf. Gn 2, 25), enfin l'harmonie entre le premier couple et toute la création constituait l'état appelé " justice originelle ".

377 La " maîtrise " du monde que Dieu avait accordée à l'homme dès le début, se réalisait avant tout chez l'homme lui-même comme *maîtrise de soi*. L'homme était intact et ordonné dans tout son être, parce que libre de la triple concupiscence (cf. 1 Jn 2, 16) qui le soumet aux plaisirs des sens, à la convoitise des biens terrestres et à l'affirmation de soi contre les impératifs de la raison.

378 Le signe de la familiarité avec Dieu, c'est que Dieu le place dans le jardin (cf. Gn 2, 8). Il y vit " pour cultiver le sol et le garder " (Gn 2, 15) : le travail n'est pas une peine (cf. Gn 3, 17-19), mais la collaboration de l'homme et de la femme avec Dieu dans le perfectionnement de la création visible.

379 C'est toute cette harmonie de la justice originelle, prévue pour l'homme par le dessein de Dieu, qui sera perdu par le péché de nos premiers parents.

En bref

380 " Dieu, Tu as fait l'homme à ton image et tu lui as confié l'univers, afin qu'en Te servant, toi, son Créateur, il règne sur la création " (MR, prière eucharistique IV, 118).

381 L'homme est prédestiné à reproduire l'image du Fils de Dieu fait homme – " image du Dieu invisible " (Col 1, 15) – afin que le Christ soit le premier-né d'une multitude de frères et de sœurs (cf. Ep 1, 3-6 ; Rm 8, 29).

382 L'homme est " un de corps et d'âme " (GS 14, § 1). La doctrine de la foi affirme que l'âme spirituelle et immortelle est créée immédiatement par Dieu.

383 " Dieu n'a pas créé l'homme solitaire : dès l'origine, 'il les créa homme et femme' (Gn 1, 27) ; leur société réalise la première forme de communion entre personnes " (GS 12, § 4).

384 La révélation nous fait connaître l'état de sainteté et de justice originelles de l'homme et de la femme avant le péché : de leur amitié avec Dieu découlait la félicité de leur existence au paradis.

385 Dieu est infiniment bon et toutes ses œuvres sont bonnes. Cependant, personne n'échappe à l'expérience de la souffrance, des maux dans la nature – qui apparaissent comme liés aux limites propres des créatures –, et surtout à la question du mal moral. D'où vient le mal ? " Je cherchais d'où vient le mal et je ne trouvais pas de solution " dit S. Augustin (conf. 7, 7, 11), et sa propre quête douloureuse ne trouvera d'issue que dans sa conversion au Dieu vivant. Car " le mystère de l'iniquité " (2 Th 2, 7) ne s'éclaire qu'à la lumière du mystère de la piété (cf. 1 Tm 3, 16). La révélation de l'amour divin dans le Christ a manifesté à la fois l'étendue du mal et la surabondance de la grâce (cf. Rm 5, 20). Nous devons donc considérer la question de l'origine du mal en fixant le regard de notre foi sur Celui qui, seul, en est le Vainqueur (cf. Lc 11, 21-22 ; Jn 16, 11 ; 1 Jn 3, 8).

I. La où le péché a abondé, la grâce a surabondé

La réalité du péché

386 Le péché est présent dans l'histoire de l'homme : il serait vain de tenter de l'ignorer ou de donner à cette obscure réalité d'autres noms. Pour essayer de comprendre ce qu'est le péché, il faut d'abord reconnaître le *lien profond de l'homme avec Dieu*, car en dehors de ce rapport, le mal du péché n'est pas démasqué dans sa véritable identité de refus et d'opposition face à Dieu, tout en continuant à peser sur la vie de l'homme et sur l'histoire.

387 La réalité du péché, et plus particulièrement du péché des origines, ne s'éclaire qu'à la lumière de la Révélation divine. Sans la connaissance qu'elle nous donne de Dieu on ne peut clairement reconnaître le péché, et on est tenté de l'expliquer uniquement comme un défaut de croissance, comme une faiblesse psychologique, une erreur, la conséquence nécessaire d'une structure sociale inadéquate, etc. C'est seulement dans la connaissance du dessein de Dieu sur l'homme que l'on comprend que le péché est un abus de la liberté que Dieu donne aux personnes créées pour qu'elles puissent l'aimer et s'aimer mutuellement.

Le péché originel – une vérité essentielle de la foi

388 Avec la progression de la Révélation est éclairée aussi la réalité du péché. Bien que le Peuple de Dieu de l'Ancien Testament ait connu d'une certaine manière la condition humaine à la lumière de l'histoire de la chute narrée dans la Genèse, il ne pouvait pas atteindre la signification ultime de cette histoire, qui se manifeste seulement à la lumière de la Mort et de la Résurrection de Jésus-Christ (cf. Rm 5, 12-21). Il faut connaître le Christ comme source de la grâce pour connaître Adam comme source du péché. C'est l'Esprit-Paraclet, envoyé par le Christ ressuscité, qui est venu " confondre le monde en matière de péché " (Jn 16, 8) en révélant Celui qui en est le Rédempteur.

389 La doctrine du péché originel est pour ainsi dire " le revers " de la Bonne Nouvelle que Jésus est le Sauveur de tous les hommes, que tous ont besoin du salut et que le salut est offert à tous grâce au Christ. L'Église qui a le sens du Christ (cf. 1 Co 2, 16) sait bien qu'on ne peut pas toucher à la révélation du péché originel sans porter atteinte au mystère du Christ.

Pour lire le récit de la chute

390 Le récit de la chute (Gn 3) utilise un langage imagé, mais il affirme un événement primordial, un fait qui a eu lieu *au commencement de l'histoire de l'homme* (cf. GS 13, § 1). La Révélation nous donne la certitude de foi que toute l'histoire humaine est marquée par la faute originelle librement commise par nos premiers parents (cf. Cc. Trente : DS 1513 ; Pie XII : DS 3897 ; Paul VI, discours 11 juillet 1966).

II. La chute des anges

391 Derrière le choix désobéissant de nos premiers parents il y a une voix séductrice, opposée à Dieu (cf. Gn 3, 4-5) qui, par envie, les fait tomber dans la mort (cf. Sg 2, 24). L'Écriture et la Tradition de l'Église voient en cet être un ange déchu, appelé Satan ou diable (cf. Jn 8, 44 ; Ap 12, 9). L'Église enseigne qu'il a été d'abord un ange bon, fait par Dieu. " Le diable et les autres démons ont certes été créés par Dieu naturellement bons, mais c'est eux qui se sont rendus mauvais " (Cc. Latran IV en 1215 : DS 800).

392 L'Écriture parle d'un *péché* de ces anges (cf. 2 P 2, 4). Cette " chute " consiste dans le choix libre de ces esprits créés, qui ont radicalement et irrévocablement *refusé* Dieu et son Règne. Nous trouvons un reflet de cette rébellion dans les paroles du tentateur à nos premiers parents : " Vous deviendrez comme Dieu " (Gn 3, 5). Le diable est " pécheur dès l'origine " (1 Jn 3, 8), " père du mensonge " (Jn 8, 44).

393 C'est le caractère *irrévocable* de leur choix, et non un défaut de l'infinie miséricorde divine, qui fait que le péché des anges ne peut être pardonné. " Il n'y a pas de repentir pour eux après la chute, comme il n'y a pas de repentir pour les hommes après la mort " (S. Jean Damascène, f. o. 2, 4 : PG 94, 877C).

394 L'Écriture atteste l'influence néfaste de celui que Jésus appelle " l'homicide dès l'origine " (Jn 8, 44), et qui a même tenté de détourner Jésus de la mission reçue du Père (cf. Mt 4, 1-11). " C'est pour détruire les œuvres du diable que le Fils de Dieu est apparu " (1 Jn 3, 8). La plus grave en conséquences de ces œuvres a été la séduction mensongère qui a induit l'homme à désobéir à Dieu.

395 La puissance de Satan n'est cependant pas infinie. Il n'est qu'une créature, puissante du fait qu'il est pur esprit, mais toujours une créature : il ne peut empêcher l'édification du Règne de Dieu. Quoique Satan agisse dans le monde par haine contre Dieu et son Royaume en Jésus-Christ, et quoique son action cause de graves dommages – de nature spirituelle et indirectement même de nature physique – pour chaque homme et pour la société, cette action est permise par la divine Providence qui avec force et douceur dirige l'histoire de l'homme et du monde. La permission divine de l'activité diabolique est un grand mystère, mais " nous savons que Dieu fait tout concourir au bien de ceux qui l'aiment " (Rm 8, 28).

III. Le péché originel

L'épreuve de la liberté

396 Dieu a créé l'homme à son image et l'a constitué dans son amitié. Créature spirituelle, l'homme ne peut vivre cette amitié que sur le mode de la libre soumission à Dieu. C'est ce qu'exprime la défense faite à l'homme de manger de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, " car du jour où tu en mangeras, tu mourras " (Gn 2, 17). " L'arbre de la connaissance du bien et du mal " (Gn 2, 17) évoque symboliquement la limite infranchissable que l'homme, en tant que créature, doit librement reconnaître et respecter avec confiance. L'homme dépend du Créateur, il est soumis aux lois de la création et aux normes morales qui règlent l'usage de la liberté.

Le premier péché de l'homme

397 L'homme, tenté par le diable, a laissé mourir dans son cœur la confiance envers son créateur (cf. Gn 3, 1-11) et, en abusant de sa liberté, a *désobéi* au commandement de Dieu. C'est en cela qu'a consisté le premier péché de l'homme (cf. Rm 5, 19). Tout péché, par la suite, sera une désobéissance à Dieu et un manque de confiance en sa bonté.

398 Dans ce péché, l'homme s'est *préféré* lui-même à Dieu, et par là même, il a méprisé Dieu : il a fait choix de soi-même contre Dieu, contre les exigences de son état de créature et dès lors contre son propre bien. Constitué dans un état de sainteté, l'homme était destiné à être pleinement " divinisé " par Dieu dans la gloire. Par la séduction du diable, il a voulu " être comme Dieu " (cf. Gn 3, 5), mais " sans Dieu, et avant Dieu, et non pas selon Dieu " (S. Maxime le Confesseur, ambig. : PG 91, 1156C).

399 L'Écriture montre les conséquences dramatiques de cette première désobéissance. Adam et Eve perdent immédiatement la grâce de la sainteté originelle (cf. Rm 3, 23). Ils ont peur de ce Dieu (cf. Gn 3, 9-10) dont ils ont conçu une fausse image, celle d'un Dieu jaloux de ses prérogatives (cf. Gn 3, 5).

400 L'harmonie dans laquelle ils étaient, établie grâce à la justice originelle, est détruite ; la maîtrise des facultés spirituelles de l'âme sur le corps est brisée (cf. Gn 3, 7) ; l'union de l'homme et de la femme est soumise à des tensions (cf. Gn 3, 11-13) ; leurs rapports seront marqués par la convoitise et la domination (cf. Gn 3, 16). L'harmonie avec la création est rompue : la création visible est devenue pour l'homme étrangère et hostile (cf. Gn 3, 17. 19). A cause de l'homme, la création est soumise " à la servitude de la corruption " (Rm 8, 20). Enfin, la conséquence explicitement annoncée pour le cas de la désobéissance (cf. Gn 2, 17) se réalisera : l'homme " retournera à la poussière de laquelle il est formé " (Gn 3, 19). *La mort fait son entrée dans l'histoire de l'humanité* (cf. Rm 5, 12).

401 Depuis ce premier péché, une véritable " invasion " du péché inonde le monde : le fratricide commis par Caïn sur Abel (cf. Gn 4, 3-15) ; la corruption universelle à la suite du péché (cf. Gn 6, 5. 12 ; Rm 1, 18-32) ; de même, dans l'histoire d'Israël, le péché se manifeste fréquemment, surtout comme une infidélité au Dieu de l'alliance et comme transgression de la Loi de Moïse ; après la Rédemption du Christ aussi, parmi les chrétiens, le péché se manifeste de nombreuses manières (cf. 1 Co 1-6 ; Ap 2-3). L'Écriture et la Tradition de l'Église ne

cessent de rappeler la présence et *l'universalité du péché dans l'histoire* de l'homme :

Ce que la révélation divine nous découvre, notre propre expérience le confirme. Car l'homme, s'il regarde au-dedans de son cœur, se découvre également enclin au mal, submergé de multiples maux qui ne peuvent provenir de son Créateur, qui est bon. Refusant souvent de reconnaître Dieu comme son principe, l'homme a, par le fait même, brisé l'ordre qui l'orientait à sa fin dernière, et, en même temps, il a rompu toute harmonie, soit par rapport à lui-même, soit par rapport aux autres hommes et à toute la création (GS 13, § 1).

Conséquences du péché d'Adam pour l'humanité

402 Tous les hommes sont impliqués dans le péché d'Adam. S. Paul l'affirme : " Par la désobéissance d'un seul homme, la multitude (c'est-à-dire tous les hommes) a été constituée pécheresse " (Rm 5, 19) : " De même que par un seul homme le péché est entré dans le monde et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort est passée en tous les hommes, du fait que tous ont péché... " (Rm 5, 12). A l'universalité du péché et de la mort l'apôtre oppose l'universalité du salut dans le Christ : " Comme la faute d'un seul a entraîné sur tous les hommes une condamnation, de même l'œuvre de justice d'un seul (celle du Christ) procure à tous une justification qui donne la vie " (Rm 5, 18).

403 A la suite de S. Paul l'Église a toujours enseigné que l'immense misère qui opprime les hommes et leur inclination au mal et à la mort ne sont pas compréhensibles sans leur lien avec le péché d'Adam et le fait qu'il nous a transmis un péché dont nous naissons tous affectés et qui est " mort de l'âme " (cf. Cc. Trente : DS 1512). En raison de cette certitude de foi, l'Église donne le Baptême pour la rémission des péchés même aux petits enfants qui n'ont pas commis de péché personnel (cf. Cc. Trente : DS 1514).

404 Comment le péché d'Adam est-il devenu le péché de tous ses descendants ? Tout le genre humain est en Adam " comme l'unique corps d'un homme unique " (S. Thomas d'A., mal. 4, 1) Par cette " unité du genre humain " tous les hommes sont impliqués dans le péché d'Adam, comme tous sont impliqués dans la justice du Christ. Cependant, la transmission du péché originel est un mystère que nous ne pouvons pas comprendre pleinement. Mais nous savons par la Révélation qu'Adam avait reçu la sainteté et la justice originelles non pas pour lui seul, mais pour toute la nature humaine : en cédant au tentateur, Adam et Eve commettent un *péché personnel*, mais ce péché affecte la *nature humaine* qu'ils vont transmettre *dans un état déchu* (cf. Cc. Trente : DS 1511-1512). C'est un péché qui sera transmis par propagation à toute l'humanité, c'est-à-dire par la transmission d'une nature humaine privée de la sainteté et de la justice originelles. Et c'est pourquoi le péché originel est appelé " péché " de façon analogique : c'est un péché " contracté " et non pas " commis ", un état et non pas un acte.

405 Quoique propre à chacun (cf. Cc. Trente : DS 1513), le péché originel n'a, en aucun descendant d'Adam, un caractère de faute personnelle. C'est la privation de la sainteté et de la justice originelles, mais la nature humaine n'est pas totalement corrompue : elle est blessée dans ses propres forces naturelles, soumise à l'ignorance, à la souffrance et à l'empire de la mort, et inclinée au péché (cette

inclination au mal est appelée " concupiscence "). Le Baptême, en donnant la vie de la grâce du Christ, efface le péché originel et retourne l'homme vers Dieu, mais les conséquences pour la nature, affaiblie et inclinée au mal, persistent dans l'homme et l'appellent au combat spirituel.

406 La doctrine de l'Église sur la transmission du péché originel s'est précisée surtout au cinquième siècle, en particulier sous l'impulsion de la réflexion de S. Augustin contre le pélagianisme, et au seizième siècle, en opposition à la Réforme protestante. Pélagie tenait que l'homme pouvait, par la force naturelle de sa volonté libre, sans l'aide nécessaire de la grâce de Dieu, mener une vie moralement bonne ; il réduisait ainsi l'influence de la faute d'Adam à celle d'un mauvais exemple. Les premiers réformateurs protestants, au contraire, enseignaient que l'homme était radicalement perverti et sa liberté annulée par le péché des origines ; ils identifiaient le péché hérité par chaque homme avec la tendance au mal (*concupiscentia*), qui serait insurmontable. L'Église s'est spécialement prononcée sur le sens du donné révélé concernant le péché originel au deuxième Concile d'Orange en 529 (cf. DS 371-372) et au Concile de Trente en 1546 (cf. DS 1510-1516).

Un dur combat...

407 La doctrine sur le péché originel – liée à celle de la Rédemption par le Christ – donne un regard de discernement lucide sur la situation de l'homme et de son agir dans le monde. Par le péché des premiers parents, le diable a acquis une certaine domination sur l'homme, bien que ce dernier demeure libre. Le péché originel entraîne " la servitude sous le pouvoir de celui qui possédait l'empire de la mort, c'est-à-dire du diable " (Cc. Trente : DS 1511 ; cf. He 2, 14). Ignorer que l'homme a une nature blessée, inclinée au mal, donne lieu à de graves erreurs dans le domaine de l'éducation, de la politique, de l'action sociale (cf. CA 25) et des mœurs.

408 Les conséquences du péché originel et de tous les péchés personnels des hommes confèrent au monde dans son ensemble une condition pécheresse, qui peut être désignée par l'expression de Saint Jean : " le péché du monde " (Jn 1, 29). Par cette expression on signifie aussi l'influence négative qu'exercent sur les personnes les situations communautaires et les structures sociales qui sont le fruit des péchés des hommes (cf. RP 16).

409 Cette situation dramatique du monde qui " tout entier gît au pouvoir du mauvais " (1 Jn 5, 19 ; cf. 1 P 5, 8) fait de la vie de l'homme un combat :

Un dur combat contre les puissances des ténèbres passe à travers toute l'histoire des hommes ; commencé dès les origines, il durera, le Seigneur nous l'a dit, jusqu'au dernier jour. Engagé dans cette bataille, l'homme doit sans cesse combattre pour s'attacher au bien ; et non sans grands efforts, avec la grâce de Dieu, il parvient à réaliser son unité intérieure (GS 37, § 2).

IV. " Tu ne l'as pas abandonné au pouvoir de la mort "

410 Après sa chute, l'homme n'a pas été abandonné par Dieu. Au contraire, Dieu l'appelle (cf. Gn 3, 9) et lui annonce de façon mystérieuse la victoire sur le mal et le relèvement de sa chute (cf. Gn 3, 15). Ce passage de la Genèse a été appelé " Protévangile ", étant la première annonce du Messie rédempteur, celle d'un combat entre le serpent et la Femme et de la victoire finale d'un descendant de celle-ci.

411 La tradition chrétienne voit dans ce passage une annonce du " nouvel Adam " (cf. 1 Co 15, 21-22. 45) qui, par son " obéissance jusqu'à la mort de la Croix " (Ph 2,

8) répare en surabondance la désobéissance d'Adam (cf. Rm 5, 19-20). Par ailleurs, de nombreux Pères et docteurs de l'Église voient dans la femme annoncée dans le "protévangile" la mère du Christ, Marie, comme "nouvelle Eve". Elle a été celle qui, la première et d'une manière unique, a bénéficié de la victoire sur le péché remportée par le Christ : elle a été préservée de toute souillure du péché originel (cf. Pie IX : DS 2803) et durant toute sa vie terrestre, par une grâce spéciale de Dieu, elle n'a commis aucune sorte de péché (cf. Cc. Trente : DS 1573).

412 *Mais pourquoi Dieu n'a-t-il pas empêché le premier homme de pécher ?* S. Léon le Grand répond : "La grâce ineffable du Christ nous a donné des biens meilleurs que ceux que l'envie du démon nous avait ôtés" (serm. 73, 4 : PL 54, 396). Et S. Thomas d'Aquin : "Rien ne s'oppose à ce que la nature humaine ait été destinée à une fin plus haute après le péché. Dieu permet, en effet, que les maux se fassent pour en tirer un plus grand bien. D'où le mot de S. Paul : 'Là où le péché a abondé, la grâce a surabondé' (Rm 5, 20). Et le chant de l'Exultet : 'O heureuse faute qui a mérité un tel et un si grand Rédempteur'" (S. Thomas d'A., s. th. 3, 1, 3, ad 3 ; l'Exultet chante ces paroles de saint Thomas).

En bref

413 *"Dieu n'a pas fait la mort, il ne se réjouit pas de la perte des vivants (...). C'est par l'envie du diable que la mort est entrée dans le monde"* (Sg 1, 13 ; 2, 24).

414 *Satan ou le diable et les autres démons sont des anges déchus pour avoir librement refusé de servir Dieu et son dessein. Leur choix contre Dieu est définitif. Ils tentent d'associer l'homme à leur révolte contre Dieu.*

415 *"Établi par Dieu dans un état de sainteté, l'homme séduit par le Malin, dès le début de l'histoire, a abusé de sa liberté, en se dressant contre Dieu et en désirant parvenir à sa fin hors de Dieu"* (GS 13, § 1).

416 *Par son péché, Adam, en tant que premier homme, a perdu la sainteté et la justice originelles qu'il avait reçues de Dieu non seulement pour lui, mais pour tous les humains.*

417 *A leur descendance, Adam et Eve ont transmis la nature humaine blessée par leur premier péché, donc privée de la sainteté et la justice originelles. Cette privation est appelée "péché originel".*

418 *En conséquence du péché originel, la nature humaine est affaiblie dans ses forces, soumise à l'ignorance, à la souffrance et à la domination de la mort, et inclinée au péché (inclination appelée "concupiscence").*

419 *"Nous tenons donc, avec le Concile de Trente, que le péché originel est transmis avec la nature humaine, 'non par imitation, mais par propagation', et qu'il est ainsi 'propre à chacun'"* (SPF 16).

420 *La victoire sur le péché remportée par le Christ nous a donné des biens meilleurs que ceux que le péché nous avait ôtés : " La où le péché a abondé, la grâce a surabondé " (Rm 5, 20).*

421 *" Pour la foi des chrétiens, ce monde a été fondé et demeure conservé par l'amour du créateur ; il est tombé, certes, sous l'esclavage du péché, mais le Christ, par la Croix et la Résurrection, a brisé le pouvoir du Malin et l'a libéré... " (GS 2, § 2).*

Chapitre Deuxième **Je crois en Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu**

La Bonne Nouvelle : Dieu a envoyé son Fils

422 " Mais quand vint la plénitude du temps, Dieu envoya son Fils, né d'une femme, né sujet de la loi, afin de racheter les sujets de la loi, afin de nous conférer l'adoption filiale " (Ga 4, 4-5). Voici " la Bonne Nouvelle touchant Jésus-Christ, Fils de Dieu " (Mc 1, 1) : Dieu a visité son peuple (cf. Lc 1, 68), il a accompli les promesses faites à Abraham et à sa descendance (cf. Lc 1, 55) ; il l'a fait au-delà de toute attente : Il a envoyé son " Fils bien-aimé " (Mc 1, 11).

423 Nous croyons et confessons que Jésus de Nazareth, né juif d'une fille d'Israël, à Bethléem, au temps du roi Hérode le Grand et de l'empereur César Auguste ; de son métier charpentier, mort crucifié à Jérusalem, sous le procureur Ponce Pilate, pendant le règne de l'empereur Tibère, est le Fils éternel de Dieu fait homme, qu'il est " sorti de Dieu " (Jn 13, 3), " descendu du ciel " (Jn 3, 13 ; 6, 33), " venu dans la chair " (1 Jn 4, 2), car " le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire, gloire qu'il tient de son Père comme Fils unique, plein de grâce et de vérité (...). Oui, de sa plénitude nous avons tous reçu et grâce pour grâce " (Jn 1, 14. 16).

424 Mûs par la grâce de l'Esprit Saint et attirés par le Père nous croyons et nous confessons au sujet de Jésus : " Tu es le Christ, le Fils du Dieu Vivant " (Mt 16, 16). C'est sur le roc de cette foi, confessée par S. Pierre, que le Christ a bâti son Église (cf. Mt 16, 18 ; S. Léon le Grand, serm. 4, 3 : PL 54, 151 ; 51, 1 : PL 54, 309B ; 62, 2 : PL 350C-351A ; 83, 3 : PL 54, 432A).

" Annoncer l'insondable richesse du Christ " (Ep 3, 8)

425 La transmission de la foi chrétienne, c'est d'abord l'annonce de Jésus-Christ, pour conduire à la foi en Lui. Dès le commencement, les premiers disciples ont brûlé du désir d'annoncer le Christ : " Nous ne pouvons pas, quant à nous, ne pas publier ce que nous avons vu et entendu " (Ac 4, 20). Et ils invitent les hommes de tous les temps à entrer dans la joie de leur communion avec le Christ :

Ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé, ce que nos mains ont touché du Verbe de vie ; – car la vie s'est manifestée : nous l'avons vue, nous en rendons témoignage et nous vous annonçons cette Vie éternelle, qui était auprès du Père et qui nous est apparue ; – ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons, afin que vous aussi vous soyez en communion avec nous. Quant à notre communion, elle est avec le Père et avec son

Fils Jésus-Christ. Tout ceci, nous vous l'écrivons pour que notre joie soit complète (1 Jn 1, 1-4).

Au cœur de la catéchèse : le Christ

426 " Au cœur de la catéchèse nous trouvons essentiellement une Personne, celle de Jésus de Nazareth, Fils unique du Père (...), qui a souffert et qui est mort pour nous et qui maintenant, ressuscité, vit avec nous pour toujours (...). Catéchiser (...), c'est dévoiler dans la Personne du Christ tout le dessein éternel de Dieu. C'est chercher à comprendre la signification des gestes et des paroles du Christ, des signes réalisés par lui " (CT 5). Le but de la catéchèse : " Mettre en communion avec Jésus-Christ : lui seul peut conduire à l'amour du Père dans l'Esprit et nous faire participer à la vie de la Trinité Sainte " (ibid.).

427 " Dans la catéchèse, c'est le Christ, Verbe incarné et Fils de Dieu, qui est enseigné – tout le reste l'est en référence à lui ; et seul le Christ enseigne, tout autre le fait dans la mesure où il est son porte-parole, permettant au Christ d'enseigner par sa bouche (...). Tout catéchiste devrait pouvoir s'appliquer à lui-même la mystérieuse parole de Jésus : 'Ma doctrine n'est pas de moi, mais de celui qui m'a envoyé' (Jn 7, 16) " (ibid., 6).

428 Celui qui est appelé à " enseigner le Christ ", doit donc d'abord chercher " ce gain suréminent qu'est la connaissance du Christ " ; il faut " accepter de tout perdre (...) afin de gagner le Christ et d'être trouvé en lui ", et de " le connaître, lui, avec la puissance de sa résurrection et la communion à ses souffrances, lui devenir conforme dans la mort, afin de parvenir si possible à ressusciter d'entre les morts " (Ph 3, 8-11).

429 C'est de cette connaissance amoureuse du Christ que jaillit le désir de L'annoncer, d'" évangéliser ", et de conduire d'autres au " oui " de la foi en Jésus-Christ. Mais en même temps se fait sentir le besoin de toujours mieux connaître cette foi. A cette fin, en suivant l'ordre du Symbole de la foi, seront d'abord présentés les principaux titres de Jésus : le Christ, le Fils de Dieu, le Seigneur (*article 2*). Le Symbole confesse ensuite les principaux mystères de la vie du Christ : ceux de son Incarnation (*article 3*), ceux de sa Pâque (*articles 4 et 5*), enfin ceux de sa glorification (*articles 6 et 7*).

Article 2

" Et en Jésus-Christ, son Fils Unique, Notre Seigneur "

I. Jésus

430 *Jésus* veut dire en hébreu : " Dieu sauve ". Lors de l'Annonciation, l'ange Gabriel lui donne comme nom propre le nom de Jésus qui exprime à la fois son identité et sa mission (cf. Lc 1, 31). Puisque " Dieu seul peut remettre les péchés " (Mc 2, 7), c'est lui qui, en Jésus, son Fils éternel fait homme " sauvera son peuple de ses péchés " (Mt 1, 21). En Jésus, Dieu récapitule ainsi toute son histoire de salut en faveur des hommes.

431 Dans l'histoire du salut, Dieu ne s'est pas contenté de délivrer Israël de " la maison de servitude " (Dt 5, 6) en le faisant sortir d'Égypte. Il le sauve encore de son péché. Parce que le péché est toujours une offense faite à Dieu (cf. Ps 51, 6), c'est Lui seul qui peut l'absoudre (cf. Ps 51, 12). C'est pourquoi Israël, en prenant de plus en plus conscience de l'universalité du péché, ne pourra plus chercher le salut que dans l'invocation du nom du Dieu Rédempteur (cf. Ps 79, 9).

432 Le nom de Jésus signifie que le nom même de Dieu est présent en la personne de son Fils (cf. Ac 5, 41 ; 3 Jn 7) fait homme pour la rédemption universelle et définitive des péchés. Il est le nom divin qui seul apporte le salut (cf. Jn 3, 5 ; Ac 2, 21) et il peut désormais être invoqué de tous car il s'est uni à tous les hommes par l'Incarnation (cf. Rm 10, 6-13) de telle sorte qu'" il n'y a pas sous le ciel d'autre nom donné aux hommes par lequel nous puissions être sauvés " (Ac 4, 12 ; cf. Ac 9, 14 ; Jc 2, 7).

433 Le nom du Dieu Sauveur était invoqué une seule fois par an par le grand prêtre pour l'expiation des péchés d'Israël, quand il avait aspergé le propitiatoire du Saint des Saints avec le sang du sacrifice (cf. Lv 16, 15-16 ; Si 50, 20 ; He 9, 7). Le propitiatoire était le lieu de la présence de Dieu (cf. Ex 25, 22 ; Lv 16, 2 ; Nb 7, 89 ; He 9, 5). Quand S. Paul dit de Jésus que " Dieu l'a destiné à être propitiatoire par son propre sang " (Rm 3, 25), il signifie que dans l'humanité de celui-ci, " c'était Dieu qui dans le Christ se réconciliait le monde " (2 Co 5, 19).

434 La Résurrection de Jésus glorifie le nom du Dieu Sauveur (cf. Jn 12, 28) car désormais, c'est le nom de Jésus qui manifeste en plénitude la puissance suprême du " nom au-dessus de tout nom " (Ph 2, 9-10). Les esprits mauvais craignent son nom (cf. Ac 16, 16-18 ; 19, 13-16) et c'est en son nom que les disciples de Jésus font des miracles (cf. Mc 16, 17), car tout ce qu'ils demandent au Père en son nom, celui-ci le leur accorde (Jn 15, 16).

435 Le nom de Jésus est au cœur de la prière chrétienne. Toutes les oraisons liturgiques se concluent par la formule " par notre Seigneur Jésus-Christ ". Le " Je vous salue, Marie " culmine dans " et Jésus, le fruit de tes entrailles, est béni ". La prière du cœur orientale appelée " prière à Jésus " dit : " Jésus-Christ, Fils de Dieu, Seigneur prend pitié de moi pécheur ". De nombreux chrétiens meurent en ayant, comme Ste Jeanne d'Arc, le seul mot de " Jésus " aux lèvres (cf. P. Doncoeur et Y. Lanhers, *La réhabilitation de Jeanne la Pucelle*, p. 39. 45. 56).

II. Christ

436 *Christ* vient de la traduction grecque du terme hébreu " Messie " qui veut dire " oint ". Il ne devient le nom propre de Jésus que parce que celui-ci accomplit parfaitement la mission divine qu'il signifie. En effet en Israël étaient oints au nom de Dieu ceux qui lui étaient consacrés pour une mission venant de lui. C'était le cas des rois (cf. 1 S 9, 16 ; 10, 1 ; 16, 1. 12-13 ; 1 R 1, 39), des prêtres (cf. Ex 29, 7 ; Lv 8, 12) et, en de rares cas, des prophètes (cf. 1 R 19, 16). Ce devait être par excellence le cas du Messie que Dieu enverrait pour instaurer définitivement son Royaume (cf. Ps 2, 2 ; Ac 4, 26-27). Le Messie devait être oint par l'Esprit du Seigneur (cf. Is 11, 2) à la fois comme roi et prêtre (cf. Za 4, 14 ; 6, 13) mais aussi comme prophète (cf. Is

61, 1 ; Lc 4, 16-21). Jésus a accompli l'espérance messianique d'Israël dans sa triple fonction de prêtre, de prophète et de roi .

437 L'ange a annoncé aux bergers la naissance de Jésus comme celle du Messie promis à Israël : " Aujourd'hui, dans la ville de David vous est né un Sauveur qui est le Christ Seigneur " (Lc 2, 11). Dès l'origine il est " celui que le Père a consacré et envoyé dans le monde " (Jn 10, 36), conçu comme " saint " (Lc 1, 35) dans le sein virginal de Marie. Joseph a été appelé par Dieu à " prendre chez lui Marie son épouse " enceinte de " ce qui a été engendré en elle par l'Esprit Saint " (Mt 1, 21) afin que Jésus " que l'on appelle Christ " naisse de l'épouse de Joseph dans la descendance messianique de David (Mt 1, 16 ; cf. Rm 1, 3 ; 2 Tm 2, 8 ; Ap 22, 16).

438 La consécration messianique de Jésus manifeste sa mission divine. " C'est d'ailleurs ce qu'indique son nom lui-même, car dans le nom de Christ est sous-entendu Celui qui a oint, Celui qui a été oint et l'Onction même dont il a été oint : Celui qui a oint, c'est le Père, Celui qui a été oint, c'est le Fils, et il l'a été dans l'Esprit qui est l'Onction " (S. Irénée, *hær.* 3, 18, 3). Sa consécration messianique éternelle s'est révélée dans le temps de sa vie terrestre lors de son baptême par Jean quand " Dieu l'a oint de l'Esprit Saint et de puissance " (Ac 10, 38) " pour qu'il fût manifesté à Israël " (Jn 1, 31) comme son Messie. Ses œuvres et ses paroles le feront connaître comme " le saint de Dieu " (Mc 1, 24 ; Jn 6, 69 ; Ac 3, 14).

439 De nombreux juifs et même certains païens qui partageaient leur espérance ont reconnu en Jésus les traits fondamentaux du " fils de David " messianique promis par Dieu à Israël (cf. Mt 2, 2 ; 9, 27 ; 12, 23 ; 15, 22 ; 20, 30 ; 21, 9. 15). Jésus a accepté le titre de Messie auquel il avait droit (cf. Jn 4, 25-26 ; 11, 27), mais non sans réserve parce que celui-ci était compris par une partie de ses contemporains selon une conception trop humaine (cf. Mt 22, 41-46), essentiellement politique (cf. Jn 6, 15 ; Lc 24, 21).

440 Jésus a accueilli la profession de foi de Pierre qui le reconnaissait comme le Messie en annonçant la passion prochaine du Fils de l'Homme (cf. Mt 16, 16-23). Il a dévoilé le contenu authentique de sa royauté messianique à la fois dans l'identité transcendante du Fils de l'Homme " qui est descendu du ciel " (Jn 3, 13 ; cf. Jn 6, 62 ; Dn 7, 13) et dans sa mission rédemptrice comme Serviteur souffrant : " Le Fils de l'Homme n'est pas venu pour être servi mais pour servir et donner sa vie en rançon pour la multitude " (Mt 20, 28 ; cf. Is 53, 10-12). C'est pourquoi le vrai sens de sa royauté n'est manifesté que du haut de la Croix (cf. Jn 19, 19-22 ; Lc 23, 39-43). C'est seulement après sa Résurrection que sa royauté messianique pourra être proclamée par Pierre devant le Peuple de Dieu : " Que toute la maison d'Israël le sache avec certitude : Dieu l'a fait Seigneur et Christ, ce Jésus que vous, vous avez crucifié " (Ac 2, 36).

III. Fils unique de Dieu

441 *Fils de Dieu*, dans l'Ancien Testament, est un titre donné aux anges (cf. Dt 32, 8 ; Jb 1, 6), au peuple de l'Élection (cf. Ex 4, 22 ; Os 11, 1 ; Jr 3, 19 ; Si 36, 11 ; Sg 18, 13), aux enfants d'Israël (cf. Dt 14, 1 ; Os 2, 1) et à leurs rois (cf. 2 S 7, 14 ; Ps 82, 6). Il signifie alors une filiation adoptive qui établit entre Dieu et sa créature des relations d'une intimité particulière. Quand le Roi-Messie promis est dit " fils de Dieu "

(cf. 1 Ch 17, 13 ; Ps 2, 7), cela n'implique pas nécessairement, selon le sens littéral de ces textes, qu'il soit plus qu'humain. Ceux qui ont désigné ainsi Jésus en tant que Messie d'Israël (cf. Mt 27, 54) n'ont peut-être pas voulu dire davantage (cf. Lc 23, 47).

442 Il n'en va pas de même pour Pierre quand il confesse Jésus comme " le Christ, le Fils du Dieu vivant " (Mt 16, 16) car celui-ci lui répond avec solennité : " Cette *révélation* ne t'est pas venue de la chair et du sang mais *de mon Père* qui est dans les cieux " (Mt 16, 17). Parallèlement Paul dira à propos de sa conversion sur le chemin de Damas : " Quand Celui qui dès le sein maternel m'a mis à part et appelé par sa grâce daigna révéler en moi son Fils pour que je l'annonce parmi les païens... " (Ga 1, 15-16). " Aussitôt il se mit à prêcher Jésus dans les synagogues, proclamant qu'il est le Fils de Dieu " (Ac 9, 20). Ce sera dès le début (cf. 1 Th 1, 10) le centre de la foi apostolique (cf. Jn 20, 31) professée d'abord par Pierre comme fondement de l'Église (cf. Mt 16, 18).

443 Si Pierre a pu reconnaître le caractère transcendant de la filiation divine de Jésus Messie, c'est que celui-ci l'a nettement laissé entendre. Devant le Sanhédrin, à la demande de ses accusateurs : " Tu es donc le Fils de Dieu ", Jésus a répondu : " Vous le dites bien, je le suis " (Lc 22, 70 ; cf. Mt 26, 64 ; Mc 14, 61). Bien avant déjà, Il s'est désigné comme " le Fils " qui connaît le Père (cf. Mt 11, 27 ; 21, 37-38), qui est distinct des " serviteurs " que Dieu a auparavant envoyés à son peuple (cf. Mt 21, 34-36), supérieur aux anges eux-mêmes (cf. Mt 24, 36). Il a distingué sa filiation de celle de ses disciples en ne disant jamais " notre Père " (cf. Mt 5, 48 ; 6, 8 ; 7, 21 ; Lc 11, 13) sauf pour leur ordonner " *vous donc priez ainsi : Notre Père* " (Mt 6, 9) ; et il a souligné cette distinction : " Mon Père et votre Père " (Jn 20, 17).

444 Les Évangiles rapportent en deux moments solennels, le Baptême et la transfiguration du Christ, la voix du Père qui Le désigne comme son " Fils bien-aimé " (cf. Mt 3, 17 ; 17, 5). Jésus se désigne Lui-même comme " le Fils Unique de Dieu " (Jn 3, 16) et affirme par ce titre sa préexistence éternelle (cf. Jn 10, 36). Il demande la foi " au nom du Fils unique de Dieu " (Jn 3, 18). Cette confession chrétienne apparaît déjà dans l'exclamation du centurion face à Jésus en croix : " Vraiment cet homme était Fils de Dieu " (Mc 15, 39). Dans le mystère pascal seulement le croyant peut donner sa portée ultime au titre de " Fils de Dieu ".

445 C'est après sa Résurrection que sa filiation divine apparaît dans la puissance de son humanité glorifiée : " Selon l'Esprit qui sanctifie, par sa Résurrection d'entre les morts, il a été établi comme Fils de Dieu dans sa puissance " (Rm 1, 4 ; cf. Ac 13, 33). Les apôtres pourront confesser : " Nous avons vu sa gloire, gloire qu'il tient de son Père comme Fils unique, plein de grâce et de vérité " (Jn 1, 14).

IV. Seigneur

446 Dans la traduction grecque des livres de l'Ancien Testament, le nom ineffable sous lequel Dieu s'est révélé à Moïse (cf. Ex 3, 14), YHWH, est rendu par *Kyrios* (" Seigneur "). *Seigneur* devient dès lors le nom le plus habituel pour désigner la divinité même du Dieu d'Israël. C'est dans ce sens fort que le Nouveau Testament utilise le titre de " Seigneur " à la fois pour le Père, mais aussi, et c'est là la nouveauté, pour Jésus reconnu ainsi comme Dieu lui-même (cf. 1 Co 2, 8).

447 Jésus lui-même s'attribue de façon voilée ce titre lorsqu'il discute avec les Pharisiens sur le sens du Psaume 109 (cf. Mt 22, 41-46 ; cf. aussi Ac 2, 34-36 ; He 1, 13), mais aussi de manière explicite en s'adressant à ses apôtres (cf. Jn 13, 13). Tout au long de sa vie publique ses gestes de domination sur la nature, sur les maladies, sur les démons, sur la mort et le péché, démontraient sa souveraineté divine.

448 Très souvent, dans les Évangiles, des personnes s'adressent à Jésus en l'appelant " Seigneur ". Ce titre exprime le respect et la confiance de ceux qui s'approchent de Jésus et qui attendent de lui secours et guérison (cf. Mt 8, 2 ; 14, 30 ; 15, 22 ; e.a.). Sous la motion de l'Esprit Saint, il exprime la reconnaissance du mystère divin de Jésus (cf. Lc 1, 43 ; 2, 11). Dans la rencontre avec Jésus ressuscité, il devient adoration : " Mon Seigneur et mon Dieu ! " (Jn 20, 28). Il prend alors une connotation d'amour et d'affection qui va rester le propre de la tradition chrétienne : " C'est le Seigneur ! " (Jn 21, 7).

449 En attribuant à Jésus le titre divin de Seigneur, les premières confessions de foi de l'Église affirment, dès l'origine (cf. Ac 2, 34-36), que le pouvoir, l'honneur et la gloire dus à Dieu le Père conviennent aussi à Jésus (cf. Rm 9, 5 ; Tt 2, 13 ; Ap 5, 13) parce qu'il est de " condition divine " (Ph 2, 6) et que le Père a manifesté cette souveraineté de Jésus en le ressuscitant des morts et en l'exaltant dans sa gloire (cf. Rm 10, 9 ; 1 Co 12, 3 ; Ph 2, 11).

450 Dès le commencement de l'histoire chrétienne, l'affirmation de la seigneurie de Jésus sur le monde et sur l'histoire (cf. Ap 11, 15) signifie aussi la reconnaissance que l'homme ne doit soumettre sa liberté personnelle, de façon absolue, à aucun pouvoir terrestre, mais seulement à Dieu le Père et au Seigneur Jésus-Christ : César n'est pas " le Seigneur " (cf. Mc 12, 17 ; Ac 5, 29). " L'Église croit (...) que la clé, le centre et la fin de toute histoire humaine se trouve en son Seigneur et Maître " (GS 10, § 2 ; cf. 45, § 2).

451 La prière chrétienne est marquée par le titre " Seigneur ", que ce soit l'invitation à la prière " le Seigneur soit avec vous ", ou la conclusion de la prière " par Jésus-Christ notre Seigneur " ou encore le cri plein de confiance et d'espérance : " *Maran atha* " (" le Seigneur vient ! ") ou " *Marana tha* " (" Viens, Seigneur ! ") (1 Co 16, 22) : " Amen, viens, Seigneur Jésus ! " (Ap 22, 20).

En bref

452 *Le nom de Jésus signifie " Dieu qui sauve ". L'enfant né de la Vierge Marie est appelé " Jésus " " car c'est Lui qui sauvera son peuple de ses péchés " (Mt 1, 21) : " Il n'y a pas sous le ciel d'autre nom donné aux hommes par lequel il nous faille être sauvés " (Ac 4, 12).*

453 *Le nom de Christ signifie " oint ", " Messie ". Jésus est le Christ car " Dieu L'a oint de l'Esprit Saint et de puissance " (Ac 10, 38). Il était " celui qui doit venir " (Lc 7, 19), l'objet de " l'espérance d'Israël " (Ac 28, 20).*

454 *Le nom de Fils de Dieu signifie la relation unique et éternelle de Jésus-Christ à Dieu son Père : Il est le Fils unique du Père (cf. Jn 1, 14. 18 ; 3, 16. 18) et Dieu lui-même (cf. Jn 1, 1). Croire que Jésus-Christ est le Fils de Dieu est nécessaire pour être chrétien (cf. Ac 8, 37 ; 1 Jn 2, 23).*

455 *Le nom de Seigneur signifie la souveraineté divine. Confesser ou invoquer Jésus comme Seigneur, c'est croire en sa divinité. " Nul ne peut dire 'Jésus est Seigneur' s'il n'est avec l'Esprit Saint " (1 Co 12, 3)*

Article 3

" Jésus-Christ a été conçu du Saint-Esprit, Il est né de la Vierge Marie "

Paragraphe 1. Le Fils de Dieu s'est fait homme

I. Pourquoi le Verbe s'est-il fait chair

456 Avec le Credo de Nicée-Constantinople, nous répondons en confessant :
" *Pour nous les hommes et pour notre salut Il descendit du ciel ; par l'Esprit Saint, Il a pris chair de la Vierge Marie et s'est fait homme* ".

457 Le Verbe s'est fait chair *pour nous sauver en nous réconciliant avec Dieu* :
" C'est Dieu qui nous a aimés et qui a envoyé son Fils en victime de propitiation pour nos péchés " (1 Jn 4, 10). " Le Père a envoyé son Fils, le sauveur du monde " (1 Jn 4, 14). " Celui-là a paru pour ôter les péchés " (1 Jn 3, 5) :

Malade, notre nature demandait à être guérie ; déchue, à être relevée ; morte, à être ressuscitée. Nous avons perdu la possession du bien, il fallait nous la rendre. Enfermés dans les ténèbres, il fallait nous porter la lumière ; captifs, nous attendions un sauveur ; prisonniers, un secours ; esclaves, un libérateur. Ces raisons-là étaient-elles sans importance ? Ne méritaient-elles pas d'émouvoir Dieu au point de le faire descendre jusqu'à notre nature humaine pour la visiter, puisque l'humanité se trouvait dans un état si misérable et si malheureux ? (S. Grégoire de Nysse, or. catech. 15 : PG 45, 48B).

458 Le Verbe s'est fait chair *pour que nous connaissions ainsi l'amour de Dieu* :
" En ceci s'est manifesté l'amour de Dieu pour nous : Dieu a envoyé son Fils unique dans le monde afin que nous vivions par lui " (1 Jn 4, 9). " Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en lui ne se perde pas, mais ait la vie éternelle " (Jn 3, 16).

459 Le Verbe s'est fait chair *pour être notre modèle de sainteté* : " Prenez sur vous mon joug et apprenez de moi... " (Mt 11, 29). " Je suis la voie, la vérité et la vie ; nul ne vient au Père sans passer par moi " (Jn 14, 6). Et le Père, sur la montagne de la Transfiguration, ordonne : " Écoutez-le " (Mc 9, 7 ; cf. Dt 6, 4-5). Il est en effet le modèle des Béatitudes et la norme de la Loi nouvelle : " Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés " (Jn 15, 12). Cet amour implique l'offrande effective de soi-même à sa suite (cf. Mc 8, 34).

460 Le Verbe s'est fait chair *pour nous rendre " participants de la nature divine "* (2 P 1, 4) : " Car telle est la raison pour laquelle le Verbe s'est fait homme, et le Fils de Dieu, Fils de l'homme : c'est pour que l'homme, en entrant en communion avec le Verbe et en recevant ainsi la filiation divine, devienne fils de Dieu " (S. Irénée, *hær.* 3, 19, 1). " Car le Fils de Dieu s'est fait homme pour nous faire Dieu " (S. Athanase, *inc.* 54, 3 : PG 25, 192B). " Le Fils unique de Dieu, voulant que nous participions à sa divinité, assuma notre nature, afin que Lui, fait homme, fit les hommes Dieu " (S. Thomas d'A., *opusc.* 57 in festo Corp. Chr. 1).

II. L'Incarnation

461 Reprenant l'expression de S. Jean (" Le Verbe s'est fait chair " : Jn 1, 14), l'Église appelle " Incarnation " le fait que le Fils de Dieu ait assumé une nature humaine pour accomplir en elle notre salut. Dans une hymne attestée par S. Paul, l'Église chante le mystère de l'Incarnation :

" Ayez entre vous les mêmes sentiments qui furent dans le Christ Jésus : Lui, de condition divine, ne retint pas jalousement le rang qui l'égalait à Dieu. Mais il s'anéantit lui-même prenant condition d'esclave et devenant semblable aux hommes. S'étant comporté comme un homme, il s'humilia plus encore, obéissant jusqu'à la mort, et la mort sur la Croix ! " (Ph 2, 5-8 ; cf. LH, cantique des Vêpres du samedi).

462 L'épître aux Hébreux parle du même mystère :

C'est pourquoi, en entrant dans le monde, le Christ dit : Tu n'as voulu ni sacrifice ni oblation ; mais tu m'as façonné un corps. Tu n'as agréé ni holocauste ni sacrifices pour les péchés. Alors j'ai dit : Voici, je viens (...) pour faire ta volonté (He 10, 5-7, citant Ps 40, 7-9 LXX).

463 La foi en l'Incarnation véritable du Fils de Dieu est le signe distinctif de la foi chrétienne : " A ceci reconnaissez l'esprit de Dieu : Tout esprit qui confesse Jésus-Christ venu dans la chair est de Dieu " (1 Jn 4, 2). C'est là la joyeuse conviction de l'Église dès son commencement, lorsqu'elle chante " le grand mystère de la piété " : " Il a été manifesté dans la chair " (1 Tm 3, 16).

III. Vrai Dieu et vrai homme

464 L'événement unique et tout à fait singulier de l'Incarnation du Fils de Dieu ne signifie pas que Jésus-Christ soit en partie Dieu et en partie homme, ni qu'il soit le résultat du mélange confus entre le divin et l'humain. Il s'est fait vraiment homme en restant vraiment Dieu. Jésus-Christ est vrai Dieu et vrai homme. Cette vérité de foi, l'Église a dû la défendre et la clarifier au cours des premiers siècles face à des hérésies qui la falsifiaient.

465 Les premières hérésies ont moins nié la divinité du Christ que son humanité vraie (docétisme gnostique). Dès les temps apostolique la foi chrétienne a insisté sur la vraie incarnation du Fils de Dieu, " venu dans la chair " (cf. 1 Jn 4, 2-3 ; 2 Jn 7). Mais dès le troisième siècle, l'Église a dû affirmer contre Paul de Samosate, dans un Concile réuni à Antioche, que Jésus-Christ est Fils de Dieu par nature et non par adoption. Le premier Concile œcuménique de Nicée, en 325, confessa dans son Credo que le Fils de Dieu est " engendré, non pas créé, de la même substance (*homousios* – DS 125) que le Père " et condamna Arius qui affirmait que " le Fils de

Dieu est sorti du néant " (DS 130) et qu'il serait " d'une autre substance que le Père " (DS 126).

466 L'hérésie nestorienne voyait dans le Christ une personne humaine conjointe à la personne divine du Fils de Dieu. Face à elle S. Cyrille d'Alexandrie et le troisième Concile œcuménique réuni à Ephèse en 431 ont confessé que " le Verbe, en s'unissant dans sa personne une chair animée par une âme rationnelle, est devenu homme " (DS 250). L'humanité du Christ n'a d'autre sujet que la personne divine du Fils de Dieu qui l'a assumée et faite sienne dès sa conception. Pour cela le Concile d'Ephèse a proclamé en 431 que Marie est devenue en toute vérité Mère de Dieu par la conception humaine du Fils de Dieu dans son sein : " Mère de Dieu, non parce que le Verbe de Dieu a tiré d'elle sa nature divine, mais parce que c'est d'elle qu'il tient le corps sacré doté d'une âme rationnelle, uni auquel en sa personne le Verbe est dit naître selon la chair " (DS 251).

467 Les monophysites affirmaient que la nature humaine avait cessé d'exister comme telle dans le Christ en étant assumée par sa personne divine de Fils de Dieu. Confronté à cette hérésie, le quatrième Concile œcuménique, à Chalcédoine, a confessé en 451 :

A la suite des saints Pères, nous enseignons unanimement à confesser un seul et même Fils, notre Seigneur Jésus-Christ, le même parfait en divinité et parfait en humanité, le même vraiment Dieu et vraiment homme, composé d'une âme rationnelle et d'un corps, consubstantiel au Père selon la divinité, consubstantiel à nous selon l'humanité, " semblable à nous en tout, à l'exception du péché " (He 4, 15) ; engendré du Père avant tout les siècles selon la divinité, et en ces derniers jours, pour nous et pour notre salut, né de la Vierge Marie, Mère de Dieu, selon l'humanité.

Un seul et même Christ, Seigneur, Fils unique, que nous devons reconnaître en deux natures, sans confusion, sans changement, sans division, sans séparation. La différence des natures n'est nullement supprimée par leur union, mais plutôt les propriétés de chacune sont sauvegardées et réunies en une seule personne et une seule hypostase (DS 301-302).

468 Après le Concile de Chalcédoine, certains firent de la nature humaine du Christ une sorte de sujet personnel. Contre eux, le cinquième Concile œcuménique, à Constantinople en 553, a confessé à propos du Christ : " Il n'y a qu'une seule hypostase [ou personne], qui est notre Seigneur Jésus-Christ, *un de la Trinité* " (DS 424). Tout dans l'humanité du Christ doit donc être attribué à sa personne divine comme à son sujet propre (cf. déjà Cc. Ephèse : DS 255), non seulement les miracles mais aussi les souffrances (cf. DS 424) et même la mort : " Celui qui a été crucifié dans la chair, notre Seigneur Jésus-Christ, est vrai Dieu, Seigneur de la gloire et Un de la sainte Trinité " (DS 432).

469 L'Église confesse ainsi que Jésus est inséparablement vrai Dieu et vrai homme. Il est vraiment le Fils de Dieu qui s'est fait homme, notre frère, et cela sans cesser d'être Dieu, notre Seigneur :

" Il resta ce qu'il était, Il assuma ce qu'il n'était pas ", chante la liturgie romaine (LH, In Solemnitate Sanctae Dei Genetricis Mariae, antiphona ad " Benedictus "; cf. S. Léon le Grand, serm. 21, 2 : PL 54, 192A). Et la liturgie de S. Jean Chrysostome proclame et chante : " O Fils unique et Verbe de Dieu, étant immortel, tu as daigné pour notre

salut t'incarner de la sainte Mère de Dieu et toujours Vierge Marie, qui sans changement es devenu homme, et qui as été crucifié, O Christ Dieu, qui, par ta mort as écrasé la mort, qui es Un de la Sainte Trinité, glorifié avec le Père et le Saint-Esprit, sauve-nous ! " (Tropaire " O monoghenis ").

IV. Comment le Fils de Dieu est-il homme ?

470 Parce que dans l'union mystérieuse de l'Incarnation " la nature humaine a été assumée, non absorbée " (GS 22, § 2), l'Église a été amenée au cours des siècles à confesser la pleine réalité de l'âme humaine, avec ses opérations d'intelligence et de volonté, et du corps humain du Christ. Mais parallèlement, elle a eu à rappeler à chaque fois que la nature humaine du Christ appartient en propre à la personne divine du Fils de Dieu qui l'a assumée. Tout ce qu'il est et ce qu'il fait en elle relève " d'Un de la Trinité ". Le Fils de Dieu communique donc à son humanité son propre mode d'exister personnel dans la Trinité. Ainsi, dans son âme comme dans son corps, le Christ exprime humainement les mœurs divines de la Trinité (cf. Jn 14, 9-10) :

Le Fils de Dieu a travaillé avec des mains d'homme, il a pensé avec une intelligence d'homme, il a agi avec une volonté d'homme, il a aimé avec un cœur d'homme. Né de la Vierge Marie, il est vraiment devenu l'un de nous, en tout semblable à nous, hormis le péché (GS 22, § 2).

L'âme et la connaissance humaine du Christ

471 Apollinaire de Laodicée affirmait que dans le Christ le Verbe avait remplacé l'âme ou l'esprit. Contre cette erreur l'Église a confessé que le Fils éternel a assumé aussi une âme raisonnable humaine (cf. DS 149).

472 Cette âme humaine que le Fils de Dieu a assumée est douée d'une vraie connaissance humaine. En tant que telle celle-ci ne pouvait pas être de soi illimitée : elle était exercée dans les conditions historiques de son existence dans l'espace et le temps. C'est pourquoi le Fils de Dieu a pu vouloir en se faisant homme " croître en sagesse, en taille et en grâce " (Lc 2, 52) et de même avoir à s'enquérir sur ce que dans la condition humaine on doit apprendre de manière expérimentale (cf. Mc 6, 38 ; Mc 8, 27 ; Jn 11, 34 ; etc.). Cela correspondait à la réalité de son abaissement volontaire dans " la condition d'esclave " (Ph 2,7).

473 Mais en même temps, cette connaissance vraiment humaine du Fils de Dieu exprimait la vie divine de sa personne (cf. S. Grégoire le Grand, ep. 10, 39 : DS 475 : PL 77, 1097B). " La nature humaine du Fils de Dieu, *non par elle-même mais par son union au Verbe*, connaissait et manifestait en elle tout ce qui convient à Dieu " (S. Maxime le Confesseur, qu. dub. 66 : PG 90, 840A). C'est en premier le cas de la connaissance intime et immédiate que le Fils de Dieu fait homme a de son Père (cf. Mc 14, 36 ; Mt 11, 27 ; Jn 1, 18 ; 8, 55 ; etc.). Le Fils montrait aussi dans sa connaissance humaine la pénétration divine qu'il avait des pensées secrètes du cœur des hommes (cf. Mc 2, 8 ; Jn 2, 25 ; 6, 61 ; etc.).

474 De par son union à la Sagesse divine en la personne du Verbe incarné, la connaissance humaine du Christ jouissait en plénitude de la science des desseins éternels qu'il était venu révéler (cf. Mc 8, 31 ; 9, 31 ; 10, 33-34 ; 14, 18-20. 26-30). Ce

qu'il reconnaît ignorer dans ce domaine (cf. Mc 13, 32), il déclare ailleurs n'avoir pas mission de le révéler (cf. Ac 1, 7).

La volonté humaine du Christ

475 De manière parallèle, l'Église a confessé au sixième Concile œcuménique (Cc. Constantinople III en 681) que le Christ possède deux volontés et deux opérations naturelles, divines et humaines, non pas opposées, mais coopérantes, de sorte que le Verbe fait chair a voulu humainement dans l'obéissance à son Père tout ce qu'il a décidé divinement avec le Père et le Saint-Esprit pour notre salut (cf. DS 556-559). La volonté humaine du Christ " suit sa volonté divine, sans être en résistance ni en opposition vis-à-vis d'elle, mais bien plutôt en étant subordonnée à cette volonté toute-puissante " (DS 556).

Le vrai corps du Christ

476 Puisque le Verbe s'est fait chair en assumant une vraie humanité, le corps du Christ était délimité (cf. Cc. Latran en 649 : DS 504). A cause de cela, le visage humain de Jésus peut être " dépeint " (Ga 3, 2). Au sixième Concile œcuménique (Cc. Nicée II en 787 : DS 600-603) l'Église a reconnu comme légitime qu'il soit représenté sur des images saintes.

477 En même temps l'Église a toujours reconnu que, dans le corps de Jésus, " Dieu qui est par nature invisible est devenu visible à nos yeux " (MR, Préface de Noël). En effet, les particularités individuelles du corps du Christ expriment la personne divine du Fils de Dieu. Celui-ci a fait siens les traits de son corps humain au point que, dépeints sur une image sainte, ils peuvent être vénérés car le croyant qui vénère son image, " vénère en elle la personne qui y est dépeinte " (Cc. Nicée II : DS 601).

Le Cœur du Verbe incarné

478 Jésus nous a tous et chacun connus et aimés durant sa vie, son agonie et sa passion et il s'est livré pour chacun de nous : " Le Fils de Dieu m'a aimé et s'est livré pour moi " (Ga 2, 20). Il nous a tous aimés d'un cœur humain. Pour cette raison, le Cœur sacré de Jésus, transpercé par nos péchés et pour notre salut (cf. Jn 19, 34), " est considéré comme le signe et le symbole éminents... de cet amour que le divin Rédempteur porte sans cesse au père éternel et à tous les hommes sans exception " (Pie XII, Enc. " Haurietis aquas " : DS 3924 ; cf. DS 3812).

En bref

479 *Au temps établi par Dieu, le Fils unique du Père, la Parole éternelle, c'est-à-dire le Verbe et l'Image substantielle du Père, s'est incarné : sans perdre la nature divine il a assumé la nature humaine.*

480 *Jésus-Christ est vrai Dieu et vrai homme, dans l'unité de sa Personne divine ; pour cette raison il est l'unique Médiateur entre Dieu et les hommes.*

481 *Jésus-Christ possède deux natures, la divine et l'humaine, non confondues, mais unies dans l'unique Personne du Fils de Dieu.*

482 *Le Christ, étant vrai Dieu et vrai homme, a une intelligence et une volonté humaines, parfaitement accordées et soumises à son intelligence et sa volonté divines, qu'il a en commun avec le Père et le Saint-Esprit.*

483 *L'Incarnation est donc le mystère de l'admirable union de la nature divine et de la nature humaine dans l'unique Personne du Verbe.*

Paragraphe 2. " ... **Conçu du Saint-Esprit, né de la Vierge Marie** "

I. **Conçu du Saint-Esprit...**

484 L'Annonciation à Marie inaugure la " plénitude des temps " (Ga 4, 4), c'est-à-dire l'accomplissement des promesses et des préparations. Marie est invitée à concevoir Celui en qui habitera " corporellement la plénitude de la divinité " (Col 2, 9). La réponse divine à son " comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme ? " (Lc 1, 34) est donnée par la puissance de l'Esprit : " L'Esprit Saint viendra sur toi " (Lc 1, 35).

485 La mission de l'Esprit Saint est toujours conjointe et ordonnée à celle du Fils (cf. Jn 16, 14-15). L'Esprit Saint est envoyé pour sanctifier le sein de la Vierge Marie et la féconder divinement, lui qui est " le Seigneur qui donne la Vie ", en faisant qu'elle conçoive le Fils éternel du Père dans une humanité tirée de la sienne.

486 Le Fils unique du Père en étant conçu comme homme dans le sein de la Vierge Marie est " Christ ", c'est-à-dire oint par l'Esprit Saint (cf. Mt 1, 20 ; Lc 1, 35), dès le début de son existence humaine, même si sa manifestation n'a lieu que progressivement : aux bergers (cf. Lc 2, 8-20), aux mages (cf. Mt 2, 1-12), à Jean-Baptiste (cf. Jn 1, 31-34), aux disciples (cf. Jn 2, 11). Toute la vie de Jésus-Christ manifestera donc " comment Dieu l'a oint d'Esprit et de puissance " (Ac 10, 38).

II..... **Né de la Vierge Marie**

487 Ce que la foi catholique croit au sujet de Marie se fonde sur ce qu'elle croit au sujet du Christ, mais ce qu'elle enseigne sur Marie éclaire à son tour sa foi au Christ.

La prédestination de Marie

488 " Dieu a envoyé son Fils " (Ga 4, 4), mais pour lui " façonner un corps " (cf. He 10, 5) il a voulu la libre coopération d'une créature. Pour cela, de toute éternité, Dieu a choisi, pour être la Mère de Son Fils, une fille d'Israël, une jeune juive de Nazareth en Galilée, " une vierge fiancée à un homme du nom de Joseph, de la maison de David, et le nom de la vierge était Marie " (Lc 1, 26-27) :

Le Père des miséricordes a voulu que l'Incarnation fût précédée par une acceptation de la part de cette Mère prédestinée, en sorte que, une femme ayant contribué à l'œuvre de mort, de même une femme contribuât aussi à la vie (LG 56 ; cf. 61).

489 Tout au long de l'Ancienne Alliance, la mission de Marie a été *préparée* par celle de saintes femmes. Tout au commencement, il y a Eve : malgré sa désobéissance, elle reçoit la promesse d'une descendance qui sera victorieuse du Malin (cf. Gn 3, 15) et celle d'être la mère de tous les vivants (cf. Gn 3, 20). En vertu de cette promesse, Sara conçoit un fils malgré son grand âge (cf. Gn 18, 10-14 ; 21, 1-2). Contre toute attente humaine, Dieu choisit ce qui était tenu pour impuissant et faible (cf. 1 Co 1, 27) pour montrer sa fidélité à sa promesse : Anne, la mère de Samuel (cf. 1 S 1), Débora, Ruth, Judith et Esther, et beaucoup d'autres femmes. Marie " occupe la première place parmi ces humbles et ces pauvres du Seigneur qui espèrent et reçoivent le salut de lui avec confiance. Avec elle, la fille de Sion par excellence, après la longue attente de la promesse, s'accomplissent les temps et s'instaure l'économie nouvelle " (LG 55).

L'Immaculée Conception

490 Pour être la Mère du Sauveur, Marie " fut pourvue par Dieu de dons à la mesure d'une si grande tâche " (LG 56). L'ange Gabriel, au moment de l'Annonciation la salue comme " pleine de grâce " (Lc 1, 28). En effet, pour pouvoir donner l'assentiment libre de sa foi à l'annonce de sa vocation, il fallait qu'elle soit toute portée par la grâce de Dieu.

491 Au long des siècles l'Église a pris conscience que Marie, " comblée de grâce " par Dieu (Lc 1, 28), avait été rachetée dès sa conception. C'est ce que confesse le dogme de l'Immaculée Conception, proclamé en 1854 par le pape Pie IX :

La bienheureuse Vierge Marie a été, au premier instant de sa conception, par une grâce et une faveur singulière du Dieu Tout-Puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ Sauveur du genre humain, préservée intacte de toute souillure du péché originel (DS 2803).

492 Cette " sainteté éclatante absolument unique " dont elle est " enrichie dès le premier instant de sa conception " (LG 56) lui vient tout entière du Christ : elle est " rachetée de façon éminente en considération des mérites de son Fils " (LG 53). Plus que toute autre personne créée, le Père l'a " bénie par toutes sortes de bénédictions spirituelles, aux cieux, dans le Christ " (Ep 1, 3). Il l'a " élue en Lui, dès avant la fondation du monde, pour être sainte et immaculée en sa présence, dans l'amour " (cf. Ep 1, 4).

493 Les Pères de la tradition orientale appellent la Mère de Dieu " la Toute Sainte " (*Panaghia*), ils la célèbrent comme " indemne de toute tache de péché, ayant été pétrie par l'Esprit Saint, et formée comme une nouvelle créature " (LG 56). Par la grâce de Dieu, Marie est restée pure de tout péché personnel tout au long de sa vie.

" Qu'il me soit fait selon ta parole... "

494 A l'annonce qu'elle enfantera " le Fils du Très Haut " sans connaître d'homme, par la vertu de l'Esprit Saint (cf. Lc 1, 28-37), Marie a répondu par " l'obéissance de la foi " (Rm 1, 5), certaine que " rien n'est impossible à Dieu " : " Je suis la servante du Seigneur ; qu'il m'advienne selon ta parole " (Lc 1, 37-38). Ainsi, donnant à la parole de Dieu son consentement, Marie devint Mère de Jésus et, épousant à plein cœur, sans que nul péché la retienne, la volonté divine de salut, se livra elle-même

intégralement à la personne et à l'œuvre de son Fils, pour servir, dans sa dépendance et avec lui, par la grâce de Dieu, au mystère de la Rédemption (cf. LG 56) :

Comme dit S. Irénée, " par son obéissance elle est devenue, pour elle-même et pour tout le genre humain, cause de salut " (Hær. 3, 22, 4). Aussi, avec lui, bon nombre d'anciens Pères disent : " Le nœud dû à la désobéissance d'Eve, s'est dénoué par l'obéissance de Marie ; ce que la vierge Eve avait noué par son incrédulité, la Vierge Marie l'a dénoué par sa foi " (cf. *ibid.*) ; comparant Marie avec Eve, ils appellent Marie " la Mère des vivants " et déclarent souvent : " par Eve la mort, par Marie la vie " (LG 56).

La maternité divine de Marie

495 Appelée dans les Évangiles " la mère de Jésus " (Jn 2, 1 ; 19, 25 ; cf. Mt 13, 55), Marie est acclamée, sous l'impulsion de l'Esprit, dès avant la naissance de son fils, comme " la mère de mon Seigneur " (Lc 1, 43). En effet, Celui qu'elle a conçu comme homme du Saint-Esprit et qui est devenu vraiment son Fils selon la chair, n'est autre que le Fils éternel du Père, la deuxième Personne de la Sainte Trinité. L'Église confesse que Marie est vraiment *Mère de Dieu* (*Theotokos*) (cf. DS 251).

La virginité de Marie

496 Dès les premières formulations de la foi (cf. DS 10-64), l'Église a confessé que Jésus a été conçu par la seule puissance du Saint-Esprit dans le sein de la Vierge Marie, affirmant aussi l'aspect corporel de cet événement : Jésus a été conçu " de l'Esprit Saint sans semence virile " (Cc. Latran en 649 : DS 503). Les Pères voient dans la conception virginale le signe que c'est vraiment le Fils de Dieu qui est venu dans une humanité comme la nôtre :

Ainsi, S. Ignace d'Antioche (début II^e siècle) : " Vous êtes fermement convaincus au sujet de notre Seigneur qui est véritablement de la race de David selon la chair (cf. Rm 1, 3), Fils de Dieu selon la volonté et la puissance de Dieu (cf. Jn 1, 13), véritablement né d'une vierge, (...) il a été véritablement cloué pour nous dans sa chair sous Ponce Pilate (...) il a véritablement souffert, comme il est aussi véritablement ressuscité " (Smyrn. 1-2).

497 Les récits évangéliques (cf. Mt 1, 18-25 ; Lc 1, 26-38) comprennent la conception virginale comme une œuvre divine qui dépasse toute compréhension et toute possibilité humaines (cf. Lc 1, 34) : " Ce qui a été engendré en elle vient de l'Esprit Saint ", dit l'ange à Joseph au sujet de Marie, sa fiancée (Mt 1, 20). L'Église y voit l'accomplissement de la promesse divine donnée par le prophète Isaïe : " Voici que la vierge concevra et enfantera un fils " (Is 7, 14, d'après la traduction grecque de Mt 1, 23).

498 On a été parfois troublé par le silence de l'Évangile de S. Marc et des Épîtres du Nouveau Testament sur la conception virginale de Marie. On a aussi pu se demander s'il ne s'agissait pas ici de légendes ou de constructions théologiques sans prétentions historiques. A quoi il faut répondre : La foi en la conception virginale de Jésus a rencontré vive opposition, moqueries ou incompréhension de la part des non-croyants, juifs et païens (cf. S. Justin, dial. 66, 67 ; Origène, Cels. 1, 32. 69 ; e.a.) : elle n'était pas motivée par la mythologie païenne ou par quelque adaptation aux idées du temps. Le sens de cet événement n'est accessible qu'à la foi qui le voit dans ce " lien qui relie les mystères entre eux " (DS 3016), dans l'ensemble des mystères du Christ, de son Incarnation à sa Pâque. S. Ignace d'Antioche témoigne déjà de ce lien : " Le prince de ce monde a ignoré la virginité de Marie et son

enfantement, de même que la mort du Seigneur : trois mystères retentissants qui furent accomplis dans le silence de Dieu " (Eph. 19, 1 ; cf. 1 Co 2, 8).

Marie – " toujours Vierge "

499 L'approfondissement de sa foi en la maternité virginale a conduit l'Église à confesser la virginité réelle et perpétuelle de Marie (cf. DS 427) même dans l'enfantement du Fils de Dieu fait homme (cf. DS 291 ; 294 ; 442 ; 503 ; 571 ; 1880). En effet la naissance du Christ " n'a pas diminué, mais consacré l'intégrité virginale " de sa mère (LG 57). La liturgie de l'Église célèbre Marie comme la *Aeiparthenos*, " toujours vierge " (cf. LG 52).

500 A cela on objecte parfois que l'Écriture mentionne des frères et sœurs de Jésus (cf. Mc 3, 31-35 ; 6, 3 ; 1 Co 9, 5 ; Ga 1, 19). L'Église a toujours compris ces passages comme ne désignant pas d'autres enfants de la Vierge Marie : en effet Jacques et Joseph, " frères de Jésus " (Mt 13, 55), sont les fils d'une Marie disciple du Christ (cf. Mt 27, 56) qui est désignée de manière significative comme " l'autre Marie " (Mt 28, 1). Il s'agit de proches parents de Jésus, selon une expression connue de l'Ancien Testament (cf. Gn 13, 8 ; 14, 16 ; 29, 15 ; etc.).

501 Jésus est le Fils unique de Marie. Mais la maternité spirituelle de Marie (cf. Jn 19, 26-27 ; Ap 12, 17) s'étend à tous les hommes qu'il est venu sauver : " Elle engendra son Fils, dont Dieu a fait 'l'aîné d'une multitude de frères' (Rm 8, 29), c'est-à-dire de croyants, à la naissance et à l'éducation desquels elle apporte la coopération de son amour maternel " (LG 63).

La maternité virginale de Marie dans le dessein de Dieu

502 Le regard de la foi peut découvrir, en lien avec l'ensemble de la Révélation, les raisons mystérieuses pour lesquelles Dieu, dans son dessein salvifique, a voulu que son Fils naisse d'une vierge. Ces raisons touchent aussi bien la personne et la mission rédemptrice du Christ que l'accueil de cette mission par Marie pour tous les hommes :

503 La virginité de Marie manifeste l'initiative absolue de Dieu dans l'Incarnation. Jésus n'a que Dieu comme Père (cf. Lc 2, 48-49). " La nature humaine qu'il a prise ne l'a jamais éloigné du Père (...) ; naturellement Fils de son Père par sa divinité, naturellement fils de sa mère par son humanité, mais proprement Fils de Dieu dans ses deux natures " (Cc. Frioul en 796 : DS 619).

504 Jésus est conçu du Saint-Esprit dans le sein de la Vierge Marie parce qu'il est *le Nouvel Adam* (cf. 1 Co 15, 45) qui inaugure la création nouvelle : " Le premier homme, issu du sol, est terrestre ; le second homme, lui, vient du ciel " (1 Co 15, 47). L'humanité du Christ est, dès sa conception, remplie de l'Esprit Saint car Dieu " lui donne l'Esprit sans mesure " (Jn 3, 34). C'est de " sa plénitude " à lui, tête de l'humanité rachetée (cf. Col 1, 18), que " nous avons reçu grâce sur grâce " (Jn 1, 16).

505 Jésus, le Nouvel Adam, inaugure par sa conception virginale *la nouvelle naissance* des enfants d'adoption dans l'Esprit Saint par la foi. " Comment cela se fera-t-il ? " (Lc 1, 34 ; cf. Jn 3, 9). La participation à la vie divine ne vient pas " du sang, ni du vouloir de chair, ni du vouloir d'homme, mais de Dieu " (Jn 1, 13). L'accueil de cette vie est virginal car celle-ci est entièrement donnée par l'Esprit à l'homme. Le sens sponsal de la vocation humaine par rapport à Dieu (cf. 2 Co 11, 2) est accompli parfaitement dans la maternité virginale de Marie.

506 Marie est vierge parce que sa virginité est *le signe de sa foi* " que nul doute n'altère " (LG 63) et de sa donation sans partage à la volonté de Dieu (cf. 1 Co 7, 34-35). C'est sa foi qui lui donne de devenir la mère du Sauveur : " Bienheureuse Marie, plus encore parce qu'elle a reçu la foi du Christ que parce qu'Elle a conçu la chair du Christ " (S. Augustin, virg. 3 : PL 40, 398). Marie est à la fois vierge et mère car elle est la figure et la plus parfaite réalisation de l'Église (cf. LG 63) : " L'Église devient à son tour une Mère, grâce à la parole de Dieu qu'elle reçoit dans la foi : par la prédication en effet, et par le Baptême elle engendre, à une vie nouvelle et immortelle, des fils conçus du Saint-Esprit et nés de Dieu. Elle est aussi vierge, ayant donné à son Époux sa foi, qu'elle garde intègre et pure " (LG 64).

En bref

507 *Dans la descendance d'Eve, Dieu a choisi la Vierge Marie pour être la Mère de son Fils. " Pleine de grâce ", elle est " le fruit le plus excellent de la Rédemption " (SC 103) : dès le premier instant de sa conception, elle est totalement préservée de la tache du péché originel et elle est restée pure de tout péché personnel tout au long de sa vie.*

508 *Marie est vraiment " Mère de Dieu " puisqu'elle est la mère du Fils éternel de Dieu fait homme, qui est Dieu lui-même.*

509 *Marie " est restée Vierge en concevant son Fils, Vierge en l'enfantant, Vierge en le portant, Vierge en le nourrissant de son sein, Vierge toujours " (S. Augustin, serm. 186, 1 : PL 38, 999) : de tout son être elle est " la servante du Seigneur " (Lc 1, 38).*

510 *La Vierge Marie a " coopéré au salut des hommes avec sa foi et son obéissance libres " (LG 56). Elle a prononcé son oui " au nom de toute la nature humaine " (S. Thomas d'A., s. th. 3, 30, 1) : Par son obéissance, elle est devenue la nouvelle Eve, mère des vivants.*

Paragraphe 3. Les mystères de la Vie du Christ

511 Le Symbole de la foi ne parle, concernant la vie du Christ, que des mystères de l'Incarnation (conception et naissance) et de la Pâque (passion, crucifixion, mort, sépulture, descente aux enfers, résurrection, ascension). Il ne dit rien, explicitement, des mystères de la vie cachée et publique de Jésus, mais les articles de la foi concernant l'Incarnation et la Pâque de Jésus éclairent *toute* la vie terrestre du Christ. " Tout ce que Jésus a fait et enseigné, depuis le commencement jusqu'au jour où (...) Il fut enlevé au ciel " (Ac 1, 1-2) est à voir à la lumière des mystères de Noël et de Pâques.

512 La Catéchèse, selon les circonstances, déploiera toute la richesse des mystères de Jésus. Ici il suffit d'indiquer quelques éléments communs à tous les mystères de la vie du Christ (I), pour esquisser ensuite les principaux mystères de la vie cachée (II) et publique (III) de Jésus.

I. Toute la vie du Christ est mystère

513 Beaucoup de choses qui intéressent la curiosité humaine au sujet de Jésus ne figurent pas dans les Évangiles. Presque rien n'est dit sur sa vie à Nazareth, et même une grande part de sa vie publique n'est pas relatée (cf. Jn 20, 30). Ce qui a été écrit dans les Évangiles, l'a été " pour que vous croyez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et qu'en croyant vous ayez la vie en son nom " (Jn 20, 31).

514 Les Évangiles sont écrits par des hommes qui ont été parmi les premiers à avoir la foi (cf. Mc 1, 1 ; Jn 21, 24) et qui veulent la faire partager à d'autres. Ayant connu dans la foi qui est Jésus, ils ont pu voir et faire voir les traces de son mystère dans toute sa vie terrestre. Des langes de sa nativité (cf. Lc 2, 7) jusqu'au vinaigre de sa passion (cf. Mt 27, 48) et au suaire de sa Résurrection (cf. Jn 20, 7), tout dans la vie de Jésus est signe de son mystère. A travers ses gestes, ses miracles, ses paroles, il a été révélé qu'" en Lui habite corporellement toute la plénitude de la divinité " (Col 2, 9). Son humanité apparaît ainsi comme le " sacrement ", c'est-à-dire le signe et l'instrument de sa divinité et du salut qu'il apporte : ce qu'il y avait de visible dans sa vie terrestre conduisit au mystère invisible de sa filiation divine et de sa mission rédemptrice.

Les traits communs des mystères de Jésus

515 Toute la vie du Christ est *Révélation* du Père : ses paroles et ses actes, ses silences et ses souffrances, sa manière d'être et de parler. Jésus peut dire : " Qui me voit, voit le Père " (Jn 14, 9), et le Père : " Celui-ci est mon Fils bien-aimé ; écoutez-le " (Lc 9, 35). Notre Seigneur s'étant fait homme pour accomplir la volonté du Père (cf. He 10, 5-7), les moindres traits de ses mystères nous manifestent " l'amour de Dieu pour nous " (1 Jn 4, 9).

516 Toute la vie du Christ est mystère de *Rédemption*. La Rédemption nous vient avant tout par le sang de la Croix (cf. Ep 1, 7 ; Col 1, 13-14 ; 1 P 1, 18-19), mais ce mystère est à l'œuvre dans toute la vie du Christ : dans son Incarnation déjà, par laquelle, en se faisant pauvre, il nous enrichit par sa pauvreté (cf. 2 Co 8, 9) ; dans sa vie cachée qui, par sa soumission (cf. Lc 2, 51), répare notre insoumission ; dans sa parole qui purifie ses auditeurs (cf. Jn 15, 3) ; dans ses guérisons et ses exorcismes, par lesquels " il a pris nos infirmités et s'est chargé de nos maladies " (Mt 8, 17 ; cf. Is 53, 4) ; dans sa Résurrection, par laquelle il nous justifie (cf. Rm 4, 25).

517 Toute la vie du Christ est mystère de *Récapitulation*. Tout ce que Jésus a fait, dit et souffert, avait pour but de rétablir l'homme déchu dans sa vocation première :

Lorsqu'il s'est incarné et s'est fait homme, il a récapitulé en lui-même la longue histoire des hommes et nous a procuré le salut en raccourci, de sorte que ce que nous avons perdu en Adam, c'est-à-dire d'être à l'image et à la ressemblance de Dieu, nous le recouvrons dans le Christ Jésus (S. Irénée, hær. 3, 18, 1). C'est d'ailleurs pourquoi le Christ est passé par tous les âges de la vie, rendant par là à tous les hommes la communion avec Dieu (ibid. 3, 18, 7 ; cf. 2, 22, 4).

Notre communion aux mystères de Jésus

518 Toute la richesse du Christ " est destinée à tout homme et constitue le bien de chacun " (RH 11). Le Christ n'a pas vécu sa vie pour lui-même, mais *pour nous*, de son Incarnation " pour nous les hommes et pour notre salut " jusqu'à sa mort " pour nos péchés " (1 Co 15, 3) et à sa Résurrection " pour notre justification " (Rm 4, 25). Maintenant encore, il est " notre avocat auprès du Père " (1 Jn 2, 1), " étant toujours vivant pour intercéder en notre faveur " (He 7, 25). Avec tout ce qu'il a vécu et souffert pour nous une fois pour toutes, il reste présent pour toujours " devant la face de Dieu en notre faveur " (He 9, 24).

519 En toute sa vie, Jésus se montre comme *notre modèle* (cf. Rm 15, 5 ; Ph 2, 5) : il est " l'homme parfait " (GS 38) qui nous invite à devenir ses disciples et à le suivre : par son abaissement, il nous a donné un exemple à imiter (cf. Jn 13, 15), par sa prière, il attire à la prière (cf. Lc 11, 1), par sa pauvreté, il appelle à accepter librement le dénuement et les persécutions (cf. Mt 5, 11-12).

520 Tout ce que le Christ a vécu, il fait que nous puissions *le vivre en Lui* et qu'il *le vive en nous*. " Par son Incarnation, le Fils de Dieu s'est en quelque sorte uni lui-même à tout homme " (GS 22, § 2). Nous sommes appelés à ne faire plus qu'un avec lui ; ce qu'il a vécu dans sa chair pour nous et comme notre modèle, il nous y fait communier comme les membres de son Corps :

Nous devons continuer et accomplir en nous les états et mystères de Jésus, et le prier souvent qu'il les consomme et accomplisse en nous et en toute son Église (...). Car le Fils de Dieu a dessein de mettre une participation, et de faire comme une extension et continuation de ses mystères en nous et en toute son Église, par les grâces qu'il veut nous communiquer, et par les effets qu'il veut opérer en nous par ces mystères. Et par ce moyen il veut les accomplir en nous (S. Jean Eudes, *Le royaume de Jésus*, 3, 4 : *Oeuvres complètes*, v. 1 [Vannes 1905] p. 310-311).

II. Les mystères de l'enfance et de la vie cachée de Jésus

Les préparations

521 La venue du Fils de Dieu sur la terre est un événement si immense que Dieu a voulu le préparer pendant des siècles. Rites et sacrifices, figures et symboles de la Première alliance (cf. He 9, 15), Il fait tout converger vers le Christ ; Il l'annonce par la bouche des prophètes qui se succèdent en Israël. Il éveille par ailleurs dans le cœur des païens l'obscur attente de cette venue.

522 *Saint Jean le Baptiste* est le précurseur (cf. Ac 13, 24) immédiat du Seigneur, envoyé pour Lui préparer le chemin (cf. Mt 3, 3). " Prophète du Très-Haut " (Lc 1, 76), il dépasse tous les prophètes (cf. Lc 7, 26), il en est le dernier (cf. Mt 11, 13), il inaugure l'Évangile (cf. Ac 1, 22 ; Lc 16, 16) ; il salue la venue du Christ dès le sein de sa mère (cf. Lc 1, 41) et il trouve sa joie à être " l'ami de l'époux " (Jn 3, 29) qu'il désigne comme " l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde " (Jn 1, 29). Précédant Jésus " avec l'esprit et la puissance d'Elie " (Lc 1, 17), il lui rend témoignage par sa prédication, son baptême de conversion et finalement son martyre (cf. Mc 6, 17-29).

523 En célébrant chaque année la *liturgie de l'Avent*, l'Église actualise cette attente du Messie : en communiant à la longue préparation de la première venue du Sauveur, les fidèles renouvellent l'ardent désir de son second Avènement (cf. Ap 22, 17). Par la célébration de la nativité et du martyre du Précurseur, l'Église s'unit à son désir : " Il faut que Lui grandisse et que moi je décroisse " (Jn 3, 30).

Le mystère de Noël

524 Jésus est né dans l'humilité d'une étable, dans une famille pauvre (cf. Lc 2, 6-7) ; de simples bergers sont les premiers témoins de l'événement. C'est dans cette

pauvreté que se manifeste la gloire du ciel (cf. Lc 2, 8-20). L'Église ne se lasse pas de chanter la gloire de cette nuit :

La Vierge aujourd'hui met au monde l'Éternel

Et la terre offre une grotte à l'Inaccessible.

Les anges et les pasteurs le louent

Et les mages avec l'étoile s'avancent,

Car Tu es né pour nous,

Petit Enfant, Dieu éternel !

(Kontakion de Romanos le Mélode)

525 " Devenir enfant " par rapport à Dieu est la condition pour entrer dans le Royaume (cf. Mt 18, 3-4) ; pour cela il faut s'abaisser (cf. Mt 23, 12), devenir petit ; plus encore : il faut " naître d'en haut " (Jn 3, 7), " naître de Dieu " (Jn 1, 13) pour " devenir enfants de Dieu " (Jn 1, 12). Le mystère de Noël s'accomplit en nous lorsque le Christ " prend forme " en nous (Ga 4, 19). Noël est le mystère de cet " admirable échange " :

O admirable échange ! Le créateur du genre humain, assumant un corps et une âme, a daigné naître d'une vierge et, devenu homme sans l'intervention de l'homme, Il nous a fait don de sa divinité (LH, antienne de l'octave de Noël).

Les mystères de l'enfance de Jésus

526 La *circconcision* de Jésus, le huitième jour après sa naissance (cf. Lc 2, 21), est signe de son insertion dans la descendance d'Abraham, dans le peuple de l'alliance, de sa soumission à la loi (cf. Ga 4, 4), et de sa députation au culte d'Israël auquel Il participera pendant toute sa vie. Ce signe préfigure " la circoncision du Christ " qu'est le Baptême (cf. Col 2, 11-13).

527 L'*Épiphanie* est la manifestation de Jésus comme Messie d'Israël, Fils de Dieu et Sauveur du monde. Avec le Baptême de Jésus au Jourdain et les noces de Cana (cf. LH, antienne du Magnificat des secondes vêpres de l'Épiphanie), elle célèbre l'adoration de Jésus par des " mages " venus d'Orient (Mt 2, 1). Dans ces " mages ", représentants des religions païennes environnantes, l'Évangile voit les prémices des nations qui accueillent la Bonne Nouvelle du salut par l'Incarnation. La venue des mages à Jérusalem pour " rendre hommage au roi des Juifs " (Mt 2, 2) montre qu'ils cherchent en Israël, à la lumière messianique de l'étoile de David (cf. Nb 24, 17 ; Ap 22, 16), celui qui sera le roi des nations (cf. Nb 24, 17-19). Leur venue signifie que les païens ne peuvent découvrir Jésus et l'adorer comme Fils de Dieu et Sauveur du monde qu'en se tournant vers les juifs (cf. Jn 4, 22) et en recevant d'eux leur promesse messianique telle qu'elle est contenue dans l'Ancien Testament (cf. Mt 2, 4-6). L'Épiphanie manifeste que " la plénitude des païens entre dans la famille des patriarches " (S. Léon le Grand, serm. 33, 3 : PL 54, 242) et acquiert la *Israelitica dignitas* (MR, Vigile Pascale 26 : prière après la troisième lecture).

528 La *présentation de Jésus au Temple* (cf. Lc 2, 22-39) Le montre comme le Premier-Né appartenant au Seigneur (cf. Ex 13, 12-13). Avec Siméon et Anne c'est toute l'attente d'Israël qui vient à la *rencontre* de son Sauveur (la tradition byzantine appelle ainsi cet événement). Jésus est reconnu comme le Messie tant attendu, " lumière des nations " et " gloire d'Israël ", mais aussi " signe de contradiction ". Le glaive de douleur prédit à Marie annonce cette autre oblation, parfaite et unique, de la Croix qui donnera le salut que Dieu a " préparé à la face de tous les peuples ".

529 La *fuite en Égypte* et le massacre des innocents (cf. Mt 2, 13-18) manifestent l'opposition des ténèbres à la lumière : " Il est venu chez lui et les siens ne l'ont pas reçu " (Jn 1, 11). Toute la vie du Christ sera sous le signe de la persécution. Les siens la partagent avec lui (cf. Jn 15, 20). Sa montée d'Égypte (cf. Mt 2, 15) rappelle l'Exode (cf. Os 11, 1) et présente Jésus comme le libérateur définitif.

Les mystères de la vie cachée de Jésus

530 Pendant la plus grande partie de sa vie, Jésus a partagé la condition de l'immense majorité des hommes : une vie quotidienne sans apparente grandeur, vie de travail manuel, vie religieuse juive soumise à la Loi de Dieu (cf. Ga 4, 4), vie dans la communauté. De toute cette période il nous est révélé que Jésus était " soumis " à ses parents et qu'" il croissait en sagesse, en taille et en grâce devant Dieu et devant les hommes " (Lc 2, 51-52).

531 La soumission de Jésus à sa mère et son père légal accomplit parfaitement le quatrième commandement. Elle est l'image temporelle de son obéissance filiale à son Père céleste. La soumission de tous les jours de Jésus à Joseph et à Marie annonçait et anticipait la soumission du Jeudi Saint : " Non pas ma volonté... " (Lc 22, 42). L'obéissance du Christ dans le quotidien de la vie cachée inaugurerait déjà l'œuvre de rétablissement de ce que la désobéissance d'Adam avait détruit (cf. Rm 5, 19).

532 La vie cachée de Nazareth permet à tout homme de communier à Jésus par les voies les plus quotidiennes de la vie :

Nazareth est l'école où l'on commence à comprendre la vie de Jésus : l'école de l'Évangile (...). Une leçon de *silence* d'abord. Que naisse en nous l'estime du silence, cette admirable et indispensable condition de l'esprit (...). Une leçon de *vie familiale*. Que Nazareth nous enseigne ce qu'est la famille, sa communion d'amour, son austère et simple beauté, son caractère sacré et inviolable (...). Une leçon de *travail*. Nazareth, ô maison du " Fils du Charpentier ", c'est ici que nous voudrions comprendre et célébrer la loi sévère et rédemptrice du labeur humain (...); comme nous voudrions enfin saluer ici tous les travailleurs du monde entier et leur montrer leur grand modèle, leur frère divin (Paul VI, discours 5 janvier 1964 à Nazareth).

533 Le *recouvrement de Jésus au Temple* (cf. Lc 2, 41-52) est le seul événement qui rompt le silence des Évangiles sur les années cachées de Jésus. Jésus y laisse entrevoir le mystère de sa consécration totale à une mission découlant de sa filiation divine : " Ne saviez-vous pas que je me dois aux affaires de mon Père ? " Marie et Joseph " ne comprirent pas " cette parole, mais ils l'accueillirent dans la foi, et Marie " gardait fidèlement tous ces souvenirs en son cœur ", tout au long des années où Jésus restait enfoui dans le silence d'une vie ordinaire.

III. Les mystères de la vie publique de Jésus

Le Baptême de Jésus

534 Le commencement (cf. Lc 3, 23) de la vie publique de Jésus est son Baptême par Jean dans le Jourdain (cf. Ac 1, 22). Jean proclamait " un baptême de repentir pour la rémission des péchés " (Lc 3, 3). Une foule de pécheurs, publicains et soldats (cf. Lc 3, 10-14), Pharisiens et Sadducéens (cf. Mt 3, 7) et prostituées (cf. Mt 21, 32) vient se faire baptiser par lui. " Alors paraît Jésus ". Le Baptiste hésite, Jésus insiste : il reçoit le Baptême. Alors l'Esprit Saint, sous forme de colombe, vient sur Jésus, et la voix du ciel proclame : " Celui-ci est mon Fils bien-aimé " (Mt 3, 13-17). C'est la manifestation (" Épiphanie ") de Jésus comme Messie d'Israël et Fils de Dieu.

535 Le Baptême de Jésus, c'est, de sa part, l'acceptation et l'inauguration de sa mission de Serviteur souffrant. Il se laisse compter parmi les pécheurs (cf. Is 53, 12) ; il est déjà " l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde " (Jn 1, 29) ; déjà, il anticipe le " baptême " de sa mort sanglante (cf. Mc 10, 38 ; Lc 12, 50). Il vient déjà " accomplir toute justice " (Mt 3, 15), c'est-à-dire qu'il se soumet tout entier à la volonté de son Père : il accepte par amour le baptême de mort pour la rémission de nos péchés (cf. Mt 26, 39). A cette acceptation répond la voix du Père qui met toute sa complaisance en son Fils (cf. Lc 3, 22 ; Is 42, 1). L'Esprit que Jésus possède en plénitude dès sa conception, vient " reposer " sur lui (Jn 1, 32-33 ; cf. Is 11, 2). Il en sera la source pour toute l'humanité. A son Baptême, " les cieux s'ouvrirent " (Mt 3, 16) que le péché d'Adam avait fermés ; et les eaux sont sanctifiées par la descente de Jésus et de l'Esprit, prélude de la création nouvelle.

536 Par le Baptême, le chrétien est sacramentellement assimilé à Jésus qui anticipe en son baptême sa mort et sa résurrection ; il doit entrer dans ce mystère d'abaissement humble et de repentance, descendre dans l'eau avec Jésus, pour remonter avec lui, renaître de l'eau et de l'Esprit pour devenir, dans le Fils, fils bien-aimé du Père et " vivre dans une vie nouvelle " (Rm 6, 4) :

Ensevelissons-nous avec le Christ par le Baptême, pour ressusciter avec lui ; descendons avec lui, pour être élevés avec lui ; remontons avec lui, pour être glorifiés en lui (S. Grégoire de Naz., or. 40, 9 : PG 36, 369B).

Tout ce qui s'est passé dans le Christ nous fait connaître qu'après le bain d'eau, l'Esprit Saint vole sur nous du haut du ciel et qu'adoptés par la Voix du Père, nous devenons fils de Dieu (S. Hilaire, Mat. 2 : PL 9, 927).

La Tentation de Jésus

537 Les Évangiles parlent d'un temps de solitude de Jésus au désert immédiatement après son baptême par Jean : " Poussé par l'Esprit " au désert, Jésus y demeure quarante jours sans manger ; il vit avec les bêtes sauvages et les anges le servent (cf. Mc 1, 12-13). A la fin de ce temps, Satan le tente par trois fois cherchant à mettre en cause son attitude filiale envers Dieu. Jésus repousse ces attaques qui récapitulent les tentations d'Adam au Paradis et d'Israël au désert, et le diable s'éloigne de lui " pour revenir au temps marqué " (Lc 4, 13).

538 Les Évangélistes indiquent le sens salvifique de cet événement mystérieux. Jésus est le nouvel Adam, resté fidèle là où le premier a succombé à la tentation. Jésus accomplit parfaitement la vocation d'Israël : contrairement à ceux qui provoquèrent jadis Dieu pendant quarante ans au désert (cf. Ps 95, 10), le Christ se révèle comme le Serviteur de Dieu totalement obéissant à la volonté divine. En cela, Jésus est vainqueur du diable : il a " ligoté l'homme fort " pour lui reprendre son butin (Mc 3, 27). La victoire de Jésus sur le tentateur au désert anticipe la victoire de la passion, obéissance suprême de son amour filial du Père.

539 La tentation de Jésus manifeste la manière qu'a le Fils de Dieu d'être Messie, à l'opposé de celle que lui propose Satan et que les hommes (cf. Mt 16, 21-23) désirent lui attribuer. C'est pourquoi le Christ a vaincu le Tentateur *pour nous* : " Car nous n'avons pas un grand prêtre impuissant à compatir à nos faiblesses, lui qui a été éprouvé en tout, d'une manière semblable, à l'exception du péché " (He 4, 15). L'Église s'unit chaque année par les quarante jours du *Grand Carême* au mystère de Jésus au désert.

" Le Royaume de Dieu est tout proche "

540 " Après que Jean eut été livré, Jésus se rendit en Galilée. Il y proclamait en ces termes la Bonne Nouvelle venue de Dieu : 'Les temps sont accomplis et le Royaume de Dieu est tout proche : repentez-vous et croyez à la Bonne Nouvelle' " (Mc 1, 15). " Pour accomplir la volonté du Père, le Christ inaugure le Royaume des cieux sur la terre " (LG 3). Or, la volonté du Père, c'est d'" élever les hommes à la communion de la vie divine " (LG 2). Il le fait en rassemblant les hommes autour de son Fils, Jésus-Christ. Ce rassemblement est l'Église, qui est sur terre " le germe et le commencement du Royaume de Dieu " (LG 5).

541 Le Christ est au cœur de ce rassemblement des hommes dans la " famille de Dieu ". Il les convoque autour de lui par sa parole, par ses signes qui manifestent le règne de Dieu, par l'envoi de ses disciples. Il réalisera la venue de son Royaume surtout par le grand mystère de sa Pâque : sa mort sur la Croix et sa Résurrection. " Et moi, élevé de terre, j'attirerai tous les hommes à moi " (Jn 12, 32). A cette union avec le Christ tous les hommes sont appelés (cf. LG 3).

L'annonce du Royaume de Dieu

542 *Tous les hommes* sont appelés à entrer dans le Royaume. Annoncé d'abord aux enfants d'Israël (cf. Mt 10, 5-7), ce Royaume messianique est destiné à accueillir les hommes de toutes les nations (cf. Mt 8, 11 ; 28, 19). Pour y accéder, il faut accueillir la parole de Jésus :

La parole du Seigneur est en effet comparée à une semence qu'on sème dans un champ : ceux qui l'écoutent avec foi et sont agrégés au petit troupeau du Christ ont accueilli son royaume lui-même ; puis, par sa propre vertu, la semence croît jusqu'au temps de la moisson (LG 5).

543 Le Royaume appartient *aux pauvres et aux petits*, c'est-à-dire à ceux qui l'ont accueilli avec un cœur humble. Jésus est envoyé pour " porter la bonne nouvelle aux pauvres " (Lc 4, 18 ; cf. 7, 22). Il les déclare bienheureux car " le Royaume des cieux est à eux " (Mt 5, 3) ; c'est aux " petits " que le Père a daigné révéler ce qui reste

caché aux sages et aux habiles (cf. Mt 11, 25). Jésus partage la vie des pauvres, de la crèche à la croix ; il connaît la faim (cf. Mc 2, 23-26 ; Mt 21, 18), la soif (cf. Jn 4, 6-7 ; 19, 28) et le dénuement (cf. Lc 9, 58). Plus encore : il s'identifie aux pauvres de toutes sortes et fait de l'amour actif envers eux la condition de l'entrée dans son Royaume (cf. Mt 25, 31-46).

544 Jésus invite *les pécheurs* à la table du Royaume : " Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs " (Mc 2, 17 ; cf. 1 Tm 1, 15). Il les invite à la conversion sans laquelle on ne peut entrer dans le Royaume, mais il leur montre en parole et en acte la miséricorde sans bornes de son Père pour eux (cf. Lc 15, 11-32) et l'immense " joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se repent " (Lc 15, 7). La preuve suprême de cet amour sera le sacrifice de sa propre vie " en rémission des péchés " (Mt 26, 28).

545 Jésus appelle à entrer dans le Royaume à travers les *paraboles*, trait typique de son enseignement (cf. Mc 4, 33-34). Par elles, il invite au festin du Royaume (cf. Mt 22, 1-14), mais il demande aussi un choix radical : pour acquérir le Royaume, il faut tout donner (cf. Mt 13, 44-45) ; les paroles ne suffisent pas, il faut des actes (cf. Mt 21, 28-32). Les paraboles sont comme des miroirs pour l'homme : accueille-t-il la parole comme un sol dur ou comme une bonne terre (cf. Mt 13, 3-9) ? Que fait-il des talents reçus (cf. Mt 25, 14-30) ? Jésus et la présence du Royaume en ce monde sont secrètement au cœur des paraboles. Il faut entrer dans le Royaume, c'est-à-dire devenir disciple du Christ pour " connaître les mystères du Royaume des cieux " (Mt 13, 11). Pour ceux qui restent " dehors " (Mc 4, 11), tout demeure énigmatique (cf. Mt 13, 10-15).

Les signes du Royaume de Dieu

546 Jésus accompagne ses paroles par de nombreux " miracles, prodiges et signes " (Ac 2, 22) qui manifestent que le Royaume est présent en Lui. Ils attestent que Jésus est le Messie annoncé (cf. Lc 7, 18-23).

547 Les signes accomplis par Jésus témoignent que le Père l'a envoyé (cf. Jn 5, 36 ; 10, 25). Ils invitent à croire en lui (cf. Jn 10, 38). A ceux qui s'adressent à lui avec foi, il accorde ce qu'ils demandent (cf. Mc 5, 25-34 ; 10, 52 ; etc.). Alors les miracles fortifient la foi en Celui qui fait les œuvres de son Père : ils témoignent qu'il est le Fils de Dieu (cf. Jn 10, 31-38). Mais ils peuvent aussi être " occasion de chute " (Mt 11, 6). Ils ne veulent pas satisfaire la curiosité et les désirs magiques. Malgré ses miracles si évidents, Jésus est rejeté par certains (cf. Jn 11, 47-48) ; on l'accuse même d'agir par les démons (cf. Mc 3, 22).

548 En libérant certains hommes des maux terrestres de la faim (cf. Jn 6, 5-15), de l'injustice (cf. Lc 19, 8), de la maladie et de la mort (cf. Mt 11, 5), Jésus a posé des signes messianiques ; il n'est cependant pas venu pour abolir tous les maux ici-bas (cf. Lc 12, 13. 14 ; Jn 18, 36), mais pour libérer les hommes de l'esclavage le plus grave, celui du péché (cf. Jn 8, 34-36), qui les entrave dans leur vocation de fils de Dieu et cause tous leurs asservissements humains.

549 La venue du Royaume de Dieu est la défaite du royaume de Satan (cf. Mt 12, 26) : " Si c'est par l'Esprit de Dieu que j'expulse les démons, c'est qu'alors le

Royaume de Dieu est arrivé pour vous " (Mt 12, 28). Les *exorcismes* de Jésus libèrent des hommes de l'emprise des démons (cf. Lc 8, 26-39). Ils anticipent la grande victoire de Jésus sur " le prince de ce monde " (Jn 12, 31). C'est par la Croix du Christ que le Royaume de Dieu sera définitivement établi : " Dieu a régné du haut du bois " (Hymne " Vexilla Regis ").

" Les clefs du Royaume "

550 Dès le début de sa vie publique, Jésus choisit des hommes au nombre de douze pour être avec Lui et pour participer à sa mission (cf. Mc 3, 13-19) ; il leur donne part à son autorité " et il les envoya proclamer le Royaume de Dieu et guérir " (Lc 9, 2). Ils restent pour toujours associés au Royaume du Christ car celui-ci dirige par eux l'Église :

Je dispose pour vous du Royaume, comme mon Père en a disposé pour moi ; vous mangerez et boirez à la table en mon Royaume, et vous siégerez sur des trônes, pour juger les douze tribus d'Israël (Lc 22, 29-30).

551 Dans le collège des Douze Simon Pierre tient la première place (cf. Mc 3, 16 ; 9, 2 ; Lc 24, 34 ; 1 Co 15, 5). Jésus lui a confié une mission unique. Grâce à une révélation venant du Père, Pierre avait confessé : " Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant ". Notre Seigneur lui avait alors déclaré : " Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les Portes de l'Hadès ne tiendront pas contre elle " (Mt 16, 18). Le Christ, " Pierre vivante " (1 P 2, 4), assure à son Église bâtie sur Pierre la victoire sur les puissances de mort. Pierre, en raison de la foi confessée par lui, demeurera le roc inébranlable de l'Église. Il aura mission de garder cette foi de toute défaillance et d'y affermir ses frères (cf. Lc 22, 32).

552 Jésus a confié à Pierre une autorité spécifique : " Je te donnerai les clefs du Royaume des Cieux : quoi que tu lies sur la terre, ce sera tenu dans les cieux pour lié, et quoi que tu délies sur la terre, ce sera tenu dans les cieux pour délié " (Mt 16, 19). Le " pouvoir des clefs " désigne l'autorité pour gouverner la maison de Dieu, qui est l'Église. Jésus, " le Bon Pasteur " (Jn 10, 11) a confirmé cette charge après sa Résurrection : " Pais mes brebis " (Jn 21, 15-17). Le pouvoir de " lier et délier " signifie l'autorité pour absoudre les péchés, prononcer des jugements doctrinaux et prendre des décisions disciplinaires dans l'Église. Jésus a confié cette autorité à l'Église par le ministère des apôtres (cf. Mt 18, 18) et particulièrement de Pierre, le seul à qui il a confié explicitement les clefs du Royaume.

Un avant-goût du Royaume : La Transfiguration

553 A partir du jour où Pierre a confessé que Jésus est le Christ, le Fils du Dieu vivant, le Maître " commença de montrer à ses disciples qu'il lui fallait s'en aller à Jérusalem, y souffrir (...) être mis à mort et, le troisième jour, ressusciter " (Mt 16, 21) : Pierre refuse cette annonce (cf. Mt 16, 22-23), les autres ne la comprennent pas davantage (cf. Mt 17, 23 ; Lc 9, 45). C'est dans ce contexte que se situe l'épisode mystérieux de la Transfiguration de Jésus (cf. Mt 17, 1-8 par. ; 2 P 1, 16-18), sur une haute montagne, devant trois témoins choisis par lui : Pierre, Jacques et Jean. Le visage et les vêtements de Jésus deviennent fulgurants de lumière, Moïse et Elie apparaissent, lui " parlant de son départ qu'il allait accomplir à Jérusalem " (Lc 9, 31).

Une nuée les couvre et une voix du ciel dit : " Celui-ci est mon Fils, mon Élu ; écoutez-le " (Lc 9, 35).

554 Pour un instant, Jésus montre sa gloire divine, confirmant ainsi la confession de Pierre. Il montre aussi que, pour " entrer dans sa gloire " (Lc 24, 26), il doit passer par la Croix à Jérusalem. Moïse et Elie avaient vu la gloire de Dieu sur la Montagne ; la Loi et les prophètes avaient annoncé les souffrances du Messie (cf. Lc 24, 27). La passion de Jésus est bien la volonté du Père : le Fils agit en Serviteur de Dieu (cf. Is 42, 1). La nuée indique la présence de l'Esprit Saint : " Toute la Trinité apparut : le Père dans la voix, le Fils dans l'homme, l'Esprit dans la nuée lumineuse " (S. Thomas d'A., s. th. 3, 45, 4, ad 2) :

Tu t'es transfiguré sur la montagne, et, autant qu'ils en étaient capables, tes disciples ont contemplé ta Gloire, Christ Dieu afin que lorsqu'ils Te verraient crucifié, ils comprennent que ta passion était volontaire et qu'ils annoncent au monde que Tu es vraiment le rayonnement du Père (Liturgie byzantine, Kontakion de la fête de la Transfiguration).

555 Au seuil de la vie publique : le Baptême ; au seuil de la Pâque : la Transfiguration. Par le Baptême de Jésus " fut manifesté le mystère de notre première régénération " : notre Baptême ; la Transfiguration " est le sacrement de la seconde régénération " : notre propre résurrection (S. Thomas d'A., s. th. 3, 45, 4, ad 2). Dès maintenant nous participons à la Résurrection du Seigneur par l'Esprit Saint qui agit dans les sacrements du Corps du Christ. La Transfiguration nous donne un avant-goût de la glorieuse venue du Christ " qui transfigurera notre corps de misère pour le conformer à son corps de gloire " (Ph 3, 21). Mais elle nous rappelle aussi qu'" il nous faut passer par bien des tribulations pour entrer dans le Royaume de Dieu " (Ac 14, 22) :

Cela Pierre ne l'avait pas encore compris quand il désirait vivre avec le Christ sur la montagne (cf. Lc 9, 33). Il t'a réservé cela, Pierre, pour après la mort. Mais maintenant il dit lui-même : Descend pour peiner sur la terre, pour servir sur la terre, pour être méprisé, crucifié sur la terre. La Vie descend pour se faire tuer ; le Pain descend pour avoir faim ; la Voie descend, pour se fatiguer en chemin ; la Source descend, pour avoir soif ; et tu refuses de peiner ? (S. Augustin, serm. 78, 6 : PL 38, 492-493).

La montée de Jésus à Jérusalem

556 " Or, comme approchait le temps où il devait être emporté de ce monde, Jésus prit résolument le chemin de Jérusalem " (Lc 9, 51 ; cf. Jn 13, 1). Par cette décision, il signifiait qu'il montait à Jérusalem prêt à mourir. A trois reprises il avait annoncé sa passion et sa Résurrection (cf. Mc 8, 31-33 ; 9, 31-32 ; 10, 32-34). En se dirigeant vers Jérusalem, il dit : " Il ne convient pas qu'un prophète périsse hors de Jérusalem " (Lc 13, 33).

557 Jésus rappelle le martyre des prophètes qui avaient été mis à mort à Jérusalem (cf. Mt 23, 37a). Néanmoins, il persiste à appeler Jérusalem à se rassembler autour de lui : " Combien de fois j'ai voulu rassembler tes enfants à la manière dont une poule rassemble ses poussins sous ses ailes (...) et vous n'avez pas voulu ! " (Mt 23, 37b). Quand Jérusalem est en vue, il pleure sur elle et exprime

encore une fois le désir de son cœur : " Ah ! Si en ce jour tu avais compris, toi aussi, le message de paix ! Mais, hélas, il est demeuré caché à tes yeux " (Lc 19, 41-42).

L'entrée messianique de Jésus à Jérusalem

558 Comment Jérusalem va-t-elle accueillir son Messie ? Alors qu'il s'était toujours dérobé aux tentatives populaires de le faire roi (cf. Jn 6, 15), Jésus choisit le temps et prépare les détails de son entrée messianique dans la ville de " David, son père " (Lc 1, 32 ; cf. Mt 21, 1-11) Il est acclamé comme le fils de David, celui qui apporte le salut ("Hosanna " veut dire " sauve donc ! ", " donne le salut ! "). Or " Roi de Gloire " (Ps 24, 7-10) entre dans sa Ville " monté sur un ânon " (Za 9, 9) : il ne conquiert pas la Fille de Sion, figure de son Église, par la ruse ni par la violence, mais par l'humilité qui témoigne de la Vérité (cf. Jn 18, 37). C'est pourquoi les sujets de son Royaume, ce jour-là, sont les enfants (cf. Mt 21, 15-16 ; Ps 8, 3) et les " pauvres de Dieu ", qui l'acclament comme les anges l'annonçaient aux bergers (cf. Lc 19, 38 ; 2, 14). Leur acclamation, " Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur " (Ps 118, 26), est reprise par l'Église dans le " Sanctus " de la liturgie eucharistique pour ouvrir le mémorial de la Pâque du Seigneur.

559 L'entrée de Jésus à Jérusalem manifeste la Venue du Royaume que le Roi-Messie va accomplir par la Pâque de sa Mort et de sa Résurrection. C'est par sa célébration, le dimanche des Rameaux, que la liturgie de l'Église ouvre la grande Semaine Sainte.

En bref

560 *" Toute la vie du Christ fut un continuel enseignement : ses silences, ses miracles, ses gestes, sa prière, son amour de l'homme, sa prédilection pour les petits et les pauvres, l'acceptation du sacrifice total sur la Croix pour la rédemption du monde, sa Résurrection sont l'actuation de sa parole et l'accomplissement de la Révélation " (CT 9).*

561 *Les disciples du Christ doivent se conformer à Lui jusqu'à ce qu'il soit formé en eux (cf. Ga 4, 19). " C'est pourquoi nous sommes assumés dans les mystères de sa vie, configurés à lui, associés à sa mort et à sa Résurrection, en attendant de l'être à son Règne " (LG 7).*

562 *Berger ou Mage, on ne peut atteindre Dieu ici-bas qu'en s'agenouillant devant la crèche de Bethléem et en l'adorant caché dans la faiblesse d'un enfant.*

563 *Par sa soumission à Marie et Joseph, ainsi que par son humble travail pendant de longues années à Nazareth, Jésus nous donne l'exemple de la sainteté dans la vie quotidienne de la famille et du travail.*

564 *Dès le début de sa vie publique, à son baptême, Jésus est le " Serviteur ", entièrement consacré à l'œuvre rédemptrice qui s'accomplira par le " baptême " de sa passion.*

565 *La tentation au désert montre Jésus, Messie humble qui triomphe de Satan par sa totale adhésion au dessein de salut voulu par le Père.*

566 *Le Royaume des cieux a été inauguré sur la terre par le Christ. " Il brille aux yeux des hommes dans la parole, les œuvres et la présence du Christ " (LG 5). L'Église est le germe et le commencement de ce Royaume. Ses clefs sont confiées à Pierre.*

567 *La Transfiguration du Christ a pour but de fortifier la foi des apôtres en vue de la passion : la montée sur la " haute montagne " prépare la montée au Calvaire. Le Christ, Tête de l'Église, manifeste ce que son Corps contient et rayonne dans les sacrements : " l'espérance de la Gloire " (Col 1, 27) (cf. S. Léon le Grand, serm. 51, 3 : PL 54, 310C).*

568 *Jésus est monté volontairement à Jérusalem tout en sachant qu'il y mourrait de mort violente à cause de la contradiction de la part des pécheurs (cf. He 12, 3)..*

569 *L'entrée de Jésus à Jérusalem manifeste la venue du Royaume que le Roi-Messie, accueilli dans sa ville par les enfants et les humbles de cœur, va accomplir par la Pâque de sa Mort et de sa Résurrection.*

Article 4

**" Jésus-Christ a souffert sous PONCE PILATE,
il a été crucifié, il est mort,
il a été enseveli "**

570 *Le mystère pascal de la Croix et de la Résurrection du Christ est au centre de la Bonne Nouvelle que les apôtres, et l'Église à leur suite, doivent annoncer au monde. Le dessein sauveur de Dieu s'est accompli " une fois pour toutes " (He 9, 26) par la mort rédemptrice de son Fils Jésus-Christ.*

571 *L'Église reste fidèle à " l'interprétation de toutes les Écritures " donnée par Jésus lui-même avant comme après sa Pâque : " Ne fallait-il pas que le Messie endurât ces souffrances pour entrer dans sa gloire ? " (Lc 24, 26-27. 44-45). Les souffrances de Jésus ont pris leur forme historique concrète du fait qu'il a été " rejeté par les anciens, les grands prêtres et les scribes " (Mc 8, 31) qui l'ont " livré aux païens pour être bafoué, flagellé et mis en croix " (Mt 20, 19).*

572 *La foi peut donc essayer de scruter les circonstances de la mort de Jésus, transmises fidèlement par les Évangiles (cf. DV 19) et éclairées par d'autres sources historiques, pour mieux comprendre le sens de la Rédemption.*

Paragraphe 1. Jésus et Israël

573 *Dès les débuts du ministère public de Jésus, des Pharisiens et des partisans d'Hérode, avec des prêtres et des scribes, se sont mis d'accord pour le perdre (cf. Mc 3, 6). Par certains de ses actes (expulsions de démons, cf. Mt 12, 24 ; pardon*

des péchés, cf. Mc 2, 7 ; guérisons le jour du sabbat, cf. Mc 3, 1-6 ; interprétation originale des préceptes de pureté de la Loi, cf. Mc 7, 14-23 ; familiarité avec les publicains et les pécheurs publics, cf. Mc 2, 14-17) Jésus a semblé à certains, mal intentionnés, suspect de possession (cf. Mc 3, 22 ; Jn 8, 48 ; 10, 20). On l'accuse de blasphème (cf. Mc 2, 7 ; Jn 5, 18 ; 10, 33) et de faux prophétisme (cf. Jn 7, 12 ; 7, 52), crimes religieux que la Loi châtiât par la peine de mort sous forme de lapidation (cf. Jn 8, 59 ; 10, 31).

574 Bien des actes et des paroles de Jésus ont donc été un " signe de contradiction " (Lc 2, 34) pour les autorités religieuses de Jérusalem, celles que l'Évangile de S. Jean appelle souvent " les Juifs " (cf. Jn 1, 19 ; 2, 18 ; 5, 10 ; 7, 13 ; 9, 22 ; 18, 12 ; 19, 38 ; 20, 19), plus encore que pour le commun du Peuple de Dieu (cf. Jn 7, 48-49). Certes, ses rapports avec les Pharisiens ne furent pas uniquement polémiques. Ce sont des Pharisiens qui le préviennent du danger qu'il court (cf. Lc 13, 31). Jésus loue certains d'entre eux comme le scribe de Mc 12, 34 et il mange à plusieurs reprises chez des Pharisiens (cf. Lc 7, 36 ; 14, 1). Jésus confirme des doctrines partagées par cette élite religieuse du Peuple de Dieu : la résurrection des morts (cf. Mt 22, 23-34 ; Lc 20, 39), les formes de piété (aumône, jeûne et prière, cf. Mt 6, 18) et l'habitude de s'adresser à Dieu comme Père, le caractère central du commandement de l'amour de Dieu et du prochain (cf. Mc 12, 28-34).

575 Aux yeux de beaucoup en Israël, Jésus semble agir contre les institutions essentielles du Peuple élu :

- La soumission à la Loi dans l'intégralité de ses préceptes écrits et, pour les Pharisiens, dans l'interprétation de la tradition orale.
- La centralité du Temple de Jérusalem comme lieu saint où Dieu habite d'une manière privilégiée.
- La foi dans le Dieu unique dont aucun homme ne peut partager la gloire.

I. Jésus et la Loi

576 Jésus a fait une mise en garde solennelle au début du Sermon sur la Montagne où Il a présenté la Loi donnée par Dieu au Sinaï lors de la Première alliance à la lumière de la grâce de la Nouvelle Alliance :

N'allez pas croire que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes : je ne suis pas venu abolir mais accomplir. Car je vous le dis en vérité, avant que ne passent le ciel et la terre, pas un *i*, pas un point sur l'*i* ne passera de la Loi, que tout ne soit réalisé. Celui donc qui violera l'un de ces moindres préceptes, sera tenu pour moindre dans le Royaume des cieux ; au contraire, celui qui les exécutera et les enseignera, celui-là sera tenu pour grand dans le Royaume des cieux " (Mt 5, 17-19).

577 Jésus, le Messie d'Israël, le plus grand donc dans le Royaume des cieux, se devait d'accomplir la Loi en l'exécutant dans son intégralité jusque dans ses moindres préceptes selon ses propres paroles. Il est même le seul à avoir pu le faire parfaitement (cf. Jn 8, 46). Les Juifs, de leur propre aveu, n'ont jamais pu accomplir la Loi dans son intégralité sans en violer le moindre précepte (cf. Jn 7, 19 ; Ac 13, 38-41 ; 15, 10). C'est pourquoi à chaque fête annuelle de l'Expiation, les enfants d'Israël demandent à Dieu pardon pour leurs transgressions de la Loi. En effet, la Loi constitue un tout et, comme le rappelle S. Jacques, " aurait-on observé la Loi tout entière, si l'on commet un écart sur un seul point, c'est du tout que l'on devient justiciable " (Jc 2, 10 ; cf. Ga 3, 10 ; 5, 3).

578 Ce principe de l'intégralité de l'observance de la Loi, non seulement dans sa lettre mais dans son esprit, était cher aux Pharisiens. En le dégageant pour Israël, ils ont conduit beaucoup de Juifs du temps de Jésus à un zèle religieux extrême (cf. Rm 10, 2). Celui-ci, s'il ne voulait pas se résoudre en une casuistique " hypocrite " (cf. Mt 15, 3-7 ; Lc 11, 39-54), ne pouvait que préparer le Peuple à cette intervention de Dieu inouïe que sera l'exécution parfaite de la Loi par le seul Juste à la place de tous les pécheurs (cf. Is 53, 11 ; He 9, 15).

579 L'accomplissement parfait de la Loi ne pouvait être l'œuvre que du divin Législateur né sujet de la Loi en la personne du Fils (cf. Ga 4, 4). En Jésus, la Loi n'apparaît plus gravée sur des tables de pierre mais " au fond du cœur " (Jr 31, 33) du Serviteur qui, parce qu'il " apporte fidèlement le droit " (Is 42, 3) est devenu " l'alliance du peuple " (Is 42, 6). Jésus accomplit la Loi jusqu'à prendre sur Lui " la malédiction de la Loi " (Ga 3, 13) encourue par ceux qui ne " pratiquent pas tous les préceptes de la Loi " (Ga 3, 10) car " la mort du Christ a eu lieu pour racheter les transgressions de la Première alliance " (He 9, 15).

580 Jésus est apparu aux yeux des Juifs et de leurs chefs spirituels comme un " rabbi " (cf. Jn 11, 38 ; 3, 2 ; Mt 22, 23-24. 34-36). Il a souvent argumenté dans le cadre de l'interprétation rabbinique de la Loi (cf. Mt 12, 5 ; 9, 12 ; Mc 2, 23-27 ; Lc 6, 6-9 ; Jn 7, 22-23). Mais en même temps, Jésus ne pouvait que heurter les docteurs de la Loi car il ne se contentait pas de proposer son interprétation parmi les leurs, " il enseignait comme quelqu'un qui a autorité et non pas comme les scribes " (Mt 7, 28-29). En lui, c'est la même Parole de Dieu qui avait retenti au Sinaï pour donner à Moïse la Loi écrite qui se fait entendre de nouveau sur la Montagne des Béatitudes (cf. Mt 5, 1). Elle n'abolit pas la Loi mais l'accomplit en fournissant de manière divine son interprétation ultime : " Vous avez appris qu'il a été dit aux ancêtres (...) moi je vous dis " (Mt 5, 33-34). Avec cette même autorité divine, il désavoue certaines " traditions humaines " (Mc 7, 8) des Pharisiens qui " annulent la Parole de Dieu " (Mc 7, 13).

581 Allant plus loin, Jésus accomplit la Loi sur la pureté des aliments, si importante dans la vie quotidienne juive, en dévoilant son sens " pédagogique " (cf. Ga 3, 24) par une interprétation divine : " Rien de ce qui pénètre du dehors dans l'homme ne peut le souiller (...) – ainsi il déclarait purs tous les aliments. Ce qui sort de l'homme, voilà ce qui souille l'homme. Car c'est du dedans, du cœur des hommes que sortent les desseins pervers " (Mc 7, 18-21). En délivrant avec autorité divine l'interprétation définitive de la Loi, Jésus s'est trouvé affronté à certains docteurs de la Loi qui ne recevaient pas son interprétation de la Loi garantie pourtant par les signes divins qui l'accompagnaient (cf. Jn 5, 36 ; 10, 25. 37-38 ; 12, 37). Ceci vaut particulièrement pour la question du sabbat : Jésus rappelle, souvent avec des arguments rabbiniques (cf. Mc 2, 25-27 ; Jn 7, 22-24), que le repos du sabbat n'est pas troublé par le service de Dieu (cf. Mt 12, 5 ; Nb 28, 9) ou du prochain (cf. Lc 13, 15-16 ; 14, 3-4) qu'accomplissent ses guérisons.

II. Jésus et le Temple

582 Jésus, comme les prophètes avant lui, a professé pour le Temple de Jérusalem le plus profond respect. Il y a été présenté par Joseph et Marie quarante jours après sa naissance (cf. Lc 2, 22-39). A l'âge de douze ans, il décide de rester dans le Temple pour rappeler à ses parents qu'il se doit aux affaires de son Père (cf. Lc 2, 46-49). Il y est monté chaque année au moins pour la Pâque pendant sa vie cachée (cf. Lc 2, 41) ; son ministère public lui-même a été rythmé par ses pèlerinages à Jérusalem pour les grandes fêtes juives (cf. Jn 2, 13-14 ; 5, 1. 14 ; 7, 1).

10. 14 ; 8, 2 ; 10, 22-23).

583 Jésus est monté au Temple comme au lieu privilégié de la rencontre de Dieu. Le Temple est pour lui la demeure de son Père, une maison de prière, et il s'indigne de ce que son parvis extérieur soit devenu un lieu de trafic (cf. Mt 21, 13). S'il chasse les marchands du Temple, c'est par amour jaloux pour son Père : " Ne faites pas de la maison de mon Père une maison de commerce. Ses disciples se rappelèrent qu'il est écrit : 'Le zèle pour ta maison me dévorera' (Ps 69, 10) " (Jn 2, 16-17). Après sa Résurrection, les apôtres ont gardé un respect religieux pour le Temple (cf. Ac 2, 46 ; 3, 1 ; 5, 20. 21 ; etc.).

584 Au seuil de sa passion, Jésus a cependant annoncé la ruine de ce splendide édifice dont il ne restera plus pierre sur pierre (cf. Mt 24, 1-2). Il y a ici annonce d'un signe des derniers temps qui vont s'ouvrir avec sa propre Pâque (cf. Mt 24, 3 ; Lc 13, 35). Mais cette prophétie a pu être rapportée de manière déformée par de faux témoins lors de son interrogatoire chez le grand prêtre (cf. Mc 14, 57-58) et lui être renvoyée comme injure lorsqu'il était cloué sur la croix (cf. Mt 27, 39-40).

585 Loin d'avoir été hostile au Temple (cf. Mt 8, 4 ; 23, 21 ; Lc 17, 14 ; Jn 4, 22) où il a donné l'essentiel de son enseignement (cf. Jn 18, 20), Jésus a voulu payer l'impôt du Temple en s'associant Pierre (cf. Mt 17, 24-27) qu'il venait de poser comme fondement pour son Église à venir (cf. Mt 16, 18). Plus encore, il s'est identifié au Temple en se présentant comme la demeure définitive de Dieu parmi les hommes (cf. Jn 2, 21 ; Mt 12, 6). C'est pourquoi sa mise à mort corporelle (cf. Jn 2, 18-22) annonce la destruction du Temple qui manifestera l'entrée dans un nouvel âge de l'histoire du salut : " L'heure vient où ce n'est ni sur cette montagne ni à Jérusalem que vous adorerez le Père " (Jn 4, 21 ; cf. Jn 4, 23-24 ; Mt 27, 51 ; He 9, 11 ; Ap 21, 22).

III. Jésus et la foi d'Israël au Dieu Unique et Sauveur

586 Si la Loi et le Temple de Jérusalem ont pu être occasion de " contradiction " (cf. Lc 2, 34) de la part de Jésus pour les autorités religieuses d'Israël, c'est son rôle dans la rédemption des péchés, œuvre divine par excellence, qui a été pour elles la véritable pierre d'achoppement (cf. Lc 20, 17-18 ; Ps 118, 22).

587 Jésus a scandalisé les Pharisiens en mangeant avec les publicains et les pécheurs (cf. Lc 5, 30) aussi familièrement qu'avec eux-mêmes (cf. Lc 7, 36 ; 11, 37 ; 14, 1). Contre ceux d'entre eux " qui se flattaient d'être des justes et n'avaient que mépris pour les autres " (Lc 18, 9 ; cf. Jn 7, 49 ; 9, 34), Jésus a affirmé : " Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs au repentir " (Lc 5, 32). Il est allé plus loin en proclamant face aux Pharisiens que, le péché étant universel (cf. Jn 8, 33-36), ceux qui prétendent ne pas avoir besoin de salut s'aveuglent sur eux-mêmes (cf. Jn 9, 40-41).

588 Jésus a surtout scandalisé parce qu'il a identifié sa conduite miséricordieuse envers les pécheurs avec l'attitude de Dieu Lui-même à leur égard (cf. Mt 9, 13 ; Os 6, 6). Il est allé jusqu'à laisser entendre qu'en partageant la table des pécheurs (cf. Lc 15, 1-2), Il les admettait au banquet messianique (cf. Lc 15, 23-32). Mais c'est tout particulièrement en pardonnant les péchés que Jésus a mis les autorités religieuses d'Israël devant un dilemme. Ne diraient-elles pas avec justesse dans leur effroi : " Dieu seul peut pardonner les péchés " (Mc 2, 7) ? En pardonnant les péchés, ou bien Jésus blasphème car c'est un homme qui se fait l'égal de Dieu (cf. Jn 5, 18 ; 10, 33), ou bien Il dit vrai et sa personne rend présent et révèle le nom de Dieu (cf. Jn 17, 6. 26).

589 Seule l'identité divine de la personne de Jésus peut justifier une exigence aussi absolue que celle-ci : " Celui qui n'est pas avec moi est contre moi " (Mt 12, 30) ; de même quand Il dit qu'il y a en Lui " plus que Jonas, (...) plus que Salomon " (Mt 12, 41-42), " plus que le Temple " (Mt 12, 6) ; quand Il rappelle à son sujet que David a appelé le Messie son Seigneur (cf. Mt 12, 36. 37), quand Il affirme : " Avant qu'Abraham fut, Je Suis " (Jn 8, 58) ; et même : " Le Père et moi nous sommes un " (Jn 10, 30).

590 Jésus a demandé aux autorités religieuses de Jérusalem de croire en Lui à cause des œuvres de son Père qu'Il accomplit (cf. Jn 10, 36-38). Mais un tel acte de foi devait passer par une mystérieuse mort à soi-même pour une nouvelle " naissance d'en haut " (Jn 3, 7) dans l'attrance de la grâce divine (cf. Jn 6, 44). Une telle exigence de conversion face à un accomplissement si surprenant des promesses (cf. Is 53, 1) permet de comprendre la tragique méprise du Sanhédrin estimant que Jésus méritait la mort comme blasphémateur (cf. Mc 3, 6 ; Mt 26, 64-66). Ses membres agissaient ainsi à la fois par ignorance (cf. Lc 23, 34 ; Ac 3, 17-18) et par l'endurcissement (cf. Mc 3, 5 ; Rm 11, 25) de l'incrédulité (cf. Rm 11, 20).

En bref

591 *Jésus n'a pas aboli la Loi du Sinaï, mais Il l'a accomplie (cf. Mt 5, 17-19) avec une telle perfection (cf. Jn 8, 46) qu'Il en révèle le sens ultime (cf. Mt 5, 33) et qu'Il rachète les transgressions contre elle (cf. He 9, 15).*

592 *Jésus a vénéré le Temple en y montant aux fêtes juives de pèlerinage et Il a aimé d'un amour jaloux cette demeure de Dieu parmi les hommes. Le Temple préfigure son mystère. S'Il annonce sa destruction, c'est comme manifestation de sa propre mise à mort et de l'entrée dans un nouvel âge de l'histoire du salut, où son Corps sera le Temple définitif.*

593 *Jésus a posé des actes, tel le pardon des péchés, qui L'ont manifesté comme étant le Dieu Sauveur lui-même (cf. Jn 5, 16-18). Certains Juifs, qui, ne reconnaissant pas le Dieu fait homme (cf. Jn 1, 14), voyaient en Lui un homme qui se fait Dieu (cf. Jn 10, 33), L'ont jugé comme un blasphémateur.*

Paragraphe 2. Jésus est mort crucifié

I. Le procès de Jésus

Divisions des autorités juives à l'égard de Jésus

594 Parmi les autorités religieuses de Jérusalem, non seulement il s'est trouvé le pharisien Nicodème (cf. Jn 7, 52) ou le notable Joseph d'Arimatee pour être en secret disciples de Jésus (cf. Jn 19, 38-39), mais il s'est produit pendant longtemps des dissensions au sujet de Celui-ci (cf. Jn 9, 16-17 ; 10, 19-21) au point qu'à la veille même de sa passion, S. Jean peut dire d'eux qu'" un bon nombre crut en lui ", quoique d'une manière très imparfaite (Jn 12, 42). Cela n'a rien d'étonnant si l'on tient compte qu'au lendemain de la Pentecôte " une multitude de prêtres obéissait à la foi " (Ac 6, 7) et que " certains du parti des Pharisiens étaient devenus croyants " (Ac 15, 5) au point que S. Jacques

peut dire à S. Paul que " plusieurs milliers de Juifs ont embrassé la foi et ce sont tous d'ardents partisans de la Loi " (Ac 21, 20).

595 Les autorités religieuses de Jérusalem n'ont pas été unanimes dans la conduite à tenir vis-à-vis de Jésus (cf. Jn 9, 16 ; 10, 19). Les pharisiens ont menacé d'excommunication ceux qui le suivraient (cf. Jn 9, 22). A ceux qui craignaient que " tous croient en Jésus et que les Romains viennent détruire notre Lieu Saint et notre nation " (Jn 11, 48), le grand prêtre Caïphe proposa en prophétisant : " Il est de votre intérêt qu'un seul homme meure pour le peuple et que la nation ne périsse pas tout entière " (Jn 11, 49-50). Le Sanhédrin, ayant déclaré Jésus " passible de mort " (Mt 26, 66) en tant que blasphémateur, mais ayant perdu le droit de mise à mort (cf. Jn 18, 31), livre Jésus aux Romains en l'accusant de révolte politique (cf. Lc 23, 2) ce qui mettra celui-ci en parallèle avec Barrabas accusé de " sédition " (Lc 23, 19). Ce sont aussi des menaces politiques que les grands prêtres exercent sur Pilate pour qu'il condamne Jésus à mort (cf. Jn 19, 12. 15. 21).

Les Juifs ne sont pas collectivement responsables de la mort de Jésus

596 En tenant compte de la complexité historique du procès de Jésus manifestée dans les récits évangéliques, et quel que puisse être le péché personnel des acteurs du procès (Judas, le Sanhédrin, Pilate) que seul Dieu connaît, on ne peut en attribuer la responsabilité à l'ensemble des Juifs de Jérusalem, malgré les cris d'une foule manipulée (cf. Mc 15, 11) et les reproches globaux contenus dans les appels à la conversion après la Pentecôte (cf. Ac 2, 23. 36 ; 3, 13-14 ; 4, 10 ; 5, 30 ; 7, 52 ; 10, 39 ; 13, 27-28 ; 1 Th 2, 14-15). Jésus lui-même en pardonnant sur la croix (cf. Lc 23, 34) et Pierre à sa suite ont fait droit à " l'ignorance " (Ac 3, 17) des Juifs de Jérusalem et même de leurs chefs. Encore moins peut-on, à partir du cri du peuple : " Que son sang soit sur nous et sur nos enfants " (Mt 27, 25) qui signifie une formule de ratification (cf. Ac 5, 28 ; 18, 6), étendre la responsabilité aux autres Juifs dans l'espace et dans le temps :

Aussi bien l'Église a-t-elle déclaré au Concile Vatican II : " Ce qui a été commis durant la passion ne peut être imputé ni indistinctement à tous les Juifs vivant alors, ni aux Juifs de notre temps. (...) Les Juifs ne doivent pas être présentés comme réprouvés par Dieu, ni maudits comme si cela découlait de la Sainte Écriture " (NA 4).

Tous les pécheurs furent les auteurs de la passion du Christ

597 L'Église, dans le Magistère de sa foi et dans le témoignage de ses saints, n'a jamais oublié que " les pécheurs eux-mêmes furent les auteurs et comme les instruments de toutes les peines qu'endura le divin Rédempteur " (Catech. R. 1, 5, 11 ; cf. He 12, 3). Tenant compte du fait que nos péchés atteignent le Christ Lui-même (cf. Mt 25, 45 ; Ac 9, 4-5), l'Église n'hésite pas à imputer aux chrétiens la responsabilité la plus grave dans le supplice de Jésus, responsabilité dont ils ont trop souvent accablé uniquement les Juifs :

Nous devons regarder comme coupables de cette horrible faute, ceux qui continuent à retomber dans leurs péchés. Puisque ce sont nos crimes qui ont fait subir à Notre-Seigneur Jésus-Christ le supplice de la croix, à coup sûr ceux qui se plongent dans les désordres et dans le mal " crucifient de nouveau dans leur cœur, autant qu'il est en eux, le Fils de Dieu par leurs péchés et le couvrent de confusion " (He 6, 6). Et il faut le reconnaître, notre crime à nous dans ce cas est plus grand que celui des Juifs. Car eux, au témoignage de l'apôtre, " s'ils avaient connu le Roi de gloire, ils ne l'auraient jamais crucifié " (1 Co 2, 8). Nous, au contraire, nous faisons profession de Le connaître. Et lorsque nous Le renions par nos actes, nous portons en quelque sorte sur Lui nos mains meurtrières (Catech. R. 1, 5, 11).

Et les démons, ce ne sont pas eux qui L'ont crucifié ; c'est toi qui avec eux L'as crucifié et Le crucifies encore, en te délectant dans les vices et les péchés (S. François d'Assise, admon. 5, 3).

II. La mort rédemptrice du Christ dans le dessein divin de salut

" Jésus livré selon le dessein bien arrêté de Dieu "

598 La mort violente de Jésus n'a pas été le fruit du hasard dans un concours malheureux de circonstances. Elle appartient au mystère du dessein de Dieu, comme S. Pierre l'explique aux Juifs de Jérusalem dès son premier discours de Pentecôte : " Il avait été livré selon le dessein bien arrêté et la prescience de Dieu " (Ac 2, 23). Ce langage biblique ne signifie pas que ceux qui ont " livré Jésus " (Ac 3, 13) n'ont été que les exécutants passifs d'un scénario écrit d'avance par Dieu.

599 A Dieu tous les moments du temps sont présents dans leur actualité. Il établit donc son dessein éternel de " prédestination " en y incluant la réponse libre de chaque homme à sa grâce : " Oui, vraiment, ils se sont rassemblés dans cette ville contre ton saint serviteur Jésus, que tu as oint, Hérode et Ponce Pilate avec les nations païennes et les peuples d'Israël (cf. Ps 2, 1-2), de telle sorte qu'ils ont accompli tout ce que, dans ta puissance et ta sagesse, tu avais prédestiné " (Ac 4, 27-28). Dieu a permis les actes issus de leur aveuglement (cf. Mt 26, 54 ; Jn 18, 36 ; 19, 11) en vue d'accomplir son dessein de salut (cf. Ac 3, 17-18).

" Mort pour nos péchés selon les Écritures "

600 Ce dessein divin de salut par la mise à mort du " Serviteur, le Juste " (Is 53, 11 ; cf. Ac 3, 14) avait été annoncé par avance dans l'Écriture comme un mystère de rédemption universelle, c'est-à-dire de rachat qui libère les hommes de l'esclavage du péché (cf. Is 53, 11-12 ; Jn 8, 34-36). S. Paul professe, dans une confession de foi qu'il dit avoir " reçue " (1 Co 15, 3) que " le Christ est mort pour nos péchés *selon les Écritures* " (ibidem ; cf. aussi Ac 3, 18 ; 7, 52 ; 13, 29 ; 26, 22-23). La mort rédemptrice de Jésus accomplit en particulier la prophétie du Serviteur souffrant (cf. Is 53, 7-8 et Ac 8, 32-35). Jésus lui-même a présenté le sens de sa vie et de sa mort à la lumière du Serviteur souffrant (cf. Mt 20, 28). Après sa Résurrection, il a donné cette interprétation des Écritures aux disciples d'Emmaüs (cf. Lc 24, 25-27), puis aux apôtres eux-mêmes (cf. Lc 24, 44-45).

" Dieu l'a fait péché pour nous "

601 S. Pierre peut en conséquence formuler ainsi la foi apostolique dans le dessein divin de salut : " Vous avez été affranchis de la vaine conduite héritée de vos pères par un sang précieux, comme d'un agneau sans reproche et sans tache, le Christ, discerné avant la fondation du monde et manifesté dans les derniers temps à cause de vous " (1 P 1, 18-20). Les péchés des hommes, consécutifs au péché originel, sont sanctionnés par la mort (cf. Rm 5, 12 ; 1 Co 15, 56). En envoyant son propre Fils dans la condition d'esclave (cf. Ph 2, 7), celle d'une humanité déchue et vouée à la mort à cause du péché (cf. Rm 8, 3), " Dieu l'a fait péché pour nous, lui qui n'avait pas connu le péché, afin qu'en lui nous devenions justice pour Dieu " (2 Co 5, 21).

602 Jésus n'a pas connu la réprobation comme s'il avait lui-même péché (cf. Jn 8, 46). Mais dans l'amour rédempteur qui l'unissait toujours au Père (cf. Jn 8, 29), il nous a assumé dans l'égarement de notre péché par rapport à Dieu au point de pouvoir dire en notre nom sur la croix : " Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné " (Mc 15, 34 ; Ps 22, 1). L'ayant rendu ainsi solidaire de nous pécheurs, " Dieu n'a pas épargné son propre Fils mais l'a livré pour nous tous " (Rm 8, 32) pour que nous soyons " réconciliés avec Lui par la mort de son Fils " (Rm 5, 10).

Dieu a l'initiative de l'amour rédempteur universel

603 En livrant son Fils pour nos péchés, Dieu manifeste que son dessein sur nous est un dessein d'amour bienveillant qui précède tout mérite de notre part : " En ceci consiste l'amour : ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu, mais c'est lui qui nous a aimés et qui a envoyé son Fils en victime de propitiation pour nos péchés " (1 Jn 4, 10 ; cf. 4, 19). " La preuve que Dieu nous aime, c'est que le Christ, alors que nous étions encore pécheurs, est mort pour nous " (Rm 5, 8).

604 Cet amour est sans exclusion Jésus l'a rappelé en conclusion de la parabole de la brebis perdue : " Ainsi on ne veut pas, chez votre Père qui est aux cieux, qu'un seul de ses petits ne se perde " (Mt 18, 14). Il affirme " donner sa vie en rançon *pour la multitude* " (Mt 20, 28) ; ce dernier terme n'est pas restrictif : il oppose l'ensemble de l'humanité à l'unique personne du Rédempteur qui se livre pour la sauver (cf. Rm 5, 18-19). L'Église, à la suite des apôtres (cf. 2 Co 5, 15 ; 1 Jn 2, 2), enseigne que le Christ est mort pour tous les hommes sans exception : " Il n'y a, il n'y a eu et il n'y aura aucun homme pour qui le Christ n'ait pas souffert " (Cc. Quiercy en 853 : DS 624).

III. Le Christ s'est offert lui-même à son Père pour nos péchés

Toute la vie du Christ est offrande au Père

605 Le Fils de Dieu, " descendu du ciel non pour faire sa volonté mais celle de son Père qui l'a envoyé " (Jn 6, 38), " dit en entrant dans le monde : (...) Voici je viens (...) pour faire ô Dieu ta volonté. (...) C'est en vertu de cette volonté que nous sommes sanctifiés par l'oblation du corps de Jésus-Christ, une fois pour toutes " (He 10, 5-10). Dès le premier instant de son Incarnation, le Fils épouse le dessein de salut divin dans sa mission rédemptrice : " Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé et de mener son œuvre à bonne fin " (Jn 4, 34). Le sacrifice de Jésus " pour les péchés du monde entier " (1 Jn 2, 2) est l'expression de sa communion d'amour au Père : " Le Père m'aime parce que je donne ma vie " (Jn 10, 17). " Il faut que le monde sache que j'aime le Père et que je fais comme le Père m'a commandé " (Jn 14, 31).

606 Ce désir d'épouser le dessein d'amour rédempteur de son Père anime toute la vie de Jésus (cf. Lc 12, 50 ; 22, 15 ; Mt 16, 21-23) car sa passion rédemptrice est la raison d'être de son Incarnation : " Père, sauve-moi de cette heure ! Mais c'est pour cela que je suis venu à cette heure " (Jn 12, 27). " La coupe que m'a donnée le Père ne la boirai-je pas ? " (Jn 18, 11). Et encore sur la croix avant que " tout soit accompli " (Jn 19, 30), il dit : " J'ai soif " (Jn 19, 28).

" L'Agneau qui enlève le péché du monde "

607 Après avoir accepté de Lui donner le Baptême à la suite des pécheurs (cf. Lc 3, 21 ; Mt 3, 14-15), Jean-Baptiste a vu et montré en Jésus l'Agneau de Dieu, qui enlève les péchés du monde (cf. Jn 1, 29. 36). Il manifeste ainsi que Jésus est à la fois le Serviteur souffrant qui, silencieux, se laisse mener à l'abattoir (cf. Is 53, 7 ; Jr 11, 19) et porte le péché des multitudes (cf. Is 53, 12), et l'agneau Pascal symbole de la rédemption d'Israël lors de la première Pâque (cf. Ex 12, 3-14 ; Jn 19, 36 ; 1 Co 5, 7). Toute la vie du Christ exprime sa mission : servir et donner sa vie en rançon pour la multitude (cf. Mc 10, 45).

Jésus épouse librement l'amour rédempteur du Père

608 En épousant dans son cœur humain l'amour du Père pour les hommes, Jésus " les a aimés jusqu'à la fin " (Jn 13, 1) " car il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime " (Jn 15, 13). Ainsi dans la souffrance et dans la mort, son humanité est devenue l'instrument libre et parfait de son amour divin qui veut le salut des hommes (cf. He 2, 10. 17-18 ; 4, 15 ; 5, 7-9). En effet, il a librement accepté sa passion et sa mort par amour de son Père et des hommes que Celui-ci veut sauver : " Personne ne m'enlève la vie, mais je la donne de moi-même " (Jn 10, 18). D'où la souveraine liberté du Fils de Dieu quand il va lui-même vers la mort (cf. Jn 18, 4-6 ; Mt 26, 53).

A la Cène Jésus a anticipé l'offrande libre de sa vie

609 Jésus a exprimé suprêmement l'offrande libre de Lui-même dans le repas pris avec les douze apôtres (cf. Mt 26, 20), dans " la nuit où Il fut livré " (1 Co 11, 23). La veille de sa passion, alors qu'Il était encore libre, Jésus a fait de cette dernière Cène avec ses apôtres le mémorial de son offrande volontaire au Père (cf. 1 Co 5, 7) pour le salut des hommes : " Ceci est mon corps *donné* pour vous " (Lc 22, 19). " Ceci est mon sang, le sang de l'alliance, qui *va être répandu* pour une multitude en rémission des péchés " (Mt 26, 28).

610 L'Eucharistie qu'il institue à ce moment sera le " mémorial " (1 Co 11, 25) de son sacrifice. Jésus inclut les apôtres dans sa propre offrande et leur demande de la perpétuer (cf. Lc 22, 19). Par là, Jésus institue ses apôtres prêtres de l'Alliance Nouvelle : " Pour eux Je me consacre afin qu'ils soient eux aussi consacrés dans la vérité " (Jn 17, 19 ; cf. Cc. Trente : DS 1752 ; 1764).

L'agonie à Gethsémani

611 La coupe de la Nouvelle Alliance, que Jésus a anticipée à la Cène en s'offrant lui-même (cf. Lc 22, 20), il l'accepte ensuite des mains du Père dans son agonie à Gethsémani (cf. Mt 26, 42) en se faisant " obéissant jusqu'à la mort " (Ph 2, 8 ; cf. He 5, 7-8). Jésus prie : " Mon Père, s'il est possible que cette coupe passe loin de moi... " (Mt 26, 39). Il exprime ainsi l'horreur que représente la mort pour sa nature humaine. En effet celle-ci, comme la nôtre, est destinée à la vie éternelle ; en plus, à la différence de la nôtre, elle est parfaitement exempte du péché (cf. He 4, 15) qui cause la mort (cf. Rm 5, 12) ; mais surtout elle est assumée par la personne divine du " Prince de la Vie " (Ac 3, 15), du " Vivant " (Ap 1, 17 ; cf. Jn 1, 4 ; 5, 26). En

acceptant dans sa volonté humaine que la volonté du Père soit faite (cf. Mt 26, 42), il accepte sa mort en tant que rédemptrice pour " porter lui-même nos fautes dans son corps sur le bois " (1 P 2, 24).

La mort du Christ est le sacrifice unique et définitif

612 La mort du Christ est à la fois le *sacrifice Pascal* qui accomplit la rédemption définitive des hommes (cf. 1 Co 5, 7 ; Jn 8, 34-36) par l'Agneau qui porte le péché du monde (cf. Jn 1, 29 ; 1 P 1, 19) et le *sacrifice de la Nouvelle Alliance* (cf. 1 Co 11, 25) qui remet l'homme en communion avec Dieu (cf. Ex 24, 8) en le réconciliant avec Lui par le sang répandu pour la multitude en rémission des péchés (cf. Mt 26, 28 ; Lv 16, 15-16).

613 Ce sacrifice du Christ est unique, il achève et dépasse tous les sacrifices (cf. He 10, 10). Il est d'abord un don de Dieu le Père lui-même : c'est le Père qui livre son Fils pour nous réconcilier avec lui (cf. 1 Jn 4, 10). Il est en même temps offrande du Fils de Dieu fait homme qui, librement et par amour (cf. Jn 15, 13), offre sa vie (cf. Jn 10, 17-18) à son Père par l'Esprit Saint (cf. He 9, 14), pour réparer notre désobéissance.

Jésus substitue son obéissance à notre désobéissance

614 " Comme par la désobéissance d'un seul la multitude a été constituée pécheresse, ainsi par l'obéissance d'un seul la multitude sera constituée juste " (Rm 5, 19). Par son obéissance jusqu'à la mort, Jésus a accompli la substitution du Serviteur souffrant qui " offre sa vie en *sacrifice expiatoire* ", " alors qu'il portait le péché des multitudes " " qu'il justifie en s'accablant lui-même de leurs fautes " (Is 53, 10-12). Jésus a réparé pour nos fautes et satisfait au Père pour nos péchés (cf. Cc. Trente : DS 1529).

Sur la croix, Jésus consomme son sacrifice

615 C'est " l'amour jusqu'à la fin " (Jn 13, 1) qui confère sa valeur de rédemption et de réparation, d'expiation et de satisfaction au sacrifice du Christ. Il nous a tous connus et aimés dans l'offrande de sa vie (cf. Ga 2, 20 ; Ep 5, 2. 25). " L'amour du Christ nous presse, à la pensée que, si un seul est mort pour tous, alors tous sont morts " (2 Co 5, 14). Aucun homme, fût-il le plus saint, n'était en mesure de prendre sur lui les péchés de tous les hommes et de s'offrir en sacrifice pour tous. L'existence dans le Christ de la Personne divine du Fils, qui dépasse et, en même temps, embrasse toutes les personnes humaines, et qui le constitue Tête de toute l'humanité, rend possible son sacrifice rédempteur *pour tous*.

616 " Par sa sainte passion, sur le bois de la Croix, Il nous a mérité la justification " enseigne le Concile de Trente (DS 1529) : soulignant le caractère unique du sacrifice du Christ comme " principe de salut éternel " (He 5, 9). Et l'Église vénère la Croix en chantant : " Salut, O Croix, notre unique espérance " (Hymne " Vexilla Regis ").

Notre participation au sacrifice du Christ

617 La Croix est l'unique sacrifice du Christ " seul médiateur entre Dieu et les hommes " (1 Tm 2, 5). Mais, parce que, dans sa Personne divine incarnée, " il s'est en quelque sorte uni lui-même à tout homme " (GS 22, § 2), il " offre à tous les hommes, d'une façon que Dieu connaît, la possibilité d'être associés au mystère pascal " (GS 22, § 5). Il appelle ses disciples à " prendre leur croix et à le suivre " (Mt 16, 24) car " il a souffert pour nous, il nous a tracé le chemin afin que nous suivions ses pas " (1 P 2, 21). Il veut en effet associer à son sacrifice rédempteur ceux-là même qui en sont les premiers bénéficiaires (cf. Mc 10, 39 ; Jn 21, 18-19 ; Col 1, 24). Cela s'accomplit suprêmement pour sa Mère, associée plus intimement que tout autre au mystère de sa souffrance rédemptrice (cf. Lc 2, 35) :

En dehors de la Croix il n'y a pas d'autre échelle par où monter au ciel (Ste. Rose de Lima, vita).

En bref

618 *" Le Christ est mort pour nos péchés selon les Écritures " (1 Co 15, 3).*

619 *Notre salut découle de l'initiative d'amour de Dieu envers nous car " c'est lui qui nous a aimés et qui a envoyé son Fils en victime de propitiation pour nos péchés " (1 Jn 4, 10). " C'est Dieu qui dans le Christ se réconciliait le monde " (2 Co 5, 19).*

620 *Jésus s'est offert librement pour notre salut. Ce don, il le signifie et le réalise à l'avance pendant la dernière cène : " Ceci est mon corps, qui va être donné pour vous " (Lc 22, 19).*

621 *En ceci consiste la rédemption du Christ : il " est venu donner sa vie en rançon pour la multitude " (Mt 20, 28), c'est-à-dire " aimer les siens jusqu'à la fin " (Jn 13, 1) pour qu'ils soient " affranchis de la vaine conduite héritée de leurs pères " (1 P 1, 18).*

622 *Par son obéissance aimante au Père, " jusqu'à la mort de la croix " (Ph 2, 8), Jésus accomplit la mission expiatoire (cf. Is 53, 10) du Serviteur souffrant qui " justifie les multitudes en s'accablant lui-même de leurs fautes " (Is 53, 11 ; cf. Rm 5, 19).*

Paragraphe 3. Jésus-Christ a été enseveli

623 *" Par la grâce de Dieu, au bénéfice de tout homme, il a goûté la mort " (He 2, 9). Dans son dessein de salut, Dieu a disposé que son Fils non seulement " mourrait pour nos péchés " (1 Co 15, 3) mais aussi qu'il " goûterait la mort ", c'est-à-dire connaîtrait l'état de mort, l'état de séparation entre son âme et son corps, durant le temps compris entre le moment où il a expiré sur la croix et le moment où il est ressuscité. Cet état du Christ mort est le mystère du sépulcre et de la descente aux enfers. C'est le mystère du Samedi Saint où le Christ déposé au tombeau (cf. Jn 19, 42) manifeste le grand repos sabbatique de Dieu (cf. He 4, 7-9) après l'accomplissement (cf. Jn 19, 30) du salut des hommes qui met en paix l'univers entier (cf. Col 1, 18-20).*

Le Christ au sépulcre dans son corps

624 Le séjour du Christ au tombeau constitue le lien réel entre l'état passible du Christ avant Pâque et son actuel état glorieux de Ressuscité. C'est la même personne du " Vivant " qui peut dire : " J'ai été mort et me voici vivant pour les siècles des siècles " (Ap 1, 18) :

Dieu [le Fils] n'a pas empêché la mort de séparer l'âme du corps, selon l'ordre nécessaire à la nature, mais il les a de nouveau réunis l'un à l'autre par la Résurrection, afin d'être *lui-même dans sa personne le point de rencontre de la mort et de la vie* en arrêtant en lui la décomposition de la nature produite par la mort et en devenant lui-même principe de réunion pour les parties séparées (S. Grégoire de Nysse, or. catech. 16 : PG 45, 52B).

625 Puisque le " Prince de la vie " qu'on a mis à mort (Ac 3, 15) est bien le même que " le Vivant qui est ressuscité " (Lc 24, 5-6), il faut que la personne divine du Fils de Dieu ait continué à assumer son âme et son corps séparés entre eux par la mort :

Du fait qu'à la mort du Christ l'âme a été séparée de la chair, la personne unique ne s'est pas trouvée divisée en deux personnes ; car le corps et l'âme du Christ ont existé au même titre dès le début dans la personne du Verbe ; et dans la mort, quoique séparés l'un de l'autre, ils sont restés chacun avec la même et unique personne du Verbe (S. Jean Damascène, f. o. 3, 27 : PG 94, 1098A).

" Tu ne laisseras pas ton saint voir la corruption "

626 La mort du Christ a été une vraie mort en tant qu'elle a mis fin à son existence humaine terrestre. Mais à cause de l'union que la Personne du Fils a gardé avec son Corps, il n'est pas devenu une dépouille mortelle comme les autres car " il n'était pas possible qu'il fût retenu en son pouvoir (de la mort) " (Ac 2, 24). C'est pourquoi " la vertu divine a préservé le corps du Christ de la corruption " (S. Thomas d'A., s. th. 3, 51, 3). Du Christ on peut dire à la fois : " Il a été retranché de la terre des vivants " (Is 53, 8) ; et : " Ma chair reposera dans l'espérance que tu n'abandonneras pas mon âme aux enfers et ne laisseras pas ton saint voir la corruption " (Ac 2, 26-27 ; cf. Ps 16, 9-10). La Résurrection de Jésus " le troisième jour " (1 Co 15, 4 ; Lc 24, 46 ; cf. Mt 12, 40 ; Jon 2, 1 ; Os 6, 2) en était la preuve car la corruption était censée se manifester à partir du quatrième jour (cf. Jn 11, 39).

" Ensevelis avec le Christ... "

627 Le Baptême, dont le signe originel et plénier est l'immersion, signifie efficacement la descente au tombeau du chrétien qui meurt au péché avec le Christ en vue d'une vie nouvelle : " Nous avons été ensevelis avec le Christ par le Baptême dans la mort, afin que, comme le Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, nous vivions nous aussi dans une vie nouvelle " (Rm 6, 4 ; cf. Col 2, 12 ; Ep 5, 26).

En bref

628 *Au bénéfice de tout homme Jésus a goûté la mort (cf. He 2, 9). C'est vraiment le Fils de Dieu fait homme qui est mort et qui a été enseveli.*

629 *Pendant le séjour du Christ au tombeau sa Personne divine a continué à assumer tant son âme que son corps séparés pourtant entre eux par la mort. C'est pourquoi le corps du Christ mort " n'a pas vu la corruption " (Ac 12, 37).*

Article 5

" Jésus-Christ est descendu aux enfers, est ressuscité des morts le troisième jour "

630 " Jésus est descendu dans les régions inférieures de la terre. Celui qui est descendu est le même que celui qui est aussi monté " (Ep 4, 9-10). Le Symbole des apôtres confesse en un même article de foi la descente du Christ aux enfers et sa Résurrection des morts le troisième jour, parce que dans sa Pâque c'est du fond de la mort qu'il a fait jaillir la vie :

Le Christ, ton Fils

qui, remonté des Enfers,

répandit sur le genre humain sa sereine clarté,

et vit et règne pour les siècles des siècles. Amen

(MR, Vigile Pascale 18 : Exsultet)

Paragraphe 1. **Le Christ est descendu aux enfers**

631 Les fréquentes affirmations du Nouveau Testament selon lesquelles Jésus " est ressuscité d'entre les morts " (Ac 3, 15 ; Rm 8, 11 ; 1 Co 15, 20) présupposent, préalablement à la résurrection, que celui-ci soit demeuré dans le séjour des morts (cf. He 13, 20). C'est le sens premier que la prédication apostolique a donné à la descente de Jésus aux enfers : Jésus a connu la mort comme tous les hommes et les a rejoints par son âme au séjour des morts. Mais il y est descendu en Sauveur, proclamant la bonne nouvelle aux esprits qui y étaient détenus (cf. 1 P 3, 18-19).

632 Le séjour des morts où le Christ mort est descendu, l'Écriture l'appelle les enfers, le Shéol ou l'Hadès (cf. Ph 2, 10 ; Ac 2, 24 ; Ap 1, 18 ; Ep 4, 9) parce que ceux qui s'y trouvent sont privés de la vision de Dieu (cf. Ps 6, 6 ; 88, 11-13). Tel est en effet, en attendant le Rédempteur, le cas de tous les morts, méchants ou justes (cf. Ps 89, 49 ; 1 S 28, 19 ; Ez 32, 17-32) ce qui ne veut pas dire que leur sort soit identique comme le montre Jésus dans la parabole du pauvre Lazare reçu dans " le sein d'Abraham " (cf. Lc 16, 22-26). " Ce sont précisément ces âmes saintes, qui attendaient leur Libérateur dans le sein d'Abraham, que Jésus-Christ délivra lorsqu'il descendit aux enfers " (Catech. R. 1, 6, 3). Jésus n'est pas descendu aux enfers pour y délivrer les damnés (cf. Cc. Rome de 745 : DS 587) ni pour détruire l'enfer de la damnation (cf. DS 1011 ; 1077) mais pour libérer les justes qui l'avaient précédé (cf. Cc. Tolède IV en 625 : DS 485 ; Mt 27, 52-53).

633 " La Bonne Nouvelle a été également annoncée aux morts... " (1 P 4, 6). La descente aux enfers est l'accomplissement, jusqu'à la plénitude, de l'annonce évangélique du salut. Elle est la phase ultime de la mission messianique de Jésus,

phase condensée dans le temps mais immensément vaste dans sa signification réelle d'extension de l'œuvre rédemptrice à tous les hommes de tous les temps et de tous les lieux, car tous ceux qui sont sauvés ont été rendus participants de la Rédemption.

634 Le Christ est donc descendu dans la profondeur de la mort (cf. Mt 12, 24 ; Rm 10, 7 ; Ep 4, 9) afin que " les morts entendent la voix du Fils de Dieu et que ceux qui l'auront entendue vivent " (Jn 5, 25). Jésus, " le Prince de la vie " (Ac 3, 15), a " réduit à l'impuissance, par sa mort, celui qui a la puissance de la mort, c'est-à-dire le diable, et a affranchi tous ceux qui, leur vie entière, étaient tenus en esclavage par la crainte de la mort " (He 2, 14-15). Désormais le Christ ressuscité " détient la clef de la mort et de l'Hadès " (Ap 1, 18) et " au nom de Jésus tout genou fléchit au ciel, sur terre et aux enfers " (Ph 2, 10).

Un grand silence règne aujourd'hui sur la terre, un grand silence et une grande solitude. Un grand silence parce que le Roi dort. La terre a tremblé et s'est calmée parce que Dieu s'est endormi dans la chair et qu'il est allé réveiller ceux qui dormaient depuis des siècles (...). Il va chercher Adam, notre premier Père, la brebis perdue. Il veut aller visiter tous ceux qui sont assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort. Il va pour délivrer de leurs douleurs Adam dans les liens et Eve, captive avec lui, lui qui est en même temps leur Dieu et leur Fils (...) 'Je suis ton Dieu, et à cause de toi je suis devenu ton Fils. Lève-toi, toi qui dormais, car je ne t'ai pas créé pour que tu séjournes ici enchaîné dans l'enfer. Relève-toi d'entre les morts, je suis la Vie des morts' (Ancienne homélie pour le Samedi Saint : PG 43, 440A. 452C. 461).

En bref

635 *Dans l'expression " Jésus est descendu aux enfers ", le symbole confesse que Jésus est mort réellement, et que, par sa mort pour nous, il a vaincu la mort et le diable " qui a la puissance de la mort " (He 2, 14).*

636 *Le Christ mort, dans son âme unie à sa personne divine, est descendu au séjour des morts. Il a ouvert aux justes qui l'avaient précédé les portes du ciel.*

Paragraphe 2. Le troisième jour il est ressuscité des morts

637 " Nous vous annonçons la Bonne Nouvelle : la promesse faite à nos pères, Dieu l'a accomplie en notre faveur à nous, leurs enfants : Il a ressuscité Jésus " (Ac 13, 32-33). La Résurrection de Jésus est la vérité culminante de notre foi dans le Christ, crue et vécue comme vérité centrale par la première communauté chrétienne, transmise comme fondamentale par la Tradition, établie par les documents du Nouveau Testament, prêchée comme partie essentielle du mystère pascal en même temps que la Croix :

Le Christ est ressuscité des morts.

Par sa mort Il a vaincu la mort,

Aux morts Il a donné la vie.

I. L'événement historique et transcendant

638 Le mystère de la résurrection du Christ est un événement réel qui a eu des manifestations historiquement constatées comme l'atteste le Nouveau Testament. Déjà S. Paul peut écrire aux Corinthiens vers l'an 56 : " Je vous ai donc transmis ce que j'avais moi-même reçu, à savoir que le Christ est mort pour nos péchés selon les Écritures, qu'il a été mis au tombeau, qu'il est ressuscité le troisième jour selon les Écritures, qu'il est apparu à Céphas, puis aux Douze " (1 Co 15, 3-4). L'apôtre parle ici de la *vivante tradition de la Résurrection* qu'il avait apprise après sa conversion aux portes de Damas (cf. Ac 9, 3-18).

Le tombeau vide

639 " Pourquoi chercher le Vivant parmi les morts ? Il n'est pas ici, mais il est ressuscité " (Lc 24, 5-6). Dans le cadre des événements de Pâques, le premier élément que l'on rencontre est le sépulcre vide. Il n'est pas en soi une preuve directe. L'absence du corps du Christ dans le tombeau pourrait s'expliquer autrement (cf. Jn 20, 13 ; Mt 28, 11-15). Malgré cela, le sépulcre vide a constitué pour tous un signe essentiel. Sa découverte par les disciples a été le premier pas vers la reconnaissance du fait de la Résurrection. C'est le cas des saintes femmes d'abord (cf. Lc 24, 3. 22-23), puis de Pierre (cf. Lc 24, 12). " Le disciple que Jésus aimait " (Jn 20, 2) affirme qu'en entrant dans le tombeau vide et en découvrant " les linges gisant " (Jn 20, 6) " il vit et il crut " (Jn 20, 8). Cela suppose qu'il ait constaté dans l'état du sépulcre vide (cf. Jn 20, 5-7) que l'absence du corps de Jésus n'a pas pu être une œuvre humaine et que Jésus n'était pas simplement revenu à une vie terrestre comme cela avait été le cas de Lazare (cf. Jn 11, 44).

Les apparitions du Ressuscité

640 Marie de Magdala et les saintes femmes, qui venaient achever d'embaumer le corps de Jésus (cf. Mc 16, 1 ; Lc 24, 1) enseveli à la hâte à cause de l'arrivée du Sabbat le soir du Vendredi Saint (cf. Jn 19, 31. 42), ont été les premières à rencontrer le Ressuscité (cf. Mt 28, 9-10 ; Jn 20, 11-18). Ainsi les femmes furent les premières messagères de la Résurrection du Christ pour les apôtres eux-mêmes (cf. Lc 24, 9-10). C'est à eux que Jésus apparaît ensuite, d'abord à Pierre, puis aux Douze (cf. 1 Co 15, 5). Pierre, appelé à confirmer la foi de ses frères (cf. Lc 22, 31-32), voit donc le Ressuscité avant eux et c'est sur son témoignage que la communauté s'écrit : " C'est bien vrai ! Le Seigneur est ressuscité et il est apparu à Simon " (Lc 24, 34. 36).

641 Tout ce qui est arrivé dans ces journées Pascales engage chacun des apôtres – et Pierre tout particulièrement – dans la construction de l'ère nouvelle qui a débuté au matin de Pâques. Comme témoins du Ressuscité ils demeurent les pierres de fondation de son Église. La foi de la première communauté des croyants est fondée sur le témoignage d'hommes concrets, connus des chrétiens et, pour la plupart, vivant encore parmi eux. Ces " témoins de la Résurrection du Christ " (cf. Ac 1, 22) sont avant tout Pierre et les Douze, mais pas seulement eux : Paul parle clairement

de plus de cinq cents personnes auxquelles Jésus est apparu en une seule fois, en plus de Jacques et de tous les apôtres (cf. 1 Co 15, 4-8).

642 Devant ces témoignages il est impossible d'interpréter la Résurrection du Christ en-dehors de l'ordre physique, et de ne pas la reconnaître comme un fait historique. Il résulte des faits que la foi des disciples a été soumise à l'épreuve radicale de la passion et de la mort en croix de leur maître annoncée par celui-ci à l'avance (cf. Lc 22, 31-32). La secousse provoquée par la passion fut si grande que les disciples (tout au moins certains d'entre eux) ne crurent pas aussitôt à la nouvelle de la résurrection. Loin de nous montrer une communauté saisie par une exaltation mystique, les Évangiles nous présentent les disciples abattus ("le visage sombre " : Lc 24, 17) et effrayés (cf. Jn 20, 19). C'est pourquoi ils n'ont pas cru les saintes femmes de retour du tombeau et " leurs propos leur ont semblé du radotage " (Lc 24, 11 ; cf. Mc 16, 11. 13). Quand Jésus se manifeste aux onze au soir de Pâques, " il leur reproche leur incrédulité et leur obstination à ne pas ajouter foi à ceux qui l'avaient vu ressuscité " (Mc 16, 14).

643 Même mis devant la réalité de Jésus ressuscité, les disciples doutent encore (cf. Lc 24, 38), tellement la chose leur paraît impossible : ils croient voir un esprit (cf. Lc 24, 39). " Dans leur joie ils ne croient pas encore et demeurent saisis d'étonnement " (Lc 24, 41). Thomas connaîtra la même épreuve du doute (cf. Jn 20, 24-27) et, lors de la dernière apparition en Galilée rapportée par Matthieu, " certains cependant doutèrent " (Mt 28, 17). C'est pourquoi l'hypothèse selon laquelle la résurrection aurait été un " produit " de la foi (ou de la crédulité) des apôtres est sans consistance.

Bien au contraire, leur foi dans la Résurrection est née – sous l'action de la grâce divine – de l'expérience directe de la réalité de Jésus ressuscité.

L'état de l'humanité ressuscitée du Christ

644 Jésus ressuscité établit avec ses disciples des rapports directs, à travers le toucher (cf. Lc 24, 39 ; Jn 20, 27) et le partage du repas (cf. Lc 24, 30. 41-43 ; Jn 21, 9. 13-15). Il les invite par là à reconnaître qu'il n'est pas un esprit (cf. Lc 24, 39) mais surtout à constater que le corps ressuscité avec lequel il se présente à eux est le même qui a été martyrisé et crucifié puisqu'il porte encore les traces de sa passion (cf. Lc 24, 40 ; Jn 20, 20. 27). Ce corps authentique et réel possède pourtant en même temps les propriétés nouvelles d'un corps glorieux : il n'est plus situé dans l'espace et le temps, mais peut se rendre présent à sa guise où et quand il veut (cf. Mt 28, 9. 16-17 ; Lc 24, 15. 36 ; Jn 20, 14. 19. 26 ; 21, 4) car son humanité ne peut plus être retenue sur terre et n'appartient plus qu'au domaine divin du Père (cf. Jn 20, 17). Pour cette raison aussi Jésus ressuscité est souverainement libre d'apparaître comme il veut : sous l'apparence d'un jardinier (cf. Jn 20, 14-15) ou " sous d'autres traits " (Mc 16, 12) que ceux qui étaient familiers aux disciples, et cela pour susciter leur foi (cf. Jn 20, 14. 16 ; 21, 4. 7).

645 La Résurrection du Christ ne fut pas un retour à la vie terrestre, comme ce fut le cas pour les résurrections qu'il avait accomplies avant Pâques : la fille de Jaïre, le jeune de Naïm, Lazare. Ces faits étaient des événements miraculeux, mais les personnes miraculées retrouvaient, par le pouvoir de Jésus, une vie terrestre " ordinaire ". A un certain moment, ils mourront de nouveau. La Résurrection du Christ est essentiellement différente. Dans son corps ressuscité, il passe de l'état de mort à une autre vie au-delà du temps et de l'espace. Le corps de Jésus est, dans la Résurrection, rempli de la puissance du Saint-Esprit ; il participe à la vie divine dans l'état de sa gloire, si bien que S. Paul peut dire du Christ qu'il est " l'homme céleste "

(cf. 1 Co 15, 35-50).

La Résurrection comme événement transcendant

646 " O nuit, chante l'Exsultet de Pâques, toi seule as pu connaître le moment où le Christ est sorti vivant du séjour des morts " (MR, Vigile Pascale). En effet, personne n'a été le témoin oculaire de l'événement même de la Résurrection et aucun évangéliste ne le décrit. Personne n'a pu dire comment elle s'était faite physiquement. Moins encore son essence la plus intime, le passage à une autre vie, fut perceptible aux sens. Événement historique constatable par le signe du tombeau vide et par la réalité des rencontres des apôtres avec le Christ ressuscité, la Résurrection n'en demeure pas moins, en ce qu'elle transcende et dépasse l'histoire, au cœur du mystère de la foi. C'est pourquoi le Christ ressuscité ne se manifeste pas au monde (cf. Jn 14, 22) mais à ses disciples, " à ceux qui étaient montés avec lui de Galilée à Jérusalem, ceux-là mêmes qui sont maintenant ses témoins auprès du peuple " (Ac 13, 31).

II. La Résurrection – œuvre de la Sainte Trinité

647 La Résurrection du Christ est objet de foi en tant qu'elle est une intervention transcendante de Dieu lui-même dans la création et dans l'histoire. En elle, les trois Personnes divines à la fois agissent ensemble et manifestent leur originalité propre. Elle s'est fait par la puissance du Père qui " a ressuscité " (cf. Ac 2, 24) le Christ, son Fils, et a de cette façon introduit de manière parfaite son humanité – avec son corps – dans la Trinité. Jésus est définitivement révélé " Fils de Dieu avec puissance selon l'Esprit, par sa Résurrection d'entre les morts " (Rm 1, 3-4). S. Paul insiste sur la manifestation de la puissance de Dieu (cf. Rm 6, 4 ; 2 Co 13, 4 ; Ph 3, 10 ; Ep 1, 19-22 ; He 7, 16) par l'œuvre de l'Esprit qui a vivifié l'humanité morte de Jésus et l'a appelée à l'état glorieux de Seigneur.

648 Quant au Fils, il opère sa propre Résurrection en vertu de sa puissance divine. Jésus annonce que le Fils de l'homme devra beaucoup souffrir, mourir, et ensuite ressusciter (sens actif du mot) (cf. Mc 8, 31 ; 9, 9-31 ; 10, 34). Ailleurs, il affirme explicitement : " Je donne ma vie pour la reprendre. (...) J'ai pouvoir de la donner et pouvoir de la reprendre " (Jn 10, 17-18). " Nous croyons (...) que Jésus est mort, puis est ressuscité " (1 Th 4, 14).

649 Les Pères contemplent la Résurrection à partir de la personne divine du Christ qui est restée unie à son âme et à son corps séparés entre eux par la mort : " Par l'unité de la nature divine qui demeure présente dans chacune des deux parties de l'homme, celles-ci s'unissent à nouveau. Ainsi la mort se produit par la séparation du composé humain, et la Résurrection par l'union des deux parties séparées " (S. Grégoire de Nysse, res. 1 : PG 46, 617B) ; cf. aussi DS 325 ; 359 ; 369 ; 539).

III. Sens et portée salvifique de la Résurrection

650 " Si le Christ n'est pas ressuscité, alors notre prédication est vaine et vaine aussi notre foi " (1 Co 15, 14). La Résurrection constitue avant tout la confirmation de tout ce que le Christ lui-même a fait et enseigné. Toutes les vérités, même les plus inaccessibles à l'esprit humain, trouvent leur justification si en ressuscitant le Christ a donné la preuve définitive qu'il avait promise, de son autorité divine.

651 La Résurrection du Christ est *accomplissement des promesses* de l'Ancien Testament (cf. Lc 24, 26-27. 44-48) et de Jésus lui-même durant sa vie terrestre (cf.

Mt 28, 6 ; Mc 16, 7 ; Lc 24, 6-7). L'expression " selon les Écritures " (cf. 1 Co 15, 3-4 et le Symbole de Nicée-Constantinople) indique que la Résurrection du Christ accomplit ces prédictions.

652 La vérité de *la divinité de Jésus* est confirmée par sa Résurrection. Il avait dit : " Quand vous aurez élevé le Fils de l'Homme, alors vous saurez que Je Suis " (Jn 8, 28). La Résurrection du Crucifié démontra qu'il était vraiment " Je Suis ", le Fils de Dieu et Dieu Lui-même. S. Paul a pu déclarer aux Juifs : " La promesse faite à nos pères, Dieu l'a accomplie en notre faveur (...) ; il a ressuscité Jésus, ainsi qu'il était écrit au Psaume premier : Tu es mon Fils, moi-même aujourd'hui je t'ai engendré " (Ac 13, 32. 34 ; cf. Ps 2, 7). La Résurrection du Christ est étroitement liée au mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu. Elle en est l'accomplissement selon le dessein éternel de Dieu.

653 Il y a un double aspect dans le mystère Pascal : par sa mort il nous libère du péché, par sa Résurrection il nous ouvre l'accès à une nouvelle vie. Celle-ci est d'abord *la justification* qui nous remet dans la grâce de Dieu (cf. Rm 4, 25) " afin que, comme le Christ est ressuscité des morts, nous vivions nous aussi dans une vie nouvelle " (Rm 6, 4). Elle consiste en la victoire sur la mort du péché et dans la nouvelle participation à la grâce (cf. Ep 2, 4-5 ; 1 P 1, 3). Elle accomplit *l'adoption filiale* car les hommes deviennent frères du Christ, comme Jésus lui-même appelle ses disciples après sa Résurrection : " Allez annoncer à mes frères " (Mt 28, 10 ; Jn 20, 17). Frères non par nature, mais par don de la grâce, parce que cette filiation adoptive procure une participation réelle à la vie du Fils unique, qui s'est pleinement révélée dans sa Résurrection.

654 Enfin, la Résurrection du Christ – et le Christ ressuscité lui-même – est principe et source de *notre résurrection future* : " Le Christ est ressuscité des morts, prémices de ceux qui se sont endormis (...), de même que tous meurent en Adam, tous aussi revivront dans le Christ " (1 Co 15, 20-22). Dans l'attente de cet accomplissement, le Christ ressuscité vit dans le cœur de ses fidèles. En Lui les chrétiens " goûtent aux forces du monde à venir " (He 6, 5) et leur vie est entraînée par le Christ au sein de la vie divine (cf. Col 3, 1-3) " afin qu'ils ne vivent plus pour eux-mêmes mais pour Celui qui est mort et ressuscité pour eux " (2 Co 5, 15).

En bref

655 *La foi en la Résurrection a pour objet un événement à la fois historiquement attesté par les disciples qui ont réellement rencontré le Ressuscité, et mystérieusement transcendant en tant qu'entrée de l'humanité du Christ dans la gloire de Dieu.*

656 *Le tombeau vide et les linges gisants signifient par eux-mêmes que le corps du Christ a échappé aux liens de la mort et de la corruption par la puissance de Dieu. Ils préparent les disciples à la rencontre du Ressuscité.*

657 *Le Christ, " premier né d'entre les morts " (Col 1, 18), est le principe de notre propre résurrection, dès maintenant par la justification*

de notre âme (cf. Rm 6, 4), plus tard par la vivification de notre corps (cf. Rm 8, 11).

Article 6

" Jésus est monté aux cieux, il siège à la droite de Dieu, le Père tout-puissant "

658 " Or le Seigneur Jésus, après leur avoir parlé, fut enlevé au ciel et il s'assit à la droite de Dieu " (Mc 16, 19). Le Corps du Christ a été glorifié dès l'instant de sa Résurrection comme le prouvent les propriétés nouvelles et surnaturelles dont jouit désormais son corps en permanence (cf. Lc 24, 31 ; Jn 20, 19. 26). Mais pendant les quarante jours où il va manger et boire familièrement avec ses disciples (cf. Ac 10, 41) et les instruire sur le Royaume (cf. Ac 1, 3), sa gloire reste encore voilée sous les traits d'une humanité ordinaire (cf. Mc 16, 12 ; Lc 24, 15 ; Jn 20, 14-15 ; 21, 4). La dernière apparition de Jésus se termine par l'entrée irréversible de son humanité dans la gloire divine symbolisée par la nuée (cf. Ac 1, 9 ; cf. aussi Lc 9, 34-35 ; Ex 13, 22) et par le ciel (cf. Lc 24, 51) où il siège désormais à la droite de Dieu (cf. Mc 16, 19 ; Ac 2, 33 ; 7, 56 ; cf. aussi Ps 110, 1). Ce n'est que de manière tout à fait exceptionnelle et unique qu'il se montrera à Paul " comme à l'avorton " (1 Co 15, 8) en une dernière apparition qui le constitue apôtre (cf. 1 Co 9, 1 ; Ga 1, 16).

659 Le caractère voilé de la gloire du Ressuscité pendant ce temps transparaît dans sa parole mystérieuse à Marie-Madeleine : " Je ne suis pas encore monté vers le Père. Mais va vers mes frères et dis-leur : Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu " (Jn 20, 17). Ceci indique une différence de manifestation entre la gloire du Christ ressuscité et celle du Christ exalté à la droite du Père. L'événement à la fois historique et transcendant de l'Ascension marque la transition de l'une à l'autre.

660 Cette dernière étape demeure étroitement unie à la première, c'est-à-dire à la descente du ciel réalisée dans l'Incarnation. Seul celui qui est " sorti du Père " peut " retourner au Père " : le Christ (cf. Jn 16, 28). " Personne n'est jamais monté aux cieux sinon le Fils de l'Homme qui est descendu des cieux " (Jn 3, 13 ; cf. Ep 4, 8-10). Laissée à ses forces naturelles, l'humanité n'a pas accès à la " Maison du Père " (Jn 14, 2), à la vie et à la félicité de Dieu. Le Christ seul a pu ouvrir cet accès à l'homme, " de sorte que nous, ses membres, nous ayons l'espérance de le rejoindre là où Lui, notre Tête et notre Principe, nous a précédés " (MR, Préface de l'Ascension)

661 " Moi, une fois élevé de terre, j'attirerai tous les hommes à moi " (Jn 12, 32). L'élévation sur la Croix signifie et annonce l'élévation de l'Ascension au ciel. Elle en est le début. Jésus-Christ, l'unique Prêtre de l'Alliance nouvelle et éternelle, n'est pas " entré dans un sanctuaire fait de mains d'hommes (...) mais dans le ciel, afin de paraître maintenant à la face de Dieu en notre faveur " (He 7, 24). Au ciel le Christ exerce en permanence son sacerdoce, " étant toujours vivant pour intercéder en faveur de ceux qui par lui s'avancent vers Dieu " (He 9, 25). Comme " grand prêtre des biens à venir " (He 9, 11), il est le centre et l'acteur principal de la liturgie qui honore le Père dans les cieux (cf. Ap 4, 6-11).

662 Le Christ, désormais, *siège à la droite du Père* : : " Par droite du Père nous entendons la gloire et l'honneur de la divinité, où celui qui existait comme Fils de Dieu avant tous les siècles comme Dieu et consubstantiel au Père, s'est assis corporellement après qu'il s'est incarné et que sa chair a été glorifiée " (S. Jean Damascène, f. o. 4, 2 : PG 94, 1104C).

663 La session à la droite du Père signifie l'inauguration du règne du Messie, accomplissement de la vision du prophète Daniel concernant le Fils de l'homme : " A lui fut conféré empire, honneur et royaume, et tous les peuples, nations et langues le servirent. Son empire est un empire à jamais, qui ne passera point et son royaume ne sera point détruit " (Dn 7, 14). A partir de ce moment, les apôtres sont devenus les témoins du " Règne qui n'aura pas de fin " (Symbole de Nicée-Constantinople).

En bref

664 *L'ascension du Christ marque l'entrée définitive de l'humanité de Jésus dans le domaine céleste de Dieu d'où il reviendra (cf. Ac 1, 11), mais qui entre-temps le cache aux yeux des hommes (cf. Col 3, 3).*

665 *Jésus-Christ, tête de l'Église, nous précède dans le Royaume glorieux du Père pour que nous, membres de son corps, vivions dans l'espérance d'être un jour éternellement avec lui.*

666 *Jésus-Christ, étant entré une fois pour toutes dans le sanctuaire du ciel, intercède sans cesse pour nous comme le médiateur qui nous assure en permanence l'effusion de l'Esprit Saint .*

Article 7

" D'où il viendra juger les vivants et les morts "

I. Il reviendra dans la gloire

Le Christ règne déjà par l'Église...

667 " Le Christ est mort et revenu à la vie pour être le Seigneur des morts et des vivants " (Rm 14, 9). L'Ascension du Christ au Ciel signifie sa participation, dans son humanité, à la puissance et à l'autorité de Dieu lui-même. Jésus-Christ est Seigneur : il possède tout pouvoir dans les cieux et sur la terre. Il est " au-dessus de toute autorité, pouvoir, puissance et souveraineté ", car le Père " a tout mis sous ses pieds " (Ep 1, 20-22). Le Christ est le Seigneur du cosmos (cf. Ep 4, 10 ; 1 Co 15, 24. 27-28) et de l'histoire. En lui, l'histoire de l'homme et même toute la création trouvent leur " récapitulation " (Ep 1, 10), leur achèvement transcendant.

668 Comme Seigneur, le Christ est aussi la tête de l'Église qui est son Corps (cf. Ep 1, 22). Élevé au ciel et glorifié, ayant ainsi accompli pleinement sa mission, il demeure sur la terre dans son Église. La Rédemption est la source de l'autorité que le Christ, en vertu de l'Esprit Saint, exerce sur l'Église (cf. Ep 4, 11-13). " Le règne du Christ est déjà mystérieusement présent dans l'Église ", " germe et commencement de ce Royaume sur la terre " (LG 3 ; 5).

669 Depuis l'Ascension, le dessein de Dieu est entré dans son accomplissement. Nous sommes déjà à " la dernière heure " (1 Jn 2, 18 ; cf. 1 P 4, 7). " Ainsi donc déjà les derniers temps sont arrivés pour nous. Le renouvellement du monde est irrévocablement acquis et, en toute réalité, anticipé dès maintenant : en effet, déjà sur la terre l'Église est parée d'une sainteté imparfaite mais véritable " (LG 48). Le Royaume du Christ manifeste déjà sa présence par les signes miraculeux (cf. Mc 16, 17-18) qui accompagnent son annonce par l'Église (cf. Mc 16, 20).

... en attendant que tout Lui soit soumis

670 Déjà présent dans son Église, le Règne du Christ n'est cependant pas encore achevé " avec puissance et grande gloire " (Lc 21, 27 ; cf. Mt 25, 31) par l'avènement du Roi sur la terre. Ce Règne est encore attaqué par les puissances mauvaises (cf. 2 Th 2, 7) même si elles ont été déjà vaincues à la base par la Pâque du Christ. Jusqu'à ce que tout lui ait été soumis (cf. 1 Co 15, 28), " jusqu'à l'heure où seront réalisés les nouveaux cieux et la nouvelle terre où la justice habite, l'Église en pèlerinage porte dans ses sacrements et ses institutions, qui relèvent de ce temps, la figure du siècle qui passe ; elle vit elle-même parmi les créatures qui gémissent présentement encore dans les douleurs de l'enfantement et attendent la manifestation des fils de Dieu " (LG 48). Pour cette raison les chrétiens prient, surtout dans l'Eucharistie (cf. 1 Co 11, 26), pour hâter le retour du Christ (cf. 2 P 3, 11-12) en lui disant : " Viens, Seigneur " (1 Co 16, 22 ; Ap 22, 17. 20).

671 Le Christ a affirmé avant son Ascension que ce n'était pas encore l'heure de l'établissement glorieux du Royaume messianique attendu par Israël (cf. Ac 1, 6-7) qui devait apporter à tous les hommes, selon les prophètes (cf. Is 11, 1-9), l'ordre définitif de la justice, de l'amour et de la paix. Le temps présent est, selon le Seigneur, le temps de l'Esprit et du témoignage (cf. Ac 1, 8), mais c'est aussi un temps encore marqué par la " détresse " (1 Co 7, 26) et l'épreuve du mal (cf. Ep 5, 16) qui n'épargne pas l'Église (cf. 1 P 4, 17) et inaugure les combats des derniers jours (cf. 1 Jn 2, 18 ; 4, 3 ; 1 Tm 4, 1). C'est un temps d'attente et de veille (cf. Mt 25, 1. 13 ; Mc 13, 33-37).

L'avènement glorieux du Christ, espérance d'Israël

672 Depuis l'Ascension, l'avènement du Christ dans la gloire est imminent (cf. Ap 22, 20) même s'il ne nous " appartient pas de connaître les temps et les moments que le Père a fixés de sa seule autorité " (Ac 1, 7 ; cf. Mc 13, 32). Cet avènement eschatologique peut s'accomplir à tout moment (cf. Mt 24, 44 ; 1 Th 5, 2) même s'il est " retenu ", lui et l'épreuve finale qui le précédera (cf. 2 Th 2, 3-12).

673 La venue du Messie glorieux est suspendue à tout moment de l'histoire (cf. Rm 11, 31) à sa reconnaissance par " tout Israël " (Rm 11, 26 ; Mt 23, 39) dont " une partie s'est endurcie " (Rm 11, 25) dans " l'incrédulité " (Rm 11, 20) envers Jésus. S. Pierre le dit aux juifs de Jérusalem après la Pentecôte : " Repentez-vous et convertissez-vous, afin que vos péchés soient effacés et qu'ainsi le Seigneur fasse venir le temps de répit. Il enverra alors le Christ qui vous est destiné, Jésus, celui que le Ciel doit garder jusqu'au temps de la restauration universelle dont Dieu a parlé dans la bouche de ses saints prophètes " (Ac 3, 19-21). Et S. Paul lui fait écho : " Si leur mise à l'écart fut une réconciliation pour le monde, que sera leur assomption,

sinon la vie sortant des morts ? " (Rm 11, 15). L'entrée de " la plénitude des juifs " (Rm 11, 12) dans le salut messianique, à la suite de " la plénitude des païens " (Rm 11, 25 ; cf. Lc 21, 24), donnera au Peuple de Dieu de " réaliser la plénitude du Christ " (Ep 4, 13) dans laquelle " Dieu sera tout en tous " (1 Co 15, 28).

L'Épreuve ultime de l'Église

674 Avant l'avènement du Christ, l'Église doit passer par une épreuve finale qui ébranlera la foi de nombreux croyants (cf. Lc 18, 8 ; Mt 24, 12). La persécution qui accompagne son pèlerinage sur la terre (cf. Lc 21, 12 ; Jn 15, 19-20) dévoilera le " mystère d'iniquité " sous la forme d'une imposture religieuse apportant aux hommes une solution apparente à leurs problèmes au prix de l'apostasie de la vérité. L'imposture religieuse suprême est celle de l'Anti-Christ, c'est-à-dire celle d'un pseudo-messianisme où l'homme se glorifie lui-même à la place de Dieu et de son Messie venu dans la chair (cf. 2 Th 2, 4-12 ; 1 Th 5, 2-3 ; 2 Jn 7 ; 1 Jn 2, 18, 22).

675 Cette imposture antichristique se dessine déjà dans le monde chaque fois que l'on prétend accomplir dans l'histoire l'espérance messianique qui ne peut s'achever qu'au-delà d'elle à travers le jugement eschatologique : même sous sa forme mitigée, l'Église a rejeté cette falsification du Royaume à venir sous le nom de millénarisme (cf. DS 3839), surtout sous la forme politique d'un messianisme sécularisé, " intrinsèquement perverse " (cf. Pie XI, enc. " Divini Redemptoris " condamnant le " faux mysticisme " de cette " contrefaçon de la rédemption des humbles " ; GS 20-21).

676 L'Église n'entrera dans la gloire du Royaume qu'à travers cette ultime Pâque où elle suivra son Seigneur dans sa mort et sa Résurrection (cf. Ap 19, 1-9). Le Royaume ne s'accomplira donc pas par un triomphe historique de l'Église (cf. Ap 13, 8) selon un progrès ascendant mais par une victoire de Dieu sur le déchaînement ultime du mal (cf. Ap 20, 7-10) qui fera descendre du Ciel son Épouse (cf. Ap 21, 2-4). Le triomphe de Dieu sur la révolte du mal prendra la forme du Jugement dernier (cf. Ap 20, 12) après l'ultime ébranlement cosmique de ce monde qui passe (cf. 2 P 3, 12-13).

II. Pour juger les vivants et les morts

677 A la suite des prophètes (cf. Dn 7, 10 ; Jl 3-4 ; MI 3, 19) et de Jean-Baptiste (cf. Mt 3, 7-12), Jésus a annoncé dans sa prédication le Jugement du dernier Jour. Alors seront mis en lumière la conduite de chacun (cf. Mc 12, 38-40) et le secret des cœurs (cf. Lc 12, 1-3 ; Jn 3, 20-21 ; Rm 2, 16 ; 1 Co 4, 5). Alors sera condamnée l'incrédulité coupable qui a tenu pour rien la grâce offerte par Dieu (cf. Mt 11, 20-24 ; 12, 41-42). L'attitude par rapport au prochain révélera l'accueil ou le refus de la grâce et de l'amour divin (cf. Mt 5, 22 ; 7, 1-5). Jésus dira au dernier jour : " Tout ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait " (Mt 25, 40).

678 Le Christ est Seigneur de la vie éternelle. Le plein droit de juger définitivement les œuvres et les cœurs des hommes appartient à Lui en tant que Rédempteur du monde. Il a " acquis " ce droit par sa Croix. Aussi le Père a-t-il remis " le jugement tout entier au Fils " (Jn 5, 22 ; cf. Jn 5, 27 ; Mt 25, 31 ; Ac 10, 42 ; 17, 31 ; 2 Tm 4, 1). Or, le Fils n'est pas venu pour juger, mais pour sauver (cf. Jn 3, 17) et pour donner la vie qui est en lui (cf. Jn 5, 26). C'est par le refus de la grâce en cette vie que chacun se juge déjà lui-même (cf. Jn 3, 18 ; 12, 48), reçoit selon ses œuvres (cf. 1

Co 3, 12-15) et peut même se damner pour l'éternité en refusant l'Esprit d'amour (cf. Mt 12, 32 ; He 6, 4-6 ; 10, 26-31).

En bref

679 Le Christ Seigneur règne déjà par l'Église, mais toutes choses de ce monde ne lui sont pas encore soumises. Le triomphe du Royaume du Christ ne se fera pas sans un dernier assaut des puissances du mal.

680 Au Jour du Jugement, lors de la fin du monde, le Christ viendra dans la gloire pour accomplir le triomphe définitif du bien sur le mal qui, comme le grain et l'ivraie, auront grandi ensemble au cours de l'histoire

681 En venant à la fin des temps juger les vivants et les morts, le Christ glorieux révélera la disposition secrète des cœurs et rendra à chaque homme selon ses œuvres et selon son accueil ou son refus de la grâce.

Chapitre troisième Je crois en l'Esprit Saint

682 " Nul ne peut appeler Jésus Seigneur sinon dans l'Esprit Saint " (1 Co 12, 3). " Dieu a envoyé dans nos cœurs l'Esprit de son Fils qui crie : Abba, Père ! " (Ga 4, 6). Cette connaissance de foi n'est possible que dans l'Esprit Saint. Pour être en contact avec le Christ, il faut d'abord avoir été touché par l'Esprit Saint. C'est lui qui vient au devant de nous, et suscite en nous la foi. De par notre Baptême, premier sacrement de la foi, la Vie, qui a sa source dans le Père et nous est offerte dans le Fils, nous est communiquée intimement et personnellement par l'Esprit Saint dans l'Église :

Le Baptême nous accorde la grâce de la nouvelle naissance en Dieu le Père par le moyen de son Fils dans l'Esprit Saint. Car ceux qui portent l'Esprit de Dieu sont conduits au Verbe, c'est-à-dire au Fils ; mais le Fils les présente au Père, et le Père leur procure l'incorruptibilité. Donc, sans l'Esprit, il n'est pas possible de voir le Fils de Dieu, et, sans le Fils, personne ne peut approcher du Père, car la connaissance du Père, c'est le Fils, et la connaissance du Fils de Dieu se fait par l'Esprit Saint (S. Irénée, dem. 7).

683 L'Esprit Saint par sa grâce, est premier dans l'éveil de notre foi et dans la vie nouvelle qui est de " connaître le Père et celui qu'il a envoyé, Jésus-Christ " (Jn 17, 3). Cependant il est dernier dans la révélation des Personnes de la Trinité Sainte. S. Grégoire de Nazianze, " le Théologien ", explique cette progression par la pédagogie de la " condescendance " divine :

L'Ancien Testament proclamait manifestement le Père, le Fils plus obscurément. Le Nouveau a manifesté le Fils, a fait entrevoir la divinité de l'Esprit. Maintenant l'Esprit a droit de cité parmi nous et nous accorde une vision plus claire de lui-même. En effet il n'était pas prudent, quand on ne confessait pas encore la divinité du Père, de proclamer ouvertement le Fils et, quand la divinité du Fils n'était pas encore admise, d'ajouter l'Esprit Saint comme un fardeau supplémentaire, pour employer une

expression un peu hardie... C'est par des avances et des progressions " de gloire en gloire " que la lumière de la Trinité éclatera en plus brillantes clartés (S. Grégoire de Naz., or. theol. 5, 26 : PG 36, 161C).

684 Croire en l'Esprit Saint c'est donc professer que l'Esprit Saint est l'une des Personnes de la Trinité Sainte, consubstantielle au Père et au Fils, " adoré et glorifié avec le Père et le Fils " (Symbole de Nicée-Constantinople). C'est pourquoi il a été question du mystère divin de l'Esprit Saint dans la " théologie " trinitaire. Ici il ne s'agira donc de l'Esprit Saint que dans " l'économie " divine.

685 L'Esprit Saint est à l'œuvre avec le Père et le Fils du commencement à la consommation du dessein de notre salut. Mais c'est dans les " derniers temps ", inaugurés avec l'Incarnation rédemptrice du Fils, qu'Il est révélé et donné, reconnu et accueilli comme Personne. Alors ce dessein divin, achevé dans le Christ, " Premier-Né " et Tête de la nouvelle création, pourra prendre corps dans l'humanité par l'Esprit répandu : l'Église, la communion des saints, la rémission des péchés, la résurrection de la chair, la vie éternelle.

Article 8 " Je crois en l'Esprit Saint "

686 " Nul ne connaît ce qui concerne Dieu, sinon l'Esprit de Dieu " (1 Co 2, 11). Or, son Esprit qui le révèle nous fait connaître le Christ, son Verbe, sa Parole vivante, mais ne se dit pas lui-même. Celui qui " a parlé par les prophètes " nous fait entendre la Parole du Père. Mais lui, nous ne l'entendons pas. Nous ne le connaissons que dans le mouvement où il nous révèle le Verbe et nous dispose à L'accueillir dans la foi. L'Esprit de Vérité qui nous " dévoile " le Christ " ne parle pas de lui-même " (Jn 16, 13). Un tel effacement, proprement divin, explique pourquoi " le monde ne peut pas le recevoir, parce qu'il ne le voit pas ni ne le connaît ", tandis que ceux qui croient au Christ le connaissent parce qu'il demeure avec eux (Jn 14, 17).

687 L'Église, communion vivante dans la foi des apôtres qu'elle transmet, est le lieu de notre connaissance de l'Esprit Saint :

- dans les Écritures qu'Il a inspirées ;
- dans la Tradition, dont les Pères de l'Église sont les témoins toujours actuels ;
- dans le Magistère de l'Église qu'Il assiste ;
- dans la liturgie sacramentelle, à travers ses paroles et ses symboles, où l'Esprit Saint nous met en communion avec le Christ ;
- dans la prière dans laquelle Il intercède pour nous ;
- dans les charismes et les ministères par lesquels l'Église est édifiée ;
- dans les signes de vie apostolique et missionnaire ;
- dans le témoignage des saints où Il manifeste sa sainteté et continue l'œuvre du salut.

I. La mission conjointe du Fils et de l'Esprit

688 Celui que le Père a envoyé dans nos cœurs, l'Esprit de son Fils (cf. Ga 4, 6) est réellement Dieu. Consubstantiel au Père et au Fils, il en est inséparable, tant dans la Vie intime de la Trinité que dans son don d'amour pour le monde. Mais en adorant la Trinité Sainte, vivifiante, consubstantielle et indivisible, la foi de l'Église professe aussi la distinction des Personnes. Quand le Père envoie son Verbe, Il envoie toujours son Souffle : mission conjointe où le Fils et l'Esprit Saint sont distincts mais inséparables. Certes, c'est le Christ qui paraît, Lui, l'Image visible du Dieu invisible, mais c'est l'Esprit Saint qui Le révèle.

689 Jésus est Christ, " oint ", parce que l'Esprit en est l'Onction et tout ce qui advient à partir de l'Incarnation découle de cette plénitude (cf. Jn 3, 34). Quand enfin le Christ est glorifié (cf. Jn 7, 39), il peut à son tour, d'auprès du Père, envoyer l'Esprit à ceux qui croient en lui : il leur communique sa Gloire (cf. Jn 17, 22), c'est-à-dire l'Esprit Saint qui le glorifie (cf. Jn 16, 14). La mission conjointe se déploiera dès lors dans les enfants adoptés par le Père dans le Corps de son Fils : la mission de l'Esprit d'adoption sera de les unir au Christ et de les faire vivre en lui :

La notion de l'onction suggère (...) qu'il n'y a aucune distance entre le Fils et l'Esprit. En effet de même qu'entre la surface du corps et l'onction de l'huile ni la raison ni la sensation ne connaissent aucun intermédiaire, ainsi est immédiat le contact du Fils avec l'Esprit, si bien que pour celui qui va prendre contact avec le Fils par la foi, il est nécessaire de rencontrer d'abord l'huile par le contact. En effet il n'y a aucune partie qui soit nue de l'Esprit Saint. C'est pourquoi la confession de la Seigneurie du Fils se fait dans l'Esprit Saint pour ceux qui la reçoivent, l'Esprit venant de toutes parts au devant de ceux qui s'approchent par la foi (S. Grégoire de Nysse, Spir. 3, 1 : PG 45, 1321A-B).

II. Le nom, les appellations et les symboles de l'Esprit Saint

Le nom propre de l'Esprit Saint

690 " Saint-Esprit ", tel est le nom propre de Celui que nous adorons et glorifions avec le Père et le Fils. L'Église l'a reçu du Seigneur et le professe dans le Baptême de ses nouveaux enfants (cf. Mt 28, 19).

Le terme " Esprit " traduit le terme hébreu *Ruah* qui, dans son sens premier, signifie souffle, air, vent. Jésus utilise justement l'image sensible du vent pour suggérer à Nicodème la nouveauté transcendante de Celui qui est personnellement le Souffle de Dieu, l'Esprit divin (Jn 3, 5-8). D'autre part, Esprit et Saint sont des attributs divins communs aux Trois Personnes divines. Mais en joignant les deux termes, l'Écriture, la liturgie et le langage théologique désignent la Personne ineffable de l'Esprit Saint, sans équivoque possible avec les autres emplois des termes " esprit " et " saint ".

Les appellations de l'Esprit Saint

691 Jésus, lorsqu'il annonce et promet la venue de l'Esprit Saint, le nomme le " Paraclet ", littéralement : " celui qui est appelé auprès ", *ad-vocatus* (Jn 14, 16. 26 ; 15, 26 ; 16, 7). " Paraclet " est traduit habituellement par " Consolateur ", Jésus étant le premier consolateur (cf. 1 Jn 2, 1). Le Seigneur lui-même appelle l'Esprit Saint " l'Esprit de Vérité " (Jn 16, 13).

692 Outre son nom propre, qui est le plus employé dans les Actes des apôtres et les Épîtres, on trouve chez S. Paul les appellations : l'Esprit de la promesse (Ga 3, 14 ; Ep 1, 13), l'Esprit d'adoption (Rm 8, 15 ; Ga 4, 6), l'Esprit du Christ (Rm 8, 11), l'Esprit du Seigneur (2 Co 3, 17), l'Esprit de Dieu (Rm 8, 9. 14 ; 15, 19 ; 1 Co 6, 11 ; 7, 40), et chez S. Pierre, l'Esprit de gloire (1 P 4, 14).

Les symboles de l'Esprit Saint

693 *L'eau.* Le symbolisme de l'eau est significatif de l'action de l'Esprit Saint dans le Baptême, puisque, après l'invocation de l'Esprit Saint, elle devient le signe sacramentel efficace de la nouvelle naissance : de même que la gestation de notre première naissance s'est opérée dans l'eau, de même l'eau baptismale signifie réellement que notre naissance à la vie divine nous est donnée dans l'Esprit Saint. Mais " baptisés dans un seul Esprit ", nous sommes aussi " abreuvés d'un seul Esprit " (1 Co 12, 13) : l'Esprit est donc aussi personnellement l'Eau vive qui jaillit du Christ crucifié (cf. Jn 19, 34 ; 1 Jn 5, 8) comme de sa source et qui en nous jaillit en Vie éternelle (cf. Jn 4, 10-14 ; 7, 38 ; Ex 17, 1-6 ; Is 55, 1 ; Za 14, 8 ; 1 Co 10, 4 ; Ap 21, 6 ; 22, 17).

694 *L'onction.* Le symbolisme de l'onction d'huile est aussi significatif de l'Esprit Saint, jusqu'à en devenir le synonyme (cf. 1 Jn 2, 20. 27 ; 2 Co 1, 21). Dans l'initiation chrétienne, elle est le signe sacramentel de la Confirmation, appelée justement dans les Églises d'Orient " Chrismation ". Mais pour en saisir toute la force, il faut revenir à l'Onction première accomplie par l'Esprit Saint : celle de Jésus. Christ ["Messie " à partir de l'hébreu] signifie " Oint " de l'Esprit de Dieu. Il y a eu des " oints " du Seigneur dans l'Ancienne Alliance (cf. Ex 30, 22-32), le roi David éminemment (cf. 1 S 16, 13). Mais Jésus est l'Oint de Dieu d'une manière unique : l'humanité que le Fils assume est totalement " ointe de l'Esprit Saint ". Jésus est constitué " Christ " par l'Esprit Saint (cf. Lc 4, 18-19 ; Is 61, 1). La Vierge Marie conçoit le Christ de l'Esprit Saint qui par l'ange l'annonce comme Christ lors de sa naissance (cf. Lc 2, 11) et pousse Siméon à venir au Temple voir le Christ du Seigneur (cf. Lc 2, 26-27) ; c'est lui qui emplit le Christ (cf. Lc 4, 1) et dont la puissance sort du Christ dans ses actes de guérison et de salut (cf. Lc 6, 19 ; 8, 46). C'est lui enfin qui ressuscite Jésus d'entre les morts (cf. Rm 1, 4 ; 8, 11). Alors, constitué pleinement " Christ " dans son Humanité victorieuse de la mort (cf. Ac 2, 36), Jésus répand à profusion l'Esprit Saint jusqu'à ce que " les saints " constituent, dans leur union à l'Humanité du Fils de Dieu, " cet Homme parfait (...) qui réalise la plénitude du Christ " (Ep 4, 13) : " le Christ total ", selon l'expression de S. Augustin (serm. 341, 1, 1 ; *ibid.*, 9, 11).

695 *Le feu.* Alors que l'eau signifiait la naissance et la fécondité de la Vie donnée dans l'Esprit Saint, le feu symbolise l'énergie transformante des actes de l'Esprit Saint. Le prophète Elie, qui " se leva comme un feu et dont la parole brûlait comme une torche " (Si 48, 1), par sa prière attire le feu du ciel sur le sacrifice du mont Carmel (cf. 1 R 18, 38-39), figure du feu de l'Esprit Saint qui transforme ce qu'il touche. Jean-Baptiste, " qui marche devant le Seigneur avec 'l'esprit' et la puissance d'Elie " (Lc 1, 17) annonce le Christ comme celui qui " baptisera dans l'Esprit Saint et le feu " (Lc 3, 16), cet Esprit dont Jésus dira : " Je suis venu jeter un feu sur la terre et combien je voudrais qu'il fût déjà allumé " (Lc 12, 49). C'est sous la forme de langues " qu'on eût dites de feu " que l'Esprit Saint se pose sur les disciples au matin de la Pentecôte et les remplit de lui (Ac 2, 3-4). La tradition spirituelle retiendra ce symbolisme du feu comme l'un des plus expressifs de l'action de l'Esprit Saint (cf. S. Jean de la Croix, *l'lama*). " N'éteignez pas l'Esprit " (1 Th 5, 19).

696 *La nuée et la lumière.* Ces deux symboles sont inséparables dans les manifestations de l'Esprit Saint. Dès les théophanies de l'Ancien Testament, la Nuée, tantôt obscure, tantôt lumineuse, révèle le Dieu vivant et sauveur, en voilant la transcendance de sa Gloire : avec Moïse sur la montagne du Sinaï (cf. Ex 24, 15-18), à la Tente de Réunion (cf. Ex 33, 9-10) et durant la marche au désert (cf. Ex 40, 36-38 ; 1 Co 10, 1-2) ; avec Salomon lors de la dédicace du Temple (cf. 1 R 8, 10-12). Or ces figures sont accomplies par le Christ dans l'Esprit Saint. C'est Celui-ci qui vient sur la Vierge Marie et la prend " sous son ombre " pour qu'elle conçoive et enfante Jésus (Lc 1, 35). Sur la montagne de la Transfiguration, c'est lui qui " survient dans la nuée qui prend sous son ombre " Jésus, Moïse et Elie, Pierre, Jacques et Jean, et " de la nuée sort une voix qui dit : 'Celui-ci est mon Fils, mon Élu, écoutez-le' " (Lc 9, 34-35). C'est enfin la même Nuée qui " dérobe Jésus aux yeux " des disciples le jour de l'Ascension (Ac 1, 9) et qui le révélera Fils de l'homme dans sa Gloire au Jour de son Avènement (cf. Lc 21, 27).

697 *Le sceau* est un symbole proche de celui de l'Onction. C'est en effet le Christ que " Dieu a marqué de son sceau " (Jn 6, 27) et c'est en lui que le Père nous marque aussi de son sceau (2 Co 1, 22 ; Ep 1, 13 ; 4, 30). Parce qu'elle indique l'effet indélébile de l'Onction de l'Esprit Saint dans les sacrements du Baptême, de la Confirmation et de l'Ordre, l'image du sceau (*sphragis*) a été utilisée dans certaines traditions théologiques pour exprimer le " caractère " ineffaçable imprimé par ces trois sacrements qui ne peuvent être réitérés.

698 *La main* . C'est en imposant les mains que Jésus guérit les malades (cf. Mc 6, 5 ; 8, 23) et bénit les petits enfants (cf. Mc 10, 16). En son nom, les apôtres feront de même (cf. Mc 16, 18 ; Ac 5, 12 ; 14, 3). Mieux encore, c'est par l'imposition des mains des apôtres que l'Esprit Saint est donné (cf. Ac 8, 17-19 ; 13, 3 ; 19, 6). L'Épître aux Hébreux met l'imposition des mains au nombre des " articles fondamentaux " de son enseignement (cf. He 6, 2). Ce signe de l'effusion toute-puissante de l'Esprit Saint, l'Église l'a gardé dans ses épicles sacramentelles.

699 *Le doigt*. " C'est par le doigt de Dieu que [Jésus] expulse les démons " (Lc 11, 20). Si la Loi de Dieu a été écrite sur des tables de pierre " par le doigt de Dieu " (Ex 31, 18), " la lettre du Christ ", remise aux soins des apôtres, " est écrite avec l'Esprit du Dieu vivant, non sur des tables de pierre, mais sur des tables de chair, sur les cœurs " (2 Co 3, 3). L'hymne " Veni, Creator Spiritus " invoque l'Esprit Saint comme " le doigt de la droite du Père " (*In Dominica Pentecostes*, Hymnus ad I et II Vesperas).

700 *La colombe*. A la fin du déluge (dont le symbolisme concerne le Baptême), la colombe lâchée par Noé revient, un rameau tout frais d'olivier dans le bec, signe que la terre est de nouveau habitable (cf. Gn 8, 8-12). Quand le Christ remonte de l'eau de son baptême, l'Esprit Saint, sous forme d'une colombe, descend sur lui et y demeure (cf. Mt 3, 16 par.). L'Esprit descend et repose dans le cœur purifié des baptisés. Dans certaines églises, la sainte Réserve eucharistique est conservée dans un réceptacle métallique en forme de colombe (le *columbarium*) suspendu au-dessus de l'autel. Le symbole de la colombe pour suggérer l'Esprit Saint est traditionnel dans l'iconographie chrétienne.

III. L'Esprit et la Parole de Dieu dans le temps des promesses

701 Du commencement jusqu'à " la Plénitude du temps " (Ga 4, 4), la mission conjointe du Verbe et de l'Esprit du Père demeure *cachée*, mais elle est à l'œuvre. L'Esprit de Dieu y prépare le temps du Messie, et l'un et l'autre, sans être encore pleinement révélés, y sont déjà promis afin d'être attendus et accueillis lors de leur

manifestation. C'est pourquoi lorsque l'Église lit l'Ancien Testament (cf. 2 Co 3, 14), elle y scrute (cf. Jn 5, 39. 46) ce que l'Esprit, " qui a parlé par les prophètes ", veut nous dire du Christ.

Par " prophètes ", la foi de l'Église entend ici tous ceux que l'Esprit Saint a inspirés dans la vivante annonce et dans la rédaction des livres saints, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. La tradition juive distingue la Loi (les cinq premiers livres ou Pentateuque), les Prophètes (nos livres dits historiques et prophétiques) et les Écrits (surtout sapientiels, en particulier les Psaumes) (cf. Lc 24, 44).

Dans la création

702 La Parole de Dieu et son Souffle sont à l'origine de l'être et de la vie de toute créature (cf. Ps 33, 6 ; 104, 30 ; Gn 1, 2 ; 2, 7 ; Qo 3, 20-21 ; Ez 37, 10) :

Au Saint-Esprit il convient de régner, de sanctifier et d'animer la création, car il est Dieu consubstantiel au Père et au Fils (...). A Lui revient le pouvoir sur la vie, car étant Dieu il garde la création dans le Père par le Fils (Liturgie byzantine, Tropaïre des matines des dimanches du second mode).

703 " Quant à l'homme, c'est de ses propres mains [c'est-à-dire le Fils et l'Esprit Saint] que Dieu le façonna (...) et Il dessina sur la chair façonnée sa propre forme, de façon que même ce qui serait visible portât la forme divine " (S. Irénée, dem. 11).

L'Esprit de la promesse

704 Défiguré par le péché et par la mort, l'homme demeure " à l'image de Dieu ", à l'image du Fils, mais il est " privé de la Gloire de Dieu " (Rm 3, 23), privé de la " ressemblance ". La promesse faite à Abraham inaugure l'économie du salut au terme de laquelle le Fils lui-même assumera " l'image " (cf. Jn 1, 14 ; Ph 2, 7) et la restaurera dans " la ressemblance " avec le Père en lui redonnant la Gloire, l'Esprit " qui donne la Vie ".

705 Contre toute espérance humaine, Dieu promet à Abraham une descendance, comme fruit de la foi et de la puissance de l'Esprit Saint (cf. Gn 18, 1-15 ; Lc 1, 26-38. 54-55 ; Jn 1, 12-13 ; Rm 4, 16-21). En elle seront bénies toutes les nations de la terre (cf. Gn 12, 3). Cette descendance sera le Christ (cf. Ga 3, 16) en qui l'effusion de l'Esprit Saint fera " l'unité des enfants de Dieu dispersés " (cf. Jn 11, 52). En s'engageant par serment (cf. Lc 1, 73), Dieu s'engage déjà au don de son Fils Bien-aimé (cf. Gn 22, 17-19 ; Rm 8, 32 ; Jn 3, 16) et au don de " l'Esprit de la Promesse (...) qui (...) prépare la rédemption du Peuple que Dieu s'est acquis " (Ep 1, 13-14 ; cf. Ga 3, 14).

Dans les Théophanies et la Loi

706 Les Théophanies (manifestations de Dieu) illuminent le chemin de la promesse, des patriarches à Moïse et de Josué jusqu'aux visions qui inaugurent la mission des grands prophètes. La tradition chrétienne a toujours reconnu que dans ces Théophanies le Verbe de Dieu se laissait voir et entendre, à la fois révélé et " ombré " dans la Nuée de l'Esprit Saint.

707 Cette pédagogie de Dieu apparaît spécialement dans le don de la Loi (cf. Ex 19-20 ; Dt 1-11 ; 29-30). La Loi a été donnée comme un " pédagogue " pour conduire le Peuple vers le Christ (Ga 3, 24). Mais son impuissance à sauver l'homme privé de la " ressemblance " divine et la connaissance accrue qu'elle donne du péché (cf. Rm 3, 20) suscitent le désir de l'Esprit Saint. Les gémissements des Psaumes en témoignent.

Dans le Royaume et l'Exil

708 La Loi, signe de la promesse et de l'alliance, aurait dû régir le cœur et les institutions du Peuple issu de la foi d'Abraham. " Si vous écoutez ma voix et gardez mon alliance, je vous tiendrai pour un royaume de prêtres, pour une nation sainte " (Ex 19, 5-6 ; cf. 1 P 2, 9). Mais, après David, Israël succombe à la tentation de devenir un royaume comme les autres nations. Or le Royaume, objet de la promesse faite à David (cf. 2 S 7 ; Ps 89 ; Lc 1, 32-33) sera l'œuvre de l'Esprit Saint ; il appartiendra aux pauvres selon l'Esprit.

709 L'oubli de la Loi et l'infidélité à l'alliance aboutissent à la mort : c'est l'Exil, apparemment échec des promesses, en fait fidélité mystérieuse du Dieu sauveur et début d'une restauration promise, mais selon l'Esprit. Il fallait que le Peuple de Dieu souffrît cette purification (cf. Lc 24, 26) ; l'Exil porte déjà l'ombre de la Croix dans le dessein de Dieu, et le Reste des pauvres qui en revient est l'une des figures les plus transparentes de l'Église.

L'attente du Messie et de son Esprit

710 " Voici que je vais faire du nouveau " (Is 43, 19) : Deux lignes prophétiques vont se dessiner, portant l'une sur l'attente du Messie, l'autre sur l'annonce d'un Esprit nouveau, et elles convergent dans le petit Reste, le peuple des Pauvres (cf. So 2, 3), qui attend dans l'espérance la " consolation d'Israël " et " la délivrance de Jérusalem " (cf. Lc 2, 25. 38).

On a vu plus haut comment Jésus accomplit les prophéties qui le concernent. On se limite ici à celles où apparaît davantage la relation du Messie et de son Esprit.

711 Les traits du visage du *Messie* attendu commencent à apparaître dans le Livre de l'Emmanuel (cf. Is 6-12) (" quand Isaïe eut la vision de la Gloire " du Christ : Jn 12, 41), en particulier en Is 11, 1-2 :

Un rejeton sort de la souche de Jessé,
un surgeon pousse de ses racines :
sur lui repose l'Esprit du Seigneur,
esprit de sagesse et d'intelligence,
esprit de conseil et de force,
esprit de science et de crainte du Seigneur.

712 Les traits du Messie sont révélés surtout dans les chants du Serviteur (cf. Is 42, 1-9 ; cf. Mt 12, 18-21 ; Jn 1, 32-34, puis Is 49, 16 ; cf. Mt 3, 17 ; Lc 2, 32, enfin Is 50, 4-10 et 52, 13 – 53, 12). Ces chants annoncent le sens de la passion de Jésus, et indiquent ainsi la manière dont Il répandra l'Esprit Saint pour vivifier la multitude : non pas de l'extérieur, mais en épousant notre " condition d'esclave " (Ph 2, 7). Prenant sur lui notre mort, il peut nous communiquer son propre Esprit de vie.

713 C'est pourquoi le Christ inaugure l'annonce de la bonne Nouvelle en faisant sien ce passage d'Isaïe (Lc 4, 18-19 ; cf. Is 61, 1-2) :

L'Esprit du Seigneur est sur moi,

car le Seigneur m'a oint.

Il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres,

panser les cœurs meurtris ;

annoncer aux captifs l'amnistie

et aux prisonniers la liberté,

annoncer une année de grâce de la part du Seigneur.

714 Les textes prophétiques concernant directement l'envoi de l'Esprit Saint sont des oracles où Dieu parle au cœur de son Peuple dans le langage de la promesse, avec les accents de " l'amour et de la fidélité " (cf. Ez 11, 19 ; 36, 25-28 ; 37, 1-14 ; Jr 31, 31-34 ; et Jl 3, 1-5) dont S. Pierre proclamera l'accomplissement le matin de la Pentecôte (cf. Ac 2, 17-21). Selon ces promesses, dans les " derniers temps ", l'Esprit du Seigneur renouvellera le cœur des hommes en gravant en eux une Loi nouvelle ; il rassemblera et réconciliera les peuples dispersés et divisés ; il transformera la création première et Dieu y habitera avec les hommes dans la paix.

715 Le Peuple des " pauvres " (cf. So 2, 3 ; Ps 22, 27 ; 34, 3 ; Is 49, 13 ; 61, 1 ; etc.), les humbles et les doux, tout abandonnés aux desseins mystérieux de leur Dieu, ceux qui attendent la justice, non des hommes mais du Messie, est finalement la grande œuvre de la mission cachée de l'Esprit Saint durant le temps des promesses pour préparer la venue du Christ. C'est leur qualité de cœur, purifié et éclairé par l'Esprit, qui s'exprime dans les Psaumes. En ces pauvres, l'Esprit prépare au Seigneur " un peuple bien disposé " (cf. Lc 1, 17).

IV. L'Esprit du Christ dans la plénitude du temps

Jean, Précurseur, Prophète et Baptiste

716 " Parut un homme envoyé de Dieu. Il se nommait Jean " (Jn 1, 6). Jean est " rempli de l'Esprit Saint, dès le sein de sa mère " (Lc 1, 15. 41) par le Christ lui-même que la Vierge Marie venait de concevoir de l'Esprit Saint. La " visitation " de Marie à Élisabeth est ainsi devenue " visite de Dieu à son peuple " (Lc 1, 68).

717 Jean est " Elie qui doit venir " (Mt 17, 10-13) : Le Feu de l'Esprit l'habite et le fait " courir devant " [en " précurseur "] le Seigneur qui vient. En Jean le Précurseur, l'Esprit Saint achève de " préparer au Seigneur un peuple bien disposé " (Lc 1, 17).

718 Jean est " plus qu'un prophète " (Lc 7, 26). En lui l'Esprit Saint accomplit de " parler par les prophètes ". Jean achève le cycle des prophètes inauguré par Elie (cf. Mt 11, 13-14). Il annonce l'imminence de la Consolation d'Israël, il est la " voix " du consolateur qui vient (Jn 1, 23 ; cf. Is 40, 1-3). Comme le fera l'Esprit de Vérité, " il vient comme témoin, pour rendre témoignage à la Lumière " (Jn 1, 7 ; cf. Jn 15, 26 ; 16, 13). Au regard de Jean, l'Esprit accomplit ainsi les " recherches des prophètes " et la " convoitise " des anges (1 P 1, 10-12) : " Celui sur qui tu verras l'Esprit descendre et demeurer, c'est lui qui baptise dans l'Esprit (...). Oui, j'ai vu et j'atteste que c'est Lui, le Fils de Dieu. (...) Voici l'Agneau de Dieu " (Jn 1, 33-36).

719 Enfin, avec Jean le Baptiste, l'Esprit Saint inaugure, en le préfigurant, ce qu'il réalisera avec et dans le Christ : redonner à l'homme " la ressemblance " divine. Le baptême de Jean était pour le repentir, celui dans l'eau et dans l'Esprit sera une nouvelle naissance (cf. Jn 3, 5).

" Réjouis-toi, comblée de grâce "

720 Marie, la Toute Sainte Mère de Dieu, toujours Vierge est le chef-d'œuvre de la mission du Fils et de l'Esprit dans la plénitude du temps. Pour la première fois dans le dessein du salut et parce que son Esprit l'a préparée, le Père trouve la *Demeure* où son Fils et son Esprit peuvent habiter parmi les hommes. C'est en ce sens que la Tradition de l'Église a souvent lu en relation à Marie les plus beaux textes sur la Sagesse (cf. Pr 8, 1 – 9, 6 ; Si 24) : Marie est chantée et représentée dans la liturgie comme le " Trône de la Sagesse ".

En elle commencent à se manifester les " merveilles de Dieu ", que l'Esprit va accomplir dans le Christ et dans l'Église :

721 L'Esprit Saint a *préparé* Marie par sa grâce. Il convenait que fût " pleine de grâce " la mère de Celui en qui " habite corporellement la Plénitude de la Divinité " (Col 2, 9). Elle a été, par pure grâce, conçue sans péché comme la plus humble des créatures, la plus capable d'accueil au Don ineffable du Tout-Puissant. C'est à juste titre que l'ange Gabriel la salue comme la " Fille de Sion " : " Réjouis-toi " (cf. So 3, 14 ; Za 2, 14). C'est l'action de grâce de tout le Peuple de Dieu, et donc de l'Église, qu'elle fait monter vers le Père dans l'Esprit Saint en son cantique (cf. Lc 1, 46-55) alors qu'elle porte en elle le Fils éternel.

722 En Marie, l'Esprit Saint *réalise* le dessein bienveillant du Père. C'est par l'Esprit Saint que la Vierge conçoit et enfante le Fils de Dieu. Sa virginité devient fécondité unique par la puissance de l'Esprit et de la foi (cf. Lc 1, 26-38 ; Rm 4, 18-21 ; Ga 4, 26-28).

723 En Marie, l'Esprit Saint *manifeste* le Fils du Père devenu Fils de la Vierge. Elle est le Buisson ardent de la Théophanie définitive : comblée de l'Esprit Saint, elle montre le Verbe dans l'humilité de sa chair et c'est aux Pauvres (cf. Lc 1, 15-19) et aux prémices des nations (cf. Mt 2, 11) qu'elle Le fait connaître.

724 Enfin, par Marie, l'Esprit Saint commence à *mettre en communion* avec le Christ les hommes " objets de l'amour bienveillant de Dieu " (cf. Lc 2, 14), et les humbles sont toujours les premiers à le recevoir : les bergers, les mages, Siméon et Anne, les époux de Cana et les premiers disciples.

725 Au terme de cette mission de l'Esprit, Marie devient la " Femme ", nouvelle Eve " mère des vivants ", Mère du " Christ total " (cf. Jn 19, 25-27). C'est comme telle qu'elle est présente avec les Douze, " d'un même cœur, assidus à la prière " (Ac 1, 14), à l'aube des " derniers temps " que l'Esprit va inaugurer le matin de la Pentecôte avec la manifestation de l'Église.

Le Christ Jésus

726 Toute la Mission du Fils et de l'Esprit Saint dans la plénitude du temps est contenue en ce que le Fils est l'oint de l'Esprit du Père depuis son Incarnation : Jésus est Christ, le Messie.

Tout le deuxième chapitre du Symbole de la foi est à lire à cette lumière. Toute l'œuvre du Christ est mission conjointe du Fils et de l'Esprit Saint. Ici, on mentionnera

seulement ce qui concerne la promesse de l'Esprit Saint par Jésus et son don par le Seigneur glorifié.

727 Jésus ne révèle pas pleinement l'Esprit Saint tant que lui-même n'a pas été glorifié par sa Mort et sa Résurrection. Pourtant, Il le suggère peu à peu, même dans son enseignement aux foules, lorsqu'Il révèle que sa Chair sera nourriture pour la vie du monde (cf. Jn 6, 27. 51. 62-63). Il le suggère aussi à Nicodème (cf. Jn 3, 5-8), à la Samaritaine (cf. Jn 4, 10. 14. 23-24) et à ceux qui participent à la fête des Tabernacles (cf. Jn 7, 37-39). A ses disciples, Il en parle ouvertement à propos de la prière (cf. Lc 11, 13) et du témoignage qu'ils auront à rendre (cf. Mt 10, 19-20).

728 C'est seulement quand l'Heure est venue où Il va être glorifié que Jésus *promet* la venue de l'Esprit Saint, puisque sa Mort et sa Résurrection seront l'accomplissement de la promesse faite aux Pères (cf. Jn 14, 16-17. 26 ; 15, 26 ; 16, 7-15 ; 17, 26) : l'Esprit de Vérité, l'autre Paraclet, sera donné par le Père à la prière de Jésus ; il sera envoyé par le Père au nom de Jésus ; Jésus l'enverra d'auprès du Père car il est issu du Père. L'Esprit Saint viendra, nous le connaissons, Il sera avec nous à jamais, Il demeurera avec nous ; Il nous enseignera tout et nous rappellera tout ce que le Christ nous a dit et lui rendra témoignage ; Il nous conduira vers la vérité tout entière et glorifiera le Christ. Quant au monde, Il le confondra en matière de péché, de justice et de jugement.

729 Enfin vient l'Heure de Jésus (cf. Jn 13, 1 ; 17, 1) : Jésus remet son esprit entre les mains du Père (cf. Lc 23, 46 ; Jn 19, 30) au moment où par sa Mort il est vainqueur de la mort, de sorte que, " ressuscité des morts par la Gloire du Père " (Rm 6, 4), il *donne* aussitôt l'Esprit Saint en " soufflant " sur ses disciples (cf. Jn 20, 22). A partir de cette Heure, la mission du Christ et de l'Esprit devient la mission de l'Eglise : " Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie " (Jn 20, 21 ; cf. Mt 28, 19 ; Lc 24, 47-48 ; Ac 1, 8).

V. L'Esprit et l'Eglise dans les derniers temps

La Pentecôte

730 Le jour de la Pentecôte (au terme des sept semaines Pascales), la Pâque du Christ s'accomplit dans l'effusion de l'Esprit Saint qui est manifesté, donné et communiqué comme Personne divine : de sa Plénitude, le Christ, Seigneur, répand à profusion l'Esprit (cf. Ac 2, 33-36).

731 En ce jour est pleinement révélée la Trinité Sainte. Depuis ce jour, le Royaume annoncé par le Christ est ouvert à ceux qui croient en Lui : dans l'humilité de la chair et dans la foi, ils participent déjà à la communion de la Trinité Sainte. Par sa venue, et elle ne cesse pas, l'Esprit Saint fait entrer le monde dans les " derniers temps ", le temps de l'Eglise, le Royaume déjà hérité, mais pas encore consommé :

Nous avons vu la vraie Lumière, nous avons reçu l'Esprit céleste, nous avons trouvé la vraie foi : nous adorons la Trinité indivisible car c'est elle qui nous a sauvés (Liturgie byzantine, Tropaïre des vêpres de Pentecôte ; il est repris dans les liturgies eucharistiques après la communion).

L'Esprit Saint – le Don de Dieu

732 " Dieu est Amour " (1 Jn 4, 8. 16) et l'Amour est le premier don, il contient tous les autres. Cet amour, " Dieu l'a répandu dans nos cœurs par l'Esprit qui nous fut donné " (Rm 5, 5).

733 Parce que nous sommes morts, ou, au moins, blessés par le péché, le premier effet du don de l'Amour est la rémission de nos péchés. C'est la communion de l'Esprit Saint (2 Co 13, 13) qui, dans l'Église, redonne aux baptisés la ressemblance divine perdue par le péché.

734 Il donne alors les " arrhes " ou les " prémices " de notre Héritage (cf. Rm 8, 23 ; 2 Co 1, 21) : la Vie même de la Trinité Sainte qui est d'aimer " comme il nous a aimés " (cf. 1 Jn 4, 11-12). Cet amour (la charité de 1 Co 13) est le principe de la vie nouvelle dans le Christ, rendue possible puisque nous avons " reçu une force, celle de l'Esprit Saint " (Ac 1, 8).

735 C'est par cette puissance de l'Esprit que les enfants de Dieu peuvent porter du fruit. Celui qui nous a greffés sur la vraie Vigne, nous fera porter " le fruit de l'Esprit qui est charité, joie, paix, longanimité, serviabilité, bonté, confiance dans les autres, douceur, maîtrise de soi " (Ga 5, 22-23). " L'Esprit est notre Vie " : plus nous renonçons à nous-mêmes (cf. Mt 16, 24-26), plus " l'Esprit nous fait aussi agir " (Ga 5, 25) :

Par communion avec lui, l'Esprit Saint rend spirituels, rétablit au Paradis, ramène au Royaume des cieux et à l'adoption filiale, donne la confiance d'appeler Dieu Père et de participer à la grâce du Christ, d'être appelé enfant de lumière et d'avoir part à la gloire éternelle (S. Basile, Spir. 15, 36 : PG 32, 132).

L'Esprit Saint et l'Église

736 La mission du Christ et de l'Esprit Saint s'accomplit dans l'Église, Corps du Christ et Temple de l'Esprit Saint. Cette mission conjointe associe désormais les fidèles du Christ à sa communion avec le Père dans l'Esprit Saint : L'Esprit *prépare* les hommes, les prévient par sa grâce, pour les attirer vers le Christ. Il leur *manifeste* le Seigneur ressuscité, Il leur rappelle sa parole et leur ouvre l'esprit à l'intelligence de sa Mort et de sa Résurrection. Il leur *rend présent* le mystère du Christ, éminemment dans l'Eucharistie, afin de les réconcilier, de les *mettre en communion* avec Dieu, afin de leur faire porter " beaucoup de fruit " (Jn 15, 5. 8. 16).

737 Ainsi la mission de l'Église ne s'ajoute pas à celle du Christ et de l'Esprit Saint, mais elle en est le sacrement : par tout sont être et dans tous ses membres elle est envoyée pour annoncer et témoigner, actualiser et répandre le mystère de la communion de la Sainte Trinité (ce sera l'objet du prochain article) :

Nous tous qui avons reçu l'unique et même esprit, à savoir, l'Esprit Saint, nous nous sommes fondus entre nous et avec Dieu. Car bien que nous soyons nombreux séparément et que le Christ fasse que l'Esprit du Père et le sien habite en chacun de nous, cet Esprit unique et indivisible ramène par lui-même à l'unité ceux qui sont distincts entre eux (...) et fait que tous apparaissent comme une seule chose en lui-même. Et de même que la puissance de la sainte humanité du Christ fait que tous ceux-là en qui elle se trouve forment un seul corps, je pense que de la même manière l'Esprit de Dieu qui habite en tous, unique et indivisible, les ramène tous à l'unité spirituelle (S. Cyrille d'Alexandrie, Jo. 12 : PG 74, 560-561).

738 Parce que l'Esprit Saint est l'Onction du Christ, c'est le Christ, la Tête du Corps, qui le répand dans ses membres pour les nourrir, les guérir, les organiser dans leurs fonctions mutuelles, les vivifier, les envoyer témoigner, les associer à son offrande au Père et à son intercession pour le monde entier. C'est par les sacrements de l'Église que le Christ communique aux membres de son Corps son Esprit Saint et Sanctificateur (ce sera l'objet de la deuxième partie du Catéchisme).

739 Ces " merveilles de Dieu ", offertes aux croyants dans les sacrements de l'Église, portent leurs fruits dans la vie nouvelle, dans le Christ, selon l'Esprit (ce sera l'objet de la troisième partie du Catéchisme).

740 " L'Esprit vient au secours de notre faiblesse, car nous ne savons que demander pour prier comme il faut ; mais l'Esprit lui-même intercède pour nous en des gémissements ineffables " (Rm 8, 26). L'Esprit Saint, artisan des œuvres de Dieu, est le Maître de la prière (ce sera l'objet de la quatrième partie du Catéchisme).

En bref

741 *" La preuve que vous êtes des fils, c'est que Dieu a envoyé dans nos cœurs l'Esprit de son Fils qui crie : Abba, Père " (Ga 4, 6).*

742 *Du commencement à la consommation du temps, quand Dieu envoie son Fils, il envoie toujours son Esprit : leur mission est conjointe et inséparable.*

743 *Dans la plénitude du temps, l'Esprit Saint accomplit en Marie toutes les préparations à la venue du Christ dans le Peuple de Dieu. Par l'action de l'Esprit Saint en elle, le Père donne au monde l'Emmanuel, " Dieu-avec-nous " (Mt 1, 23).*

744 *Le Fils de Dieu est consacré Christ (Messie) par l'Onction de l'Esprit Saint dans son Incarnation (cf. Ps 2, 6-7).*

745 *Par sa Mort et sa Résurrection, Jésus est constitué Seigneur et Christ dans la gloire (Ac 2, 36). De sa Plénitude, Il répand l'Esprit Saint sur les apôtres et l'Église.*

746 *L'Esprit Saint que le Christ, Tête, répand dans ses membres, bâtit, anime et sanctifie l'Église. Elle est le sacrement de la communion de la Trinité Sainte et des hommes.*

Article 9

" Je crois à la Sainte ÉGLISE catholique "

747 " Le Christ est la lumière des peuples : réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église " (LG 1). C'est sur ces paroles que s'ouvre la " Constitution dogmatique sur l'Église " du deuxième Concile du Vatican. Par là, le Concile montre que l'article de foi sur l'Église dépend entièrement des articles

concernant le Christ Jésus. L'Église n'a pas d'autre lumière que celle du Christ ; elle est, selon une image chère aux Pères de l'Église, comparable à la lune dont toute la lumière est reflet du soleil.

748 L'article sur l'Église dépend aussi entièrement de celui sur le Saint-Esprit qui le précède. " En effet, après avoir montré que l'Esprit Saint est la source et le donateur de toute sainteté, nous confessons maintenant que c'est Lui qui a doté l'Église de sainteté " (Catech. R. 1, 10, 1). L'Église est, selon l'expression des Pères, le lieu " où fleurit l'Esprit " (S. Hippolyte, trad. ap. 35).

749 Croire que l'Église est " Sainte " et " Catholique ", et qu'elle est " Une " et " Apostolique " (comme l'ajoute le Symbole de Nicée-Constantinople) est inséparable de la foi en Dieu le Père, le Fils et le Saint Esprit. Dans le Symbole des apôtres, nous faisons profession de croire une Église Sainte (" *Credo [...] Ecclesiam* "), et non pas *en* l'Église, pour ne pas confondre Dieu et ses œuvres et pour attribuer clairement à la bonté de Dieu *tous* les dons qu'Il a mis dans son Église (cf. Catech. R. 1, 10, 22).

Paragraphe 1. L'Église dans le dessein de Dieu

I. Les noms et les images de l'Église

750 Le mot " Église " [*ekklèsia*, du grec *ek-kalein*, " appeler hors "] signifie " convocation ". Il désigne des assemblées du peuple (cf. Ac 19, 39), en général de caractère religieux. C'est le terme fréquemment utilisé dans l'Ancien Testament grec pour l'assemblée du peuple élu devant Dieu, surtout pour l'assemblée du Sinaï où Israël reçut la Loi et fut constitué par Dieu comme son peuple saint (cf. Ex 19). En s'appelant " Église ", la première communauté de ceux qui croyaient au Christ se reconnaît héritière de cette assemblée. En elle, Dieu " convoque " son Peuple de tous les confins de la terre. Le terme *Kyriakè* dont sont dérivés *church*, *Kirche*, signifie " celle qui appartient au Seigneur ".

751 Dans le langage chrétien, le mot " Église " désigne l'assemblée liturgique (cf. 1 Co 11, 18 ; 14, 19. 28. 34. 35), mais aussi la communauté locale (cf. 1 Co 1, 2 ; 16, 1) ou toute la communauté universelle des croyants (cf. 1 Co 15, 9 ; Ga 1, 13 ; Ph 3, 6). Ces trois significations sont en fait inséparables. " L'Église ", c'est le Peuple que Dieu rassemble dans le monde entier. Elle existe dans les communautés locales et se réalise comme assemblée liturgique, surtout eucharistique. Elle vit de la Parole et du Corps du Christ et devient ainsi elle-même Corps du Christ.

Les symboles de l'Église

752 Dans l'Écriture Sainte, nous trouvons une foule d'images et de figures liées entre elles, par lesquelles la révélation parle du mystère inépuisable de l'Église. Les images prises de l'Ancien Testament constituent des variations d'une idée de fond, celle du " Peuple de Dieu ". Dans le Nouveau Testament (cf. Ep 1, 22 ; Col 1, 18), toutes ces images trouvent un nouveau centre par le fait que le Christ devient " la Tête " de ce peuple (cf. LG 9) qui est dès lors son Corps. Autour de ce centre se sont groupés des images " tirées soit de la vie pastorale ou de la vie des champs, soit du travail de construction ou de la famille et des épousailles " (LG 6).

753 " L'Église, en effet, est le *bercaïl* dont le Christ est l'entrée unique et nécessaire (cf. Jn 10, 1-10). Elle est aussi le troupeau dont Dieu a proclamé lui-même à l'avance qu'il serait le pasteur (cf. Is 40, 11 ; Ez 34, 11-31), et dont les brebis, quoiqu'elles aient à leur tête des pasteurs humains, sont cependant continuellement conduites et nourries par le Christ même, Bon Pasteur et Prince des pasteurs (cf. Jn 10, 11 ; 1 P 5, 4), qui a donné sa vie pour ses brebis (cf. LG 6 ; Jn 10, 11-15) ".

754 " L'Église est le *terrain de culture*, le champ de Dieu (1 Co 3, 9). Dans ce champ croît l'antique olivier dont les patriarches furent la racine sainte et en lequel s'opère et s'opérera la réconciliation entre Juifs et Gentils (cf. Rm 11, 13-26). Elle fut plantée par le Vigneron céleste comme une vigne choisie (cf. Mt 21, 33-43 par. ; cf. Is 5, 1-7). La Vigne véritable, c'est le Christ : c'est lui qui donne vie et fécondité aux rameaux que nous sommes : par l'Église nous demeurons en lui, sans qui nous ne pouvons rien faire (cf. Jn 15, 1-5) " (LG 6).

755 " Bien souvent aussi, l'Église est dite la *construction* de Dieu (cf. 1 Co 3, 9). Le Seigneur lui-même s'est comparé à la pierre rejetée par les bâtisseurs et devenue pierre angulaire (Mt 21, 42 par. ; cf. Ac 4, 11 ; 1 P 2, 7 ; Ps 118, 22). Sur ce fondement, l'Église est construite par les apôtres (cf. 1 Co 3, 11), et de ce fondement elle reçoit fermeté et cohésion. Cette construction est décorée d'appellations diverses : la maison de Dieu (cf. 1 Tm 3, 15), dans laquelle habite sa *famille*, l'habitation de Dieu dans l'Esprit (cf. Ep 2, 19-22), la demeure de Dieu chez les hommes (cf. Ap 21, 3), et surtout le *temple* saint, lequel, représenté par les sanctuaires de pierres, est l'objet de la louange des saints Pères et comparé à juste titre dans la liturgie à la Cité sainte, la nouvelle Jérusalem. En effet, nous sommes en elle sur la terre comme les pierres vivantes qui entrent dans la construction (cf. 1 P 2, 5). Cette Cité sainte, Jean la contemple descendant du ciel d'auprès de Dieu à l'heure où se renouvellera le monde, prête comme une fiancée parée pour son époux (cf. Ap 21, 1-2) "(LG 6).

756 " L'Église s'appelle encore " la Jérusalem d'en haut " et " notre mère " (Ga 4, 26 ; cf. Ap 12, 17) ; elle est décrite comme l'épouse immaculée de l'Agneau immaculé (cf. Ap 19, 7 ; 21, 2. 9 ; 22, 17) que le Christ 'a aimée, pour laquelle il s'est livré afin de la sanctifier' (Ep 5, 26), qu'il s'est associée par un pacte indissoluble, qu'il ne cesse de 'nourrir et d'entourer de soins' (Ep 5, 29) " (LG 6).

II. Origine, fondation et mission de l'Église

757 Pour scruter le mystère de l'Église, il convient de méditer d'abord son origine dans le dessein de la Très Sainte Trinité et sa réalisation progressive dans l'histoire.

Un dessein né dans le cœur du Père

758 " Le Père éternel par la disposition absolument libre et mystérieuse de sa sagesse et de sa bonté a créé l'univers ; il a décidé d'élever les hommes à la communion de sa vie divine ", à laquelle il appelle tous les hommes dans son Fils : " Tous ceux qui croient au Christ, le Père a voulu les appeler à former la sainte Église ". Cette " famille de Dieu " se constitue et se réalise graduellement au long des étapes de l'histoire humaine, selon les dispositions du Père : en effet, l'Église a été " préfigurée dès l'origine du monde ; elle a été merveilleusement préparée dans l'histoire du peuple d'Israël et dans l'Ancienne Alliance ; elle a été instituée enfin en ces temps qui sont les derniers ; elle est manifestée grâce à l'effusion de l'Esprit Saint et, au terme des siècles, elle sera consommée dans la gloire " (LG 2).

L'Église – préfigurée dès l'origine du monde

759 " Le monde fut créé en vue de l'Église ", disaient les chrétiens des premiers temps (Hermas, vis. 2, 4, 1 ; cf. Aristide, apol. 16, 6 ; Justin, apol. 2, 7). Dieu a créé le monde en vue de la communion à sa vie divine, communion qui se réalise par la " convocation " des hommes dans le Christ, et cette " convocation ", c'est l'Église. L'Église est la fin de toutes choses (cf. S. Epiphane, hær. 1, 1, 5 : PG 41, 181C), et les vicissitudes douloureuses elles-mêmes, comme la chute des Anges et le péché de l'homme, ne furent permises par Dieu que comme occasion et moyen pour déployer toute la force de son bras, toute la mesure d'amour qu'il voulait donner au monde :

De même que la volonté de Dieu est un acte et qu'elle s'appelle le monde, ainsi son intention est le salut des hommes, et elle s'appelle l'Église (Clément d'Alexandrie, pæd. 1, 6).

L'Église – préparée dans l'Ancienne Alliance

760 Le rassemblement du Peuple de Dieu commence à l'instant où le péché détruit la communion des hommes avec Dieu et celle des hommes entre eux. Le rassemblement de l'Église est pour ainsi dire la réaction de Dieu au chaos provoqué par le péché. Cette réunification se réalise secrètement au sein de tous les peuples : " En toute nation, Dieu tient pour agréable quiconque le craint et pratique la justice " (Ac 10, 35 ; cf. LG 9 ; 13 ; 16).

761 La *préparation* lointaine du rassemblement du Peuple de Dieu commence avec la vocation d'Abraham, à qui Dieu promet qu'il deviendra le père d'un grand peuple (cf. Gn 12, 2 ; 15, 5-6). La préparation immédiate commence avec l'élection d'Israël comme Peuple de Dieu (cf. Ex 19, 5-6 ; Dt 7, 6). Par son élection, Israël doit être le signe du rassemblement futur de toutes les nations (cf. Is 2, 2-5 ; Mi 4, 1-4). Mais déjà les prophètes accusent Israël d'avoir rompu l'alliance et de s'être comporté comme une prostituée (cf. Os 1 ; Is 1, 2-4 ; Jr 2 ; etc.). Ils annoncent une alliance nouvelle et éternelle (cf. Jr 31, 31-34 ; Is 55, 3). " Cette Alliance Nouvelle, le Christ l'a instituée " (LG 9).

L'Église – instituée par le Christ Jésus

762 Il appartient au Fils de réaliser, dans la plénitude des temps, le plan de salut de son Père ; c'est là le motif de sa " mission " (cf. LG 3 ; AG 3). " Le Seigneur Jésus posa le commencement de son Église en prêchant l'heureuse nouvelle, l'avènement du Règne de Dieu promis dans les Écritures depuis des siècles " (LG 5). Pour accomplir la volonté du Père, le Christ inaugure le Royaume des cieux sur la terre. L'Église " est le Règne du Christ déjà mystérieusement présent " (LG 3).

763 " Ce Royaume brille aux yeux des hommes dans la parole, les œuvres et la présence du Christ " (LG 5). Accueillir la parole de Jésus, c'est " accueillir le Royaume lui-même " (ibid.). Le germe et le commencement du Royaume sont le " petit troupeau " (Lc 12, 32) de ceux que Jésus est venu convoquer autour de lui et dont il est lui-même le pasteur (cf. Mt 10, 16 ; 26, 31 ; Jn 10, 1-21). Ils constituent la vraie famille de Jésus (cf. Mt 12, 49). A ceux qu'il a ainsi rassemblés autour de lui, il a enseigné une " manière d'agir " nouvelle, mais aussi une prière propre (cf. Mt 5-6).

764 Le Seigneur Jésus a doté sa communauté d'une structure qui demeurera jusqu'au plein achèvement du Royaume. Il y a avant tout le choix des Douze avec Pierre comme leur chef (cf. Mc 3, 14-15). Représentant les douze tribus d'Israël (cf.

Mt 19, 28 ; Lc 22, 30) ils sont les pierres d'assise de la nouvelle Jérusalem (cf. Ap 21, 12-14). Les Douze (cf. Mc 6, 7) et les autres disciples (cf. Lc 10, 1-2) participent à la mission du Christ, à son pouvoir, mais aussi à son sort (cf. Mt 10, 25 ; Jn 15, 20). Par tous ces actes, le Christ prépare et bâtit son Église.

765 Mais l'Église est née principalement du don total du Christ pour notre salut, anticipé dans l'institution de l'Eucharistie et réalisé sur la Croix. " Le commencement et la croissance de l'Église sont signifiés par le sang et l'eau sortant du côté ouvert de Jésus crucifié " (LG 3). " Car c'est du côté du Christ endormi sur la Croix qu'est né l'admirable sacrement de l'Église toute entière " (SC 5). De même qu'Eve a été formée du côté d'Adam endormi, ainsi l'Église est née du cœur transpercé du Christ mort sur la Croix (cf. S. Ambroise, Luc. 2, 85-89 : PL 15, 1583-1586).

L'Église – manifestée par l'Esprit Saint

766 " Une fois achevée l'œuvre que le Père avait chargé son Fils d'accomplir sur la terre, le jour de Pentecôte, l'Esprit Saint fut envoyé pour sanctifier l'Église en permanence " (LG 4). C'est alors que " l'Église se manifesta publiquement devant la multitude et que commença la diffusion de l'Évangile avec la prédication " (AG 4). Parce qu'elle est " convocation " de tous les hommes au salut, l'Église est, par sa nature même, missionnaire envoyée par le Christ à toutes les nations pour en faire des disciples (cf. Mt 28, 19-20 ; AG 2 ; 5-6).

767 Pour réaliser sa mission, l'Esprit Saint " équipe et dirige l'Église grâce à la diversité des dons hiérarchiques et charismatiques " (LG 4). " Aussi l'Église, pourvue des dons de son fondateur, et fidèlement appliquée à garder ses préceptes de charité, d'humilité et d'abnégation, reçoit mission d'annoncer le Royaume du Christ et de Dieu et de l'instaurer dans toutes les nations ; elle constitue de ce royaume le germe et le commencement sur terre " (LG 5).

L'Église – consommée dans la gloire

768 " L'Église (...) n'aura sa consommation que dans la gloire céleste " (LG 48), lors du retour glorieux du Christ. Jusqu'à ce jour, " l'Église avance dans son pèlerinage à travers les persécutions du monde et les consolations de Dieu " (S. Augustin, civ. 18, 51 ; cf. LG 8). Ici-bas, elle se sait en exil, loin du Seigneur (cf. 2 Co 5, 6 ; LG 6), et elle aspire à l'avènement plénier du Royaume, " l'heure où elle sera, dans la gloire, réunie à son Roi " (LG 5). La consommation de l'Église, et à travers elle, celle du monde, dans la gloire ne se fera pas sans de grandes épreuves. Alors seulement, " tous les justes depuis Adam, depuis Abel le juste jusqu'au dernier élu se trouveront rassemblés dans l'Église universelle auprès du Père " (LG 2).

III. Le mystère de l'Église

769 L'Église est dans l'histoire, mais elle la transcende en même temps. C'est uniquement " avec les yeux de la foi " (Catech. R. 1, 10, 20) que l'on peut voir en sa réalité visible en même temps une réalité spirituelle, porteuse de vie divine.

L'Église – à la fois visible et spirituelle

770 " Le Christ, unique médiateur, constitue et continuellement soutient son Église sainte, communauté de foi, d'espérance et de charité, ici-bas, sur terre, comme un

tout visible par lequel il répand, à l'intention de tous, la vérité et la grâce ". L'Église est à la fois :

- " société dotée d'organes hiérarchiques et Corps Mystique du Christ ;
- assemblée visible et communauté spirituelle ;
- Église terrestre et Église parée de dons célestes ".

Ces dimensions constituent ensemble " une seule réalité complexe, faite d'un double élément humain et divin " (LG 8) :

Il appartient en propre à l'Église d'être à la fois humaine et divine, visible et riche de réalités invisibles, fervente dans l'action et occupée à la contemplation, présente dans le monde et pourtant étrangère. Mais de telle sorte qu'en elle ce qui est humain est ordonné et soumis au divin ; ce qui est visible, à l'invisible ; ce qui relève de l'action, à la contemplation ; et ce qui est présent, à la cité future que nous recherchons (SC 2).

Humilité ! Sublimité ! Tente de Cédar et sanctuaire de Dieu ; habitation terrestre et céleste palais ; maison d'argile et cour royale ; corps mortel et temple de lumière ; objet de mépris enfin pour les orgueilleux et épouse du Christ ! Elle est noire mais belle, filles de Jérusalem, celle qui, pâlie par la fatigue et la souffrance d'un long exil, a cependant pour ornement la parure céleste (S. Bernard, Cant. 27, 7, 14 : PL 183, 920D).

L'Église – mystère de l'union des hommes avec Dieu

771 C'est dans l'Église que le Christ accomplit et révèle son propre mystère comme le but du dessein de Dieu : " récapituler tout en Lui " (Ep 1, 10). S. Paul appelle " grand mystère " (Ep 5, 32) l'union sponsale du Christ et de l'Église. Parce qu'elle est unie au Christ comme à son Époux (cf. Ep 5, 25-27), l'Église devient elle-même à son tour mystère (cf. Ep 3, 9-11). Contemplant en elle le mystère, S. Paul s'écrit : " Le Christ en vous, l'espérance de la gloire " (Col 1, 27).

772 Dans l'Église cette communion des hommes avec Dieu par " la charité qui ne passe jamais " (1 Co 13, 8) est la fin qui commande tout ce qui en elle est moyen sacramentel lié à ce monde qui passe (cf. LG 48). " Sa structure est complètement ordonnée à la sainteté des membres du Christ. Et la sainteté s'apprécie en fonction du 'grand mystère' dans lequel l'Épouse répond par le don de l'amour au don de l'Époux " (MD 27). Marie nous précède tous dans la sainteté qui est le mystère de l'Église comme " l'Épouse sans tâche ni ride " (Ep 5, 27). C'est pourquoi " la dimension mariale de l'Église précède sa dimension pétrinienne " (MD 27).

L'Église – sacrement universel du salut

773 Le mot grec *mysterion* a été traduit en latin par deux termes : *mysterium* et *sacramentum*. Dans l'interprétation ultérieure, le terme *sacramentum* exprime davantage le signe visible de la réalité cachée du salut, indiquée par le terme *mysterium*. En ce sens, le Christ est Lui-même le mystère du salut : " Non est enim aliud Dei mysterium, nisi Christus " (" Il n'y a pas d'autre mystère que le Christ ", S. Augustin, ep. 187, 11, 34 : PL 33, 845). L'œuvre salvifique de son humanité sainte et sanctifiante est le sacrement du salut qui se manifeste et agit dans les sacrements de l'Église (que les Églises d'Orient appellent aussi " les saints mystères "). Les sept sacrements sont les signes et les instruments par lesquels l'Esprit Saint répand la grâce du Christ, qui est la Tête, dans l'Église qui est

son Corps. L'Église contient donc et communique la grâce invisible qu'elle signifie. C'est en ce sens analogique qu'elle est appelée " sacrement ".

774 " L'Église est, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et l'instrument de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain " (LG 1) : Être le sacrement de l'*union intime des hommes avec Dieu* : c'est là le premier but de l'Église. Parce que la communion entre les hommes s'enracine dans l'union avec Dieu, l'Église est aussi le sacrement de l'*unité du genre humain*. En elle, cette unité est déjà commencée puisqu'elle rassemble des hommes " de toute nation, race, peuple et langue " (Ap 7, 9) ; en même temps, l'Église est " signe et instrument " de la pleine réalisation de cette unité qui doit encore venir.

775 Comme sacrement, l'Église est instrument du Christ. " Entre ses mains elle est l'instrument de la Rédemption de tous les hommes " (LG 9), " le sacrement universel du salut " (LG 48), par lequel le Christ " manifeste et actualise l'amour de Dieu pour les hommes " (GS 45, § 1). Elle " est le projet visible de l'amour de Dieu pour l'humanité " (Paul VI, discours 22 juin 1973) qui veut " que le genre humain tout entier constitue un seul Peuple de Dieu, se rassemble dans le Corps unique du Christ, soit construit en un seul temple du Saint-Esprit " (AG 7 ; cf. LG 17).

En bref

776 *Le mot " Église " signifie " convocation ". Il désigne l'assemblée de ceux que la Parole de Dieu convoque pour former le Peuple de Dieu et qui, nourris du Corps du Christ, deviennent eux-mêmes Corps du Christ*

777 *L'Église est à la fois chemin et but du dessein de Dieu : préfigurée dans la création, préparée dans l'Ancienne Alliance, fondée par les paroles et les actions de Jésus-Christ, réalisée par sa Croix rédemptrice et sa Résurrection, elle est manifestée comme mystère de salut par l'effusion de l'Esprit Saint. Elle sera consommée dans la gloire du ciel comme assemblée de tous les rachetés de la terre (cf. Ap 14, 4).*

778 *L'Église est à la fois visible et spirituelle, société hiérarchique et Corps Mystique du Christ. Elle est une, formée d'un double élément humain et divin. C'est là son mystère que seule la foi peut accueillir.*

779 *L'Église est dans ce monde-ci le sacrement du salut, le signe et l'instrument de la communion de Dieu et des hommes.*

Paragraphe 2. L'Église – Peuple de Dieu, Corps du Christ, temple de l'Esprit Saint

I. L'Église – Peuple de Dieu

780 " A toute époque, à la vérité, et en toute nation, Dieu a tenu pour agréable quiconque le craint et pratique la justice. Cependant, il a plu à Dieu que les hommes ne reçoivent pas la sanctification et le salut séparément, hors de tout lien mutuel ; il a

voulu au contraire en faire un Peuple qui le connaîtrait selon la vérité et le servirait dans la sainteté. C'est pourquoi il s'est choisi le Peuple d'Israël pour être son Peuple avec qui il a fait alliance et qu'il a progressivement instruit (...). Tout cela cependant n'était que pour préparer et figurer l'Alliance Nouvelle et parfaite qui serait conclue dans le Christ (...). C'est la Nouvelle Alliance dans son sang, appelant un Peuple, venu des Juifs et des païens, à se rassembler dans l'unité, non pas selon la chair, mais dans l'Esprit " (LG 9).

Les caractéristiques du Peuple de Dieu

781 Le Peuple de Dieu a des caractéristiques qui le distinguent nettement de tous les groupements religieux, ethniques, politiques ou culturels de l'histoire :

– Il est le Peuple *de Dieu* : Dieu n'appartient en propre à aucun peuple. Mais Il s'est acquis un peuple de ceux qui autrefois n'étaient pas un peuple : " une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte " (1 P 2, 9).

– On devient *membre* de ce Peuple non par la naissance physique, mais par la " naissance d'en haut ", " de l'eau et de l'Esprit " (Jn 3, 3-5), c'est-à-dire par la foi au Christ et le Baptême.

– Ce Peuple a pour *Chef* [Tête] Jésus le Christ [Oint, Messie] : parce que la même Onction, l'Esprit Saint, découle de la Tête dans le Corps, il est " le Peuple messianique ".

– " La *condition* de ce Peuple, c'est la dignité de la liberté des fils de Dieu : dans leurs cœurs, comme dans un temple, réside l'Esprit Saint ".

– " Sa *loi*, c'est le commandement nouveau d'aimer comme le Christ lui-même nous a aimés (cf. Jn 13, 34) ". C'est la loi " nouvelle " de l'Esprit Saint (Rm 8, 2 ; Ga 5, 25).

– Sa *mission*, c'est d'être le sel de la terre et la lumière du monde (cf. Mt 5, 13-16). " Il constitue pour tout le genre humain le germe le plus fort d'unité, d'espérance et de salut ".

– Sa *destinée*, enfin, c'est le Royaume de Dieu, commencé sur la terre par Dieu lui-même, Royaume qui doit se dilater de plus en plus, jusqu'à ce que, à la fin des temps, il soit achevé par Dieu lui-même " (LG 9).

Un Peuple sacerdotal, prophétique et royal

782 Jésus-Christ est celui que le Père a oint de l'Esprit Saint et qu'il a constitué " Prêtre, Prophète et Roi ". Le Peuple de Dieu tout entier participe à ces trois fonctions du Christ et il porte les responsabilités de mission et de service qui en découlent (cf. RH 18-21).

783 En entrant dans le Peuple de Dieu par la foi et le Baptême, on reçoit part à la vocation unique de ce Peuple : à sa vocation *sacerdotale* : " Le Christ Seigneur, grand prêtre pris d'entre les hommes a fait du Peuple nouveau 'un royaume, des prêtres pour son Dieu et Père'. Les baptisés, en effet, par la régénération et l'onction

du Saint-Esprit, sont *consacrés* pour être une demeure spirituelle et un sacerdoce saint " (LG 10).

784 " Le Peuple saint de Dieu participe aussi à la fonction *prophétique* du Christ ". Il l'est surtout : par le sens surnaturel de la foi qui est celui du Peuple tout entier, laïcs et hiérarchie, lorsqu'il " s'attache indéfectiblement à la foi transmise aux saints une fois pour toutes " (LG 12) et en approfondit l'intelligence et devient témoin du Christ au milieu de ce monde

785 Le Peuple de Dieu participe enfin à la fonction *royale* du Christ. Le Christ exerce sa royauté en attirant à soi tous les hommes par sa mort et sa Résurrection (cf. Jn 12, 32). Le Christ, Roi et Seigneur de l'univers, s'est fait le serviteur de tous, n'étant " pas venu pour être servi, mais pour servir et pour donner sa vie en rançon pour la multitude " (Mt 20, 28). Pour le chrétien, " régner, c'est le servir " (LG 36), particulièrement " dans les pauvres et les souffrants, dans lesquels l'Église reconnaît l'image de son Fondateur pauvre et souffrant " (LG 8). Le Peuple de Dieu réalise sa " dignité royale " en vivant conformément à cette vocation de servir avec le Christ.

De tous les régénérés dans le Christ le signe de la Croix fait des rois, l'onction du Saint-Esprit les consacre comme prêtres, afin que, mis à part le service particulier de notre ministère, tous les chrétiens spirituels et usant de leur raison se reconnaissent membres de cette race royale et participants de la fonction sacerdotale. Qu'y a-t-il, en effet, d'aussi royal pour une âme que de gouverner son corps dans la soumission à Dieu ? Et qu'y a-t-il d'aussi sacerdotal que de vouer au Seigneur une conscience pure et d'offrir sur l'autel de son cœur les victimes sans taches de la piété ? (S. Léon le Grand, serm. 4, 1 : PL 54, 149).

II. L'Église – Corps du Christ

L'Église est communion avec Jésus

786 Dès le début, Jésus a associés ses disciples à sa vie (cf. Mc 1, 16-20 ; 3, 13-19) ; il leur a révélé le mystère du Royaume (cf. Mt 13, 10-17) ; il leur a donné part à sa mission, à sa joie (cf. Lc 10, 17-20) et à ses souffrances (cf. Lc 22, 28-30). Jésus parle d'une communion encore plus intime entre Lui et ceux qui le suivraient :

" Demeurez en moi, comme moi en vous (...). Je suis le cep, vous êtes les sarments " (Jn 15, 4-5). Et Il annonce une communion mystérieuse et réelle entre son propre corps et le nôtre : " Qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui " (Jn 6, 56).

787 Lorsque sa présence visible leur a été enlevée, Jésus n'a pas laissé orphelins ses disciples (cf. Jn 14, 18). Il leur a promis de rester avec eux jusqu'à la fin des temps (cf. Mt 28, 20), il leur a envoyé son Esprit (cf. Jn 20, 22 ; Ac 2, 33). La communion avec Jésus en est devenue, d'une certaine façon, plus intense : " En communiquant son Esprit à ses frères, qu'il rassemble de toutes les nations, Il les a constitués mystiquement comme son corps " (LG 7).

788 La comparaison de l'Église avec le corps jette une lumière sur le lien intime entre l'Église et le Christ. Elle n'est pas seulement rassemblée *autour de lui* ; elle est unifiée *en lui*, dans son Corps. Trois aspects de l'Église – Corps du Christ sont plus

spécifiquement à relever : l'unité de tous les membres entre eux par leur union au Christ ; le Christ Tête du Corps ; l'Église, Épouse du Christ.

" Un seul corps "

789 Les croyants qui répondent à la Parole de Dieu et deviennent membres du Corps du Christ, deviennent étroitement unis au Christ : " Dans ce corps la vie du Christ se répand à travers les croyants que les sacrements, d'une manière mystérieuse et réelle, unissent au Christ souffrant et glorifié " (LG 7). Ceci est particulièrement vrai du Baptême par lequel nous sommes unis à la mort et à la Résurrection du Christ (cf. Rm 6, 4-5 ; 1 Co 12, 13), et de l'Eucharistie, par laquelle, " participant réellement au corps du Christ ", " nous sommes élevés à la communion avec Lui et entre nous " (LG 7).

790 L'unité du corps n'abolit pas la diversité des membres : " Dans l'édification du corps du Christ règne une diversité de membres et de fonctions. Unique est l'Esprit qui distribue des dons variés pour le bien de l'Église à la mesure de ses richesses et des exigences des services " . L'unité du Corps mystique produit et stimule entre les fidèles la charité : " Aussi un membre ne peut souffrir, que tous les membres ne souffrent, un membre ne peut être à l'honneur, que tous les membres ne se réjouissent avec lui " (LG 7). Enfin, l'unité du Corps mystique est victorieuse de toutes les divisions humaines : " Vous tous, en effet, baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ ; il n'y a ni Juif ni Grec, il n'y a ni esclave ni homme libre, il n'y a ni homme ni femme ; car tous vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus " (Ga 3, 27-28).

" De ce Corps, le Christ est la Tête "

791 Le Christ " est la Tête du Corps qui est l'Église " (Col 1, 18). Il est le Principe de la création et de la rédemption. Élevé dans la gloire du Père, " Il a en tout la primauté " (Col 1, 18), principalement sur l'Église par laquelle il étend son règne sur toute chose :

792 *Il nous unit à sa Pâque* : Tous les membres doivent s'efforcer de lui ressembler " jusqu'à ce que le Christ soit formé en eux " (Ga 4, 19). " C'est dans ce but que nous sommes introduits dans les mystères de sa vie, (...) associés à ses souffrances comme le corps à la tête, unis à sa passion pour être unis à sa gloire " (LG 7).

793 *Il pourvoit à notre croissance* (cf. Col 2, 19) : Pour nous faire grandir vers lui, notre Tête (cf. Ep 4, 11-16), le Christ dispose dans son corps, l'Église, les dons et les services par lesquels nous nous aidons mutuellement sur le chemin du salut.

794 Le Christ et l'Église, c'est donc le " *Christ total* " (*Christus totus*). L'Église est une avec le Christ. Les saints ont une conscience très vive de cette unité :

Félicitons-nous donc et rendons grâces de ce que nous sommes devenus, non seulement des chrétiens, mais le Christ lui-même. Comprenez-vous, frères, la grâce que Dieu nous a faite en nous donnant le Christ comme Tête ? Soyez dans l'admiration et réjouissez-vous, nous sommes devenus le Christ. En effet, puisqu'il est la Tête et que nous sommes les membres, l'homme tout entier, c'est lui et nous (...).

La plénitude du Christ, c'est donc la Tête et les membres ; qu'est-ce à dire : la Tête et les membres ? Le Christ et l'Église (S. Augustin, ev. Jo. 21, 8).

Notre Rédempteur s'est montré comme une seule et même personne que l'Église qu'il a assumée (S. Grégoire le Grand, mor. præf. 1, 6, 4 : PL 75, 525A).

Tête et membres, une seule et même personne mystique pour ainsi dire (S. Thomas d'A., s. th. 3, 48, 2, ad 1).

Un mot de Ste Jeanne d'Arc à ses juges résume la foi des saints Docteurs et exprime le bon sens du croyant : " De Jésus-Christ et de l'Église, il m'est avis que c'est tout un, et qu'il n'en faut pas faire difficulté " (Jeanne d'Arc, proc.).

L'Église est l'Épouse du Christ

795 L'unité du Christ et de l'Église, Tête et membres du Corps, implique aussi la distinction des deux dans une relation personnelle. Cet aspect est souvent exprimé par l'image de l'époux et de l'épouse. Le thème du Christ Époux de l'Église a été préparé par les prophètes et annoncé par Jean-Baptiste (cf. Jn 3, 29). Le Seigneur s'est lui-même désigné comme " l'Époux " (Mc 2, 19 ; cf. Mt 22, 1-14 ; 25, 1-13). L'apôtre présente l'Église et chaque fidèle, membre de son Corps, comme une Épouse " fiancée " au Christ Seigneur, pour n'être avec Lui qu'un seul Esprit (cf. 1 Co 6, 15-16 ; 2 Co 11, 2). Elle est l'Épouse immaculée de l'Agneau immaculé (cf. Ap 22, 17 ; Ep 1, 4 ; 5, 27) que le Christ a aimée, pour laquelle Il s'est livré " afin de la sanctifier " (Ep 5, 26), qu'Il s'est associée par une alliance éternelle, et dont Il ne cesse de prendre soin comme de son propre Corps (cf. Ep 5, 29) :

Voilà le Christ total, Tête et Corps, un seul formé de beaucoup. (...) Que ce soit la Tête qui parle, que ce soit les membres, c'est le Christ qui parle. Il parle en tenant le rôle de la Tête (*ex persona capitis*) ou bien en tenant le rôle du Corps (*ex persona corporis*). Selon ce qui est écrit : " Ils seront deux en une seule chair. C'est là un grand mystère, je veux dire en rapport avec le Christ et l'Église " (Ep 5, 31-32). Et le Seigneur lui-même dans l'Évangile : " Non plus deux, mais une seule chair " (Mt 19, 6). Comme vous l'avez vu, il y a bien en fait deux personnes différentes, et cependant, elles ne font qu'un dans l'étreinte conjugale. (...) *En tant que Tête il se dit " Époux ", en tant que Corps il se dit " Épouse "* (S. Augustin, Psal. 74, 4).

III. L'Église – Temple de l'Esprit Saint

796 " Ce que notre esprit, je veux dire notre âme, est à nos membres, l'Esprit Saint l'est aux membres du Christ, au Corps du Christ, je veux dire l'Église " (S. Augustin, serm. 267, 4 : PL 38, 1231D). " C'est à l'Esprit du Christ comme à un principe caché qu'il faut attribuer que toutes les parties du Corps soient reliées, aussi bien entre elles qu'avec leur Tête suprême, puisqu'il réside tout entier dans la Tête, tout entier dans le Corps, tout entier dans chacun de ses membres " (Pie XII, Enc. " Mystici Corporis " : DS 3808). L'Esprit Saint fait de l'Église " le Temple du Dieu Vivant " (2 Co 6, 16 ; cf. 1 Co 3, 16-17 ; Ep 2, 21) :

C'est à l'Église elle-même, en effet, qu'a été confié le Don de Dieu. (...) C'est en elle qu'a été déposée la communion avec le Christ, c'est-à-dire l'Esprit Saint, arrhes de l'incorruptibilité, confirmation de notre foi et échelle de notre ascension vers Dieu (...) Car là où est l'Église, là est aussi l'Esprit de Dieu ; et là où est l'Esprit de Dieu, là est l'Église et toute grâce (S. Irénée, hæc. 3, 24, 1).

797 L'Esprit Saint est " le Principe de toute action vitale et vraiment salutaire en chacune des diverses parties du Corps " (Pie XII, enc. " Mystici Corporis " : DS 3808). Il opère de multiples manières l'édification du Corps tout entier dans la charité (cf. Ep 4, 16) : par la Parole de Dieu, " qui a la puissance de construire l'édifice " (Ac 20, 32), par le Baptême par lequel il forme le Corps du Christ (cf. 1 Co 12, 13) ; par les sacrements qui donnent croissance et guérison aux membres du Christ ; par " la grâce accordée aux apôtres qui tient la première place parmi ses dons " (LG 7), par les vertus qui font agir selon le bien, enfin par les multiples grâces spéciales [appelés " charismes "] par lesquels il rend les fidèles " aptes et disponibles pour assumer les diverses charges et offices qui servent à renouveler et à édifier davantage l'Église " (LG 12 ; cf. AA 3).

Les charismes

798 Extraordinaires ou simples et humbles, les charismes sont des grâces de l'Esprit Saint qui ont, directement ou indirectement, une utilité ecclésiale, ordonnés qu'ils sont à l'édification de l'Église, au bien des hommes et aux besoins du monde.

799 Les charismes sont à accueillir avec reconnaissance par celui qui les reçoit, mais aussi par tous les membres de l'Église. Ils sont, en effet, une merveilleuse richesse de grâce pour la vitalité apostolique et pour la sainteté de tout le Corps du Christ ; pourvu cependant qu'il s'agisse de dons qui proviennent véritablement de l'Esprit Saint et qu'ils soient exercés de façon pleinement conforme aux impulsions authentiques de ce même Esprit, c'est-à-dire selon la charité, vraie mesure des charismes (cf. 1 Co 13).

800 C'est dans ce sens qu'apparaît toujours nécessaire le discernement des charismes. Aucun charisme ne dispense de la référence et de la soumission aux Pasteurs de l'Église. " C'est à eux qu'il convient spécialement, non pas d'éteindre l'Esprit, mais de tout éprouver pour retenir ce qui est bon " (LG 12), afin que tous les charismes coopèrent, dans leur diversité et leur complémentarité, au " bien commun " (1 Co 12, 7) (cf. LG 30 ; CL 24).

En bref

801 *" Le Christ Jésus s'est livré pour nous afin de nous racheter de toute iniquité et de purifier un Peuple qui lui appartienne en propre " (Tt 2, 14).*

802 *" Vous êtes donc une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un Peuple acquis " (1 P 2, 9).*

803 *On entre dans le Peuple de Dieu par la foi et le Baptême. " Tous les hommes sont appelés à faire partie du Peuple de Dieu " (LG 13), afin que, dans le Christ, " les hommes constituent une seule famille et un seul Peuple de Dieu " (AG 1).*

804 *L'Église est le Corps du Christ. Par l'Esprit et son action dans les sacrements, surtout l'Eucharistie, le Christ mort et ressuscité constitue la communauté des croyants comme son Corps.*

805 *Dans l'unité de ce Corps, il y a diversité de membres et des fonctions. Tous les membres sont liés les uns aux autres, particulièrement à ceux qui souffrent, sont pauvres et persécutés.*

806 *L'Église est ce Corps dont le Christ est la Tête : elle vit de Lui, en Lui et pour Lui ; Il vit avec elle et en elle.*

807 *L'Église est l'Épouse du Christ : Il l'a aimée et s'est livré pour elle. Il l'a purifiée par son sang. Il a fait d'elle la Mère féconde de tous les fils de Dieu.*

808 *L'Église est le Temple de l'Esprit Saint. L'Esprit est comme l'âme du Corps Mystique, principe de sa vie, de l'unité dans la diversité et de la richesse de ses dons et charismes.*

809 *" Ainsi l'Église universelle apparaît comme 'un Peuple qui tire son unité de l'unité du Père et du Fils et de l'Esprit Saint' (S. Cyprien, Dom. orat. 23 : PL 4, 535C-536A) " (LG 4).*

Paragraphe 3. L'Église est une, sainte, catholique et apostolique

810 *" C'est là l'unique Église du Christ, dont nous professons dans le symbole qu'elle est une, sainte, catholique et apostolique " (LG 8). Ces quatre attributs, inséparablement liés entre eux (cf. DS 2888), indiquent des traits essentiels de l'Église et de sa mission. L'Église ne les tient pas d'elle-même ; c'est le Christ qui, par l'Esprit Saint, donne à son Église, d'être une, sainte, catholique et apostolique, et c'est Lui encore qui l'appelle à réaliser chacune de ces qualités.*

811 *Seule la foi peut reconnaître que l'Église tient ces propriétés de sa source divine. Mais leurs manifestations historiques sont des signes qui parlent aussi clairement à la raison humaine. " L'Église, rappelle le premier Concile du Vatican, en raison de sa sainteté, de son unité catholique, de sa constance invaincue, est elle-même un grand et perpétuel motif de crédibilité et une preuve irréfragable de sa mission divine " (DS 3013).*

I. L'Église est une

" Le mystère sacré de l'Unité de l'Église " (UR 2)

812 *L'Église est une de par sa source : " De ce mystère, le modèle suprême et le principe est dans la trinité des personnes l'unité d'un seul Dieu Père, et Fils, en 'l'Esprit Saint " (UR 2). L'Église est une de par son Fondateur : " Car le Fils incarné en personne a réconcilié tous les hommes avec Dieu par sa Croix, rétablissant l'unité de tous en un seul Peuple et un seul Corps " (GS 78, §3). L'Église est une de par son " âme " : " L'Esprit Saint qui habite dans les croyants, qui remplit et régit toute l'Église, réalise cette admirable communion des fidèles et les unit tous si intimement dans le Christ, qu'il est le principe de l'Unité de l'Église " (UR 2). Il est donc de l'essence même de l'Église d'être une :*

Quel étonnant mystère ! Il y a un seul Père de l'univers, un seul Logos de l'univers et aussi un seul Esprit Saint, partout identique ; il y a aussi une seule vierge devenue mère, et j'aime l'appeler l'Église (S. Clément d'Alexandrie, *pæd.* 1, 6).

813 Dès l'origine, cette Église une se présente cependant avec une grande *diversité* qui provient à la fois de la variété des dons de Dieu et de la multiplicité des personnes qui les reçoivent. Dans l'unité du Peuple de Dieu se rassemblent les diversités des peuples et des cultures. Entre les membres de l'Église existe une diversité de dons, de charges, de conditions et de modes de vie ; " au sein de la communion de l'Église il existe légitimement des Églises particulières, jouissant de leurs traditions propres " (LG 13). La grande richesse de cette diversité ne s'oppose pas à l'unité de l'Église. Cependant, le péché et le poids de ses conséquences menacent sans cesse le don de l'unité. Aussi l'apôtre doit-il exhorter à " garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix " (Ep 4, 3).

814 Quels sont ces liens de l'unité ? " Par-dessus tout [c'est] la charité, qui est le lien de la perfection " (Col 3, 14). Mais l'unité de l'Église pérégrinante est assurée aussi par des liens visibles de communion :

- la profession d'une seule foi reçue des apôtres ;
- la célébration commune du culte divin, surtout des sacrements ;
- la succession apostolique par le sacrement de l'ordre, maintenant la concorde fraternelle de la famille de Dieu (cf. UR 2 ; LG 14 ; CIC, can. 205).

815 " L'unique Église du Christ, (...) est celle que notre Sauveur, après sa Résurrection, remit à Pierre pour qu'il en soit le pasteur, qu'il lui confia, à lui et aux autres apôtres, pour la répandre et la diriger (...). Cette Église comme société constituée et organisée dans le monde est réalisée dans (*subsistit in*) l'Église catholique gouvernée par le successeur de Pierre et les évêques qui sont en communion avec lui " (LG 8) :

Le Décret sur l'Œcuménisme du deuxième Concile du Vatican explicite : " C'est, en effet, par la seule Église catholique du Christ, laquelle est 'moyen général de salut', que peut s'obtenir toute la plénitude des moyens de salut. Car c'est au seul collège apostolique, dont Pierre est le chef, que le Seigneur confia, selon notre foi, toutes les richesses de la Nouvelle Alliance, afin de constituer sur la terre un seul Corps du Christ auquel il faut que soient pleinement incorporés tous ceux qui, d'une certaine façon, appartiennent déjà au Peuple de Dieu " (UR 3).

Les blessures de l'unité

816 De fait, " dans cette seule et unique Église de Dieu apparurent dès l'origine certaines scissions, que l'apôtre réproche avec vigueur comme condamnables ; au cours des siècles suivants naquirent des dissensions plus amples, et des communautés considérables furent séparées de la pleine communion de l'Église catholique, parfois de par la faute des personnes de l'une et de l'autre partie " (UR 3). Les ruptures qui blessent l'unité du Corps du Christ (on distingue l'hérésie, l'apostasie et le schisme [cf. CIC, can. 751]) ne se font pas sans les péchés des hommes :

Où se trouve le péché, là aussi la multiplicité, là le schisme, là l'hérésie, là le conflit ; mais où se trouve la vertu, là aussi l'unité, là l'union qui faisait que tous les croyants n'avaient qu'un corps et une âme (Origène, hom. in Ezech. 9, 1).

817 Ceux qui naissent aujourd'hui dans des communautés issues de telles ruptures " et qui vivent la foi au Christ, ne peuvent être accusés de péché de division, et l'Église catholique les entoure de respect fraternel et de charité (...). Justifiés par la foi reçue au Baptême, incorporés au Christ, ils portent à juste titre le nom de chrétiens, et les fils de l'Église catholique les reconnaissent à bon droit comme des frères dans le Seigneur " (UR 3).

818 Au surplus, " beaucoup d'éléments de sanctification et de vérité " (LG 8) existent en dehors des limites visibles de l'Église catholique : " la parole de Dieu écrite, la vie de la grâce, la foi, l'espérance et la charité, d'autres dons intérieurs du Saint-Esprit et d'autres éléments visibles " (UR 3 ; cf. LG 15). L'Esprit du Christ se sert de ces Églises et communautés ecclésiales comme moyens de salut dont la force vient de la plénitude de grâce et de vérité que le Christ a confié à l'Église catholique. Tous ces biens proviennent du Christ et conduisent à lui (cf. UR 3) et appellent par eux-mêmes " l'unité catholique " (LG 8).

Vers l'unité

819 L'unité, " le Christ l'a accordée à son Église dès le commencement. Nous croyons qu'elle subsiste de façon inamissible dans l'Église catholique et nous espérons qu'elle s'accroîtra de jour en jour jusqu'à la consommation des siècles " (UR 4). Le Christ donne toujours à son Église le don de l'unité, mais l'Église doit toujours prier et travailler pour maintenir, renforcer et parfaire l'unité que le Christ veut pour elle. C'est pourquoi Jésus lui-même a prié à l'heure de sa passion, et Il ne cesse de prier le Père pour l'unité de ses disciples : " ... Que tous soient un. Comme Toi, Père, Tu es en Moi et Moi en Toi, qu'eux aussi soient un en Nous, afin que le monde croie que Tu M'as envoyé " (Jn 17, 21). Le désir de retrouver l'unité de tous les chrétiens est un don du Christ et un appel de l'Esprit Saint (cf. UR 1).

820 Pour y répondre adéquatement sont exigés :

– un *renouveau* permanent de l'Église dans une fidélité plus grande à sa vocation. Cette rénovation est le ressort du mouvement vers l'unité (cf. UR 6) ;

– la *conversion du cœur* " en vue de vivre plus purement selon l'Évangile " (cf. UR 7), car c'est l'infidélité des membres au don du Christ qui cause les divisions ;

– la *prière en commun*, car " la conversion du cœur et la sainteté de vie, unies aux prières publiques et privées pour l'unité des chrétiens, doivent être regardées comme l'âme de tout œcuménisme et peuvent être à bon droit appelées œcuménisme spirituel " (UR 8) ;

– la *connaissance réciproque fraternelle* (cf. UR 9) ;

– la *formation œcuménique* des fidèles et spécialement des prêtres (cf. UR 10) ;

– le *dialogue* entre les théologiens et les rencontres entre les chrétiens des différentes Églises et communautés (cf. UR 4 ; 9 ; 11) ;

–la *collaboration* entre chrétiens dans les divers domaines du service des hommes (cf. UR 12).

821 Le souci de réaliser l'union " concerne toute l'Église, fidèles et pasteurs " (UR 5). Mais il faut aussi " avoir conscience que ce projet sacré, la réconciliation de tous les chrétiens dans l'unité d'une seule et unique Église du Christ, dépasse les forces et les capacités humaines " C'est pourquoi nous mettons tout notre espoir " dans la prière du Christ pour l'Église, dans l'amour du Père à notre égard, et dans la puissance du Saint-Esprit " (UR 24).

II. L'Église est sainte

822 " L'Église (...) est aux yeux de la foi indéfectiblement sainte. En effet le Christ, Fils de Dieu, qui, avec le Père et l'Esprit, est proclamé 'seul Saint', a aimé l'Église comme son épouse, il s'est livré pour elle afin de la sanctifier, il se l'est unie comme son Corps et l'a comblée du don de l'Esprit Saint pour la gloire de Dieu " (LG 39). L'Église est donc " le Peuple saint de Dieu " (LG 12), et ses membres sont appelés " saints " (cf. Ac 9, 13 ; 1 Co 6, 1 ; 16, 1).

823 L'Église, unie au Christ, est sanctifiée par Lui ; par Lui et en Lui elle devient aussi *sanctifiante*. " Toutes les œuvres de l'Église tendent comme à leur fin, à la sanctification des hommes dans le Christ et à la glorification de Dieu " (SC 10). C'est dans l'Église qu'est déposée " la plénitude des moyens de salut " (UR 3). C'est en elle que " nous acquérons la sainteté par la grâce de Dieu " (LG 48).

824 " Sur terre, l'Église est parée d'une sainteté véritable, bien qu'imparfaite " (LG 48). En ses membres, la sainteté parfaite est encore à acquérir : " Pourvue de moyens salutaires d'une telle abondance et d'une telle grandeur, tous ceux qui croient au Christ, quels que soient leur condition et leur état de vie, sont appelés par Dieu chacun dans sa route, à une sainteté dont la perfection est celle même du Père " (LG 11).

825 La *charité* est l'âme de la sainteté à laquelle tous sont appelés : " Elle dirige tous les moyens de sanctification, leur donne leur âme et les conduit à leur fin " (LG 42) :

Je compris que si l'Église avait un corps, composé de différents membres, le plus nécessaire, le plus noble de tous ne lui manquait pas, je compris que l'Église *avait un Cœur*, et que ce Cœur était brûlant d'amour. Je compris que l'Amour seul faisait agir les membres de l'Église, que si l'Amour venait à s'éteindre, les apôtres n'annonceraient plus l'Évangile, les Martyrs refuseraient de verser leur sang (...). Je compris que l'Amour renfermait toutes les vocations, que l'amour était tout, qu'il embrassait tous les temps et tous les lieux (...) en un mot, qu'il est éternel ! (Ste. Thérèse de l'Enfant-Jésus, ms. autob. B 3v).

826 " Tandis que le Christ saint, innocent, sans tache, venu uniquement pour expier les péchés du peuple, n'a pas connu le péché, l'Église, elle, qui *renferme des pécheurs* dans son propre sein, est donc à la fois sainte et appelée à se purifier, et poursuit constamment son effort de pénitence et de renouvellement " (LG 8 ; cf. UR 3 ; 6). Tous les membres de l'Église, ses ministres y compris, doivent se reconnaître pécheurs (cf. 1 Jn 1, 8-10). En tous, l'ivraie du péché se trouve encore mêlée au bon grain de l'Évangile jusqu'à la fin des temps (cf. Mt 13, 24-30). L'Église rassemble donc des pécheurs saisis par le salut du Christ mais toujours en voie de sanctification :

L'Église est sainte tout en comprenant en son sein des pécheurs, parce qu'elle n'a elle-même d'autre vie que celle de la grâce : c'est en vivant de sa vie que ses membres se sanctifient ; c'est en se soustrayant à sa vie qu'ils tombent dans les péchés et les désordres qui empêchent le rayonnement de sa sainteté. C'est pourquoi elle souffre et fait pénitence pour ces fautes, dont elle a le pouvoir de guérir ses enfants par le sang du Christ et le don de l'Esprit Saint (SPF 19).

827 En *canonisant* certains fidèles, c'est-à-dire en proclamant solennellement que ces fidèles ont pratiqué héroïquement les vertus et vécu dans la fidélité à la grâce de Dieu, l'Église reconnaît la puissance de l'Esprit de sainteté qui est en elle et elle soutient l'espérance des fidèles en les leur donnant comme modèles et intercesseurs (cf. LG 40 ; 48-51). " Les saints et les saintes ont toujours été source et origine de renouvellement dans les moments les plus difficiles de l'histoire de l'Église " (CL 16, 3). En effet, " la sainteté est la source secrète et la mesure infaillible de son activité apostolique et de son élan missionnaire " (CL 17, 3).

828 " En la personne de la bienheureuse Vierge l'Église atteint déjà à la perfection qui la fait sans tache ni ride. Les fidèles du Christ, eux, sont encore tendus dans leur effort pour croître en sainteté par la victoire sur le péché : c'est pourquoi ils lèvent leurs yeux vers Marie " (LG 65) : en elle, l'Église est déjà la toute sainte.

III. L'Église est Catholique

Que veut dire " catholique " ?

829 Le mot " catholique " signifie " universel " dans le sens de " selon la totalité " ou " selon l'intégralité ". L'Église est catholique dans un double sens :

Elle est catholique parce qu'en elle le Christ est présent. " Là où est le Christ Jésus, là est l'Église Catholique " (S. Ignace d'Antioche, Smyrn. 8, 2). En elle subsiste la plénitude du Corps du Christ uni à sa Tête (cf. Ep 1, 22-23), ce qui implique qu'elle reçoive de lui " la plénitude des moyens de salut " (AG 6) qu'il a voulus : confession de foi droite et complète, vie sacramentelle intégrale et ministère ordonné dans la succession apostolique. L'Église était, en ce sens fondamental, catholique au jour de la Pentecôte (cf. AG 4) et elle le sera toujours jusqu'au jour de la Parousie.

830 Elle est catholique parce qu'elle est envoyée en mission par le Christ à l'universalité du genre humain (cf. Mt 28, 19) :

Tous les hommes sont appelés à faire partie du Peuple de Dieu. C'est pourquoi ce Peuple, demeurant un et unique, est destiné à se dilater aux dimensions de l'univers entier et à toute la suite des siècles pour que s'accomplisse ce que s'est proposé la volonté de Dieu créant à l'origine la nature humaine dans l'unité, et décidant de rassembler enfin dans l'unité ses fils dispersés (...). Ce caractère d'universalité qui brille sur le Peuple de Dieu est un don du Seigneur lui-même, grâce auquel l'Église catholique, efficacement et perpétuellement, tend à récapituler l'humanité entière avec tout ce qu'elle comporte de biens sous le Christ chef, dans l'unité de son Esprit (LG 13).

Chaque Église particulière est " catholique "

831 " L'Église du Christ est vraiment présente en tous les légitimes groupements locaux de fidèles qui, unis à leurs pasteurs, reçoivent, dans le Nouveau Testament, eux aussi, le nom d'Églises (...). En elles, les fidèles sont rassemblés par la prédication de l'Évangile du Christ, le mystère de la Cène du Seigneur est célébré (...). Dans ces communautés, si petites et pauvres qu'elles puissent être souvent ou dispersées, le Christ est présent par la vertu de qui se constitue l'Église une, sainte, catholique et apostolique " (LG 26).

832 On entend par Église particulière, qui est d'abord le diocèse (ou l'éparchie), une communauté de fidèles chrétiens en communion dans la foi et les sacrements avec leur évêque ordonné dans la succession apostolique (cf. CD 11 ; CIC, can. 368-369 ; CCEO 177, 1 ; 178 ; 311, 1 ; 312). Ces Églises particulières " sont formées à l'image de l'Église universelle ; c'est en elles et à partir d'elles qu'existe l'Église catholique une et unique " (LG 23).

833 Les Églises particulières sont pleinement catholiques par la communion avec l'une d'entre elles : l'Église de Rome " qui préside à la charité " (S. Ignace d'Antioche, Rom. 1, 1). " Car avec cette Église, en raison de son origine plus excellente doit nécessairement s'accorder toute Église, c'est-à-dire les fidèles de partout " (S. Irénée, hær. 3, 3, 2 : repris par Cc. Vatican I : DS 3057). " En effet, dès la descente vers nous du Verbe incarné, toutes les Églises chrétiennes de partout ont tenu et tiennent la grande Église qui est ici [à Rome] pour unique base et fondement parce que, selon les promesses mêmes du Sauveur, les portes de l'enfer n'ont jamais prévalu sur elle " (S. Maxime le Confesseur, opusc. : PG 91, 137-140).

834 " L'Église universelle ne doit pas être comprise comme une simple somme ou fédération d'églises particulières. Mais c'est bien plus l'Église, universelle par vocation et mission, qui prend racine dans une variété de terrains culturels, sociaux et humains, prenant dans chaque partie du monde des aspects et des formes d'expression diverses " (EN 62). La riche variété de disciplines ecclésiastiques, de rites liturgiques, de patrimoines théologiques et spirituels propres aux Églises locales " montre avec plus d'éclat, par leur convergence dans l'unité, la catholicité de l'Église indivise " (LG 23).

Qui appartient à l'Église catholique ?

835 " A l'unité catholique du Peuple de Dieu (...) tous les hommes sont appelés ; à cette unité appartiennent sous diverses formes ou sont ordonnés, et les fidèles catholiques et ceux qui, par ailleurs, ont foi dans le Christ, et finalement tous les hommes sans exception que la grâce de Dieu appelle au salut " (LG 13) :

836 " Sont incorporés pleinement à la société qu'est l'Église ceux qui, ayant l'Esprit du Christ, acceptent intégralement son organisation et tous les moyens de salut institués en elle, et qui, en outre, grâce aux liens constitués par la profession de foi, les sacrements, le gouvernement ecclésiastique et la communion, sont unis, dans l'ensemble visible de l'Église, avec le Christ qui la dirige par le Souverain Pontife et les évêques. L'incorporation à l'Église, cependant, n'assure pas le salut pour celui qui, faute de persévérer dans la charité, reste bien 'de corps' au sein de l'Église, mais non 'de cœur' "(LG 14).

837 " Avec ceux qui, étant baptisés, portent le beau nom de chrétiens sans professer pourtant intégralement la foi ou sans garder l'unité de communion avec le

successeur de Pierre, l'Église se sait unie pour de multiples raisons " (LG 15). " Ceux qui croient au Christ et qui ont reçu validement le Baptême, se trouvent dans une certaine communion, bien qu'imparfaite, avec l'Église catholique " (UR 3). *Avec les Églises orthodoxes*, cette communion est si profonde " qu'il lui manque bien peu pour qu'elle atteigne la plénitude autorisant une célébration commune de l'Eucharistie du Seigneur " (Paul VI, discours 14 décembre 1975 ; cf. UR 13-18).

L'Église et les non-chrétiens

838 " Quant à ceux qui n'ont pas encore reçu l'Évangile, sous des formes diverses, eux aussi sont ordonnés au Peuple de Dieu " (LG 16) :

Le rapport de l'Église avec le Peuple Juif. L'Église, Peuple de Dieu dans la Nouvelle Alliance, découvre, en scrutant son propre mystère, son lien avec le Peuple Juif (cf. NA 4). " à qui Dieu a parlé en premier " (MR, Vendredi Saint 13 : oraison universelle VI). A la différence des autres religions non-chrétiennes la foi juive est déjà réponse à la révélation de Dieu dans l'Ancienne Alliance. C'est au Peuple Juif qu'appartiennent l'adoption filiale, la gloire, les alliances, la législation, le culte, les promesses et les patriarches, lui de qui est né, selon la chair le Christ " (Rm 9, 4-5) car " les dons et l'appel de Dieu sont sans repentance " (Rm 11, 29).

839 Par ailleurs, lorsque l'on considère l'avenir, le Peuple de Dieu de l'Ancienne Alliance et le nouveau Peuple de Dieu tendent vers des buts analogues : l'attente de la venue (ou du retour) du Messie. Mais l'attente est d'un côté du retour du Messie, mort et ressuscité, reconnu comme Seigneur et Fils de Dieu, de l'autre de la venue du Messie, dont les traits restent voilés, à la fin des temps, attente accompagnée du drame de l'ignorance ou de la méconnaissance du Christ Jésus.

840 *Les relations de l'Église avec les musulmans.* " Le dessein de salut enveloppe également ceux qui reconnaissent le Créateur, en tout premier lieu les musulmans qui, en déclarant qu'ils gardent la foi d'Abraham, adorent avec nous le Dieu unique, miséricordieux, juge des hommes au dernier jour " (LG 16 ; cf. NA 3).

841 *Le lien de l'Église avec les religions non-chrétiennes* est d'abord celui de l'origine et de la fin communes du genre humain :

En effet, tous les peuples forment une seule communauté ; ils ont une seule origine, puisque Dieu a fait habiter toute la race humaine sur la face de la terre ; ils ont aussi une seule fin dernière, Dieu, dont la providence, les témoignages de bonté et les desseins de salut s'étendent à tous, jusqu'à ce que les élus soient réunis dans la cité sainte (NA 1).

842 L'Église reconnaît dans les autres religions la recherche, " encore dans les ombres et sous des images ", du Dieu inconnu mais proche puisque c'est Lui qui donne à tous vie, souffle et toutes choses et puisqu'il veut que tous les hommes soient sauvés. Ainsi, l'Église considère tout ce qui peut se trouver de bon et de vrai dans les religions " comme une préparation évangélique et comme un don de Celui qui illumine tout homme pour que, finalement, il ait la vie " (LG 16 ; cf. NA 2 ; EN 53).

843 Mais dans leur comportement religieux, les hommes montrent aussi des limites et des erreurs qui défigurent en eux l'image de Dieu :

Bien souvent, trompés par le malin, ils se sont égarés dans leurs raisonnements, ils ont échangé la vérité de Dieu contre le mensonge, en servant la créature de préférence au Créateur ou bien vivant et mourant sans Dieu en ce monde, ils sont exposés à l'extrême désespoir (LG 16).

844 C'est pour réunir de nouveau tous ses enfants que le péché a dispersés et égarés que le Père a voulu convoquer toute l'humanité dans l'Église de son Fils. L'Église est le lieu où l'humanité doit retrouver son unité et son salut. Elle est " le monde réconcilié " (S. Augustin, serm. 96, 7, 9 : PL 38, 588). Elle est ce navire qui " navigue bien en ce monde au souffle du Saint-Esprit sous la pleine voile de la Croix du Seigneur " (S. Ambroise, virg. 18, 118 : PL 16, 297B) ; selon une autre image chère aux Pères de l'Église, elle est figurée par l'Arche de Noé qui seule sauve du déluge (cf. déjà 1 P 3, 20-21).

" Hors de l'Église point de salut "

845 Comment faut-il entendre cette affirmation souvent répétée par les Pères de l'Église ? Formulée de façon positive, elle signifie que tout salut vient du Christ-Tête par l'Église qui est son Corps :

Appuyé sur la Sainte Écriture et sur la Tradition, le Concile enseigne que cette Église en marche sur la terre est nécessaire au salut. Seul, en effet, le Christ est médiateur et voie de salut : or, il nous devient présent en son Corps qui est l'Église ; et en nous enseignant expressément la nécessité de la foi et du Baptême, c'est la nécessité de l'Église elle-même, dans laquelle les hommes entrent par la porte du Baptême, qu'il nous a confirmée en même temps. C'est pourquoi ceux qui refuseraient soit d'entrer dans l'Église catholique, soit d'y persévérer, alors qu'ils la sauraient fondée de Dieu par Jésus-Christ comme nécessaire, ceux-là ne pourraient être sauvés (LG 14).

846 Cette affirmation ne vise pas ceux qui, sans leur faute, ignorent le Christ et son Église :

En effet, ceux qui, sans faute de leur part, ignorent l'Évangile du Christ et son Église, mais cherchent pourtant Dieu d'un cœur sincère et s'efforcent, sous l'influence de sa grâce, d'agir de façon à accomplir sa volonté telle que leur conscience la leur révèle et la leur dicte, ceux-là peuvent arriver au salut éternel (LG 16 ; cf. DS 3866-3872).

847 " Bien que Dieu puisse par des voies connues de lui seul amener à la foi 'sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu' (He 11, 6) des hommes qui, sans faute de leur part, ignorent l'Évangile, l'Église a le devoir en même temps que le droit sacré d'évangéliser " (AG 7) tous les hommes.

La mission – une exigence de la catholicité de l'Église

848 *Le mandat missionnaire.* " Envoyée par Dieu aux nations pour être le sacrement universel du salut, l'Église, en vertu des exigences intimes de sa propre catholicité et obéissant au commandement de son fondateur est tendue de tout son effort vers la prédication de l'Évangile à tous les hommes " (AG 1) : " Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et voici que je suis avec vous pour toujours, jusqu'à la fin du monde " (Mt 28, 19-20).

849 *L'origine et le but de la mission.* Le mandat missionnaire du Seigneur a sa source ultime dans l'amour éternel de la Très Sainte Trinité : " De par sa nature, l'Église, durant son pèlerinage sur terre, est missionnaire, puisqu'elle-même tire son origine de la mission du Fils et de la mission du Saint-Esprit, selon le dessein de Dieu le Père " (AG 2). Et but dernier de la mission n'est autre que de faire participer les hommes à la communion qui existe entre le Père et le Fils dans leur Esprit d'amour (cf. Jean-Paul II, RM 23).

850 *Le motif de la mission..* C'est de l'amour de Dieu pour tous les hommes que l'Église a de tout temps tiré l'obligation et la force de son élan missionnaire : " car l'amour du Christ nous presse... " (2 Co 5, 14 ; cf. AA 6 ; RM 11). En effet, " Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité " (1 Tm 2, 4). Dieu veut le salut de tous par la connaissance de *la vérité*. Le salut se trouve dans la vérité. Ceux qui obéissent à la motion de l'Esprit de vérité sont déjà sur le chemin du salut ; mais l'Église à qui cette vérité a été confiée, doit aller à la rencontre de leur désir pour la leur apporter. C'est parce qu'elle croit au dessin universel de salut qu'elle doit être missionnaire.

851 *Les chemins de la mission.* " L'Esprit Saint est le protagoniste de toute la mission ecclésiale " (RM 21). C'est lui qui conduit l'Église sur les chemins de la mission. Celle-ci " continue et développe au cours de l'histoire la mission du Christ lui-même, qui fut envoyé pour annoncer aux pauvres la Bonne Nouvelle ; c'est donc par la même route qu'a suivi le Christ lui-même que, sous la poussée de l'Esprit du Christ, l'Église doit marcher, c'est-à-dire par la route de la pauvreté, de l'obéissance, du service et de l'immolation de soi jusqu'à la mort, dont il est sorti victorieux par sa résurrection " (AG 5). C'est ainsi que " le sang des martyrs est une semence de chrétiens " (Tertullien, apol. 50).

852 Mais dans son pèlerinage l'Église fait aussi l'expérience de la " distance qui sépare le message qu'elle révèle et la faiblesse humaine de ceux auxquels cet Évangile est confié " (GS 43, § 6). Ce n'est qu'en avançant sur le chemin " de la pénitence et du renouvellement " (LG 8 ; cf. 15) et " par la porte étroite de la Croix " (AG 1) que le Peuple de Dieu peut étendre le règne du Christ (cf. RM 12-20). En effet, " comme c'est dans la pauvreté et la persécution que le Christ a opéré la Rédemption, l'Église elle aussi est appelée à entrer dans cette même voie pour communiquer aux hommes les fruits du salut " (LG 8).

853 Par sa mission même " l'Église fait route avec toute l'humanité et partage le sort terrestre du monde ; elle est comme le ferment et, pour ainsi dire, l'âme de la société humaine appelée à être renouvelée dans le Christ et transformée en famille de Dieu " (GS 40, § 2). L'effort missionnaire exige donc *la patience*. Il commence par l'annonce de l'Évangile aux peuples et aux groupes qui ne croient pas encore au Christ (cf. RM 42-47) ; il se poursuit dans l'établissement de communautés chrétiennes qui soient des " signes de la présence de Dieu dans le monde " (AG 15), et dans la fondation d'Églises locales (cf. RM 48-49) ; il engage un processus d'inculturation pour incarner l'Évangile dans les cultures des peuples (cf. RM 52-54) ; il ne manquera pas de connaître aussi des échecs. " En ce qui concerne les hommes, les groupes humains et les peuples, l'Église ne les atteint et ne les pénètre que progressivement, et les assume ainsi dans la plénitude catholique " (AG 6).

854 La mission de l'Église appelle l'effort *vers l'unité des chrétiens* (cf. RM 50). En effet " les divisions entre chrétiens empêchent l'Église de réaliser la plénitude de catholicité qui lui est propre en ceux de ses fils qui, certes, lui appartiennent par le Baptême, mais se trouvent séparés de sa pleine communion. Bien plus, pour

l'Église elle-même, il devient plus difficile d'exprimer sous tous ses aspects la plénitude de la catholicité dans la réalité même de sa vie " (UR 4). La tâche missionnaire implique *un dialogue respectueux* avec ceux qui n'acceptent pas encore l'Évangile (cf. RM 55). Les croyants peuvent tirer profit pour eux-mêmes de ce dialogue en apprenant à mieux connaître " tout ce qui se trouvait déjà de vérité et de grâce chez les nations comme par une secrète présence de Dieu " (AG 9). S'ils annoncent la Bonne Nouvelle à ceux qui l'ignorent, c'est pour consolider, compléter et élever la vérité et le bien que Dieu a répandus parmi les hommes et les peuples, et pour les purifier de l'erreur et du mal " pour la gloire de Dieu, la confusion du démon et le bonheur de l'homme " (AG 9).

IV. L'Église est apostolique

855 L'Église est apostolique parce qu'elle est fondée sur les apôtres, et ceci en un triple sens :

– elle a été et demeure bâtie sur " le fondement des apôtres " (Ep 2, 20 ; Ap 21, 14), témoins choisis et envoyés en mission par le Christ lui-même (cf. Mt 28, 16-20 ; Ac 1, 8 ; 1 Co 9, 1 ; 15, 7-8 ; Ga 1, 1 ; etc.) ;

– elle garde et transmet, avec l'aide de l'Esprit qui habite en elle, l'enseignement (cf. Ac 2, 42), le bon dépôt, les saines paroles entendues des apôtres (cf. 2 Tm 1, 13-14) ;

– elle continue à être enseignée, sanctifiée et dirigée par les apôtres jusqu'au retour du Christ grâce à ceux qui leurs succèdent dans leur charge pastorale : le collège des évêques, " assisté par les prêtres, en union avec le successeur de Pierre, pasteur suprême de l'Église " (AG 5) :

Père éternel, tu n'abandonnes pas ton troupeau, mais tu le gardes par tes bienheureux apôtres sous ta constante protection. Tu le diriges encore par ces mêmes pasteurs qui continuent aujourd'hui l'œuvre de ton Fils (MR, Préface des apôtres).

La mission des apôtres

856 Jésus est l'Envoyé du Père. Dès le début de son ministère, il " appela à lui ceux qu'il voulut, et il en institua Douze pour être avec lui et pour les envoyer prêcher " (Mc 3, 13-14). Dès lors, ils seront ses " envoyés " (ce que signifie le mot grec *apostoloi*). En eux continue sa propre mission : " Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie " (Jn 20, 21 ; cf. 13, 20 ; 17, 18). Leur ministère est donc la continuation de sa propre mission : " Qui vous accueille, M'accueille ", dit-il aux Douze (Mt 10, 40 ; cf. Lc 10, 16).

857 Jésus les unit à sa mission reçue du Père : comme " le Fils ne peut rien faire de Lui-même " (Jn 5, 19. 30), mais reçoit tout du Père qui l'a envoyé, ainsi ceux que Jésus envoie ne peuvent rien faire sans Lui (cf. Jn 15, 5) de qui ils reçoivent le mandat de mission et le pouvoir de l'accomplir. Les apôtres du Christ savent donc qu'ils sont qualifiés par Dieu comme " ministres d'une alliance nouvelle " (2 Co 3, 6), " ministres de Dieu " (2 Co 6, 4), " en ambassade pour le Christ " (2 Co 5, 20), " serviteurs du Christ et dispensateurs des mystères de Dieu " (1 Co 4, 1).

858 Dans la charge des apôtres, il y a un aspect intransmissible : être les témoins choisis de la Résurrection du Seigneur et les fondements de l'Église. Mais il y a aussi un aspect permanent de leur charge. Le Christ leur a promis de rester *avec eux*

jusqu'à la fin des temps (cf. Mt 28, 20). " La mission divine confiée par Jésus aux apôtres est destinée à durer jusqu'à la fin des siècles, étant donné que l'Évangile qu'ils doivent transmettre est pour l'Église principe de toute sa vie, pour toute la durée du temps. C'est pourquoi les apôtres prirent soin d'instituer (...) des successeurs " (LG 20).

Les évêques successeurs des apôtres

859 " Pour que la mission qui leur avait été confiée pût se continuer après leur mort, les apôtres donnèrent mandat, comme par testament, à leurs coopérateurs immédiats d'achever leur tâche et d'affermir l'œuvre commencée par eux, leur recommandant de prendre garde au troupeau dans lequel l'Esprit Saint les avait institués pour paître l'Église de Dieu. Ils instituèrent donc des hommes de ce genre, et disposèrent par la suite qu'après leur mort d'autres hommes éprouvés recueilleraient leur ministère " (LG 20 ; cf. S. Clément de Rome, Cor. 42 ; 44).

860 " De même que la charge confiée personnellement par le Seigneur à Pierre, le premier des apôtres, et destinée à être transmise à ses successeurs, constitue une charge permanente, permanente est également la charge confiée aux apôtres d'être les pasteurs de l'Église, charge dont l'ordre sacré des évêques doit assurer la pérennité ". C'est pourquoi l'Église enseigne que " les évêques, en vertu de l'institution divine, succèdent aux apôtres, comme pasteurs de l'Église, en sorte que, qui les écoute, écoute le Christ, qui les rejette, rejette le Christ et celui qui a envoyé le Christ " (LG 20).

L'apostolat

861 Toute l'Église est apostolique en tant qu'elle demeure, à travers les successeurs de S. Pierre et des apôtres, en communion de foi et de vie avec son origine. Toute l'Église est apostolique en tant qu'elle est " envoyée " dans le monde entier ; tous les membres de l'Église, toutefois de diverses manières, ont part à cet envoi. " La vocation chrétienne est aussi par nature vocation à l'apostolat ". On appelle " apostolat " " toute activité du Corps mystique " qui tend à " étendre le règne du Christ à toute la terre " (AA 2).

862 " Le Christ envoyé par le Père étant la source et l'origine de tout l'apostolat de l'Église ", il est évident que la fécondité de l'apostolat, celui des ministres ordonnés comme celui des laïcs, dépend de leur union vitale avec le Christ (cf. Jn 15, 5 ; AA 5). Selon les vocations, les appels du temps, les dons variés du Saint-Esprit, l'apostolat prend les formes les plus diverses. Mais c'est toujours la charité, puisée surtout dans l'Eucharistie, " qui est comme l'âme de tout apostolat " (AA 3).

863 L'Église est *une, sainte, catholique et apostolique* dans son identité profonde et ultime, parce que c'est en elle qu'existe déjà et sera accompli à la fin des temps " le Royaume des cieux ", " le Règne de Dieu " (cf. Ap 19, 6), advenu dans la Personne du Christ et grandissant mystérieusement au cœur de ceux qui Lui sont incorporés, jusqu'à sa pleine manifestation eschatologique. Alors *tous* les hommes rachetés par Lui, rendus en Lui " *saints* et immaculés en présence de Dieu dans l'Amour " (cf. Ep 1, 4), seront rassemblés comme *l'unique* Peuple de Dieu, " l'Épouse de l'Agneau " (Ap 21, 9), " la Cité Sainte descendant du Ciel, de chez Dieu, avec en

elle la Gloire de Dieu " (Ap 21, 10-11) ; et " le rempart de la ville repose sur les douze assises portant chacune le nom de l'un des *douze apôtres de l'Agneau* " (Ap 21, 14).

En bref

864 *L'Église est une : Elle a un seul Seigneur, elle confesse une seule foi, elle naît d'un seul Baptême, elle ne forme qu'un Corps, vivifié par un seul Esprit, en vue d'une unique espérance (cf. Ep 4, 3-5) au terme de laquelle seront surmontées toutes les divisions.*

865 *L'Église est sainte : Le Dieu très saint est son auteur ; le Christ, son Époux, s'est livré pour elle pour la sanctifier ; l'Esprit de sainteté la vivifie. Encore qu'elle comprenne des pécheurs, elle est " la sans-péché faite de pécheurs ". Dans les saints brille sa sainteté ; en Marie elle est déjà la toute sainte.*

866 *L'Église est catholique : Elle annonce la totalité de la foi ; elle porte en elle et administre la plénitude des moyens de salut ; elle est envoyée à tous les peuples ; elle s'adresse à tous les hommes ; elle embrasse tous les temps ; " elle est, de par sa nature même, missionnaire " (AG 2).*

867 *L'Église est apostolique : Elle est bâtie sur des assises durables : " les douze apôtres de l'Agneau " (Ap 21, 14) ; elle est indestructible (cf. Mt 16, 18) ; elle est infailliblement tenue dans la vérité : le Christ la gouverne par Pierre et les autres apôtres, présents en leurs successeurs, le Pape et le collège des évêques.*

868 *" L'unique Église du Christ, dont nous professons dans le Symbole qu'elle est une, sainte, catholique et apostolique, (...) c'est dans l'Église catholique qu'elle existe, gouvernée par le successeur de Pierre et par les évêques qui sont en communion avec lui, encore que des éléments nombreux de sanctification et de vérité subsistent hors de ses structures " (LG 8).*

Paragraphe 4. Les fideles du Christ – Hiérarchie, laïcs, vie consacrée

869 " Les fidèles du Christ sont ceux qui, en tant qu'incorporés au Christ par le Baptême, sont constitués en peuple de Dieu et qui, pour cette raison, participant à leur manière à la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ, sont appelés à exercer, chacun selon sa condition propre, la mission que Dieu a confiée à l'Église pour qu'elle l'accomplisse dans le monde " (CIC, can. 204, §1 ; cf. LG 31).

870 " Entre tous les fidèles du Christ, du fait de leur régénération dans le Christ, il existe, quant à la dignité et à l'activité, une véritable égalité en vertu de laquelle tous coopèrent à l'édification du Corps du Christ, selon la condition et la fonction propre de chacun " (CIC, can. 208 ; cf. LG 32).

871 Les différences mêmes que le Seigneur a voulu mettre entre les membres de son Corps servent son unité et sa mission. Car " il y a dans l'Église diversité de

ministères, mais unité de mission. Le Christ a confié aux apôtres et à leurs successeurs la charge d'enseigner, de sanctifier et de gouverner en son nom et par son pouvoir. Mais les laïcs rendus participants de la charge sacerdotale, prophétique et royale du Christ assument, dans l'Église et dans le monde, leur part dans ce qui est la mission du Peuple de Dieu tout entier " (AA 2). Enfin il y a " des fidèles qui appartiennent à l'une et l'autre catégorie [hiérarchie et laïcs] et qui, par la profession des conseils évangéliques (...) sont consacrés à Dieu et concourent à la mission salvatrice de l'Église à leur manière propre " (CIC, can. 207, § 2).

I. La constitution hiérarchique de l'Église

Pourquoi le ministère ecclésial ?

872 Le Christ est lui-même la source du ministère dans l'Église. Il l'a instituée, lui a donné autorité et mission, orientation et finalité :

Le Christ Seigneur, pour assurer au Peuple de Dieu des pasteurs et les moyens de sa croissance, a institué dans son Église des ministères variés qui tendent au bien de tout le corps. En effet, les ministres qui disposent du pouvoir sacré, sont au service de leurs frères, pour que tous ceux qui appartiennent au Peuple de Dieu (...) parviennent au salut (LG 18).

873 " Comment croire sans d'abord entendre ? Et comment entendre sans prédicateur ? Et comment prêcher sans être d'abord envoyé ? " (Rm 10, 14-15). Personne, aucun individu ni aucune communauté, ne peut s'annoncer à lui-même l'Évangile. " La foi vient de l'écoute " (Rm 10, 17). Personne ne peut se donner lui-même le mandat et la mission d'annoncer l'Évangile. L'envoyé du Seigneur parle et agit non pas par autorité propre, mais en vertu de l'autorité du Christ ; non pas comme membre de la communauté, mais parlant à elle au nom du Christ. Personne ne peut se conférer à lui-même la grâce, elle doit être donnée et offerte. Cela suppose des ministres de la grâce, autorisés et habilités de la part du Christ. De Lui, les évêques et les prêtres reçoivent la mission et la faculté (le " pouvoir sacré ") d'agir *in persona Christi Capitis*, les Diares, la force de servir le peuple de Dieu dans la " diaconie " de la liturgie, de la parole et de la charité, en communion avec l'évêque et son presbytérium. Ce ministère, dans lequel les envoyés du Christ font et donnent par don de Dieu ce qu'ils ne peuvent faire et donner d'eux-mêmes, la tradition de l'Église l'appelle " sacrement ". Le ministère de l'Église est conféré par un sacrement propre.

874 Intrinsèquement lié à la nature sacramentelle du ministère ecclésial est *son caractère de service*. En effet, entièrement dépendant du Christ qui donne mission et autorité, les ministres sont vraiment " esclaves du Christ " (Rm 1, 1), à l'image du Christ qui a pris librement pour nous " la forme d'esclave " (Ph 2, 7). Parce que la parole et la grâce dont ils sont les ministres ne sont pas les leurs, mais celles du Christ qui les leurs a confiées pour les autres, ils se feront librement esclaves de tous (cf. 1 Co 9, 19).

875 De même, il est de la nature sacramentelle du ministère ecclésial qu'il ait un *caractère collégial*. En effet, dès le début de son ministère, le Seigneur Jésus institua les Douze, " les germes du Nouvel Israël et en même temps l'origine de la hiérarchie sacrée " (AG 5). Choisis ensemble, ils sont aussi envoyés ensemble, et leur unité

fraternelle sera au service de la communion fraternelle de tous les fidèles ; elle sera comme un reflet et un témoignage de la communion des personnes divines (cf. Jn 17, 21-23). Pour cela, tout évêque exerce son ministère au sein du collège épiscopal, en communion avec l'évêque de Rome, successeur de S. Pierre et chef du collège ; les prêtres exercent leur ministère au sein du presbyterium du diocèse, sous la direction de leur évêque.

876 Enfin il est de la nature sacramentelle du ministère ecclésial qu'il ait un *caractère personnel*. Si les ministres du Christ agissent en communion, ils agissent toujours aussi de façon personnelle. Chacun est appelé personnellement : " Toi, suis-moi " (Jn 21, 22 ; cf. Mt 4, 19. 21 ; Jn 1, 43) pour être, dans la mission commune, témoin personnel, portant personnellement responsabilité devant Celui qui donne la mission, agissant " en Sa personne " et pour des personnes : " Je te baptise au nom du Père... " ; " Je te pardonne... ".

877 Le ministère sacramentel dans l'Église est donc un service exercé au nom du Christ. Il a un caractère personnel et une forme collégiale. Cela se vérifie dans les liens entre le collège épiscopal et son chef, le successeur de S. Pierre, et dans le rapport entre la responsabilité pastorale de l'évêque pour son Église particulière et la sollicitude commune du collège épiscopal pour l'Église Universelle.

Le collège épiscopal et son chef, le Pape

878 Le Christ, en instituant les Douze, " leur donna la forme d'un collège, c'est-à-dire d'un groupe stable, et mit à leur tête Pierre, choisi parmi eux " (LG 19). " De même que S. Pierre et les autres apôtres constituent, de par l'institution du Seigneur, un seul collège apostolique, semblablement le Pontife romain, successeur de Pierre et les évêques, successeurs des apôtres, forment entre eux un tout " (LG 22 ; cf. CIC, can. 330).

879 Le Seigneur a fait du seul Simon, auquel Il donna le nom de Pierre, la pierre de son Église. Il lui en a remis les clefs (cf. Mt 16, 18-19) ; Il l'a institué pasteur de tout le troupeau (cf. Jn 21, 15-17). " Mais cette charge de lier et de délier qui a été donnée à Pierre a été aussi donnée, sans aucun doute, au collège des apôtres unis à leur chef " (LG 22). Cette charge pastorale de Pierre et des autres apôtres appartient aux fondements de l'Église. Elle est continuée par les évêques sous la primauté du Pape.

880 Le *Pape*, évêque de Rome et successeur de S. Pierre, " est principe perpétuel et visible et fondement de l'unité qui lie entre eux soit les évêques, soit la multitude des fidèles " (LG 23). " En effet, le Pontife romain a sur l'Église, en vertu de sa charge de Vicaire du Christ et de Pasteur de toute l'Église, un pouvoir plénier, suprême et universel qu'il peut toujours librement exercer " (LG 22 ; cf. CD 2 ; 9).

881 " Le *collège ou corps épiscopal* n'a d'autorité que si on l'entend comme uni au Pontife romain, comme à son chef ". Comme tel, ce collège est " lui aussi le sujet d'un pouvoir suprême et plénier sur toute l'Église, pouvoir cependant qui ne peut s'exercer qu'avec le consentement du Pontife romain " (LG 22 ; cf. CIC, can. 336).

882 " Le Collège des Évêques exerce le pouvoir sur l'Église tout entière de manière solennelle dans le Concile Œcuménique " (CIC, can. 337, §1). " Il n'y a pas de Concile Œcuménique s'il n'est comme tel confirmé ou tout au moins accepté par le successeur de Pierre " (LG 22).

883 " Par sa composition multiple, ce collège exprime la variété et l'universalité du Peuple de Dieu ; il exprime, par son rassemblement sous un seul chef, l'unité du troupeau du Christ " (LG 22).

884 " Les évêques sont, chacun pour sa part, principe et fondement de l'unité dans leurs Églises particulières " (LG 23). Comme tels ils " exercent leur autorité pastorale sur la portion du Peuple de Dieu qui leur a été confiée " (LG 23), assistés des prêtres et des diacres. Mais, comme membres du collège épiscopal chacun d'entre eux a part à la sollicitude pour toutes les Églises (cf. CD 3), qu'ils exercent d'abord " en gouvernant bien leur propre Église comme une portion de l'Église universelle ", contribuant ainsi " au bien de tout le Corps mystique qui est aussi le Corps des Églises " (LG 23). Cette sollicitude s'étendra particulièrement aux pauvres (cf. Ga 2, 10), aux persécutés pour la foi, ainsi qu'aux missionnaires qui œuvrent sur toute la terre.

885 Les Églises particulières voisines et de culture homogène forment des provinces ecclésiastiques ou des ensembles plus vastes appelés patriarchats ou régions (cf. Canon des Apôtres 34). Les évêques de ces ensembles peuvent se réunir en synodes ou en conciles provinciaux. " De même, les Conférences épiscopales peuvent, aujourd'hui, contribuer de façon multiple et féconde à ce que l'esprit collégial se réalise concrètement " (LG 23).

La charge d'enseigner

886 Les évêques, avec les prêtres, leurs coopérateurs, " ont pour première tâche d'annoncer l'Évangile de Dieu à tous les hommes " (PO 4), selon l'ordre du Seigneur (cf. Mc 16, 15). Ils sont " les hérauts de la foi, qui amènent au Christ de nouveaux disciples, les docteurs authentiques " de la foi apostolique, " pourvus de l'autorité du Christ " (LG 25).

887 Pour maintenir l'Église dans la pureté de la foi transmise par les apôtres, le Christ a voulu conférer à son Église une participation à sa propre infailibilité, Lui qui est la Vérité. Par le " sens surnaturel de la foi ", le Peuple de Dieu " s'attache indéfectiblement à la foi ", sous la conduite du Magistère vivant de l'Église (cf. LG 12 ; DV 10).

888 La mission du Magistère est liée au caractère définitif de l'alliance instaurée par Dieu dans le Christ avec son Peuple ; il doit le protéger des déviations et des défaillances, et lui garantir la possibilité objective de professer sans erreur la foi authentique. La charge pastorale du Magistère est ainsi ordonnée à veiller à ce que le Peuple de Dieu demeure dans la vérité qui libère. Pour accomplir ce service, le Christ a doté les pasteurs du charisme d'infailibilité en matière de foi et de mœurs. L'exercice de ce charisme peut revêtir plusieurs modalités :

889 " De cette infaillibilité, le Pontife romain, chef du collège des évêques, jouit du fait même de sa charge quand, en tant que pasteur et docteur suprême de tous les fidèles, et chargé de confirmer ses frères dans la foi, il proclame, par un acte définitif, un point de doctrine touchant la foi et les mœurs (...). L'infaillibilité promise à l'Église réside aussi dans le corps des évêques quand il exerce son Magistère suprême en union avec le successeur de Pierre ", surtout dans un Concile Œcuménique (LG 25 ; cf. Vatican I : DS 3074). Lorsque par son Magistère suprême, l'Église propose quelque chose " à croire comme étant révélé par Dieu " (DV 10) et comme enseignement du Christ, " il faut adhérer dans l'obéissance de la foi à de telles définitions " (LG 25). Cette infaillibilité s'étend aussi loin que le dépôt lui-même de la Révélation divine (cf. LG 25).

890 L'assistance divine est encore donnée aux successeurs des apôtres, enseignant en communion avec le successeur de Pierre, et, d'une manière particulière, à l'évêque de Rome, Pasteur de toute l'Église, lorsque, sans arriver à une définition infaillible et sans se prononcer d'une " manière définitive ", ils proposent dans l'exercice du Magistère ordinaire un enseignement qui conduit à une meilleure intelligence de la Révélation en matière de foi et de mœurs. A cet enseignement ordinaire les fidèles doivent " donner l'assentiment religieux de leur esprit " (LG 25) qui, s'il se distingue de l'assentiment de la foi, le prolonge cependant.

La charge de sanctifier

891 L'évêque porte aussi " la responsabilité de dispenser la grâce du suprême sacerdoce " (LG 26), en particulier dans l'Eucharistie qu'il offre lui-même ou dont il assure l'oblation par les prêtres, ses coopérateurs. Car l'Eucharistie est le centre de la vie de l'Église particulière. L'évêque et les prêtres sanctifient l'Église par leur prière et leur travail, par le ministère de la parole et des sacrements. Ils la sanctifient par leur exemple, " non pas en faisant les seigneurs à l'égard de ceux qui vous sont échus en partage, mais en devenant les modèles du troupeau " (1 P 5, 3). C'est ainsi " qu'ils parviennent, avec le troupeau qui leur est confié, à la vie éternelle " (LG 26).

La charge de régir

892 " Les évêques dirigent leurs Églises particulières comme vicaires et légats du Christ par leurs conseils, leurs encouragements, leurs exemples, mais aussi par leur autorité et par l'exercice de leur pouvoir sacré " (LG 27), qu'ils doivent cependant exercer pour édifier, dans l'esprit de service qui est celui de leur Maître (cf. Lc 22, 26-27).

893 " Ce pouvoir qu'ils exercent personnellement au nom du Christ est un pouvoir propre, ordinaire et immédiat : il est soumis cependant dans son exercice à la régulation dernière de l'autorité suprême de l'Église " (LG 27). Mais on ne doit pas considérer les évêques comme des vicaires du Pape dont l'autorité ordinaire et immédiate sur toute l'Église n'annule pas, mais au contraire confirme et défend la leur. Celle-ci doit s'exercer en communion avec toute l'Église sous la conduite du Pape.

894 Le Bon Pasteur sera le modèle et la " forme " de la charge pastorale de l'évêque. Conscient de ses faiblesses, " l'évêque peut se montrer indulgent envers

les ignorants et les égarés. Qu'il ne répugne pas à écouter ceux qui dépendent de lui, les entourant comme de vrais fils (...). Quant aux fidèles, ils doivent s'attacher à leur évêque comme l'Église à Jésus-Christ et comme Jésus-Christ à son Père " (LG 27) :

Suivez tous l'évêque, comme Jésus-Christ [suit] son Père, et le presbytérium comme les apôtres ; quant aux diacres, respectez-les comme la loi de Dieu. Que personne ne fasse en dehors de l'évêque rien de ce qui regarde l'Église (S. Ignace d'Antioche, Smyrn. 8, 1).

II. Les fidèles laïcs

895 " Sous le nom de laïcs, on entend ici l'ensemble des chrétiens excepté les membres de l'ordre sacré et de l'état religieux reconnu par l'Église, c'est-à-dire les chrétiens qui, étant incorporés au Christ par le baptême, intégrés au Peuple de Dieu, faits participants à leur manière de la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ, exercent pour leur part, dans l'Église et dans le monde, la mission qui est celle de tout le peuple chrétien " (LG 31).

La vocation des laïcs

896 " La vocation propre des laïcs consiste à chercher le règne de Dieu précisément à travers la gérance des choses temporelles qu'ils ordonnent selon Dieu (...). C'est à eux qu'il revient, d'une manière particulière, d'éclairer et d'orienter toutes les réalités temporelles auxquelles ils sont étroitement unis, de telle sorte qu'elles se fassent et prospèrent constamment selon le Christ et soient à la louange du Créateur et Rédempteur " (LG 31).

897 L'initiative des chrétiens laïcs est particulièrement nécessaire lorsqu'il s'agit de découvrir, d'inventer des moyens pour imprégner les réalités sociales, politiques, économiques, les exigences de la doctrine et de la vie chrétiennes. Cette initiative est un élément normal de la vie de l'Église :

Les fidèles laïcs se trouvent sur la ligne la plus avancée de la vie de l'Église ; par eux, l'Église est le principe vital de la société. C'est pourquoi eux surtout doivent avoir une conscience toujours plus claire, non seulement d'appartenir à l'Église, mais d'être l'Église, c'est-à-dire la communauté des fidèles sur la terre sous la conduite du Chef commun, le Pape, et des Évêques en communion avec lui. Ils sont l'Église (Pie XII, discours 20 février 1946 : cité par Jean-Paul II, CL 9).

898 Parce que, comme tous les fidèles, ils sont chargés par Dieu de l'apostolat en vertu du baptême et de la confirmation, les laïcs sont tenus par l'obligation et jouissent du droit, individuellement ou groupés en associations, de travailler à ce que le message divin du salut soit connu et reçu par tous les hommes et par toute la terre ; cette obligation est encore plus pressante lorsque ce n'est que par eux que les hommes peuvent entendre l'Évangile et connaître le Christ. Dans les communautés ecclésiales, leur action est si nécessaire que, sans elle, l'apostolat des pasteurs ne peut, la plupart du temps, obtenir son plein effet (cf. LG 33)..

La participation des laïcs à la charge sacerdotale du Christ

899 " Les laïcs, en vertu de leur consécration au Christ et de l'onction de l'Esprit Saint, reçoivent la vocation admirable et les moyens qui permettent à l'Esprit de produire en eux des fruits toujours plus abondants. En effet, toutes leurs activités, leurs prières et leurs entreprises apostoliques, leur vie conjugale et familiale, leurs labeurs quotidiens, leurs détente d'esprit et de corps, s'ils sont vécus dans l'Esprit de Dieu, et même les épreuves de la vie, pourvu qu'elles soient patiemment supportées, tout cela devient 'offrande spirituelle, agréable à Dieu par Jésus-Christ' (1 P 2, 5) ; et dans la célébration eucharistique, ces offrandes rejoignent l'oblation du Corps du Seigneur pour être offertes en toute piété au Père. C'est ainsi que les laïcs consacrent à Dieu le monde lui-même, rendant partout à Dieu dans la sainteté de leur vie un culte d'adoration " (LG 34 ; cf. LG 10).

900 De façon particulière, les parents participent de la charge de sanctification " lorsqu'ils mènent une vie conjugale selon l'esprit chrétien et procurent à leurs enfants une éducation chrétienne " (CIC, can. 835, § 4).

901 Les laïcs, s'ils ont les qualités requises, peuvent être admis de manière stable aux ministères de lecteurs et d'acolyte (cf. CIC, can. 230, § 1). " Là où le besoin de l'Église le demande par défaut de ministres, les laïcs peuvent aussi, même s'ils ne sont ni lecteurs ni acolytes, suppléer à certaines de leurs fonctions, à savoir exercer le ministère de la parole, présider les prières liturgiques, conférer le baptême et distribuer la sainte communion, selon les dispositions du droit " (CIC, can. 230, § 3).

Leur participation à la charge prophétique du Christ

902 " Le Christ (...) accomplit sa fonction prophétique non seulement par la hiérarchie (...) mais aussi par les laïcs dont il fait pour cela des témoins en les pourvoyant du sens de la foi et de la grâce de la parole " (LG 35) :

Enseigner quelqu'un pour l'amener à la foi est la tâche de chaque prédicateur et même de chaque croyant (S. Thomas d'A., s. th. 3 71, 4, ad 3).

903 Leur mission prophétique, les laïcs l'accomplissent aussi par l'évangélisation, " c'est-à-dire l'annonce du Christ faite par le témoignage de la vie et par la parole ". Chez les laïcs, " cette action évangélisatrice (...) prend un caractère spécifique et une particulière efficacité du fait qu'elle s'accomplit dans les conditions communes du siècle " (LG 35) :

Cet apostolat ne consiste pas dans le seul témoignage de la vie : le véritable apôtre cherche les occasions d'annoncer le Christ par la parole, soit aux incroyants (...), soit aux fidèles (AA 6 ; cf. AG 15).

904 Ceux d'entre les fidèles laïcs qui en sont capables et qui s'y forment peuvent aussi prêter leur concours à la formation catéchétique (cf. CIC, can. 774 ; 776 ; 780), à l'enseignement des sciences sacrées (cf. CIC, can. 229), aux moyens de communication sociale (cf. CIC, can. 823, § 1).

905 " Selon le devoir, la compétence et le prestige dont ils jouissent, ils ont le droit et même parfois le devoir de donner aux Pasteurs sacrés leur opinion sur ce qui touche le bien de l'Église et de la faire connaître aux autres fidèles, restant sauves l'intégrité de la foi et des mœurs et la révérence due aux pasteurs, et tenant compte de l'utilité commune et de la dignité des personnes " (CIC, can. 212, § 3).

Leur participation à la charge royale du Christ

906 Par son obéissance jusqu'à la mort (cf. Ph 2, 8-9), le Christ a communiqué à ses disciples le don de la liberté royale, " pour qu'ils arrachent au péché son empire en eux-mêmes par leur abnégation et la sainteté de leur vie " (LG 36) :

Celui qui soumet son propre corps et régit son âme, sans se laisser submerger par les passions est son propre maître : il peut être appelé roi parce qu'il est capable de régir sa propre personne ; il est libre et indépendant et ne se laisse captiver par un esclavage coupable (S. Ambroise, Psal. 118, 14, 30 : PL 15, 1403A).

907 " Que les laïcs, en outre, unissant leurs forces, apportent aux institutions et aux conditions de vie dans le monde, quand elles provoquent au péché, les assainissements convenables, pour qu'elles deviennent toutes conformes aux règles de la justice et favorisent l'exercice de la vertu au lieu d'y faire obstacle. En agissant ainsi ils imprègnent de valeur morale la culture et les œuvres humaines " (LG 36).

908 " Les laïcs peuvent aussi se sentir appelés ou être appelés à collaborer avec les pasteurs au service de la communauté ecclésiale, pour la croissance et la vie de celle-ci, exerçant des ministères très diversifiés, selon la grâce et les charismes que le Seigneur voudra bien déposer en eux " (EN 73).

909 Dans l'Église, " les fidèles laïcs peuvent coopérer selon le droit à l'exercice du pouvoir de gouvernement " (CIC, can. 129, § 2). Ainsi de leur présence dans les Conseils particuliers (can. 443, § 4), les Synodes diocésains (can. 463, §§ 1, 2), les Conseils pastoraux (can. 511 ; 536) ; dans l'exercice de la charge pastorale d'une paroisse (can. 517, § 2) ; la collaboration aux Conseils des affaires économiques (can. 492, § 1 ; 536) ; la participation aux tribunaux ecclésiastiques (can. 1421, § 2), etc.

910 Les fidèles doivent " distinguer avec soin entre les droits et devoirs qui leur incombent en tant que membres de l'Église et ceux qui leur reviennent comme membres de la société humaine. Qu'ils s'efforcent d'accorder harmonieusement les uns et les autres entre eux, se souvenant que la conscience chrétienne doit être leur guide en tous domaines temporels, car aucune activité humaine, fut-elle d'ordre temporel, ne peut être soustraite à l'empire de Dieu " (LG 36).

911 " Ainsi tout laïc, en vertu des dons qui lui ont été faits, constitue un témoin et en même temps un instrument vivant de la mission de l'Église elle-même 'à la mesure du don du Christ' (Ep 4, 7) " (LG 33).

III. La vie consacrée

912 " L'état de vie constitué par la profession des conseils évangéliques, s'il ne concerne pas la structure hiérarchique de l'Église, appartient cependant sans conteste à sa vie et à sa sainteté " (LG 44).

Conseils évangéliques, vie consacrée

913 Les conseils évangéliques sont, dans leur multiplicité, proposés à tout disciple du Christ. La perfection de la charité à laquelle tous les fidèles sont appelés comporte pour ceux qui assument librement l'appel à la vie consacrée, l'obligation de pratiquer la chasteté dans le célibat pour le Royaume, la pauvreté et l'obéissance. C'est la *profession* de ces conseils dans un état de vie stable reconnu par l'Église, qui caractérise la " vie consacrée " à Dieu (cf. LG 42-43 ; PC 1).

914 L'état de la vie consacrée apparaît dès lors comme l'une des manières de connaître une consécration " plus intime ", qui s'enracine dans le Baptême et dédie totalement à Dieu (cf. PC 5). Dans la vie consacrée, les fidèles du Christ se proposent, sous la motion de l'Esprit Saint, de suivre le Christ de plus près, de se donner à Dieu aimé par-dessus tout et, poursuivant la perfection de la charité au service du Royaume, de signifier et d'annoncer dans l'Église la gloire du monde à venir (cf. CIC, can. 573).

Un grand arbre, de multiples rameaux

915 " Comme un arbre qui se ramifie de façons admirables et multiples dans le champ du Seigneur, à partir d'un germe semé par Dieu, ainsi se développèrent des formes variées de vie solitaire ou commune, des familles diverses dont le capital spirituel profite à la fois aux membres de ces familles et au bien de tout le Corps du Christ " (LG 43).

916 " Dès les origines de l'Église, il y eut des hommes et des femmes qui voulurent, par la pratique des conseils évangéliques, suivre plus librement le Christ et l'imiter plus fidèlement et qui, chacun à sa manière, menèrent une vie consacrée à Dieu. Beaucoup parmi eux, sous l'impulsion du Saint-Esprit, vécurent dans la solitude, ou bien fondèrent des familles religieuses que l'Église accueillit volontiers et approuva de son autorité " (PC 1).

917 Les évêques s'efforceront toujours de discerner les nouveaux dons de vie consacrée confiés par l'Esprit Saint à son Église ; l'approbation de nouvelles formes de vie consacrée est réservée au Siège Apostolique (cf. CIC, can. 605).

La vie érémitique

918 Sans toujours professer publiquement les trois conseils évangéliques, les ermites, " dans un retrait plus strict du monde, dans le silence de solitude, dans la prière assidue et la pénitence, vouent leur vie à la louange de Dieu et au salut du monde " (CIC, can. 603, § 1).

919 Ils montrent à chacun cet aspect intérieur du mystère de l'Église qu'est l'intimité personnelle avec le Christ. Cachée aux yeux des hommes, la vie de l'ermite est prédication silencieuse de Celui auquel il a livré sa vie, parce qu'il est tout pour lui. C'est là un appel particulier à trouver au désert, dans le combat spirituel même, la gloire du Crucifié.

Les vierges et les veuves consacrées

920 Dès les temps apostoliques, des vierges (cf. 1 Co 7, 34-36) et des veuves chrétiennes (cf. Jean-Paul II, exh. ap. *Vita Consecrata*, 7), appelées par le Seigneur à s'attacher à Lui sans partage dans une plus grande liberté de cœur, de corps et d'esprit, ont pris la décision, approuvée par l'Église, de vivre, respectivement, dans l'état de la virginité ou de la chasteté perpétuelle " à cause du Royaume des cieux " (Mt 19, 12).

921 " Exprimant le propos sacré de suivre le Christ de plus près, [des vierges] sont consacrées à Dieu par l'évêque diocésain selon le rite liturgique approuvé, sont épousées mystiquement par le Christ Fils de Dieu et sont vouées au service de

l'Église " (CIC, can. 604, § 1). Par ce rite solennel (*Consecratio virginum*), " la vierge est constituée personne consacrée, " signe transcendant de l'amour de l'Église envers le Christ, image eschatologique de cette Épouse du Ciel et de la vie future " (OCV prænotanda 1).

922 " Proche des autres formes de vie consacrée " (CIC, can. 604, § 1), l'ordre des vierges établit la femme vivant dans le monde (ou la moniale) dans la prière, la pénitence, le service de ses frères et le travail apostolique, selon l'état et les charismes respectifs offerts à chacune (OCV prænotanda 2). Les vierges consacrées peuvent s'associer pour garder plus fidèlement leur propos (cf. CIC, can. 604, § 2).

La vie religieuse

923 Née en Orient dans les premiers siècles du christianisme (cf. UR 15) et vécue dans les instituts canoniquement érigés par l'Église (cf. CIC, can. 573), la vie religieuse se distingue des autres formes de la vie consacrée par l'aspect cultuel, la profession publique des conseils évangéliques, la vie fraternelle menée en commun, le témoignage rendu à l'union du Christ et de l'Église (cf. CIC, can. 607).

924 La vie religieuse relève du mystère de l'Église. Elle est un don que l'Église reçoit de son Seigneur et qu'elle offre comme un état de vie stable au fidèle appelé par Dieu dans la profession des conseils. Ainsi l'Église peut-elle à la fois manifester le Christ et se reconnaître Épouse du Sauveur. La vie religieuse est invitée à signifier, sous ses formes variées, la charité même de Dieu, dans le langage de notre temps.

925 Tous les religieux, exempts ou non (cf. CIC, can. 591), prennent place parmi les coopérateurs de l'évêque diocésain dans sa charge pastorale (cf. CD 33-35). L'implantation et l'expansion missionnaire de l'Église requièrent la présence de la vie religieuse sous toutes ses formes dès les débuts de l'évangélisation (cf. AG 18 ; 40). " L'histoire atteste les grands mérites des familles religieuses dans la propagation de la foi et dans la formation de nouvelles Églises, depuis les antiques Institutions monastiques et les Ordres médiévaux jusqu'aux Congrégations modernes " (Jean-Paul II, RM 69).

Les instituts séculiers

926 " L'institut séculier est un institut de vie consacrée où les fidèles vivant dans le monde tendent à la perfection de la charité et s'efforcent de contribuer surtout de l'intérieur à la sanctification du monde " (CIC, can. 710).

927 Par une " vie parfaitement et entièrement consacrée à [cette] sanctification " (Pie XII, const. ap. " Provida Mater "), les membres de ces instituts participent à la tâche d'évangélisation de l'Église, " dans le monde et à partir du monde ", où leur présence agit " à la manière d'un ferment " (PC 11). Leur témoignage de vie chrétienne vise à ordonner selon Dieu les réalités temporelles et pénétrer le monde de la force de l'Évangile. Ils assument par des liens sacrés les conseils évangéliques et gardent entre eux la communion et la fraternité propres à leur mode de vie séculier (cf. CIC, can. 713).

Les sociétés de vie apostolique

928 Au côté des formes diverses de vie consacrée " prennent place les sociétés de vie apostolique dont les membres, sans les vœux religieux, poursuivent la fin apostolique propre de leur société et, menant la vie fraternelle en commun, tendent, selon leur mode de vie propre, à la perfection de la charité par l'observation des constitutions. Il y a parmi elles des sociétés dont les membres assument les conseils évangéliques ", selon leurs constitutions (CIC, can. 731, §§ 1. 2).

Consécration et mission : annoncer le Roi qui vient

929 Livré à Dieu suprêmement aimé, celui que le Baptême avait déjà voué à Lui se trouve ainsi consacré plus intimement au service divin et dédié au bien de l'Église. Par l'état de consécration à Dieu, l'Église manifeste le Christ et montre comment l'Esprit Saint agit en elle de façon admirable. Ceux qui professent les conseils évangéliques ont donc d'abord pour mission de vivre leur consécration. Mais puisqu'ils se vouent au service de l'Église en vertu même de leur consécration, ils sont tenus par obligation de travailler de manière spéciale à l'œuvre missionnaire, selon le mode propre à leur Institut " (CIC, can. 783 ; cf. RM 69).

930 Dans l'Église qui est comme le sacrement, c'est-à-dire le signe et l'instrument de la vie de Dieu, la vie consacrée apparaît comme un signe particulier du mystère de la Rédemption. Suivre et imiter le Christ " de plus près ", manifester " plus clairement " son anéantissement, c'est se trouver " plus profondément " présent, dans le cœur du Christ, à ses contemporains. Car ceux qui sont dans cette voie " plus étroite " stimulent leurs frères par leur exemple, ils rendent ce témoignage éclatant " que le monde ne peut être transfiguré et offert à Dieu sans l'esprit des béatitudes " (LG 31).

931 Que ce témoignage soit public, comme dans l'état religieux, ou plus discret, ou même secret, la venue du Christ demeure pour tous les consacrés l'origine et l'orient de leur vie :

Comme le Peuple de Dieu n'a pas ici-bas de cité permanente, [cet état] (...) manifeste pour tous les croyants la présence, déjà dans ce siècle, des biens célestes ; il témoigne de la vie nouvelle et éternelle acquise par la Rédemption du Christ, il annonce la résurrection future et la gloire céleste (LG 44).

En bref

932 " *D'institution divine, il y a dans l'Église parmi les fidèles des ministres sacrés, qui en droit sont aussi appelés clercs ; quant aux autres, ils sont nommés laïcs ". Il y a enfin des fidèles qui appartiennent à l'une et l'autre catégorie et qui, par la profession des conseils évangéliques, se sont consacrés à Dieu et servent ainsi la mission de l'Église (CIC, can. 207, § 1. 2).*

933 *Pour annoncer la foi et pour implanter son Règne, le Christ envoie ses apôtres et leurs successeurs. Il leur donne part à sa mission. De lui ils reçoivent le pouvoir d'agir en sa personne.*

934 *Le Seigneur a fait de S. Pierre le fondement visible de son Église. Il lui en a remis les clefs. L'évêque de l'Église de Rome,*

successeur de S. Pierre, est " le chef du Collège des Évêques, Vicaire du Christ et Pasteur de l'Église toute entière sur cette terre " (CIC, can. 331).

935 Le Pape "jouit, par institution divine, du pouvoir suprême, plénier, immédiat, universel pour la charge des âmes " (CD 2).

936 Les évêques, établis par l'Esprit Saint, succèdent aux apôtres. Ils sont, " chacun pour sa part, principe visible et fondement de l'unité dans leurs Églises particulières " (LG 23).

937 Aidés des prêtres, leurs coopérateurs, et des diacres, les évêques ont la charge d'enseigner authentiquement la foi, de célébrer le culte divin, surtout l'Eucharistie, et de diriger leur Église en vrais pasteurs. A leur charge appartient aussi le souci de toutes les Églises, avec et sous le Pape.

938 " Le propre de l'état des laïcs étant de mener leur vie au milieu du monde et des affaires profanes, ils sont appelés par Dieu à exercer leur apostolat dans le monde à la manière d'un ferment, grâce à la vigueur de leur esprit chrétien " (AA 2).

939 Les laïcs participent au sacerdoce du Christ : de plus en plus unis à Lui, ils déploient la grâce du Baptême et de la Confirmation dans toutes les dimensions de la vie personnelle, familiale, sociale et ecclésiale, et réalisent ainsi l'appel à la sainteté adressé à tous les baptisés.

940 Grâce à leur mission prophétique les laïcs " sont aussi appelés à être, en toute circonstance et au cœur même de la communauté humaine, les témoins du Christ " (GS 43, § 4).

941 Grâce à leur mission royale, les laïcs ont le pouvoir d'arracher au péché son empire en eux-mêmes et dans le monde par leur abnégation et la sainteté de leur vie (cf. LG 36).

942 La vie consacrée à Dieu se caractérise par la profession publique des conseils évangéliques de pauvreté, de chasteté et d'obéissance dans un état de vie stable reconnu par l'Église.

943 Livré à Dieu suprêmement aimé, celui que le Baptême avait déjà destiné à Lui se trouve, dans l'état de vie consacrée, voué plus intimement au service divin et dédié au bien de toute l'Église.

Paragraphe 5. La communion des saints

944 Après avoir confessé " la sainte Église catholique ", le Symbole des apôtres ajoute " la communion des saints ". Cet article est, d'une certaine façon, une explicitation du précédent : " Qu'est-ce que l'Église sinon l'assemblée de tous les

saints ? " (Nicéas, symb. 10 : PL 52, 871B). La communion des saints est précisément l'Église.

945 " Puisque tous les croyants forment un seul corps, le bien des uns est communiqué aux autres (...) Il faut de la sorte croire qu'il existe une communion des biens dans l'Église. Mais le membre le plus important est le Christ, puisqu'il est la tête (...) Ainsi, le bien du Christ est communiqué à tous les membres, et cette communication se fait par les sacrements de l'Église " (S. Thomas d'A., symb. 13).
" Comme cette Église est gouvernée par un seul et même Esprit, tous les biens qu'elle a reçus deviennent nécessairement un fonds commun " (Catech. R. 1, 10, 24).

946 Le terme " communion des saints " a dès lors deux significations, étroitement liées : " communion aux choses saintes, *sancta* " et " communion entre les personnes saintes, *sancti* ".

" *Sancta sanctis* ! (Ce qui est saint pour ceux qui sont saints) " est proclamé par le célébrant dans la plupart des liturgies orientales lors de l'élévation des saints Dons avant le service de la communion. Les fidèles (*sancti*) sont nourris du Corps et du Sang du Christ (*sancta*) afin de croître dans la communion de l'Esprit Saint (*Koinônia*) et de la communiquer au monde.

I. La communion des biens spirituels

947 Dans la communauté primitive de Jérusalem, les disciples " se montraient assidus à l'enseignement des apôtres, fidèles à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières " (Ac 2, 42) :

La communion dans la foi. La foi des fidèles est la foi de l'Église reçue des apôtres, trésor de vie qui s'enrichit en étant partagé.

948 La communion des sacrements. " Le fruit de tous les sacrements appartient à tous. Car les sacrements, et surtout le Baptême qui est comme la porte par laquelle les hommes entrent dans l'Église, sont autant de liens sacrés qui les unissent tous et les attachent à Jésus-Christ. La communion des saints, c'est la communion des sacrements (...). Le nom de communion peut s'appliquer à chacun d'eux, car chacun d'eux nous unit à Dieu (...). Mais ce nom convient mieux à l'Eucharistie qu'à tout autre, parce que c'est elle principalement qui consomme cette communion " (Catech. R. 1, 10, 24).

949 La communion des charismes : Dans la communion de l'Église, l'Esprit Saint " distribue aussi parmi les fidèles de tous ordres (...) les grâces spéciales " pour l'édification de l'Église (LG 12). Or, " à chacun la manifestation de l'Esprit est donnée en vue du bien commun " (1 Co 12, 7).

950 " Ils mettaient tout en commun " (Ac 4, 32) : " Tout ce que le vrai chrétien possède, il doit le regarder comme un bien qui lui est commun avec tous, et toujours il doit être prêt et empressé à venir au secours de l'indigent et de la misère du prochain " (Catech. R. 1, 10, 27). Le chrétien est un administrateur des biens du Seigneur (cf. Lc 16, 1. 3).

951 *La communion de la charité* : dans la *sanctorum communio* " nul d'entre nous ne vit pour soi-même, comme nul ne meurt pour soi-même " (Rm 14, 7). " Un membre souffre-t-il ? tous les membres souffrent avec lui. Un membre est-il à l'honneur ? tous les membres prennent part à sa joie. Or vous êtes le Corps du Christ, et membres chacun pour sa part " (1 Co 12, 26-27). " La charité ne cherche pas ce qui est à elle " (1 Co 13, 5 ; cf. 10, 24). Le moindre de nos actes fait dans la charité retentit au profit de tous, dans cette solidarité avec tous les hommes, vivants ou morts, qui se fonde sur la communion des saints. Tout péché nuit à cette communion.

II. La communion de l'Église du ciel et de la terre

952 *Les trois états de l'Église*. " En attendant que le Seigneur soit venu dans sa majesté accompagné de tous les anges et que la mort détruite, tout lui soit soumis, les uns parmi ses disciples continuent sur terre leur pèlerinage ; d'autres, ayant achevé leur vie, se purifient encore ; d'autres enfin sont dans la gloire contemplant 'dans la pleine lumière, tel qu'il est, le Dieu un en trois Personnes' " (LG 49) :

Tous cependant, à des degrés divers et sous des formes diverses, nous communions dans la même charité envers Dieu et envers le prochain, chantant à notre Dieu le même hymne de gloire. En effet, tous ceux qui sont du Christ et possèdent son Esprit, constituent une seule Église et se tiennent mutuellement comme un tout dans le Christ (LG 49).

953 " L'union de ceux qui sont encore en chemin avec leurs frères qui se sont endormis dans la paix du Christ ne connaît pas la moindre intermittence ; au contraire, selon la foi constante de l'Église, cette union est renforcée par l'échange des biens spirituels " (LG 49).

954 *L'intercession des saints*. " Étant en effet plus intimement liés avec le Christ, les habitants du ciel contribuent à affermir plus solidement l'Église en sainteté (...). Ils ne cessent d'intercéder pour nous auprès du Père, offrant les mérites qu'ils ont acquis sur terre par l'unique Médiateur de Dieu et des hommes, le Christ Jésus (...). Ainsi leur sollicitude fraternelle est du plus grand secours pour notre infirmité " (LG 49) :

Ne pleurez pas, je vous serai plus utile après ma mort et je vous aiderai plus efficacement que pendant ma vie (S. Dominique, mourant, à ses frères, cf. Jourdain de Saxe, lib. 93).

Je passerai mon ciel à faire du bien sur la terre (Ste. Thérèse de l'Enfant-Jésus, verba).

955 *La communion avec les saints*. " Nous ne vénérons pas seulement au titre de leur exemple la mémoire des habitants du ciel ; nous cherchons bien davantage par là à renforcer l'union de toute l'Église dans l'Esprit grâce à l'exercice de la charité fraternelle. Car tout comme la communion entre les chrétiens de la terre nous approche de plus près du Christ, ainsi la communauté avec les saints nous unit au Christ de qui découlent, comme de leur chef, toute grâce et la vie du Peuple de Dieu lui-même " (LG 50) :

Le Christ, nous l'adorons, parce qu'il est le fils de Dieu ; quant aux martyrs, nous les aimons comme disciples et imitateurs du Seigneur, et c'est juste, à cause de leur dévotion incomparable envers leur roi et maître ; puissions-nous, nous aussi, être leurs compagnons et leurs condisciples (S. Polycarpe, mart. 17).

956 *La communion avec les défunts.* " Reconnaisant dès l'abord cette communion qui existe à l'intérieur de tout le corps mystique de Jésus-Christ, l'Église en ses membres qui cheminent sur terre a entouré de beaucoup de piété la mémoire des défunts dès les premiers temps du christianisme en offrant aussi pour eux ses suffrages ; car 'la pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés, est une pensée sainte et pieuse' (2 M 12, 45) " (LG 50). Notre prière pour eux peut non seulement les aider mais aussi rendre efficace leur intercession en notre faveur.

957 *Dans l'unique famille de Dieu.* " Lorsque la charité mutuelle et la louange unanime de la Très Sainte Trinité nous font communier les uns aux autres, nous tous, fils de Dieu qui ne faisons dans le Christ qu'une seule famille, nous répondons à la vocation profonde de l'Église " (LG 51).

En bref

958 *L'Église est " communion des saints " : cette expression désigne d'abord les " choses saintes " (sancta), et avant tout l'Eucharistie, par laquelle " est représentée et réalisée l'unité des fidèles qui, dans le Christ, forment un seul Corps " (LG 3).*

959 *Ce terme désigne aussi la communion des " personnes saintes " (sancti) dans le Christ qui est " mort pour tous ", de sorte que ce que chacun fait ou souffre dans et pour le Christ porte du fruit pour tous.*

960 *" Nous croyons à la communion de tous les fidèles du Christ, de ceux qui sont pèlerins sur la terre, des défunts qui achèvent leur purification, des bienheureux du ciel, tous ensemble formant une seule Église, et nous croyons que dans cette communion l'amour miséricordieux de Dieu et de ses saints est toujours à l'écoute de nos prières " (SPF 30).*

Paragraphe 6. Marie – Mère du Christ, Mère de l'Église

961 Après avoir parlé du rôle de la Vierge Marie dans le mystère du Christ et de l'Esprit, il convient de considérer maintenant sa place dans le mystère de l'Église. " En effet, la Vierge Marie (...) est reconnue et honorée comme la véritable Mère de Dieu et du Rédempteur (...). Elle est aussi vraiment 'Mère des membres [du Christ] (...) ayant coopéré par sa charité à la naissance dans l'Église des fidèles qui sont les membres de ce Chef' (S. Augustin, virg. 6 : PL 40, 399) " (LG 53). " ... Marie Mère du Christ, Mère de l'Église " (Paul VI, discours 21 novembre 1964).

I. La maternité de Marie envers l'Église

Toute unie à son Fils...

962 Le rôle de Marie envers l'Église est inséparable de son union au Christ, elle en découle directement. " Cette union de Marie avec son Fils dans l'œuvre du salut est manifeste dès l'heure de la conception virginale du Christ, jusqu'à sa mort " (LG 57). Elle est particulièrement manifeste à l'heure de sa passion :

La bienheureuse Vierge avança dans son pèlerinage de foi, gardant fidèlement l'union avec son Fils jusqu'à la Croix où, non sans un dessein divin, elle était debout, souffrant cruellement avec son Fils unique, associée d'un cœur maternel à son sacrifice, donnant à l'immolation de la victime, née de sa chair, le consentement de son amour, pour être enfin, par le même Christ Jésus mourant sur la Croix, donnée comme sa Mère au disciple par ces mots : " Femme, voici ton fils " (Jn 19, 26-27) (LG 58).

963 Après l'Ascension de son Fils, Marie a " assisté de ses prières l'Église naissante " (LG 69). Réunie avec les apôtres et quelques femmes, " on voit Marie appelant elle aussi de ses prières le don de l'Esprit qui, à l'Annonciation, l'avait déjà elle-même prise sous son ombre " (LG 59).

... aussi dans son Assomption...

964 " Enfin la Vierge immaculée, préservée par Dieu de toute atteinte de la faute originelle, ayant accompli le cours de sa vie terrestre, fut élevée corps et âme à la gloire du ciel, et exaltée par le Seigneur comme la Reine de l'univers, pour être ainsi plus entièrement conforme à son Fils, Seigneur des seigneurs, victorieux du péché et de la mort " (LG 59 ; cf. la proclamation du dogme de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie par le Pape Pie XII en 1950 : DS 3903). L'Assomption de la Sainte Vierge est une participation singulière à la Résurrection de son Fils et une anticipation de la résurrection des autres chrétiens :

Dans ton enfantement tu as gardé la virginité, dans ta dormition tu n'as pas quitté le monde, ô Mère de Dieu : tu as rejoint la source de la Vie, toi qui conçus le Dieu vivant et qui, par tes prières, délivreras nos âmes de la mort (Liturgie byzantine, Tropaïre de la fête de la Dormition [15 août]).

... elle est notre Mère dans l'ordre de la grâce

965 Par son adhésion entière à la volonté du Père, à l'œuvre rédemptrice de son Fils, à toute motion de l'Esprit Saint, la Vierge Marie est pour l'Église le modèle de la foi et de la charité. Par là elle est " membre suréminent et absolument unique de l'Église " (LG 53), elle constitue même " la réalisation exemplaire ", *typus*, de l'Église (LG 63).

966 Mais son rôle par rapport à l'Église et à toute l'humanité va encore plus loin. " Elle a apporté à l'œuvre du Sauveur une coopération absolument sans pareil par son obéissance, sa foi, son espérance, son ardente charité, pour que soit rendue aux âmes la vie surnaturelle. C'est pourquoi elle est devenue pour nous, dans l'ordre de la grâce, notre Mère " (LG 61).

967 " A partir du consentement qu'elle apporta par sa foi au jour de l'Annonciation et qu'elle maintint dans sa fermeté sous la Croix, cette maternité de Marie dans l'économie de la grâce se continue sans interruption jusqu'à la consommation définitive de tous les élus. En effet, après son Assomption au ciel, son rôle dans le

salut ne s'interrompt pas : par son intercession répétée elle continue à nous obtenir les dons qui assurent notre salut éternel. (...) C'est pourquoi la bienheureuse Vierge est invoquée dans l'Église sous les titres d'avocate, d'auxiliatrice, de secourable, de médiatrice " (LG 62).

968 " Le rôle maternel de Marie à l'égard des hommes n'offusque cependant et ne diminue en rien l'unique médiation du Christ : il en manifeste au contraire la vertu. Car toute influence salutaire de la part de la bienheureuse Vierge (...) découle de la surabondance des mérites du Christ ; elle s'appuie sur sa médiation, dont elle dépend en tout et d'où elle tire toute sa vertu " (LG 60). " Aucune créature en effet ne peut jamais être mise sur le même plan que le Verbe incarné et rédempteur. Mais tout comme le sacerdoce du Christ est participé sous formes diverses, tant par les ministres que par le peuple fidèle, et tout comme l'unique bonté de Dieu se répand réellement sous des formes diverses dans les créatures, ainsi l'unique médiation du Rédempteur n'exclut pas, mais suscite au contraire une coopération variée de la part des créatures, en dépendance de l'unique source " (LG 62).

II. Le culte de la Sainte Vierge

969 " *Toutes les générations me diront bienheureuse* " (Lc 1, 48) : " La piété de l'Église envers la Sainte Vierge est intrinsèque au culte chrétien " (MC 56). La sainte Vierge " est légitimement honorée par l'Église d'un culte spécial. Et de fait, depuis les temps les plus reculés, la bienheureuse Vierge est honorée sous le titre de 'Mère de Dieu' ; les fidèles se réfugient sous sa protection, l'implorant dans tous leurs dangers et leurs besoins (...). Ce culte (...) bien que présentant un caractère absolument unique (...) n'en est pas moins essentiellement différent du culte d'adoration qui est rendu au Verbe incarné ainsi qu'au Père et à l'Esprit Saint ; il est éminemment apte à le servir " (LG 66) ; il trouve son expression dans les fêtes liturgiques dédiées à la Mère de Dieu (cf. SC 103) et dans la prière mariale, telle le Saint Rosaire, " abrégé de tout l'Évangile " (cf. MC 42).

III. Marie – Icône eschatologique de l'Église

970 Après avoir parlé de l'Église, de son origine, de sa mission et de sa destinée, nous ne saurions mieux conclure qu'en tournant le regard vers Marie pour contempler en elle ce qu'est l'Église dans son mystère, dans son " pèlerinage de la foi ", et ce qu'elle sera dans la patrie au terme de sa marche, où l'attend, " dans la gloire de la Très Sainte et indivisible Trinité ", " dans la communion de tous les saints " (LG 69), celle que l'Église vénère comme la Mère de son Seigneur et comme sa propre Mère :

Tout comme dans le ciel où elle est déjà glorifiée corps et âme, la Mère de Jésus représente et inaugure l'Église en son achèvement dans le siècle futur, de même sur terre, en attendant la venue du jour du Seigneur, elle brille déjà comme un signe d'espérance assurée et de consolation devant le Peuple de Dieu en pèlerinage (LG 68).

En bref

971 *En prononçant le " fiat " de l'Annonciation et en donnant son consentement au mystère de l'Incarnation, Marie collabore déjà à toute l'œuvre que doit accomplir son Fils. Elle est mère partout où Il est Sauveur et Tête du Corps mystique.*

972 *La Très Sainte Vierge Marie, ayant accompli le cours de sa vie terrestre, fut enlevée corps et âme à la gloire du ciel, où elle participe déjà à la gloire de la résurrection de son Fils, anticipant la résurrection de tous les membres de son Corps.*

973 *" Nous croyons que la Très Sainte Mère de Dieu, nouvelle Eve, Mère de l'Église, continue au ciel son rôle maternel à l'égard des membres du Christ " (SPF 15).*

Article 10

" Je crois au pardon des péchés "

974 Le Symbole des apôtres lie la foi au pardon des péchés à la foi en l'Esprit Saint, mais aussi à la foi en l'Église et en la communion des saints. C'est en donnant l'Esprit Saint à ses apôtres que le Christ ressuscité leur a conféré son propre pouvoir divin de pardonner les péchés : " Recevez l'Esprit Saint. Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis ; ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus " (Jn 20, 22-23).

(La deuxième partie du Catéchisme traitera explicitement du pardon des péchés par le Baptême, le sacrement de Pénitence et les autres sacrements, surtout l'Eucharistie. Il suffit donc d'évoquer ici brièvement quelques données de base).

I. Un seul baptême pour le pardon des péchés

975 Notre Seigneur a lié le pardon des péchés à la foi et au Baptême : " Allez par le monde entier, proclamez la Bonne Nouvelle à toute la création. Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé " (Mc 16, 15-16). Le Baptême est le premier et principal sacrement du pardon des péchés parce qu'il nous unit au Christ mort pour nos péchés, ressuscité pour notre justification (cf. Rm 4, 25), afin que " nous vivions nous aussi dans une vie nouvelle " (Rm 6, 4).

976 " Au moment où nous faisons notre première profession de Foi, en recevant le saint Baptême qui nous purifie, le pardon que nous recevons est si plein et si entier, qu'il ne nous reste absolument rien à effacer, soit de la faute originelle, soit des fautes commises par notre volonté propre, ni aucune peine à subir pour les expier (...). Mais néanmoins la grâce du Baptême ne délivre personne de toutes les infirmités de la nature. Au contraire nous avons encore à combattre les mouvements de la concupiscence qui ne cessent de nous porter au mal " (Catech. R. 1, 11, 3).

977 En ce combat avec l'inclination au mal, qui serait assez vaillant et vigilant pour éviter toute blessure du péché ? " Si donc il était nécessaire que l'Église eût le pouvoir de remettre les péchés, il fallait aussi que le Baptême ne fût pas pour elle l'unique moyen de se servir de ces clefs du Royaume des cieux qu'elle avait reçues de Jésus-Christ ; il fallait qu'elle fût capable de pardonner leurs fautes à tous les pénitents, quand même ils auraient péché jusqu'au dernier moment de leur vie " (Catech. R. 1, 11, 4).

978 C'est par le sacrement de Pénitence que le baptisé peut être réconcilié avec Dieu et avec l'Église :

Les pères ont eu raison d'appeler la pénitence " un baptême laborieux " (S. Grégoire de Naz., or. 39, 17 : PG 36, 356A). Ce sacrement de Pénitence est, pour ceux qui sont tombés après le Baptême, nécessaire au salut, comme l'est le Baptême lui-même pour ceux qui ne sont pas encore régénérés (Cc. Trente : DS 1672).

II. Le pouvoir des clefs

979 Le Christ après sa résurrection a envoyé ses apôtres " annoncer à toutes les nations le repentir en son nom en vue de la rémission des péchés " (Lc 24, 47). Ce " ministère de la réconciliation " (2 Co 5, 18), les apôtres et leurs successeurs ne l'accomplissent pas seulement en annonçant aux hommes le pardon de Dieu mérité pour nous par le Christ et en les appelant à la conversion et à la foi, mais aussi en leur communiquant la rémission des péchés par le Baptême et en les réconciliant avec Dieu et avec l'Église grâce au pouvoir des clefs reçu du Christ :

L'Église a reçu les clés du Royaume des cieux, afin que se fasse en elle la rémission des péchés par le sang du Christ et l'action du Saint-Esprit. C'est dans cette Église que l'âme revit, elle qui était morte par les péchés, afin de vivre avec le Christ, dont la grâce nous a sauvés (S. Augustin, serm. 214, 11 : PL 38, 1071-1072).

980 Il n'y a aucune faute, aussi grave soit-elle, que la Sainte Église ne puisse remettre. " Il n'est personne, si méchant et si coupable qu'il soit, qui ne doive espérer avec assurance son pardon, pourvu que son repentir soit sincère " (Catech. R. 1, 11, 5). Le Christ qui est mort pour tous les hommes, veut que, dans son Église, les portes du pardon soient toujours ouvertes à quiconque revient du péché (cf. Mt 18, 21-22).

981 La catéchèse s'efforcera d'éveiller et de nourrir chez les fidèles la foi en la grandeur incomparable du don que le Christ ressuscité a fait à son Église : la mission et le pouvoir de pardonner véritablement les péchés, par le ministère des apôtres et de leurs successeurs :

Le Seigneur veut que ses disciples aient un pouvoir immense : il veut que ses pauvres serviteurs accomplissent en son nom tout ce qu'il avait fait quand il était sur la terre (S. Ambroise, poenit. 1, 34 : PL 16, 477A).

Les prêtres ont reçu un pouvoir que Dieu n'a donné ni aux anges ni aux archanges. (...) Dieu sanctionne là-haut tout ce que les prêtres font ici-bas (S. Jean Chrysostome, sac. 3, 5 : PG 48, 643A).

Si dans l'Église il n'y avait pas la rémission des péchés, nul espoir existerait, nulle espérance d'une vie éternelle et d'une libération éternelle. Rendons grâce à Dieu qui a donné à son Église un tel don (S. Augustin, serm. 213, 8 : PL 38, 1064).

En bref

982 *Le Credo met en relation " le pardon des péchés " avec la profession de foi en l'Esprit Saint. En effet, le Christ ressuscité a confié aux apôtres le pouvoir de pardonner les péchés lorsqu'il leur a donné l'Esprit Saint.*

983 *Le Baptême est le premier et principal sacrement pour le pardon des péchés : il nous unit au Christ mort et ressuscité et nous donne l'Esprit Saint.*

984 *De par la volonté du Christ, l'Église possède le pouvoir de pardonner les péchés des baptisés et elle l'exerce par les évêques et les prêtres de façon habituelle dans le sacrement de pénitence.*

985 *" Dans la rémission des péchés, les prêtres et les sacrements sont de purs instruments dont notre Seigneur Jésus-Christ, unique auteur et dispensateur de notre salut, veut bien se servir pour effacer nos iniquités et nous donner la grâce de la justification " (Catech. R. 1, 11, 6).*

Article 11

" Je crois à la résurrection de la chair "

986 Le Credo chrétien – profession de notre foi en Dieu le Père, le Fils et le Saint Esprit, et dans son action créatrice, salvatrice et sanctificatrice – culmine en la proclamation de la résurrection des morts à la fin des temps, et en la vie éternelle.

987 Nous croyons fermement, et ainsi nous espérons, que de même que le Christ est vraiment ressuscité des morts, et qu'il vit pour toujours, de même après leur mort les justes vivront pour toujours avec le Christ ressuscité et qu'il les ressuscitera au dernier jour (cf. Jn 6, 39-40). Comme la sienne, notre résurrection sera l'œuvre de la Très Sainte Trinité :

Si l'Esprit de Celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, Celui qui a ressuscité Jésus-Christ d'entre les morts donnera aussi la vie à vos corps mortels, par son Esprit qui habite en vous (Rm 8, 11 ; cf. 1 Th 4, 14 ; 1 Co 6, 14 ; 2 Co 4, 14 ; Ph 3, 10-11).

988 Le terme " chair " désigne l'homme dans sa condition de faiblesse et de mortalité (cf. Gn 6, 3 ; Ps 56, 5 ; Is 40, 6). La " résurrection de la chair " signifie qu'il n'y aura pas seulement, après la mort, la vie de l'âme immortelle, mais que même nos " corps mortels " (Rm 8, 11) reprendront vie.

989 Croire en la résurrection des morts a été dès ses débuts un élément essentiel de la foi chrétienne. " Une conviction des chrétiens : la résurrection des morts ; cette croyance nous fait vivre " (Tertullien res. 1, 1) :

Comment certains d'entre vous peuvent-ils dire qu'il n'y a pas de résurrection des morts ? S'il n'y a pas de résurrection des morts, le Christ non plus n'est pas ressuscité. Mais si le Christ n'est pas ressuscité, alors notre prédication est vide, vide aussi votre foi. (...) Mais non, le Christ est ressuscité des morts, prémices de ceux qui se sont endormis (1 Co 15, 12-14. 20).

I. La résurrection du Christ et la nôtre

Révélation progressive de la Résurrection

990 La résurrection des morts a été révélée progressivement par Dieu à son Peuple. L'espérance en la résurrection corporelle des morts s'est imposée comme

une conséquence intrinsèque de la foi en un Dieu créateur de l'homme tout entier, âme et corps. Le créateur du ciel et de la terre est aussi Celui qui maintient fidèlement son alliance avec Abraham et sa descendance. C'est dans cette double perspective que commencera à s'exprimer la foi en la résurrection. Dans leurs épreuves, les martyrs Maccabées confessent :

Le Roi du monde nous ressuscitera pour une vie éternelle, nous qui mourons pour ses lois (2 M 7, 9). Mieux vaut mourir de la main des hommes en tenant de Dieu l'espoir d'être ressuscité par lui (2 M 7, 14 ; cf. 7, 29 ; Dn 12, 1-13).

991 Les Pharisiens (cf. Ac 23, 6) et bien des contemporains du Seigneur (cf. Jn 11, 24) espéraient la résurrection. Jésus l'enseigne fermement. Aux Sadducéens qui la nient il répond : " Vous ne connaissez ni les Écritures ni la puissance de Dieu, vous êtes dans l'erreur " (Mc 12, 24). La foi en la résurrection repose sur la foi en Dieu qui " n'est pas un Dieu des morts, mais des vivants " (Mc 12, 27).

992 Mais il y a plus : Jésus lie la foi en la résurrection à sa propre personne : " Je suis la Résurrection et la vie " (Jn 11, 25). C'est Jésus lui-même qui ressuscitera au dernier jour ceux qui auront cru en lui (cf. Jn 5, 24-25 ; 6, 40) et qui auront mangé son corps et bu son sang (cf. Jn 6, 54). Il en donne dès maintenant un signe et un gage en rendant la vie à certains morts (cf. Mc 5, 21-42 ; Lc 7, 11-17 ; Jn 11), annonçant par là sa propre Résurrection qui sera cependant d'un autre ordre. De cet événement unique Il parle comme du " signe de Jonas " (Mt 12, 40), du signe du Temple (cf. Jn 2, 19-22) : il annonce sa Résurrection le troisième jour après sa mise à mort (cf. Mc 10, 34).

993 Être témoin du Christ, c'est être " témoin de sa Résurrection " (Ac 1, 22 ; cf. 4, 33), " avoir mangé et bu avec lui après sa Résurrection d'entre les morts " (Ac 10, 41). L'espérance chrétienne en la résurrection est toute marquée par les rencontres avec le Christ ressuscité. Nous ressusciterons comme Lui, avec Lui, par Lui.

994 Dès le début, la foi chrétienne en la résurrection a rencontré incompréhensions et oppositions (cf. Ac 17, 32 ; 1 Co 15, 12-13). " Sur aucun point la foi chrétienne ne rencontre plus de contradiction que sur la résurrection de la chair " (S. Augustin, Psal. 88, 2, 5). Il est très communément accepté qu'après la mort la vie de la personne humaine continue d'une façon spirituelle. Mais comment croire que ce corps si manifestement mortel puisse ressusciter à la vie éternelle ?

Comment les morts ressuscitent-ils ?

995 *Qu'est-ce que " ressusciter " ?* Dans la mort, séparation de l'âme et du corps, le corps de l'homme tombe dans la corruption, alors que son âme va à la rencontre de Dieu, tout en demeurant en attente d'être réunie à son corps glorifié. Dieu dans sa Toute-Puissance rendra définitivement la vie incorruptible à nos corps en les unissant à nos âmes, par la vertu de la Résurrection de Jésus.

996 *Qui ressuscitera ?* Tous les hommes qui sont morts : " ceux qui auront fait le bien ressusciteront pour la vie, ceux qui auront fait le mal, pour la damnation " (Jn 5, 29 ; cf. Dn 12, 2).

997 *Comment ?* Le Christ est ressuscité avec son propre corps : " Regardez mes mains et mes pieds : c'est bien moi " (Lc 24, 39) ; mais Il n'est pas revenu à une vie terrestre. De même, en Lui, " tous ressusciteront avec leur propre corps, qu'ils ont maintenant " (Cc. Latran IV : DS 801), mais ce corps sera " transfiguré en corps de gloire " (Ph 3, 21), en " corps spirituel " (1 Co 15, 44) :

Mais, dira-t-on, comment les morts ressuscitent-ils ? Avec quel corps reviennent-ils ? Insensé ! Ce que tu sèmes, toi, ne reprend vie, s'il ne meurt. Et ce que tu sèmes, ce n'est pas le corps à venir, mais un grain tout nu (...). On sème de la corruption, il ressuscite de l'incorruption ; (...) les morts ressusciteront incorruptibles (...). Il faut en effet que cet être corruptible revête l'incorruptibilité, que cet être mortel revête l'immortalité (1 Co 15, 35-37. 42. 52-53).

1000 Ce " comment " dépasse notre imagination et notre entendement ; il n'est accessible que dans la foi. Mais notre participation à l'Eucharistie nous donne déjà un avant-goût de la transfiguration de notre corps par le Christ :

De même que le pain qui vient de la terre, après avoir reçu l'invocation de Dieu, n'est plus du pain ordinaire, mais eucharistie, constituée de deux choses, l'une terrestre et l'autre céleste, de même nos corps qui participent à l'eucharistie ne sont plus corruptibles, puisqu'ils ont l'espérance de la résurrection (S. Irénée, hær. 4, 18, 4-5)

1001 *Quand ?* Définitivement " au dernier jour " (Jn 6, 39-40. 44. 54 ; 11, 24) ; " à la fin du monde " (LG 48). En effet, la résurrection des morts est intimement associée à la Parousie du Christ :

Car lui-même, le Seigneur, au signal donné par la voix de l'archange et la trompette de Dieu, descendra du ciel, et les morts qui sont dans le Christ ressusciteront en premier lieu (1 Th 4, 16).

Ressuscités avec le Christ

1002 S'il est vrai que le Christ nous ressuscitera " au dernier jour ", il est vrai aussi que, d'une certaine façon, nous sommes déjà ressuscités avec le Christ. En effet, grâce à l'Esprit Saint, la vie chrétienne est, dès maintenant sur terre, une participation à la mort et à la Résurrection du Christ :

Ensevelis avec le Christ lors du Baptême, vous en êtes aussi ressuscités avec lui, parce que vous avez cru en la force de Dieu qui L'a ressuscité des morts (...). Du moment donc que vous êtes ressuscités avec le Christ, recherchez les choses d'en haut, là où se trouve le Christ, assis à la droite de Dieu (Col 2, 12 ; 3, 1)

1003 Unis au Christ par le Baptême, les croyants participent déjà réellement à la vie céleste du Christ ressuscité (cf. Ph 3, 20), mais cette vie demeure " cachée avec le Christ en Dieu " (Col 3, 3) " Avec lui Il nous a ressuscités et fait asseoir au cieux, dans le Christ Jésus " (Ep 2, 6). Nourris de son Corps dans l'Eucharistie, nous appartenons déjà au Corps du Christ. Lorsque nous ressusciterons au dernier jour nous serons aussi " manifestés avec lui pleins de gloire " (Col 3, 3).

1004 Dans l'attente de ce jour, le corps et l'âme du croyant participent déjà à la dignité d'être " au Christ " ; d'où l'exigence de respect envers son propre corps, mais aussi envers celui d'autrui, particulièrement lorsqu'il souffre :

Le corps est pour le Seigneur, et le Seigneur pour le corps. Et Dieu, qui a ressuscité le Seigneur, nous ressuscitera, nous aussi, par sa puissance. Ne savez-vous pas que vos corps sont des membres du Christ ? (...) Vous ne vous appartenez pas (...) Glorifiez donc Dieu dans votre corps (1 Co 6, 13-15. 19-20).

II. Mourir dans le Christ Jésus

1005 Pour ressusciter avec le Christ, il faut mourir avec le Christ, il faut " quitter ce corps pour aller demeurer auprès du Seigneur " (2 Co 5, 8). Dans ce " départ " (Ph 1, 23) qu'est la mort, l'âme est séparée du corps. Elle sera réunie à son corps le jour de la résurrection des morts (cf. SPF 28).

La mort

1006 " C'est en face de la mort que l'énigme de la condition humaine atteint son sommet " (GS 18). En un sens, la mort corporelle est naturelle, mais pour la foi elle est en fait " salaire du péché " (Rm 6, 23 ; cf. Gn 2, 17). Et pour ceux qui meurent dans la grâce du Christ, elle est une participation à la mort du Seigneur, afin de pouvoir participer aussi à sa Résurrection (cf. Rm 6, 3-9 ; Ph 3, 10-11).

1007 *La mort est le terme de la vie terrestre.* Nos vies sont mesurées par le temps, au cours duquel nous changeons, nous vieillissons et, comme chez tous les êtres vivants de la terre, la mort apparaît comme la fin normale de la vie. Cet aspect de la mort donne une urgence à nos vies : le souvenir de notre mortalité sert aussi à nous rappeler que nous n'avons qu'un temps limité pour réaliser notre vie :

Souviens-toi de ton Créateur aux jours de ton adolescence, (...) avant que la poussière ne retourne à la terre, selon qu'elle était, et que le souffle ne retourne à Dieu qui l'avait donné (Qo 12, 1. 7).

1008 *La mort est conséquence du péché.* Interprète authentique des affirmations de la Sainte Écriture (cf. Gn 2, 17 ; 3, 3 ; 3, 19 ; Sg 1, 13 ; Rm 5, 12 ; 6, 23) et de la Tradition, le Magistère de l'Église enseigne que la mort est entrée dans le monde à cause du péché de l'homme (cf. DS 1511). Bien que l'homme possédât une nature mortelle, Dieu le destinait à ne pas mourir. La mort fut donc contraire aux desseins de Dieu Créateur, et elle entra dans le monde comme conséquence du péché (cf. Sg 2, 23-24). " La mort corporelle, à laquelle l'homme aurait été soustrait s'il n'avait pas péché " (GS 18), est ainsi " le dernier ennemi " de l'homme à devoir être vaincu (cf. 1 Co 15, 26).

1009 *La mort est transformée par le Christ.* Jésus, le Fils de Dieu, a souffert lui aussi la mort, propre de la condition humaine. Mais, malgré son effroi face à elle (cf. Mc 14, 33-34 ; He 5, 7-8), il l'assuma dans un acte de soumission totale et libre à la volonté de son Père. L'obéissance de Jésus a transformé la malédiction de la mort en bénédiction (cf. Rm 5, 19-21).

Le sens de la mort chrétienne

1010 Grâce au Christ, la mort chrétienne a un sens positif. " Pour moi, la vie c'est le Christ et mourir un gain " (Ph 1, 21). " C'est là une parole certaine : si nous mourons avec lui, nous vivrons avec lui " (2 Tm 2, 11). La nouveauté essentielle de la mort

chrétienne est là : par le Baptême, le chrétien est déjà sacramentellement " mort avec le Christ ", pour vivre d'une vie nouvelle ; et si nous mourons dans la grâce du Christ, la mort physique consomme ce " mourir avec le Christ " et achève ainsi notre incorporation à Lui dans son acte rédempteur :

Il est bon pour moi de mourir dans (*eis*) le Christ Jésus, plus que de régner sur les extrémités de la terre. C'est lui que je cherche, qui est mort pour nous ; lui que je veux, qui est ressuscité pour nous. Mon enfantement approche (...). Laissez-moi recevoir la pure lumière ; quand je serai arrivé là, je serai un homme (S. Ignace d'Antioche, Rom. 6, 1-2).

1011 Dans la mort, Dieu appelle l'homme vers Lui. C'est pourquoi le chrétien peut éprouver envers la mort un désir semblable à celui de S. Paul : " J'ai le désir de m'en aller et d'être avec le Christ " (Ph 1, 23) ; et il peut transformer sa propre mort en un acte d'obéissance et d'amour envers le Père, à l'exemple du Christ (cf. Lc 23, 46) :

Mon désir terrestre a été crucifié ; (...) il y a en moi une eau vive qui murmure et qui dit au dedans de moi " Viens vers le Père " (S. Ignace d'Antioche, Rom. 7, 2).

Je veux voir Dieu, et pour le voir il faut mourir (Ste. Thérèse de Jésus, vida 1).

Je ne meurs pas, j'entre dans la vie (Ste. Thérèse de l'Enfant-Jésus, verba).

1012 La vision chrétienne de la mort (cf. 1 Th 4, 13-14) est exprimée de façon privilégiée dans la liturgie de l'Église :

Pour tous ceux qui croient en toi, Seigneur, la vie n'est pas détruite, elle est transformée ; et lorsque prend fin leur séjour sur la terre, ils ont déjà une demeure éternelle dans les cieux (MR, Préface des défunts).

1013 La mort est la fin du pèlerinage terrestre de l'homme, du temps de grâce et de miséricorde que Dieu lui offre pour réaliser sa vie terrestre selon le dessein divin et pour décider son destin ultime. Quand a pris fin " l'unique cours de notre vie terrestre " (LG 48), nous ne reviendrons plus à d'autres vies terrestres. " Les hommes ne meurent qu'une fois " (He 9, 27). Il n'y a pas de " réincarnation " après la mort.

1014 L'Église nous encourage à nous préparer pour l'heure de notre mort (" Délivre-nous, Seigneur, d'une mort subite et imprévue " : ancienne Litanie des saints), à demander à la Mère de Dieu d'intercéder pour nous " à l'heure de notre mort " (Prière Ave Maria), et à nous confier à saint Joseph, patron de la bonne mort :

Dans toutes tes actions, dans toutes tes pensées tu devrais te comporter comme si tu devais mourir aujourd'hui. Si ta conscience était en bon état, tu ne craindrais pas beaucoup la mort. Il vaudrait mieux se garder de pécher que de fuir la mort. Si aujourd'hui tu n'es pas prêt, comment le seras-tu demain ? (Imitation du Christ 1, 23, 1).

Loué sois-tu, mon Seigneur, pour sœur notre mort corporelle, à qui nul homme vivant ne peut échapper. Malheur à ceux qui mourront dans les péchés mortels, heureux ceux qu'elle trouvera dans ses très saintes volontés, car la seconde mort ne leur fera pas mal (S. François d'Assise, cant.).

En bref

1015 " La chair est le pivot du salut " (Tertullien, res. 8, 2). Nous croyons en Dieu qui est le créateur de la chair ; nous croyons au Verbe fait chair pour racheter la chair ; nous croyons en la résurrection de la chair, achèvement de la création et de la rédemption de la chair.

1016 Par la mort l'âme est séparée du corps, mais dans la résurrection Dieu rendra la vie incorruptible à notre corps transformé en le réunissant à notre âme. De même que le Christ est ressuscité et vit pour toujours, tous nous ressusciterons au dernier jour.

1017 " Nous croyons en la vraie résurrection de cette chair que nous possédons maintenant " (DS 854). Cependant, on sème dans le tombeau un corps corruptible, il ressuscite un corps incorruptible (cf. 1 Co 15, 42), un " corps spirituel " (1 Co 15, 44).

1018 En conséquence du péché originel, l'homme doit subir " la mort corporelle, à laquelle il aurait été soustrait s'il n'avait pas péché " (GS 18).

1019 Jésus, le Fils de Dieu, a librement souffert la mort pour nous dans une soumission totale et libre à la volonté de Dieu, son Père. Par sa mort il a vaincu la mort, ouvrant ainsi à tous les hommes la possibilité du salut.

Article 12 " Je crois à la vie éternelle "

1020 Le chrétien qui unit sa propre mort à celle de Jésus voit la mort comme une venue vers Lui et une entrée dans la vie éternelle. Lorsque l'Église a, pour la dernière fois, dit les paroles de pardon de l'absolution du Christ sur le chrétien mourant, l'a scellé pour la dernière fois d'une onction fortifiante et lui a donné le Christ dans le viatique comme nourriture pour le voyage, elle lui parle avec une douce assurance :

Quitte ce monde, âme chrétienne, au nom du Père Tout-Puissant qui t'a créé, au nom de Jésus-Christ, le Fils du Dieu vivant, qui a souffert pour toi, au nom du Saint-Esprit qui a été répandu en toi. Prends ta place aujourd'hui dans la paix, et fixe ta demeure avec Dieu dans la sainte Sion, avec la Vierge Marie, la Mère de Dieu, avec saint Joseph, les anges et tous les saints de Dieu (...). Retourne auprès de ton Créateur qui t'a formé de la poussière du sol. Qu'à l'heure où ton âme sortira de ton corps, Marie, les anges et tous les saints se hâtent à ta rencontre (...). Que tu puisses voir ton Rédempteur face à face ... (OEx " Commendatio animæ ").

I. Le jugement particulier

1021 La mort met fin à la vie de l'homme comme temps ouvert à l'accueil ou au rejet de la grâce divine manifestée dans le Christ (cf. 2 Tm 1, 9-10). Le Nouveau Testament parle du jugement principalement dans la perspective de la rencontre finale avec le Christ dans son second avènement, mais il affirme aussi à plusieurs reprises la rétribution immédiate après la mort de chacun en fonction de ses œuvres et de sa foi. La parabole du pauvre Lazare (cf. Lc 16, 22) et la parole du Christ en

Croix au bon larron (cf. Lc 23, 43), ainsi que d'autres textes du Nouveau Testament (cf. 2 Co 5, 8 ; Ph 1, 23 ; He 9, 27 ; 12, 23) parlent d'une destinée ultime de l'âme (cf. Mt 16, 26) qui peut être différente pour les unes et pour les autres.

1022 Chaque homme reçoit dans son âme immortelle sa rétribution éternelle dès sa mort en un jugement particulier qui réfère sa vie au Christ, soit à travers une purification (cf. Cc. Lyon : DS 857-858 ; Cc. Florence : DS 1304-1306 ; Cc. Trente : DS 1820), soit pour entrer immédiatement dans la béatitude du ciel (cf. Benoît XII : DS 1000-1001 ; Jean XXII : DS 990), soit pour se damner immédiatement pour toujours (cf. Benoît XII : DS 1002).

Au soir de notre vie, nous serons jugés sur l'amour (S. Jean de la Croix, dichos 64)

II. Le Ciel

1023 Ceux qui meurent dans la grâce et l'amitié de Dieu, et qui sont parfaitement purifiés, vivent pour toujours avec le Christ. Ils sont pour toujours semblables à Dieu, parce qu'ils le voient " tel qu'il est " (1 Jn 3, 2), face à face (cf. 1 Co 13, 12 ; Ap 22, 4) :

De notre autorité apostolique nous définissons que, d'après la disposition générale de Dieu, les âmes de tous les saints (...) et de tous les autres fidèles morts après avoir reçu le saint Baptême du Christ, en qui il n'y a rien eu à purifier lorsqu'ils sont morts, (...) ou encore, s'il y a eu ou qu'il y a quelque chose à purifier, lorsque, après leur mort, elles auront achevé de le faire, (...) avant même la résurrection dans leur corps et le Jugement général, et cela depuis l'Ascension du Seigneur et Sauveur Jésus-Christ au ciel, ont été, sont et seront au ciel, au Royaume des cieux et au Paradis céleste avec le Christ, admis dans la société des saints anges. Depuis la passion et la mort de notre Seigneur Jésus-Christ, elles ont vu et voient l'essence divine d'une vision intuitive et même face à face, sans la médiation d'aucune créature (Benoît XII : DS 1000 ; cf. LG 49).

1024 Cette vie parfaite avec la Très Sainte Trinité, cette communion de vie et d'amour avec Elle, avec la Vierge Marie, les anges et tous les bienheureux est appelée " le ciel ". Le ciel est la fin ultime et la réalisation des aspirations les plus profondes de l'homme, l'état de bonheur suprême et définitif.

1025 Vivre au ciel c'est " être avec le Christ " (cf. Jn 14, 3 ; Ph 1, 23 ; 1 Th 4, 17). Les élus vivent " en Lui ", mais ils y gardent, mieux, ils y trouvent leur vraie identité, leur propre nom (cf. Ap 2, 17) :

Car la vie c'est d'être avec le Christ : là où est le Christ, là est la vie, là est le royaume. (S. Ambroise, Luc. 10, 121: PL 15, 1834A).

1026 Par sa mort et sa Résurrection Jésus-Christ nous a " ouvert " le ciel. La vie des bienheureux consiste dans la possession en plénitude des fruits de la rédemption opérée par le Christ qui associe à sa glorification céleste ceux qui ont cru en Lui et qui sont demeurés fidèles à sa volonté. Le ciel est la communauté bienheureuse de tous ceux qui sont parfaitement incorporés à Lui.

1027 Ce mystère de communion bienheureuse avec Dieu et avec tous ceux qui sont dans le Christ dépasse toute compréhension et toute représentation. L'Écriture

nous en parle en images : vie, lumière, paix, festin de noces, vin du royaume, maison du Père, Jérusalem céleste, paradis : " Ce que l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu, ce qui n'est pas monté au cœur de l'homme, tout ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment " (1 Co 2, 9).

1028 A cause de sa transcendance, Dieu ne peut être vu tel qu'il est que lorsqu'il ouvre lui-même son mystère à la contemplation immédiate de l'homme et qu'il lui en donne la capacité. Cette contemplation de Dieu dans sa gloire céleste est appelée par l'Église " la vision béatifique " :

Quelle ne sera pas ta gloire et ton bonheur : être admis à voir Dieu, avoir l'honneur de participer aux joies du salut et de la lumière éternelle dans la compagnie du Christ le Seigneur ton Dieu, (...) jouir au Royaume des cieux dans la compagnie des justes et des amis de Dieu, les joies de l'immortalité acquise (S. Cyprien, ep. 56, 10, 1 : PL 4, 357B).

1029 Dans la gloire du ciel, les bienheureux continuent d'accomplir avec joie la volonté de Dieu par rapport aux autres hommes et à la création toute entière. Déjà ils règnent avec le Christ ; avec Lui " ils régneront pour les siècles des siècles " (Ap 22, 5 ; cf. Mt 25, 21. 23).

III. La purification finale ou Purgatoire

1030 Ceux qui meurent dans la grâce et l'amitié de Dieu, mais imparfaitement purifiés, bien qu'assurés de leur salut éternel, souffrent après leur mort une purification, afin d'obtenir la sainteté nécessaires pour entrer dans la joie du ciel .

1031 L'Église appelle *Purgatoire* cette purification finale des élus qui est tout à fait distincte du châtiment des damnés. L'Église a formulé la doctrine de la foi relative au Purgatoire surtout aux Conciles de Florence (cf. DS 1304) et de Trente (cf. DS 1820 ; 1580). La tradition de l'Église, faisant référence à certains textes de l'Écriture (par exemple 1 Co 3, 15 ; 1 P 1, 7), parle d'un feu purificateur :

Pour ce qui est de certaines fautes légères, il faut croire qu'il existe avant le jugement un feu purificateur, selon ce qu'affirme Celui qui est la Vérité, en disant que si quelqu'un a prononcé un blasphème contre l'Esprit Saint, cela ne lui sera pardonné ni dans ce siècle-ci, ni dans le siècle futur (Mt 12, 31). Dans cette sentence nous pouvons comprendre que certaines fautes peuvent être remises dans ce siècle-ci, mais certaines autres dans le siècle futur (S. Grégoire le Grand, dial. 4, 39).

1032 Cet enseignement s'appuie aussi sur la pratique de la prière pour les défunts dont parle déjà la Sainte Écriture : " Voilà pourquoi il (Judas Maccabée) fit faire ce sacrifice expiatoire pour les morts, afin qu'ils fussent délivrés de leur péché " (2 M 12, 46). Dès les premiers temps, l'Église a honoré la mémoire des défunts et offert des suffrages en leur faveur, en particulier le sacrifice eucharistique (cf. DS 856 ;), afin que, purifiés, ils puissent parvenir à la vision béatifique de Dieu. L'Église recommande aussi les aumônes, les indulgences et les œuvres de pénitence en faveur des défunts :

Portons-leur secours et faisons leur commémoration. Si les fils de Job ont été purifiés par le sacrifice de leur père (cf. Jb 1, 5), pourquoi douterions-nous que nos offrandes pour les morts leur apportent quelque consolation ? N'hésitons pas à porter secours à

ceux qui sont partis et à offrir nos prières pour eux (S. Jean Chrysostome, hom. in 1 Cor. 41, 5 : PG 61, 361C).

IV. L'enfer

1033 Nous ne pouvons pas être unis à Dieu à moins de choisir librement de l'aimer. Mais nous ne pouvons pas aimer Dieu si nous péchons gravement contre Lui, contre notre prochain ou contre nous-mêmes : " Celui qui n'aime pas demeure dans la mort. Quiconque hait son frère est un homicide ; or vous savez qu'aucun homicide n'a la vie éternelle demeurant en lui " (1 Jn 3, 15). Notre Seigneur nous avertit que nous serons séparés de Lui si nous omettons de rencontrer les besoins graves des pauvres et des petits qui sont ses frères (cf. Mt 25, 31-46). Mourir en péché mortel sans s'en être repenti et sans accueillir l'amour miséricordieux de Dieu, signifie demeurer séparé de Lui pour toujours par notre propre choix libre. Et c'est cet état d'auto-exclusion définitive de la communion avec Dieu et avec les bienheureux qu'on désigne par le mot " enfer ".

1034 Jésus parle souvent de la " géhenne " du " feu qui ne s'éteint pas " (cf. Mt 5, 22. 29 ; 13, 42. 50 ; Mc 9, 43-48), réservé à ceux qui refusent jusqu'à la fin de leur vie de croire et de se convertir , et où peuvent être perdus à la fois l'âme et le corps (cf. Mt 10, 28). Jésus annonce en termes graves qu'il " enverra ses anges, qui ramasseront tous les fauteurs d'iniquité (...), et les jetteront dans la fournaise ardente " (Mt 13, 41-42), et qu'il prononcera la condamnation : " Allez loin de moi, maudits, dans le feu éternel ! " (Mt 25, 41).

1035 L'enseignement de l'Église affirme l'existence de l'enfer et son éternité. Les âmes de ceux qui meurent en état de péché mortel descendent immédiatement après la mort dans les enfers, où elles souffrent les peines de l'enfer, " le feu éternel " (cf. DS 76 ; 409 ; 411 ; 801 ; 858 ; 1002 ; 1351 ; 1575 ; SPF 12). La peine principale de l'enfer consiste en la séparation éternelle d'avec Dieu en qui seul l'homme peut avoir la vie et le bonheur pour lesquels il a été créé et auxquels il aspire.

1036 Les affirmations de la Sainte Écriture et les enseignements de l'Église au sujet de l'enfer sont un *appel à la responsabilité* avec laquelle l'homme doit user de sa liberté en vue de son destin éternel. Elles constituent en même temps un *appel pressant à la conversion* : " Entrez par la porte étroite. Car large et spacieux est le chemin qui mène à la perdition, et il en est beaucoup qui le prennent ; mais étroite est la porte et resserré le chemin qui mène à la Vie, et il en est peu qui le trouvent " (Mt 7, 13-14) :

Ignorants du jour et de l'heure, il faut que, suivant l'avertissement du Seigneur, nous restions constamment vigilants pour mériter, quand s'achèvera le cours unique de notre vie terrestre, d'être admis avec lui aux noces et comptés parmi les bénis de Dieu, au lieu d'être, comme de mauvais et paresseux serviteurs, écartés par l'ordre de Dieu vers le feu éternel, vers ces ténèbres du dehors où seront les pleurs et les grincements de dents (LG 48).

1037 Dieu ne prédestine personne à aller en enfer (cf. DS 397 ; 1567) ; il faut pour cela une aversion volontaire de Dieu (un péché mortel), et y persister jusqu'à la fin. Dans la liturgie eucharistique et dans les prières quotidiennes de ses fidèles, l'Église

implore la miséricorde de Dieu, qui veut " que personne ne périsse, mais que tous arrivent au repentir " (2 P 3, 9) :

Voici l'offrande que nous présentons devant toi, nous, tes serviteurs, et ta famille entière : dans ta bienveillance, accepte-la. Assure toi-même la paix de notre vie, arrache-nous à la damnation et reçois-nous parmi tes élus (MR, Canon Romain 88).

V. Le Jugement dernier

1038 La résurrection de tous les morts, " des justes et des pécheurs " (Ac 24, 15), précédera le Jugement dernier. Ce sera " l'heure où ceux qui gisent dans la tombe en sortiront à l'appel de la voix du Fils de l'Homme ; ceux qui auront fait le bien ressusciteront pour la vie, ceux qui auront fait le mal pour la damnation " (Jn 5, 28-29). Alors le Christ " viendra dans sa gloire, escorté de tous les anges (...). Devant lui seront rassemblés toutes les nations, et il séparera les gens les uns des autres, tout comme le berger sépare les brebis des boucs. Il placera les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche (...). Et ils s'en iront, ceux-ci à une peine éternelle, et les justes à la vie éternelle " (Mt 25, 31. 32. 46).

1039 C'est face au Christ qui est la Vérité que sera définitivement mise à nu la vérité sur la relation de chaque homme à Dieu (cf. Jn 12, 49). Le jugement dernier révélera jusque dans ses ultimes conséquences ce que chacun aura fait de bien ou omis de faire durant sa vie terrestre :

Tout le mal que font les méchants est enregistré – et ils ne le savent pas. Le Jour où " Dieu ne se taira pas " (Ps 50, 3) (...) Il se tournera vers les mauvais : " J'avais, leur dira-t-il, placé sur terre mes petits pauvres, pour vous. Moi, leur chef, je trônais dans le ciel à la droite de mon Père – mais sur la terre mes membres avaient faim. Si vous aviez donné à mes membres, ce que vous auriez donné serait parvenu jusqu'à la tête. Quand j'ai placé mes petits pauvres sur la terre, je les ai institués vos commissionnaires pour porter vos bonnes œuvres dans mon trésor : vous n'avez rien déposé dans leurs mains, c'est pourquoi vous ne possédez rien auprès de moi " (S. Augustin, serm. 18, 4, 4 : PL 38, 130-131).

1040 Le jugement dernier interviendra lors du retour glorieux du Christ. Le Père seul en connaît l'heure et le jour, Lui seul décide de son avènement. Par son Fils Jésus-Christ Il prononcera alors sa parole définitive sur toute l'histoire. Nous connaissons le sens ultime de toute l'œuvre de la création et de toute l'économie du salut, et nous comprendrons les chemins admirables par lesquels Sa Providence aura conduit toute chose vers sa fin ultime. Le jugement dernier révélera que la justice de Dieu triomphe de toutes les injustices commises par ses créatures et que son amour est plus fort que la mort (cf. Ct 8, 6).

1041 Le message du Jugement dernier appelle à la conversion pendant que Dieu donne encore aux hommes " le temps favorable, le temps du salut " (2 Co 6, 2). Il inspire la sainte crainte de Dieu. Il engage pour la justice du Royaume de Dieu. Il annonce la " bienheureuse espérance " (Tt 2, 13) du retour du Seigneur qui " viendra pour être glorifié dans ses saints et admiré en tous ceux qui auront cru " (2 Th 1, 10).

VI. L'espérance des cieux nouveaux et de la terre nouvelle

1042 A la fin des temps, le Royaume de Dieu arrivera à sa plénitude. Après le jugement universel, les justes régneront pour toujours avec le Christ, glorifiés en corps et en âme, et l'univers lui-même sera renouvelé :

Alors l'Église sera " consommée dans la gloire céleste, lorsque, avec le genre humain, tout l'univers lui-même, intimement uni avec l'homme et atteignant par lui sa destinée, trouvera dans le Christ sa définitive perfection " (LG 48).

1043 Cette rénovation mystérieuse, qui transformera l'humanité et le monde, la Sainte Écriture l'appelle " les cieux nouveaux et la terre nouvelle " (2 P 3, 13 ; cf. Ap 21, 1). Ce sera la réalisation définitive du dessein de Dieu de " ramener toutes choses sous un seul Chef, le Christ, les êtres célestes comme les terrestres " (Ep 1, 10).

1044 Dans cet " univers nouveau " (Ap 21, 5), la Jérusalem céleste, Dieu aura sa demeure parmi les hommes. " Il essuiera toute larme de leurs yeux ; de mort, il n'y en aura plus ; de pleur, de cri et de peine, il n'y en aura plus, car l'ancien monde s'en est allé " (Ap 21, 4 ; cf. 21, 27).

1045 *Pour l'homme*, cette consommation sera la réalisation ultime de l'unité du genre humain, voulue par Dieu dès la création et dont l'Église pèlerinante était " comme le sacrement " (LG 1). Ceux qui seront unis au Christ formeront la communauté des rachetés, la Cité Sainte de Dieu (Ap 21, 2), " l'Épouse de l'Agneau " (Ap 21, 9). Celle-ci ne sera plus blessée par le péché, les souillures (cf. Ap 21, 27), l'amour propre, qui détruisent ou blessent la communauté terrestre des hommes. La vision béatifique, dans laquelle Dieu s'ouvrira de façon inépuisable aux élus, sera la source intarissable de bonheur, de paix et de communion mutuelle.

1046 *Quant au cosmos*, la Révélation affirme la profonde communauté de destin du monde matériel et de l'homme :

Car la création en attente aspire à la révélation des fils de Dieu (...) avec l'espérance d'être elle aussi libérée de la servitude de la corruption. (...) Nous le savons en effet, toute la création jusqu'à ce jour gémit en travail d'enfantement. Et non pas elle seule ; nous-mêmes qui possédons les prémices de l'Esprit, nous gémissons nous aussi intérieurement dans l'attente de la rédemption de notre corps (Rm 8, 19-23).

1047 L'univers visible est donc destiné, lui aussi, à être transformé, " afin que le monde lui-même, restauré dans son premier état, soit, sans plus aucun obstacle, au service des justes ", participant à leur glorification en Jésus-Christ ressuscité (S. Irénée, *hær.* 5, 32, 1).

1048 " *Nous ignorons le temps de l'achèvement* de la terre et de l'humanité, nous ne connaissons pas le mode de transformation du cosmos. Elle passe, certes, la figure de ce monde déformée par le péché ; mais nous l'avons appris, Dieu nous prépare une nouvelle demeure et une nouvelle terre où régnera la justice et dont la béatitude comblera et dépassera tous les désirs de paix qui montent au cœur de l'homme " (GS 39, § 1).

1049 " Mais l'attente de la terre nouvelle, loin d'affaiblir en nous le souci de cultiver cette terre, doit plutôt le réveiller : le corps de la nouvelle famille humaine y grandit,

qui offre déjà quelque ébauche du siècle à venir. C'est pourquoi, s'il faut soigneusement distinguer le progrès terrestre de la croissance du règne du Christ, ce progrès a cependant beaucoup d'importance pour le royaume de Dieu, dans la mesure où il peut contribuer à une meilleure organisation de la société humaine " (GS 39, § 2).

1050 " Car tous les fruits excellents de notre nature et de notre industrie, que nous aurons propagés sur terre selon le commandement du Seigneur et dans son Esprit, nous les retrouverons plus tard, mais purifiés de toute souillure, illuminés, transfigurés, lorsque le Christ remettra à son Père le royaume éternel et universel " (GS 39, § 3 ; cf. LG 2). Dieu sera alors " tout en tous " (1 Co 15, 28), dans la *vie éternelle* :

La vie subsistante et vraie, c'est le Père qui, par le Fils et en l'Esprit Saint, déverse sur tous sans exception les dons célestes. Grâce à sa miséricorde, nous aussi, hommes, nous avons reçu la promesse indéfectible de la vie éternelle (S. Cyrille de Jérusalem, catech. ill. 18, 29 : PG 33, 1049).

En bref

1051 *Chaque homme dans son âme immortelle reçoit sa rétribution éternelle dès sa mort en un jugement particulier par le Christ, juge des vivants et des morts.*

1052 " Nous croyons que les âmes de tous ceux qui meurent dans la grâce du Christ (...) sont le Peuple de Dieu dans l'au-delà de la mort, laquelle sera définitivement vaincue le jour de la résurrection où ces âmes seront réunies à leurs corps " (SPF 28).

1053 " Nous croyons que la multitude de celles qui sont rassemblées autour de Jésus et de Marie au Paradis forme l'Église du ciel, où dans l'éternelle béatitude elles voient Dieu tel qu'il est et où elles sont aussi, à des degrés divers, associées avec les saints anges au gouvernement divin exercé par le Christ en gloire, en intercédant pour nous et aidant notre faiblesse par leur sollicitude fraternelle " (SPF 29).

1054 *Ceux qui meurent dans la grâce et l'amitié de Dieu, mais imparfaitement purifiés, bien qu'assurés de leur salut éternel, souffrent après leur mort une purification, afin d'obtenir la sainteté nécessaire pour entrer dans la joie de Dieu.*

1055 *En vertu de la " communion des saints ", l'Église recommande les défunts à la miséricorde de Dieu et offre en leur faveur des suffrages, en particulier le saint sacrifice eucharistique.*

1056 *Suivant l'exemple du Christ, l'Église avertit les fidèles de la " triste et lamentable réalité de la mort éternelle " (DCG 69), appelée aussi " enfer ".*

1057 La peine principale de l'enfer consiste en la séparation éternelle d'avec Dieu en qui seul l'homme peut avoir la vie et le bonheur pour lesquels il a été créé et auxquels il aspire.

1058 L'Église prie pour que personne ne se perde : " Seigneur, ne permets pas que je sois jamais séparé de toi ". S'il est vrai que personne ne peut se sauver lui-même, il est vrai aussi que " Dieu veut que tous soient sauvés " (1 Tm 2, 4) et que pour Lui " tout est possible " (Mt 19, 26).

1059 " La très sainte Église romaine croit et confesse fermement qu'au jour du Jugement tous les hommes comparaîtront avec leur propre corps devant le tribunal du Christ pour rendre compte de leurs propres actes " (DS 859 ; cf. DS 1549).

1060 A la fin des temps, le Royaume de Dieu arrivera à sa plénitude . Alors les justes régneront avec le Christ pour toujours, glorifiés en corps et en âme, et l'univers matériel lui-même sera transformé. Dieu sera alors " tout en tous " (1 Co 15, 28), dans la vie éternelle.

" Amen "

1061 Le Credo, comme aussi le dernier livre de l'Écriture Sainte (cf. Ap 22, 21), se termine avec le mot hébreu *Amen*. On le trouve fréquemment à la fin des prières du Nouveau Testament. De même, l'Église termine ses prières par " Amen ".

1062 En hébreux, " Amen " se rattache à la même racine que le mot " croire ". Cette racine exprime la solidité, la fiabilité, la fidélité. Ainsi on comprend pourquoi le " Amen " peut être dit de la fidélité de Dieu envers nous et de notre confiance en Lui.

1063 Dans le prophète Isaïe on trouve l'expression " Dieu de vérité ", littéralement " Dieu de l'Amen ", c'est-à-dire le Dieu fidèle à ses promesses : " Quiconque voudra être béni sur terre voudra être béni par le Dieu de l'Amen " (Is 65, 16). Notre Seigneur emploie souvent le terme " Amen " (cf. Mt 6, 2. 5. 16), parfois sous forme redoublée (cf. Jn 5, 19), pour souligner la fiabilité de son enseignement, son Autorité fondée sur la Vérité de Dieu.

1064 L'" Amen " final du Credo reprend et confirme donc ses deux premiers mots : " Je crois ". Croire, c'est dire " Amen " aux paroles, aux promesses, aux commandements de Dieu, c'est se fier totalement en Celui qui est l'" Amen " d'infini amour et de parfaite fidélité. La vie chrétienne de chaque jour sera alors l'" Amen " au " Je crois " de la Profession de foi de notre Baptême :

Que ton Symbole soit pour toi comme un miroir. Regarde-toi en lui : pour voir si tu crois tout ce que tu declares croire. Et réjouis-toi chaque jour en ta foi (S. Augustin, serm. 58, 11, 13 : PL 38, 399).

1065 Jésus-Christ lui-même est " l'Amen " (Ap 3, 14). Il est l'" Amen " définitif de l'amour du Père pour nous ; il assume et achève notre " Amen " au Père : " Toutes les promesses de Dieu ont en effet leur 'oui' en lui ; aussi bien est-ce par lui que nous disons notre 'Amen' à la gloire de Dieu " (2 Co 1, 20) :

Par Lui, avec Lui et en Lui,
à toi, Dieu le Père Tout-
Puissant, dans l'unité du
Saint-Esprit,
tout honneur et toute
gloire, pour les siècles
des siècles. AMEN.